EDITION FINALE

LE SOLEIL

Le quotidien ayant le plus fort tirage dans la ville et le district de Québec

Prévisions atmosphériques
Pluie froide ou neige légère ce soir, demain.
(Voir détails en 1ère page du 2e cahier)

73e ANNEE — No 20 | QUEBEC, MERCREDI 20 JANVIER 1954 | PRIX CINQ CENTS

Le Canada a besoin d'une nouvelle constitution

La Chambre de Commerce déclare devant la commission Tremblay que la constitution de 1867 n'est plus au point dans la répartition des pouvoirs fiscaux — Assurance-maladie provinciale recommandée par l'Association patronale des Services Hospitaliers — Les Frères du Sacré-Coeur.

La Chambre de Commerce de Québec a réclamé aujourd'hui devant la commission d'enquête sur les problèmes constitutionnels une nouvelle constitution pour le Canada, "parce que celle de 1867, excellente quand elle consacre l'autonomie du pouvoir central et celle des provinces, n'est plus au point dans la répartition des pouvoirs fiscaux ne prévoit aucun mode d'amendement". M. Yvon Tassé a présenté le mémoire de la Chambre de Commerce dont il est président. Le mémoire recommande la création d'une commission fiscale interprovinciale permanente et d'un comité de coordination fédéral-provincial, également permanent, pour aviser aux détails du fonctionnement de l'ensemble du système fiscal.

L'Association patronal des Services Hospitallers de Québec, interprétée hier après-midi par son secrétaire, M. Louis Bilodeau, a soumis à la commission "qu'un système d'assurance-maladie généralisée, sur le plan provincial, serait profitable à la population entière, aux institutions et même à l'Etat". Le mémoire estime aussi que la loi de l'Assistance publique devrait être modifiée de façon à ce qu'elle ne soit pas restreinte à l'indigence, mais qu'elle permette aux pouvoirs publics provinciaux de faire davantage dans le domaine de la santé.

Dans un intéressant mémoire soumis à la commission Tremblay hier après-midi également, les RR. Frères du Sacré-Coeur ont réclamé pour les scolasticats-écoles normales des religieux les mêmes avantages que les deux écoles normales laïques. Ils ont aussi demandé que les autorités de leurs juvénats reçoivent, comme les commissions scolaires, l'allocation prévue par le Département de l'Instruction publique pour les écoles qui possèdent les classes primaires supérieures. Ils ont enfin demandé que les religieux enseignants reçoivent des commissions scolaires qui les emploient "un salaire qui soit viable, leur permettant de maintenir leurs nombreuses oeuvres, tant au pays qu'à l'étranger".

Plusieurs officiers de la Chambre de Commerce accompagnaient M. Tassé ce matin devant la Commission Tremblay. On remarquait notamment M. Omer Pouliot, C.A., président du comité des relations fiscales fédérales-provinciales-municipales de la Chambre ; Me Roger Vézina, secrétaire-rapporteur du comité et directeur général de la Chambre ; Me Donat Demers, N.P., membre du comité ; M. Gérard Godbout, C.A., membre du comité; M. André Dolbec, C.A., premier vice-président de la Chambre; M. Edouard Fiset, architecte et urbaniste ; M. Yves Poisson, secrétaire-trésorier de la Chambre ; M. Victor Dumais, président du Jeune Commerce du district de Québec ; M. C.-R. Fontaine, C.A., trésorier de la Cité de Québec, membre de la Chambre ; et M. Cyrille Bélanger, assistant-trésorier de la Cité.

Après la lecture du rapport, les officiers de la Chambre de Commerce ont répondu à plusieurs questions des commissaires. Faisant allusion à la demande d'une nouvelle constitution, M. le juge Thomas Tremblay, président de la commission, a demandé si un amendement de la constitution ne serait pas plus désirable, soulignant qu'une nouvelle constitution pourrait peut-être comporter certains inconvénients pour les groupements français du pays. En réponse à cette question, Me Roger Vézina a exprimé l'avis qu'il ne serait pas plus difficile d'adopter une nouvelle constitution que d'amender celle de 1867. La procédure au point de vue amendement, dit-il, suscite des difficultés considérables. C'est le point crucial du problème.

Advenant le cas d'une nouvelle constitution, interroge alors le R. Père Richard Arès, S.J., commissaire, désireriez-vous que les municipalités soient mises sur un pied d'égalité avec les autres gouvernements ? Croyez-vous que les municipalités devraient tenir leur existence juridique du pouvoir provincial ou de la constitution ?

Ce n'est pas ce que réclame notre mémoire, a répliqué Me Donat Demers. Nous insistons pour obtenir droit au chapitre pour les municipalités qui sont dans le marasme. Les municipalités n'ont pas le pouvoir de taxation qui puisse leur permettre de répondre à leurs obligations.

M. Paul-Henri Guimont a demandé à son tour si le plein exercice des pouvoirs de taxation des provinces et des municipalités ne serait pas de nature à affecter la vie économique contrôlée par le pouvoir central. M. Yvon Tassé a répondu dans la négative, soulignant que le pouvoir central peut toujours s'assurer les revenus nécessaires.

Cet après-midi, la commission entend le mémoire de l'Association des professeurs de l'université Laval. M. Arthur Tremblay, président de l'Association, présente ce mémoire qui est le dernier au programme de la présente session de la commission Tremblay, à Québec.

LA CHAMBRE DE COMMERCE

La Chambre de Commerce de Québec condamne le présent partage des pouvoirs de taxation directe et indirecte. "Ce partage est à l'origine du manque absolu de coordination de notre politique fiscale fédérale, provinciale et municipale. La présente limitation constitutionnelle des champs de taxation directe et indirecte est à l'origine de plusieurs taxes de nuisance, de taxes superposées, de méthodes de perception compliquées, coûteuses et harassantes pour le contribuable, et du manque absolu de coordination de notre politique fiscale fédérale-provinciale-municipale"; déclare la Chambre de Commerce de Québec dans son mémoire à l'adresse de la Commission Royale d'Enquête sur les Problèmes Constitutionnels".

"Comme toutes les institutions humaines, notre régime confédératif n'est pas parfait, dit-on. Il faut tout de même admettre que dans les cadres de ce régime, les héritiers de deux des plus grandes civilisations de l'Histoire ont pu évoluer, grandir, affirmer leur personnalité, se donner des institutions juridiques, économiques et sociales, caractéristiques de leurs traditions, pratiquer entre eux une saine émulation, et en venir à former une des nations les plus pacifiques, les plus généreuses, les plus laborieuses, les plus prospères et les plus progressives du monde contemporain".

"C'est pour cette raison que, même si nous trouvons que le temps est venu pour le Canada de se donner une nouvelle constitution, nous ne voulons en aucune façon porter atteinte aux positions fondamentales de 1867 et mettre au rancart le principe même de l'autonomie des provinces quand il s'agit pour elles d'obtenir les deniers nécessaires à la poursuite des fins qui leur sont propres".

Le mémoire de la Chambre de Commerce de Québec comprend trois chapitres:

—le premier porte sur la constitution, les impôts et le partage de quelques-unes des plus importantes responsabilités administratives entre le fédéral et les provinces;

—le deuxième traite des finances municipales;

—et le troisième mentionne certains sujets spéciaux qui furent l'objet d'études et recommandations antérieures de la part de la Chambre de Commerce.

La Chambre est d'avis que:

a) le Canada devrait se donner une nouvelle constitution parce que celle de 1867, excellente quand elle consacre l'autonomie du pouvoir central et celle des provinces, n'est plus au point dans la répartition des pouvoirs fiscaux et ne prévoit aucun mode d'amendement:

b) la création s'impose d'une commission fiscale interprovinciale permanente, et, en second lieu, d'un comité de coordination fédéral-provincial, également permanent, pour aviser aux détails du fonctionnement de l'ensemble du système fiscal;

c) La décentralisation et le partage précis des responsabilités administratives devraient être la règle générale;

d) les gouvernements provinciaux ne doivent abandonner aucune de leurs prérogatives et le régime des subventions devrait être considéré comme un régime d'exception;

e) les droits de succession devraient être réservés exclusivement aux gouvernements provinciaux;

f) l'éducation à tous ses niveaux demeure le plus important des placements nationaux ;

g) quand le chômage prend l'envergure d'une calamité nationale, le règlement du problème devrait relever de la seule responsabilité financière du gouvernement fédéral. Par contre le chômage d'un caractère régional devrait relever de la responsabilité des gouvernements fédéral et provinciaux. Enfin, le chômage à tous ses paliers et sous toutes ses formes ne devrait jamais être laissé à la charge des municipalités;

h) en matière de sécurité sociale, le gouvernement fédéral devrait s'occuper de l'administration et du financement exclusifs des seuls services qui demandent peu de surveillance et qui exercent une influence décisive sur l'économie nationale ;

i) l'organisation d'une loterie provinciale, en vue de venir en aide aux universités, ne devrait pas être considérée comme un crime ;

j) le gouvernement provincial devra trouver une solution permanente au très sérieux problème des finances municipales, principalement celui de nos municipalités urbaines, etc.

Par ses propositions et recommandations, la Chambre de Commerce de Québec ne prétend "ni révolutionner, ni même innover dans le domaine constitutionnel. Bien au contraire, à la lumière des mémoires présentés par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, à la suite de la publication du rapport Sirois, à la lumière également des expressions d'opinion des principaux intéressés, à la lumière, enfin, des travaux de la Fédération Canadienne des Maires et Municipalités, son comité des relations fédérales-provinciales s'est appliqué à rechercher, au delà des divergences de vues des parties en cause, le commun dénominateur, le terrain possible d'entente, la formule qui pourrait être acceptable et acceptée de tous".

"Enfin, dans l'élaboration de nos propositions, dit-on, nous n'avons jamais perdu de vue l'esprit de la constitution actuelle, les exigences de l'économie canadienne, l'évolution et les tendances de nos institutions politiques, économiques et sociales."

Dans son mémoire "la Chambre exprime son appréciation au Gouvernement de la province de Québec pour le geste historique qu'il a posé en créant une Commission royale d'Enquête sur les problèmes constitutionnels. Elle se plait également à reconnaître le talent, les vastes connaissances et la grande probité intellectuelle de tous les membres de

(Suite à la page 9, 1ère col.)

L'Occident n'entend pas être intimidé à Berlin

Le secrétaire d'Etat américain dit que la conférence des ministres des Affaires étrangères des Quatre Grands sera une perte de temps si l'Union soviétique tente d'intimider l'Occident.

Washington, 20 (PA) — Le secrétaire d'Etat américain, M. John Foster Dulles, a dit hier que la conférence des ministres des Affaires étrangères des Quatre Grands, à Berlin, sera une perte de temps si l'Union soviétique poursuit une politique tendant à diviser et à intimider l'Occident.

Avant son départ pour l'Europe, M. Dulles a averti Moscou que l'Occident "ne se laissera pas tromper" par de telles tactiques. Il a exprimé l'espoir que le ministre des Affaires étrangères de l'URSS, M. Molotov, se présentera à la séance d'ouverture de la conférence, lundi, dans un "esprit constructif".

S'il le fait, a déclaré M. Dulles, il constatera que les ministres des Affaires étrangères des Etats-Unis, de Grande-Bretagne et de France sont prêts à collaborer. Dans ces conditions, il y aura beaucoup à faire.

Le secrétaire d'Etat américain a souligné que la conférence des Quatre Grands "peut avoir une grande signification historique", si l'URSS consent à l'unification de l'Allemagne au moyen d'élections et accord à l'Autrice un règlement pacifique.

"L'Autriche doit être libérée", a-t-il dit. "Il n'y a aucun obstacle majeur dans cette voie sauf la volonté d'agir.

M. Dulles a laissé entendre, en répondant à des questions, que les Etats-Unis consentiraient à changer leur présente politique de défense, qui s'appuie principalement sur les engins atomiques, si l'URSS agréait un projet acceptable de contrôle des bombes atomiques et à hydrogène.

M. Dulles a dit que si les Soviets causent une surprise à l'Occident en proposant un projet nouveau et différent de contrôle atomique les Etats-Unis sont suffi-

(Suite à la page 9, 3e col.)

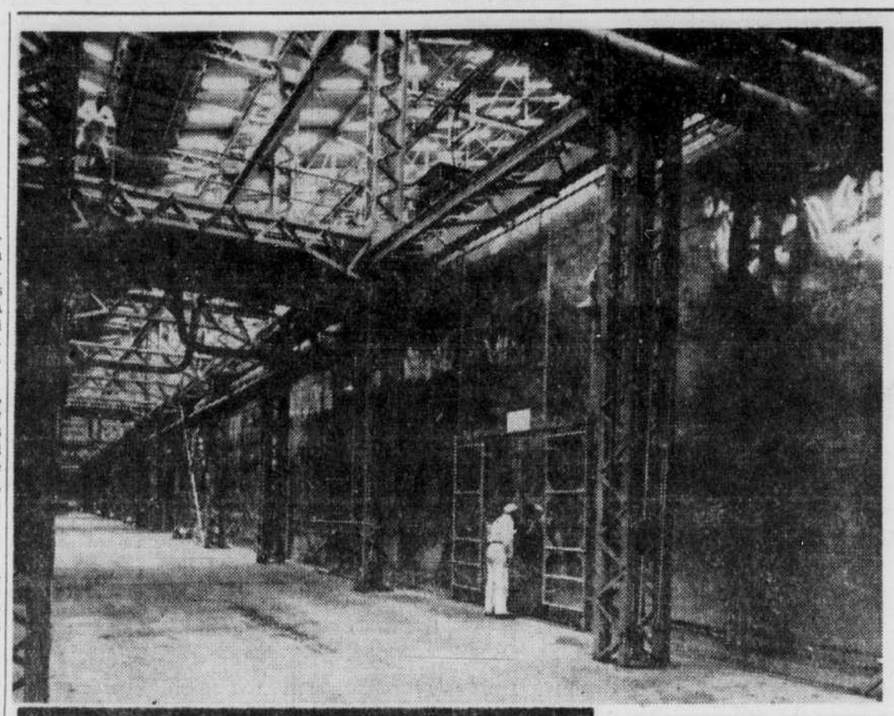

LES USINES ATOMIQUES ANGLAISES : Voici les premières photos publiées concernant les phases de la production dans les usines atomiques de la Grande-Bretagne, depuis qu'on a levé le voile sur les progrès britanniques en matière atomique, récemment. La photo du haut fait voir le corridor principal entre deux rangées de piles dans la section de la diffusion de l'usine de Capenhurst. Des surveillants vêtus de blanc dirigent les opérations grâce à des manettes placées sur le sommet de chacune des piles. Ces dernières ont les proportions d'une maison ordinaire. Ci-dessus on voit l'usine de production de plutonium de Windscale, qui emploie 5,000 hommes, dont 300 architectes, ingénieurs et contremaitres. Les filtres au sommet de chacune des cheminées de 400 pieds de hauteur préviennent l'échappement de toute parcelle radioactive. Cinq usines atomiques, dont celles ci-dessus, sont actuellement fermées par suite des grèves déclenchées il y a deux jours en Angleterre par le syndicat des électriciens, dominé par les communistes. (International News)

Voeux du Pape à Elizabeth II

Cité du Vatican, 20. (Reuters). Le pape a demandé au nouveau ministre britannique auprès du saint siège, sir Douglas Frederick Howard, de transmettre à la reine ses voeux afin qu'elle ait un règne de prospérité et de paix.

Le nouveau ministre a présenté ses lettres de créance au pape, lundi dernier. On vient de publier aujourd'hui la réponse du pape, transmise en anglais.

Le pape a déclaré: "Trois ans à peine se sont écoulés depuis que nous avons eu le bonheur d'accueillir Sa Majesté en ces mêmes murs. Mais que de lourds fardeaux sont entrés dans sa vie en cette courte période de temps.

"Le Seigneur, dans sa sage providence, a placé le poids de l'empire sur ses jeunes épaules et elle en a accepté le fardeau avec une courageuse simplicité et un esprit détaché de dévouement qui lui ont aussitôt mérité l'admiration et l'affection de tous ses sujets dans le Commonwealth des nations britanniques."

Le pape a parlé de la paix et il

(Suite à la page 7, 2e col.)

Décorations papales à quatre Québécois

Le Comité central de l'Année sainte 1950 fait savoir à Son Excellence Monseigneur l'Archevêque de Québec que parmi les personnes dont Sa Sainteté le Pape Pie XII a bien voulu reconnaître la collaboration particulière au succès de l'Année Sainte il s'en trouve quatre du diocèse de Québec.

Comme en font foi les diplômes d'honneur qui accompagnent les décorations, Monseigneur Roch Rochette, directeur de la section française du Comité canadien, reçoit la Croix d'or de l'Année Sainte; l'honorable Camille Pouliot, ministre de la Chasse et des Pêcheries et président de l'Association des pèlerins de l'Assomption, reçoit la Croix d'argent; le Dr J.-A. Tardif, membre de la section française du Comité canadien, et M. Henri Paradis, membre du Comité diocésain, reçoivent tous deux la Croix de bronze.

Dans Le Soleil aujourd'hui

	PAGES
Annonces classées	24
Bridge	19
Chronique ouvrière	16
Décès	25
Echos mondains	6 et 8
Editoriale	4
Feuilleton	2
Finance	18
Mots croisés	19
Oncle Nic	15
Pascale France	19
Patrons	6 et 8
Questions et réponses	8
Rive Sud	2
Spectacles	17
Sport	21 à 23
Température	13

Séguin s'est suicidé par le poison avant le moment de son exécution

Cornwall, (PC) — Le meurtrier condamné, Henri Séguin, s'est suicidé en absorbant du poison. Voilà ce qu'ont annoncé hier soir les autorités en précisant qu'une enquête sera entreprise pour savoir com-

ment il a pu se procurer le poison.

Peu avant d'expirer, Séguin a craché des particules d'une petite ampoule de verre.

Le Dr Smirle Lawson, surintendant des coroners dans l'Ontario a dit à Toronto qu'il ne peut dire exactement de quel poison il s'agit mais que l'ampoule en cause sert généralement à renfermer du cyanure de potassium.

L'ampoule a été retrouvée, dans la cellule de Séguin peu après sa mort survenue à 11.15 p.m. Une autopsie a été pratiquée hier.

Les inspecteurs George Jacobs et Fred Mathews de la Sûreté provinciale ontarienne font enquête dans cette affaire et les résultats doivent être dévoilés à l'enquête du coroner qui doit avoir lieu tard aujourd'hui. Cette enquête sera présidée par le Dr Lawson.

La police qui connaissait bien Séguin a dit qu'il était "un homme étrange" et qu'il se peut qu'il ait eu cette ampoule en sa possession quand il a été arrêté en Colombie-Britannique.

Le R. P. Rodolphe Villeneuve, vicaire à l'église de la Nativité de Cornwall, était en compagnie de Séguin quand il est mort.

"J'étais avec lui depuis un peu plus d'une heure quand il a soudainement été saisi de violentes convulsions et s'est jeté sur son grabat en se plaignant et se tordant de douleur. Il est mort peu après et j'étais à ses côtés".

Ses dernières paroles ont été : "Je regrette tout ce que j'ai fait. J'ai payé mes dettes à la société pour tous les crimes que j'ai commis".

Des navires de guerre français sont dépêchés à Mers el-Kébir

Paris, (PC) La France a dépêché un détachement de navires de guerre à Mers el-Kébir, en Algérie, pour étayer son avertissement contre tout geste visant à séparer le protectorat espagnol de l'empire du sultan de Rabat.

Le déploiement naval, qui comprend un croiseur et un porte-avions a reçu l'ordre de se rendre au port méditerranéen, après que le ministre français des Affaires étrangères eut révélé que l'Espagne avait été avertie que la France résisterait "par tous les moyens à sa disposition" à toute tentative de diviser l'empire chérifien.

L'Espagne a refusé de reconnaître Mohammed ben Moulay-Arafa, que les Français ont placé sur le trône de Rabat, aprs avoir exilé Sidi Mohammed.

Tétouan, Maroc espagnol, 20 (PA) De nouvelles agitations se préparent aujourd'hui au Maroc. La source en est ici, à Tétouan, capitale du Maroc espagnol, mais la colère des indigènes s'adresse aux Français qui occupent la contrée voisine.

Les Français ont exprimé leur inquiétude au sujet d'une manifestation censément pro-espagnole par les chefs civils et religieux du Maroc espagnol, manifestation qui doit se dérouler demain et qui a été convoquée par le calife antifrançais du Maroc espagnol, Moulay-Assan ben El-Mehdi ben Ismaili.

Les Français craignent que les chefs marocains ne proclament vrai souverain des quelque 9,000,000 de musulmans du Maroc l'ex-sultan Sidi Mohammed ben Youssef, que les Français ont détrôné en août dernier.

Le sultan, dont le palais se trouve à Rabat au Maroc français, a toujours été considéré comme chef de l'empire chérifien, qui comprend à la fois les zones française et espagnole du Maroc, comme aussi la zone internationale de Tanger. Le sultan est un chef spirituel. En théorie, il est aussi chef temporel de l'Etat, mais, en réalité, l'autorité est exercée par les Français et les Espagnols dans les deux protectorats.

Le sultant actuel est Moulay-Mohammed ben Arafa, cousin du sultan détrôné.

Quand les Français exilèrent Sidi-Mohammed en Corse, le calife du Maroc espagnol, qui est le représentant du sultan, n'accepta pas l'autorité du nouvel élu. Dans une déclaration officielle, le calife proclama que le geste des Français "retentirait dans tous les pays où s'entend la voix de la liberté".

(Suite à la page 7, 2e col.)

Les journaux sont toujours populaires

Boston, 20. (PA) Les gens lisent encore avidement les journaux, malgré l'avènement de la télévision. M. Harry Harding, vice-président senior de l'agence de publicité Young and Rubicam ,a déclaré hier à l'Advertising Club de Boston que "1954, au minimum, sera la deuxième année la plus prospère dans toute l'histoire des Etats-Unis."

Refus d'intervention de Churchill dans les grèves

Londres, 20. (PA) Le gouvernement Churchill a prudemment manoeuvré hier pour éviter d'aggraver l'agitation ouvrière impliquant environ 5,000,000 de travailleurs britanniques.

Il a décidé de ne pas intervenir pour le moment dans le conflit déclenché par les électriciens. Des attaques et des contre-attaques lancées par les ouvriers et les employeurs, dans cette affaire, ont déjà paralysé l'activité de cinq usines atomiques depuis deux jours et interrompu plusieurs nouvelles entreprises de construction.

M. Churchill a déclaré, à la reprise de la Chambre des Communes, que son gouvernement n'a pas l'intention de présenter des mesures antigrève.

Sir Waldron Smithers, conservateur, a demandé si le premier ministre appulerait une proposition rendant les grèves illégales à moins que les travailleurs eux-mêmes votent dans un scrutin secret en faveur de l'arrêt de travail. M. Churchill a répondu :

"Le gouvernement n'a pas l'intention d'abandonner la tradition établie dans ce pays selon laquelle les syndicats ont la liberté de mener leurs propres affaires dans la limite du possible sans l'intervention du gouvernement. On m'a informé que les désavantages de votre proposition dépasseraient grandement les avantages qui pourraient en découler".

Les employeurs disent qu'une augmentation générale des salaires majorerait le coût de production au point que la Grande-Bretagne ne pourrait concurrencer sur les marchés mondiaux.

Le différend des électriciens constitue quelque chose de relativement nouveau sur la scène ouvrière britannique. Les journaux le qualifient de "guerre de harcèlement".

Répondant du tic au tac, les employeurs ont, comme mesure disciplinaire, fermé hier leurs ateliers à 1,000 ouvriers qui ont pris part à une grève de 24 heures, lundi.

Transfert de prisonniers sans incident en Corée

Pan-Moun-Jom, 20. (PA) De longues colonnes de prisonniers chinois et coréens ont quitté les enclos de la zone neutre aujourd'hui en marchant six de front et en chantant. Ils se dirigeaient vers les lignes des Nations Unies et vers la promesse d'une liberté immédiate.

Le transfert de 22,039 prisonniers antipathiques aux communistes, de la garde de l'Inde aux mains de l'ONU, s'est effectué sans incident malgré les clameurs des communistes qui allèguent son illégalité.

Les officiers indiens prévoient que les enclos seront vides à minuit, soit 24 heures plus tôt que prévu. Les alliés avaient promis aux prisonniers qu'ils seraient libres à minuit vendredi.

Quelques Américains et un Britannique, qui ont choisi de demeurer avec les communistes, sont demeurés dans les enclos de la zone neutre. Les Indiens s'étaient proposés de les remettre aux communistes, mais ces derniers ont refusé de les accepter.

Selon l'interprétation alliée des termes de l'armistice, tous les prisonniers non rapatriés doivent être libérés comme civils à minuit vendredi. Les communistes expriment l'avis, pour leur part, qu'ils doivent être détenus jusqu'à ce que la conférence de paix décide de leur sort.

Les premiers groupes des 14,321 prisonniers chinois récalcitrants remis aux Nations Unies ont été transportés vers le port d'Inchon d'où ils s'embarquent demain pour l'île nationaliste de Formose.

D'autre part, les prisonniers nord-coréens montent à bord de trains se dirigeant vers Kunsan, poste militaire de la Corée du sud, où il seront détenus jusqu'à minuit vendredi.

Les prisonniers chantaient et manifestaient leur joie de différentes façons au moment où ils franchissaient la zone neutre. Ils brandis-

(Suite à la page 9, 4e col.)

Locaux communistes visités par la police

Montréal, 20. (PC) La Sûreté provinciale a annoncé hier qu'elle a effectué cinq descentes distinctes contre des locaux communistes. Elle dit qu'elle a récolté une riche collection de propagande communiste et de listes de membres. Elle n'a arrêté personne. Elle a aussi saisi des boites remplies de pamphlets et de journaux venant de l'autre côté du rideau de fer.

17 archevêques et évêques assistent à l'intronisation de Mgr A. Décosse

Gravelbourg, Saskatchewan, 20 (PC) Cette ville du sud-ouest de la Saskatchewan a assisté aujourd'hui à l'intronisation de son cinquième évêque catholique romain. La population, composée de Canadiens français en majeure partie, a pu voir ces cérémonies qui remontent aux temps apostoliques.

On remarquait 17 archevêques et évêques, une centaine de prêtres et des milliers de spectateurs dans la cathédrale Ste-Philomène, où Mgr Aimé Décosse a été consacré par Mgr Maurice Baudoux, archevêque coadjuteur de St-Boniface.

Ce dernier a célébré la messe pontificale avec LL. EE. Mgr Michael-C. O'Neill, archevêque de Régina, et Mgr Joseph Lemieux, archevêque d'Ottawa.

Parmi les personnages politiques qui s'y trouvaient, on a remarqué le lieutenant-gouverneur de la province, l'hon. W.-J. Patterson, et des membres du cabinet provincial; des représentants de diverses associations de langue française, des universités Laval et d'Ottawa, ainsi que des membres de la famille du nouvel évêque et une délégation de Somerset, Manitoba, où Mgr Décosse a vu le jour.

Après qu'on lui eut présenté la crosse, l'anneau, la mitre et les gants, insignes de ses nouvelles fonctions, le nouvel évêque a béni la foule.

Des sermons ont été prononcés en français, en anglais et en allemand par Mgr Léo Blais, évêque de Prince-Albert; Mgr J. Klein, de Saskatoon, et par Mgr dom Séverin Gertkin, abbé de Muenster.

Une réception publique et quelques autres événements ont fait suite à la consécration.

Le premier évêque du diocèse de Gravelbourg, créé en 1930, a été feu le cardinal J.-M.-Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec. Mgr Décosse remplace à ce siège Mgr Lemieux, nommé archevêque d'Ottawa après la mort de Mgr Alexandre Vachon.

Deux ex-détectives privés arrêtés pour enlèvement à San-Francisco

San-Francisco, 20. (PA) Deux-ex-détectives privés sont emprisonnés aujourd'hui comme ravisseurs. La bisbille existe entre eux. La police dit que l'un d'eux a confessé son crime et en a rejeté la responsabilité sur l'autre, qui, de son côté, nie quelques détails du récit de son complice, mais surtout ne tient pas à parler.

La victime de l'enlèvement, M. Léonard Moskovitz, 36 ans, a été retrouvé tout souriant et sain et sauf, après deux jours et demi de captivité. Aucune rançon n'a été versée, malgré les demandes de $500,000 d'abord, abaissées ensuite à $300,000.

Selon la loi californienne, l'enlèvement avec blessures corporelles comporte la peine de mort ou d'emprisonnement à vie, sans bénéfice d'élargissement sur parole. L'enlèvement sans blesure comporte une peine d'emprisonnement à vie, avec possibilité d'élargissement sur parole.

M. Mosqovitz dit qu'il n'a subi aucun mal, mais le procureur de district Thomas Lynch a dit aux journalistes que l'interprétation de l'expression "blessures corporelles" est dévolue au jury, qui décidera si le fait d'être cruellement ligoté constitue une blessure. M. Moskovitz a porté des liens et des menottes durant la plus grande partie de sa séquestration.

Les deux suspects ont été capturés à tour de rôle. Le premier, Joseph-William Lear, 43 ans, de Sacramento, Californie, fut appréhendé dans une cabine téléphonique, comme il demandait une rançon au frère de la victime, son jumeau identique, Alfred, et son compagnon de tous les moments.

La police dit que Lear a fléchi et qu'il l'a conduite à une maison louée, où un groupe d'agents pénétra subrepticement, délivra M. Moskovitz et arrêta Harold Jackson, 57 ans, aussi de Sacramento, alors que celui-ci se trouvait encore en caleçon. La police dit que Jackson tremblait de peur quand il fut arrêté.

Ces arrestations ont mis fin à la plus grande chasse à l'homme jamais vue à San-Francisco et mis fin aussi au secret le mieux gardé depuis des années. A la demande de la police, tous les media de nouvelles avaient volontairement consenti à ne rien publier, tant que M. Markovitz n'eut pas été délivré.

Lear met tout le blâme sur Jackson, qui selon M. Markovitz semblait bien le meneur.

LEVIS St-Romuald Charny — RIVE-SUD — LAUZON Bienville St-David

Le Jeune Commerce a lancé une campagne d'Epargne

A l'occasion de la Semaine de l'Epargne, M. Robert Tessier, vice-président du Jeune Commerce Lévis-Lauzon Inc., donne ci-dessous les raisons pour lesquelles les Chambres cadettes ont lancé la campagne qui a débuté vendredi dernier, sur la rive sud, pour se terminer vendredi prochain.

"Une Chambre de Commerce des Jeunes est une école de formation qui nous prépare pour l'avenir. Quoi de plus formateur pour une personne que d'acquérir cet art d'épargner.

"Est-ce que, de nos jours, les questions d'argent ne viennent pas trop souvent troubler la joie de nos foyers? Est-ce que certains rêves pourront être réalisés, une maison, le collège pour les enfants, etc...? En un mot, est-ce que nous sommes maîtres de notre argent ou l'argent est-il notre maître?

"Pour trouver la solution heureuse à ces questions, il faut acquérir l'art d'épargner.

"Pour épargner, il faut tout d'abord commencer par établir un budget. La préparation de ce budget doit être faite en collaboration étroite avec l'épouse, afin de pouvoir s'entendre sur les dépenses que l'on pourra faire, compte tenu du revenu que l'on a. Il ne s'agit pas dans la préparation d'un budget, de faire une liste des dépenses, mais bien de faire la part des dépenses essentielles et des dépenses secondaires, d'établir que nos dépenses ne dépassent pas nos revenus et de couper une partie des dépenses secondaires pour épargner, disons 5 à 10% de notre revenu, selon le cas.

"Plusieurs prétendent qu'ils ne peuvent épargner de 5 ou 10%. Il faudrait plutôt admettre que l'on a toujours trouvé insignifiant d'aller déposer une, deux ou trois dollars par semaine à un compte d'épargne. Et pourtant, chacun croit, que s'il avait dix pour cent de revenu de plus, ce serait la fin de ses ennuis.

"Et ce dix pour cent se traduit pour plusieurs par quelques dollars par semaine. Calculez quel capital vous auriez, si, depuis que vous travaillez, dix pour cent de votre revenu annuel avait été épargné.

"Il n'est jamais trop tard pour commencer et surtout, si vous croyez que vous auriez fait un bon coup en apprenant à épargner dans votre jeunesse, ne commettez pas une deuxième erreur en n'enseignant pas l'épargne à vos enfants".

Orteils amputés

Montréal, 20. (PC) M. Alphonse Bérubé, chasseur de Verdun qui s'était égaré près de St-Emile de Montcalm en octobre dernier, est sorti hier de l'hôpital. On a dû lui amputer tous les orteils.

Les Quilles chez les Artisans de Lévis

La ligue mixte des petites quilles de la Société des Artisans de Lévis reprenaient ses activités du second semestre, mercredi soir dernier. Le programme de la soirée donna les résultats suivants: L'équipe Boisvert du capitaine Robert Laflamme a disposé de l'équipe Lemieux dirigée par M. Fernand Julien, au pointage de 3 à 1. Les équipes Dorion et Leclerc, des capitaines Charles Fortier et Jean-Marie Maranda ont blanchi, au compte de 4 à 0, les équipes Marineau et Paré dirigées respectivement par MM. Edgar Boulanger et Laval Laflamme.

M. Jean Picard a roulé le meilleur simple de la soirée, soit 192, tandis que M. Roger Bolduc s'emparait des honneurs du plus haut triple en totalisant 443. Chez les dames, la grande vedette de la soirée fut Mlle Colette Pellerin qui enregistra 154 en simple pour le triple de 336. Les plus hauts simple et triple d'équipe reviennent à l'équipe Leclerc qui totalisa 752 et 2,093.

M. Théo. Sawyer détient toujours les records en simple et en triple avec 232 et 532. Chez les dames, le meilleur simple (169) fut roulé à date par Mlle Madeleine Picard et le meilleur triple (422), par Mlle Colette Pellerin. L'équipe Boisvert mène présentement avec les meilleurs simple (852) et triple (2,300) d'équipe.

Le classement des équipes se lit présentement comme suit:

(1) Leclerc, 39 points; (2) Boisvert, 35 points; (3) Dorion, 32 points; (4) Marineau, 31 points; (5) Lemieux, 27 points; (6) Paré, 16 points.

Les rencontres de ce soir sont cédulées comme suit:

Sur les allées 1 et 2, Boisvert vs Dorion; sur les allées 3 et 4, Marineau vs Leclerc et sur les allées 5 et 6, Paré vs Lemieux.

La Commission Tremblay siégera à Lévis demain matin, à dix heures

Comme la ville de Lévis ne pouvait préparer son mémoire pour la date du 17 novembre dernier, elle avait fait une demande à l'Honorable juge Thomas Tremblay, président de la Commission chargée d'enquêter sur les relations fédérales - provinciales - municipales scolaires, pour obtenir un sursis. Cette demande fut acceptée et la Commission siégera à l'hôtel de ville de Lévis, demain matin, à partir de 10 h. La Commission entendra alors les exposés du mémoire qui doit être présenté par la ville de Lévis, et le collège de Lévis.

Le mémoire de la cité de Lévis sera présenté sous la forme d'une magnifique brochure de 32 pages. Il fut préparé conjointement par les membres du Conseil municipal et des représentants des deux Chambres de Commerce locales qui se sont réunis à plusieurs reprises au cours des derniers mois. Le comité chargé de la préparation de ce mémoire se composait des membres suivants: Président: M. J.-Adélard Bégin, maire de la cité de Lévis; 1er Vice-Président: M. Robert Gagnon, représentant de la Chambre de Commerce Senior de Lévis; 2ème Vice-Président: M. Robert Tessier, représentant du Jeune Commerce Lévis-Lauzon Inc.: M. le notaire Gilles Demers.

Les deux principales questions qui feront l'objet du mémoire de la cité de Lévis concernent l'assistance publique que cette dernière suggérera d'enlever à la charge de la ville, et l'incorporation des entrées des villes au réseau provincial. Comme ces artères situées dans les limites des villes sont le prolongement ou l'aboutissement des routes provinciales, la ville de Lévis demandera que leur entretien soit à la charge du gouvernement durant toute l'année.

La ville de Lévis demandera alors que le trajet de la route Trans-Canada à la Traverse de Lévis soit englobé dans le réseau provincial parce que plus de 80% des automobiles qui passent par les traversiers viennent ou se dirigent à l'extérieur de la ville.

Après cette première audition, les membres de la Commission ainsi que le Conseil municipal de Lévis se rendront au collège de Lévis. Cette institution présentera alors un mémoire où seront exposés les problèmes des collèges classiques et des Universités de la Province. Ce mémoire fut préparé par M. l'abbé Lucien Dallaire, procureur du collège.

La cité de Lauzon devait également présenter un mémoire lors de cette séance, mais comme il ne pourrait être complété en temps pour demain matin, les autorités de cette ville ont demandé à se faire entendre au cours d'une prochaine séance qui aura lieu à Québec. Le mémoire de la ville de Lauzon est préparé par le maire, M. le docteur Louis-Philippe Guay, et les membres du Conseil qui sont assistés de M. Mario Brousseau, trésorier de la Cité, et de M.Lévi Bourassa, greffier de cette ville.

Le public est invité à assister en grand nombre à ces séances qui leur permettra de prendre connaissance des problèmes de leur ville.

Premier bébé de l'année à Saints-Anges

C'est à M. et Mme Arthur Simard (Irène Turcotte) de Saints-Anges que revient l'honneur d'avoir mis au monde le 1er bébé de l'année 1954.

Nous sommes heureux d'offrir nos félicitations à M. et Mme Simard qui sont les heureux parents d'un garçon né le 14 janvier et baptisé le 15, sous les prénoms de Joseph-Gérard-Guy.

M. et Mme Adrien Turcotte, oncle et tante de l'enfant, ont été les parrain et marraine.

Soirée des chasseurs

La section de tir de l'Association des Chasseurs et Pêcheurs Lévisiens commencera ses activités, demain soir, à 8.15 heures, dans la salle de tir du Manège militaire de Lévis. Les tireurs devront apporter leurs armes de calibre .22 ainsi que leurs munitions. Des experts seront alors sur les lieux pour enseigner aux débutants la technique du tir.

Clinique et immunisation

Des cliniques pour les bébés et immunisation contre la diphtérie et la coqueluche auront lieu, demain après-midi, de 2 h. à 3 h., au soubassement de la sacristie de l'église de Bienville, et de 3 h. à 4 h. à la salle de l'hôtel de ville de Lauzon.

Mort de Mme Vve Joseph Grenier

Nous apprenons avec regret la mort de dame Alphonsine Daudier, épouse feu sieur Joseph Grenier, décédée, hier matin, à Lévis. La défunte, demeurant au numéro 155 de la rue Saint-Antoine, à Lévis, était âgée de 73 ans et 1 mois.

Elle laisse pour pleurer sa perte ses fils: MM. Joseph-Henri et Jean-Paul Grenier, de Lévis; ses filles: Mme Laval Gosselin (née Monique Grenier), et Mlle Parmélia Grenier, de Lévis; son gendre: M. Laval Gosselin, de Lévis; ses petits-enfants: MM. Yvon et Gilles Gosselin, de Lévis, Mme Albert Lapointe (née Georgette Anctil), de Farnham, MM. Marc, Gérard, Noël, André et Gilles Anctil, ainsi que Mlles Pierrette et Mariette Anctil; son frère: M. Joseph Daudier, de East-Broughtin; sa soeur: Mme Vve Alphonse Couture, de Thetford Mines; ses beau-frères et belles-soeurs: M. et Mme Napoléon Grenier, de Lévis, MM. et Mmes Gédéon et Alexandre Grenier, de Saint-Ephrem de Beauce, les Révérendes Mères Sainte-Céline, Sainte-Françoise, Sainte-Rose et Sainte-Marie-Bernadette, de la Congrégation des Soeurs de Saint-Coeur de Marie de Beauport; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

Le service sera chanté, vendredi matin, à 9.00 heures, en l'église de Christ-Roi.

Le départ des salons funéraires de la maison Maurice Gilbert, situés au numéro 38 de la Côte du Passage, à Lévis, s'effectuera à 8 heures 40.

La dépouille mortelle sera ensuite transportée au cimetière Mont-Marie de Lévis.

Nous présentons nos plus vives sympathies aux membres de la famille cruellement affligée par ce deuil.

Soirée au Manège

Les soirées données au Manège de Lévis, sous les auspices du Mess des Sergents du Régiment de Lévis, reprendront, samedi soir, à 9.00 heures, dans la grande salle du Manège militaire. Le public est invité à venir se recréer avec l'orchestre "Louis Andrews", sous la direction du Sergent Louis-André Lemieux.

Consultez les annonces classées du "Soleil"... Vous obtiendrez les meilleurs résultats.

Funérailles de M. Joseph Bois

La population de Lauzon et des environs rendait, le mercredi, 13 janvier dernier, un dernier hommage à la mémoire de feu sieur Joseph Bois, époux de dame Obéline Mercier, décédé à Lauzon, le 10 courant. Le défunt, un employé de la Cité de Lauzon, demeurait au numéro 13 de la rue Bourassa, à Lauzon. Il était âgé de 70 ans et 1 mois.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Jos. V. Boucher, curé de Lauzon, qui chanta ensuite le service en l'église de sa paroisse. Ce dernier était assisté comme diacre et sous-diacre de M. l'abbé Robert Lepire, vicaire de Lauzon, et de M. l'abbé Adrien Bouffard, aumônier du couvent de Lauzon. La chorale paroissiale, sous la direction de M. l'abbé Hervé Giguère, vicaire de Lauzon, chanta la messe des morts. Mme Philippe Hamann accompagnait la chorale et les solistes à l'orgue. MM. les abbés Jean-Charles Gosselin et Gérard Fortier, du collège de Lévis avaient pris place dans le choeur du sanctuaire.

La croix était portée par M. Lévi Bourassa, greffier de la cité de Lauzon, et le deuil était conduit par les frères du défunt: MM. Edgar, Henri et Ludger Bois; ses beaux-frères: MM. Jules, Etienne, Odilon et Joseph Mercier ainsi que M. Arthur Dallaire; ses neveux: MM. Jean-Marie Bois, Raymond Mercier, et nombre d'autres.

On remarquait dans le long cortège: M. le docteur Louis-Philippe Guay, maire de la cité de Lauzon; MM. les échevins Raoul Gagnon, Léonard Parent, J. A. Roy et Blaise Guay, de Lauzon; M. Alexandre Labrecque, échevin de la ville de Lévis; M. Mario Brousseau, trésorier de la municipalité; M. C.-H. Paré, chef-estimateur de la ville de Lauzon; M. Patrick Dumas, chef de police de Lauzon; M. Joseph Poisson, chef de la brigade des incendies de Lauzon; MM. Jos. Dubé, José Legrand, Albert Létourneau, Eugène Poiré, Jacques Drapeau et Fortunat Hamann, employés de la ville de Lauzon et compagnons de travail du défunt; M. Roland Lespérance, président de la Corporation des Agronomes; M. Marcel Fortier, représentant de l'Association des Distributeurs de Lait de la Province; MM. J.-E. Duchesne, Charles Couture, Roland Bissonnette, Henri De Cazes, Télesphore Roberge, A. Ostiguy, J.-M. Couture, Ubald Lamontagne, Ant. Roy, R. Ferron, Emile Massé, J.-A. Bisson, Joseph Masson, J.-R. Belzile, Louis Larochelle, J.-A. Pinsonnault, Onésime Robitaille, Rosario Boutet, Pierre Ruel, Emile Bilodeau, Antonio Ruel, Flavien Huot, Yvon Pelletier, Arthur Simard, Mathieu Ouellet, J.-A. Pelletier, Gérard Bégin, Louis Guérin, J.-E. Paré, Auguste Emond, Etienne Turgeon, Horace Huot, Adélard Boucher, Charles Fortier, Emmanuel Morency, Albert Roy, Oscar Côté, Rémi Bégin, Jules Dumas, Henri Bourget, Emilien Samson, Gilles Bourget, Antonio Lebel, Pierre Asselin, Lucien Lemelin, Emile Labarre, Maurice Bilodeau, Robert Dion, Albert Boutet, Edouard Girard, etc., etc.

Après le service funèbre, les restes mortels furent transportés au cimetière de Lauzon par la maison J.-P. Thibault Enr. de Lévis qui avait la direction des funérailles.

Nous réitérons à la famille en deuil nos plus sincères condoléances.

Au Régiment de Lévis

Ski à Valcartier

En vue de la bonne performance de l'Unité, le Régiment de Lévis organise de nouveau, cette année, des périodes d'entrainement sur les skis qui auront lieu au camp de Valcartier. La prochaine période d'entrainement aura lieu les 30 et 31 janvier prochain. Le départ de Lévis se fera, le samedi après-midi, à 2 h., et le retour aura lieu, le lendemain, à 5 h. de l'après-midi. Tous les membres du Régiment qui prendront part à ces exercices pourront bénéficier de deux jours de paye. Ceux qui veulent y prendre part et qui n'ont pas encore donné leurs noms, peuvent le faire en s'adressant au sergent-major régimentaire. L'habillement requis pour ces circonstances paraitra en temps et lieu sur les ordres.

Aux Membres Associés

Le Régiment de Lévis laisse savoir à ses Membres Associés que la salle et le Mess du Manège militaire de Lévis seront occupés, demain soir, par le Club Richelieu de Lévis qui tiendra sa soirée annuelle d'intronisation de ses nouveaux directeurs pour l'année 1954.

Vol de vêtements d'une valeur de $10,000

Montréal, 20. (PC) Marcel Cotte, 42 ans, originaire de France, a été arrêté hier sous l'accusation d'avoir volé des vêtements évalués à $10,000, dans un magasin du nord-ouest de Montréal, et de les avoir envoyés à des parents en France. Cotte, employé comme nettoyeur de nuit au magasin, aurait chipé les marchandises en les enroulant autour de lui après son travail. La police a signalé avoir retrouvé une partie des vêtements volés.

Tennis sur table

Le tirage des noms des joueurs qui prendront part au tournoi de tennis sur table qui aura lieu au chalet du club de ski "Faucon Blanc" de Lévis, sera fait ce soir. Ce tournoi est organisé en vue du championnat de la rive sud.

Accidents de la circulation

Plusieurs collisions se sont produites dans Lévis, au cours des derniers jours. Aucune personne ne fut cependant blessée et les dommages subis par les véhicules ne sont pas très élevés.

La première collision, qui fut rapportée à la police municipale, eut lieu, lundi soir, vers 5 heures, à l'angle des rues Fraser et Commerciale. Deux automobiles venaient d'entrer en collision. Les constables Doré et Genest se sont rendus sur les lieux pour faire l'enquête d'usage.

Deux collisions se sont produites, durant la journée de mardi, sur la rue Saint-Laurent. Une automobile ainsi qu'un camion se sont heurtés dans les deux cas. La première est survenue à 9 h. 55 a.m. et la seconde, à 4 h. 15 p.m. Les constables Lemieux et Boucher ainsi que les constables Doré et Genest se sont rendus sur les lieux pour faire les constatations d'usage.

Un autobus de la Cie de Transport de Lévis ainsi qu'une automobile se sont tamponnés, vers 5 h. 25, mardi après-midi, à l'angle de la Côte du Passage et de l'avenue Bégin. Les constables Doré et Genest de la police municipale de Lévis firent cette fois l'enquête d'usage.

RIVE-SUD

NOUVELLES —

PIERRE BELLEAU, 11 St-Maurice, Lévis. Terminus 7-6086

PUBLICITE —

T. RUSSELL, 275 St-Joseph, Lauzon. Terminus: 7-1921

ANNONCES CLASSEES —

PHARMACIE AUGER, 1 rue Guénette, Lévis. TE: 7-4863

J.-E. PARE, 237 St-Joseph, Lauzon. Terminus: 7-1801

ABONNEMENT —

GASTON TURGEON, 3 rue Bégin, Lauzon. TE: 7-5936

AVIS
AUX CAMIONNEURS
Contrat de charroyage de bois de pulpe avec chaque achat d'un camion aussi : Auto - neige, "Bombardier" parfait état, 46 rue St-Louis, Tél.: TE 7-5821
LEVIS MOTORS LTD.

PUITS ARTESIENS
(6 à 12 pouces de diamètre)
PAR TOUTE LA PROVINCE
Creusage — Vente et installation de pompes (travail minutieux).
SAMSON & FRÈRES Enr.
ST-PIERRE, Comté de Montmagny.
Tél.: 318 W-2

A votre service...
EUGENE GAGNON & FILS
ENR.
ASSUREURS
5, AVE BEGIN, LEVIS
TEL. BUR., TE-7-4693 RES.: TE-7-5328

Soulage DOULEURS rhumatismales migraines névralgies maux de tête maux de dents lumbago
Sans ennui pour le coeur ni l'estomac
KALMINE
Agent général au Canada
J.-ALFRED OUIMET
84 E., rue St-Paul, Montréal
Rapidité d'action Effet persistant Economique
En vente dans toutes les pharmacies

REGARDEZ!
$30

• Nouvelle lampe
• Moteur neuf
• Cabinet neuf
• Rhéostat à pédale neuf
• Refinie et remise à neuf par les experts du Centre de Couture Lacroix, avec pièces du Centre de Couture Lacroix
GARANTIE DE 5 ANS
SINGER
REFAITE par des EXPERTS avec nos PROPRES PIECES
GRATIS CISEAUX à denteler avec chaque machine
Démonstration à domicile gratuite dans un rayon de 200 milles
TELS: 3-0549 4-4224
CENTRE DE COUTURE R. LACROIX
83 ST-ROCH
J'aimerais avoir, sans obligation, une démonstration gratuite à domicile de votre machine à coudre garantie.
NOM.....
ADRESSE.....
VILLE.....
TELEPHONE.....

VENDEUR DEMANDÉ
AUTOMOBILES G. M.
auto fournie
assurances: groupe, maladie et vie. Très bonnes conditions de travail. Expérience nécessaire, références exigées. S'adresser :
Casier Postal No 3179 LE SOLEIL.

ARGENT FAITES DU 30%
OU
GAGNEZ DE BELLES PRIMES
en vendant nos SEMENCES de CHOIX, légumes et fleurs, à 10c le gros paquet.
Envoyez ce coupon avant le 10 février, vous participerez, en plus, à la rafle d'un
SUPERBE ENSEMBLE DE VAISSELLE 132 MORCEAUX
Veuillez m'expédier un assortiment de $7.50 de graines que je paierai après la vente et votre catalogue.
Nom .....
Adresse .....
L'UNION des JARDINIERS Enr
Dépt. "H", 5, rue Victoria, Lévis, P.Q.

HEMORROÏDES douloureuses En 5 minutes CHINAROID commence à donner merveilleux soulagement aux hémorroïdes douloureuses qui brûlent et démangent. Agit pendant votre sommeil pour aider à soulager et désenfler les tissus douloureux, irrités. Ne perdez pas de temps précieux en souffrances inutiles. Demandez dès aujourd'hui à votre pharmacien CHINAROID offert à l'essai avec entière satisfaction ou remboursement. (Ann)

CHAINES SUPER-GRIP

Demandez à votre GARAGISTE la fameuse chaine "St-Pierre", Super-Grip, incomparable sur les chemins glacés, antidérapante et de longue durée.
ST-PIERRE CHAIN CORP.
DISTRIBUEES PAR:
GENERAL EQUIPMENT LTEE
87 Bl. Charest - Québec

VITTEL
GRANDE SOURCE
EAU MINERALE NATURELLE
Une bonne diurèse constitue un véritable lavage du sang.
VITTEL GRANDE SOURCE
à jeun et aux repas, est le plus puissant des diurétiques naturels.

EN VENTE CHEZ VOTRE PHARMACIEN
Embouteillée aux Sources même à VITTEL (France)
Exiger la marque

Après dix ans de bagne

Roman-feuilleton du "Soleil"

No 34

— Qui est là ?

Réconforté en attendant cette voix familière, Blaise ne broncha pas et sourit béatement dans la nuit. Il se retira silencieusement et sauta bientôt en selle. Pressant son cheval de l'éperon, il retourna auprès de ses compagnons. Il avait, enfin, retrouvé Reine !

Les ayant rejoints, il annonça la bonne nouvelle. "Prévost, vous et moi allons nous diriger vers la gauche. André, toi et les autres vous vous disperserez. Lorsque vous penserez que nous sommes prêts, disons dans une demi-heure, tombez-leur dessus sans merci. S'il survient quelque chose d'insolite d'ici là, accourez pour nous protéger."

Blaise traversa le vallon, suivi par Prévost, chevauchant en cercle plus étroit cette fois-ci. Il arrêta bientôt son cheval, sauta de selle et fit signe à Prévost d'en faire autant. Blaise indiqua alors du doigt les feux de camp devant les cabines.

— Soyez prêt à toute éventualité, conseilla-t-il. Si nos hommes ouvrent le feu, agissez promptement.

— Conduisez-moi à ma fille, mon fils, et je m'occuperai du reste!"

Se dirigeant vers les cabines, ils en approchèrent par en arrière. Marchant à pas de loup, ils se tinrent bientôt près de la fenêtre de la cabine où se trouvait Reine. Hésitant quelque peu, Blaise palpa de la main les planches que recouvraient la fenêtre, y cognant perceptiblement du poing. Les deux sauveteurs perçurent un léger bruit dans la cabine et la même voix étouffée demanda encore : "Qui est là ?"

— Reine !, dit Prévost tremblant de voix.

— Papa !

— Tu n'as aucun mal, j'espère ?

— Non, pas le moindrement. Mais, ils vous tueront, papa, s'ils vous surprennent ici !

— Blaise et nos hommes nous accompagnent.

— Blaise est-il réellement avec vous, papa ?

— Oui, Reine, il est justement près de moi."

Collant ses lèvres à une fissure de la fenêtre barricadée, Blaise dit en sourdine : "Nos hommes atteindront bientôt votre cabine. Y a-t-il quelque garde en avant ?

— Tout ce que je puis distinguer sont des hommes de Vasquez entourant les feux de camp, répondit-elle. Mais il n'y a pas de gardien à ma porte.

— Tant mieux, je vais me poster à côté de la cabine. Lorsque nos hommes attaqueront, éloignez-vous de la porte. Je vais en faire sauter la serrure avec mon revolver et vous ferai sortir aussitôt, pendant que Vasquez sera occupé ailleurs."

Un cri provocateur, provenant d'une direction opposée à la cabine, rompit tout à coup le silence de la nuit.

— Eh !... Que faites-vous là ?... Qui êtes-vous ?... Approchez pour que je vous voie de plus près !"

Blaise et Prévost se tinrent immobiles. Apercevant une ombre se glisser près de la cabine voisine, Blaise s'empara vivement de Prévost et le renversa, saisissant en même temps son Colt. Un fusil cracha le feu à quelques pas d'eux, la balle allant se loger dans le mur de la cabine de Reine. Blaise tira deux fois, tandis que des cris d'alarme se répercutaient en avant des cabines.

Précédé d'un cri strident, le galop des chevaux ébranla bientôt le sol et la fusillade crépita dans la nuit, confondant les bandits qui n'étaient guère préparés à repousser cette attaque subite.

Blaise tira, au hasard, et contourna vitement la cabine de Reine. Se précipitant sur la porte, il braqua son revolver sur la lourde serrure qu'il fit sauter. L'arrachant aussitôt, il ébranla la porte d'un puissant coup d'épaule et l'ouvrit. Reine en sortit hâtivement, donnant la main à Blaise qui, la protégeant de son corps robuste, l'amena en arrière de la cabine. Une balle siffla tout près, puis une autre et il reconnut Vasquez. Il ombre et il reconnut Vasquez. Il braqua son Colt dans sa direction, mais le bandit avait fait demi-tour pour disparaître dans la nuit.

Accompagné de Reine, Blaise s'élança entre deux rangées de cabines jusqu'à ce qu'il eut atteint Prévost. Protégés par la noirceur au moment où se consumaient, au loin, les feux de camp, tous trois parvinrent rapidement vers les chevaux que Blaise et Prévost avaient attachés à faible distance. Blaise pressa Prévost de sauter en selle, prenant Reine en croupe, et de se diriger vers la sortie du repaire de Vasquez, décrivant un large cercle. Il aida Reine à se hisser près de son père et réalisa, par son expression de gratitude, combien elle lui était reconnaissante.

Prévost éperonna son cheval et partit au galop. Rechargeant hâtivement son Colt, Blaise en fit autant et descendit vitement la pente pour contourner les bandits de Vasquez et les attaquer par surprise. Il en fit culbuter l'un, ébranla fortement l'autre en tirant dans la mêlée. Lançant un cri de ralliement, Blaise tira de nouveau. Au même moment, André et les autres hommes apparurent près des feux de camp, poursuivant la racaille.

Des coups de feu intermittents retentirent pendant quelques moments, pendant que s'accentuait le bruit de la cavale au galop. Ringuet et ses hommes pourchassèrent les bandits près du ravin, mais ils furent hors d'atteinte une fois rendus de l'autre côté du pâturage où ils s'étaient dissimulés dans la brousse.

—o—

Blaise, André et les cinq hommes rencontrés à Simi arrêtèrent leurs montures à l'entrée du défilé. Un silence étrange et inquiétant planait sur le pâturage où venait de se dérouler une guérilla. Blaise lança un appel dans la nuit, et Prévost y répondit, accourant aussitôt avec Reine, toujours blottie près de lui.

— Nous avons fait du bon travail, complimenta Prévost.

— Mais il n'est guère fini, dit Blaise, car nous entendrons encore parler de Vasquez."

Le retour fut long et pénible. Ils délaissèrent enfin, les pentes abruptes, franchissant le défilé qui les conduirait à Calabasas. Il était minuit passé quand ils y arrivèrent. La ville dormait, une seule lumière éclairait faiblement la devanture rendit aussitôt Le garçon d'écurie rendit aussi;t. Le garçon d'écurie en sortit, s'arrêtant court en apercevant l'imposante cavalcade. Blaise sauta lourdement de selle, épuisé de fatigue.

— Nous venons d'envahir le repaire de Vasquez, dit-il au jeune homme. Nous avons amené avec nous trois prisonniers, des bandits que nous voulons placer sous bonne garde dans l'entrepôt situé en arrière du magasin."

(A suivre)

Tous les députés veulent protéger la liberté du culte dans le Québec

Par Henri Dutil

Tous les députés présents à l'Assemblée Législative, hier après-midi, au nombre de 81, ont approuvé en troisième lecture le bill 38 par lequel le gouvernement se propose de mettre un frein aux activités des Témoins de Jéhovah. Le vote avait été précédé d'une explication du premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis, et de la présentation du point de vue de l'opposition libérale par MM. George Lapalme et George Marler.

M. Duplessis a déclaré que le temps est venu de mettre fin à la nuisance publique que sont les agissements des Témoins de Jehovah dans nos villes et nos campagnes. Libre à eux de penser ce qu'ils veulent mais ils n'ont pas le droit de violer la liberté de pensée des autres ni de pénétrer de force dans les foyers pour y déposer leurs tracts et leurs pamphlets.

M. Lapalme a dit que les injures ne sont pas l'expression de la liberté et c'est parce que les Témoins de Jéhovah ont pratiqué leur religion en dérogeant à la loi commune qu'il est devenu nécessaire de voter cette loi qui protégera ceux qui ont le droit de pratiquer la religion de leur choix.

Comme nous l'avons expliqué précédemment, la loi permet au procureur-général ou à une personne autorisée par lui, ou aux conseils municipaux, de demander une injonction à la Cour Supérieure pour mettre fin aux activités des Témoins de Jéhovah.

Voici un résumé du débat :

M. DUPLESSIS

"Il s'agit, dit le premier ministre, d'une loi importante qui a trait à la liberté des cultes. La province de Québec a toujours donné au Canada et même au monde entier l'exemple du respect de la liberté, de la liberté des cultes, du respect des minorités et des croyances religieuses.

"La province de Québec a des traditions religieuses et nationales auxquelles elle tient plus que tout au monde et qu'elle entend faire respecter. Pendant quelque temps des gens ont abusé de cette liberté de façon à provoquer des réactions dans certaines villes de la province. Au Québec on sait faire la différence entre la liberté et la licence, entre l'erreur et la vérité. Il faut que tous respectent la liberté de nos foyers, la liberté de pensée et la liberté du culte dans notre province.

"Parmi ceux qui ne paraissent pas se rendre compte de la nécessité de respecter ces libertés, il y a, entre autres, les Témoins de Jéhovah, qui ont été internés dans des camps de concentration durant la guerre, qui sont devenus, par leurs agissements, des nuisances publiques."

M. Duplessis donne ici lecture des articles du code civil qui consacrent la liberté des cultes puis il ajoute :

"Cette liberté ne doit pas servir d'excuse à la licence. Quand ces gens publient et font circuler des pamphlets injurieux, qu'ils entrent de force dans les maisons, ils abusent de cette liberté. C'est pour cela que dans certaines municipalités on a passé des règlements pour tenter de mettre fin à ces pratiques, à ces abus, par l'intermédiaire du chef de police.

"Parmi ces gens il y en a un, Laurier Saumur, qui s'est ingénié à provoquer la police et à créer des troubles. Il a été condamné par plusieurs tribunaux. Mais, récemment, la Cour Suprême a déclaré illégal le pouvoir donné aux chefs de police de surveiller la distribution des tracts religieux, tout en reconnaissant que la liberté des cultes ne doit pas être entravée par la licence. Quand des gens sonnent aux portes et tentent d'entrer de force dans les foyers pour y imposer leurs tracts et leurs vues il est temps de faire cesser ces abus.

"Si la province de Québec est le château-fort de la liberté des cultes elle est aussi le château-fort de l'ordre public et de la décence, et c'est pourquoi nous prenons les mesures nécessaires pour définir ce qu'est la licence.

"La loi actuelle définit donc ce qu'est la licence, elle impose des amendes puis elle donne au procureur-général de la province et aux conseils municipaux le droit de s'adresser à un juge de la Cour supérieure pour obtenir une injonction lorsqu'il est nécessaire de mettre fin aux activités de ces organisations et de leurs suppôts. Il n'y aura pas de cautionnement et la demande d'injonction constituera elle-même une instance.

"Comme il s'agit d'une loi importante, a dit le premier ministre, comme il s'agit d'affirmer la volonté de la province de faire respecter sa liberté, j'espère qu'elle sera adoptée unanimement et qu'il n'y aura pas de loi discordante".

M. LAPALME

"En ce moment", dit le chef de l'opposition libérale, "nous discutons seulement du principe du bill et c'est pourquoi nous tenons à dire immédiatement que nous voterons en faveur. Tantôt, en comité, quand le bill sera étudié article par article, nous aurons des suggestions à formuler dans le but d'améliorer si possible la loi.

"Comme le premier ministre l'a dit, cette loi est très importante. Parce qu'elle a trait à deux libertés fondamentales : la liberté de culte et, par voie subsidiaire, à la liberté de parole. Porte-t-elle atteinte à la liberté des cultes ? Nous ne le croyons pas, car avant comme après la passation des amendements que nous étudions actuellement tous pourront pratiquer leur religion respective dans le Québec, en suivant la loi. Mais il y en a, que le premier ministre a cités "(les Témoins de Jéhovah)" qui ont pratiqué leur religion en dérogeant à la loi et c'est parce qu'il y a eu violation de la loi commune dans le passé que nous allons voter pour ce bill.

"Les injures ne sont pas l'expression de la liberté et on ne peut invoquer la liberté de parole en leur nom. La loi place aussi toutes les religions sur le même pied. Le bill est-il constitutionnel ou non ? Question difficile à trancher quand l'on sait que dans des causes plaidées jusqu'en Cour Suprême, il y a eu des juges pour affirmer que cette question relevait du fédéral, d'autres du provincial et enfin que d'autres juges ne se sont pas prononcés du tout là-dessus. Nous ne soulevons donc pas ce point et nous espérons que si la constitutionnalité de la loi est attaquée devant les tribunaux, elle sera maintenue. Je veux aussi souligner la nécessité de bien faire la différence entre une insulte, un outrage et la critique. Il faut faire ceci afin de faciliter, plus tard, éventuellement, l'explication de ces mots par des tribunaux. Il ne faut pas confondre insulte avec critique, dont la définition peut souvent se faire dans l'un ou l'autre sens suivant qu'on est de bonne ou de mauvaise foi. Il faut des

(Suite à la page 6, 2e col.)

Le virage à gauche sur les routes

Un jugement de l'hon. juge Wilfrid Edge, de la Cour Supérieure, rappelait hier aux automobilistes la nécessité qu'il y a, devant la loi, de signaler tout virage à gauche sur les grandes routes.

Le jugement portait sur une réclamation de $209.33 d'un propriétaire de taxi, M. Oscar Boivin, de Québec, qui se plaignait d'avoir été heurté par l'automobile de M. André Valin, de St-Laurent, Ile d'Orléans, le 8 janvier 1952, à Everell, dans le boulevard d'Orléand.

L'hon. juge Edge rejette l'action vu la preuve faite que le demandeur a tenté d'opérer un virage à gauche au moment où le défendeur, après avoir klaxonné, était en train d'effectuer le dépassement de l'automobile du demandeur.

5 personnalités de Québec jettent un coup d'oeil optimiste sur 1954

"Que pouvons-nous anticiper, pour l'année 1954, de la situation économique?" Voilà bien une question qu'il est facile de poser; encore qu'elle plongera, peut-être, notre interlocuteur dans une grande perplexité !

Hier soir, cinq personnalités du monde des affaires furent invitées à répondre à cette question, devant les memores du club Vente-Publicité de Québec, réunis au restaurant Chez Marino, à l'occasion de leur premier diner-causerie en 1954. Le diner était présidé par M. G.-P. Marchesseau, gérant du bureau local de Shell Oil Co., et directeur du club Vente-Publicité.

Quelles sont ces personnalités? MM. Yvon-R. Tassé, ingénieur professionnel et président de la Chambre de Commerce de Québec; Paul Champoux, président de Cobra Industries et vice-président de la section de Québec de l'Association des manufacturiers canadiens; P.-L. Tremblay, gérant pour l'Est du Canada, de Shell Oil Co.; Vic Pelchat, b.s.a., agronome à la Canada Packers et Me Paul Lebel, c.r., président du Conseil supérieur du Travail de la province de Québec, membre de la Commission Rowell-Sirois et professeur d'économie à l'université Laval. Cette causerie à multiples conférenciers fut des plus intéressante. Les orateur réalisèrent des prouesses afin d'exprimer en dix minutes chacun leurs opinions sur un sujet aussi vaste. L'industriel, l'ingénieur professionnel, l'économiste et le gérant d'une compagnie d'huile se sont montrés franchement optimistes dans leurs prévisions. Cependant, l'agronome, sans vouloir être pessimiste, se refuse à être franchement optimiste.

M. Yvon-R. Tassé

Le président de la Chambre de Commerce de Québec rendra l'élite du pays responsable de la prospérité ou de la crise.

"Il est évident, dit-il, que si les hommes les plus importants du pays, les hommes qui ont pour rôle de prendre des initiatives, demeurent inactifs, les conséquences seront désastreuses pour le Canada. Mais s'ils agissent en hommes sages et pondérés et s'il en est de même pour tous les Canadiens, chacun dans son domaine particulier, il me semble que nous continuerons tous à travailler et à gagner notre pain quotidien."

Poursuivant son exposé, M. Tassé déclara : "Il y a des gens qui parlent de dépression et de récession comme si c'était un phénomène auquel il faudra nécessairement s'attendre : un état auquel il nous faudra revenir un jour. Ils pensent que la situation de prospérité actuelle est anormale. Il me semble que c'est plutôt le contraire qui doit exister. Si nous sommes actifs, si nous travaillons, il est normal que nos besoins soient satisfaits et la conséquence de ce principe sera une année 1954 conditionnée en bonne partie par le travail et l'initiative de tous les Canadiens."

M. Tassé n'approuve pas les gens qui appréhendent une dépression en constatant que la production nationale a été en augmentant depuis un grand nombre d'années. "En certains milieux, dit-il, on exprime la crainte que cette courbe ascendante va s'arrêter." M. Tassé ne voit pas pourquoi il devrait en être ainsi. Chaque année, notre population augmente : ce qui augmente le nombre des travailleurs et de plus les perfectionnements techniques qui se produisent continuellement ont pour conséquence une augmentation de la production de chaque individu : ce qui en soi, serait suffisant pour expliquer un nouveau record de production annuelle.

M. Tassé est toutefois d'avis que la concurrence sera de plus en plus vive au cours des mois à venir. Mais l'année 1954 devrait être pour les Canadiens une année satisfaisante; en autant qu'ils s'occuperont de leurs affaires d'une façon intelligente.

M. P.-L. Tremblay

Le gérant pour l'Est du Canada de Shell Oil Co. nous parle de l'un des aspects les plus intéressants de 1954: La consommation canadienne des principaux produits pétroliers surpassera sans doute celle du Royaume-Uni. "Les chiffres pour 1953 ne sont pas encore connus, dit-il, déjà en 1952, le Royaume-Uni n'accusait que 6 millions de barils de plus que le Canada. Au train où allait la consommation canadienne pendant l'année qui vient de se terminer, on peut croire que ce vide a été comblé et que dès lors l'année 1954 sera celle où le Canada dépassera le Royaume-Uni quant à la consommation de produits pétroliers. Il est à noter que notre population n'est que 30% de celle du Royaume-Uni.

"Le Commerce la finance, l'industrie et les gouvernements proclament que le Canada est entré dans une ère de prospérité sans égale. Dans l'opinion d'un grand nombre, cet essor prodigieux du pays se rattache, pour une large part, à la découverte de champs pétrolifères dans l'Ouest canadien". M. Tremblay analyse brièvement ce que 1954 nous réserve en matière de forage, de production de rafinage et de pipelines.

Me Paul Lebel

En s'appuyant sur les probabilités, Me Paul Lebel, président du Conseil supérieur du Travail de la province de Québec, analyse les courants des négociations de travail au cours de l'année 1954 au Canada et surtout dans la province de Québec.

(Suite à la page 8, 1ère col.)

La mort "extrêmement douloureuse" d'un Ontarien suscite une enquête

Belleville, Ontario, 20 (PC) L'inspecteur Frank Kelly de la Sûreté provinciale ontarienne a dit hier qu'une enquête a révélé que Mme Percy Bell a acheté de la strychnine dans une pharmacie de Belleville peu avant le 1er janvier.

L'inspecteur Kelly a dit que lui et l'inspecteur Clare Hayes de la police de Belleville, étaient au courant de cet achat depuis le début de leur enquête sur la mort du mari de Mme Bell, âgé de 51 ans.

M. Bell est mort le 2 janvier et des voisins ont dit que sa mort avait été "extrêmement douloureuse". Il a été inhumé le 4 janvier à Napanee à 20 milles à l'est de Belleville et son corps a été exhumé cinq jours plus tard selon les instructions du département du procureur général de l'Ontario.

Des tissus provenant du corps de la victime ont été envoyés au laboratoire de la Sûreté provinciale à Toronto pour fins d'examen. Aucun rapport de cet examén n'a encore été rendu public.

L'inspecteur Kelly a dit que ni lui ni l'inspecteur Hayes ont parlé à Mme Bell depuis le début de leur enquête.

Le journal "Toronto Telegram" dans un article en page des nouvelles provenant de Belleville a dit hier que Mme Bell aurait précisé qu'elle a acheté de la strychnine et a signé son achat afin que son mari puisse préparer un mélange de poison à rats et qu'il n'y a "aucun secret" au sujet de cette affaire.

L'article fait dire à Mme Bell qu'elle a apporté la strychnine à son mari dans la cave de leur demeure où il a préparé le poison pour le déposer sur trois tranches de pain.

MORT MYSTERIEUSE EN ONTARIO : La dépouille mortelle de M. PERCY WARNER BELL, ci-dessus, a été exhumée huit jours après sa mort, survenue le 2 janvier, à Belleville, Ontario, sur l'ordre du procureur général de cette province, M. Dana Porter. Des tissus provenant du corps de M. Bell ont été envoyés au laboratoire de la Sûreté provinciale de l'Ontario, où on les a analysés pour voir s'ils ne contenaient pas de la strychnine. Les résultats des recherches n'ont pas encore été rendus publics. Selon le rapport médical, M. Bell est mort d'une hémorragie cérébrale. Cependant, des voisins ont déclaré que sa mort ayait été particulièrement douloureuse. Mme BELL, qu'on voit ci-dessus, avec son mari défunt, ne cache pas qu'elle a acheté de la strychnine peu avant le Jour de l'An, dans le but d'exterminer des rats, dit-elle. (Central Press)

ANALYSE DE 1954 AU CLUB VENTE-PUBLICITE : Les membres du club Vente-Publicité, réunis au restaurant Chez Marino, hier soir, à l'occasion de leur premier diner-causerie de l'année, ont eu l'avantage d'entendre l'opinion de cinq personnalités de notre ville sur ce que nous pouvons anticiper en 1954 dans le domaine économique. M. Yvon-R. Tassé, I.P., président de la Chambre de Commerce de Québec; M. Paul Champoux, président de Cobra Industries et vice-président de la section de Québec de l'Association des Manufacturiers canadiens; M. P.-L. Tremblay, gérant de Shell Oil Company, pour l'Est du Canada; Me Paul Lebel, C.R., président du Conseil supérieur du Travail de la province de Québec, membre de la Commission Rowell-Sirois et professeur d'économie à l'université Laval, et M. Vic Pelchat, B.S.A., agronome à la Canada Packers, étaient les conférenciers qui ont émis leur opinion à ce sujet. Ci-dessus on voit, de gauche à droite, photo du haut, M. G.-P. MARCHESSEAU, gérant du bureau local de Shell Oil Company, directeur du club Vente-Publicité, président du diner; M. P.-L. TREMBLAY, Me PAUL LEBEL, et M. MARCEL DROLET, président du club; photo du bas, dans le même ordre, M. MARCEL GERVAIS, directeur du club; M. PAUL CHAMPOUX, M. VIC PELCHAT, et M. YVON-R. TASSE, I.P. (Photos du "Soleil")

Manifestation d'unions ouvrières dans notre ville vendredi soir

M. André Roy, chef du Secrétariat de la C.T.C.C., à Québec a remis, hier soir aux journaux un communiqué dans lequel il annonce que les ouvriers syndiqués feront une manifestation en notre ville, vendredi soir, pour protester contre les bills 19 et 20 actuellement étudiés par l'Assemblée Législative.

Le communiqué a été émis par MM. Gérard Picard, président général de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada (C. T. C. C.), Roméo Mathieu, secrétaire de la Fédération des Unions industrielles de la province de Québec (C. C. T.) et Léo Guindon, président de l'Alliance des Instituteurs catholiques de Montréal.

L'adoption par l'Assemblée législative des deux projets de loi connus sous le nom de bills 19 et 20 n'aura pas mis fin aux protestations du mouvement ouvrier québécois. La triple protestation des trois grandes organisations syndicales formulée la semaine dernière par MM. Roger Provost, président de la Fédération du Travail du Québec (F. A. T.-C. M. T. C.), Gérard Picard, président général de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada (C. T. C. C.) et Roméo Mathieu, secrétaire de la Fédération des Unions industrielles du Québec (C. C. T.) prendra vendredi prochain un tour plus concret et plus spectaculaire. En effet, des milliers d'ouvriers, venus de tous les centres industriels de la province, s'organisent présentement pour "une marche sur Québec" sans précédent dans l'histoire syndicale de cette province, dit le communiqué.

De Montréal, un train spécial quittera la gare Windsor vendredi midi, occupé par des centaines de délégués représentant toutes les unions ouvrières de la région métropolitaine. Il s'arrêtera à Trois-Rivières pour y prendre à son bord les délégués ouvriers de cette région, tandis que de plusieurs autres centres, des convois d'automobiles et des autobus spéciaux amèneront dans la capitale provinciale d'autres délégations ouvrières.

A Québec, la population ouvrière se prépare à accueillir ses visiteurs pour manifester avec eux contre les lois antiouvrières récemment adoptées par le gouvernement Duplessis, affirme le communiqué. Des parades à travers les rues de Québec sont déjà organisées ainsi qu'une assemblée au Palais Montcalm où les principaux dirigeants syndicaux de la province prendront la parole.

Une protestation qui s'impose

Interrogé sur le sens de cette manifestation, dit le communiqué, M. Gérard Picard a déclaré : "Le mouvement ouvrier ne peut absolument pas passer sous silence deux lois aussi injustes adoptées par une majorité parlementaire qui a refusé de considérer les objections très sérieuses des organisations syndicales. Par le bill 19, le gouvernement s'accorde la permission de persécuter comme communiste, quiconque, dans le mouvement ouvrier, refuse de penser comme lui. Et par le bill 20, l'un des textes de loi les plus iniques jamais adoptés en cette province, il s'arroge le droit de punir les organisations syndicales sans les entendre ni même les juger. Notre marche sur Québec a pour but de réveiller l'opinion publique et de lui faire comprendre que les organisations syndicales ne protestent pas pour le plaisir, mais parce que la liberté d'un groupe important de citoyens est en danger".

Quant à M. Roméo Mathieu, secrétaire de la Fédération des Unions industrielles du Québec, il a expliqué comme suit la participation de son mouvement à la manifestation de Québec: "En invitant les unions ouvrières affiliées au Congrès Canadien du Travail à envoyer des délégués à un ralliement dans la vieille capitale, la Fédération entend mettre à jour les machinations du gouvernement provincial qui, oubliant ses responsabilités sociales, s'ingénie à fabriquer des lois antisyndicales au lieu de s'occuper des problèmes du logement, de la santé, du coût de la

(Suite à la page 8, 2e col.)

Rencontre de deux premiers ministres

Les honorables Maurice Duplessis, premier ministre de la province de Québec, Hugh-John Fleming, premier ministre du Nouveau-Brunswick, et Roger Pichette, ministre de l'Industrie et du développement au Nouveau-Brunswick, et M. Boucher, président de la Commission hydroélectrique, ont déjeuné ensemble hier midi, au Café du Parlement. Les visiteurs étaient les invités de M. Duplessis.

Le premier ministre de la province de Québec a déclaré que le premier ministre du Nouveau-Brunswick est venu à Québec discuter des problèmes du développement hydroélectrique de la rivière St-Jean et la construction d'un pont interprovincial entre Pointe-à-la-Croix, dans la Province de Québec, et Campbellton au Nouveau-Brunswick.

L'Angleterre peut importer plus de produits fabriqués au Canada

Ottawa, 20. (PC) Le programme restreint d'importations de la Grande-Bretagne, en vertu duquel plusieurs manufacturiers canadiens pouvaient maintenir leurs produits sur le marché britannique, vient de subir un léger élargissement pour 1954.

Certains manufacturiers, incapables d'obtenir un permis de contingentement depuis 1951, pourront maintenant obtenir un permis d'importation cette année, soulignent les fonctionnaires du Commerce.

Les fabricants de vêtements, qui ne pouvaient auparavant expédier plus du tiers de leurs contingentements de vêtements de nylon, vont avoir la permission d'expédier leur quote-part au complet dans ce genre de vêtement.

On a aboli également d'autres restrictions sur les vêtements en dentelles et la liste de 60 produits manufacturés que le programme britannique permettait d'importer comprend maintenant les balances de salle de bain.

Le programme restreint d'importation a débuté en 1946 lorsque les restrictions imposées par la Grande-Bretagne aux importations a presque exclu du marché britannique plusieurs manufacturiers canadiens qui avaient auparavant de gros clients outre-mer.

Afin d'aider les manufacturiers et les compagnies de transport maritime à maintenir une emprise quelconque sur le marché britannique, la Grande-Bretagne établit des contingentements annuels sur certains produits, fondés sur les importations de 1936-1938.

Ces contingentements avaient été portés à 40 p.c. en 1951 mais réduits à 30 p.c. l'année suivante. Ils demeurent inchangés en 1954.

Les pipelines et l'expropriation

Le droit d'expropriation concerne le Code Civil. Il n'appartient donc pas à Ottawa de légiférer à ce sujet. C'est exclusivement du domaine de la juridiction des Provinces. Tel est le point de vue exposé hier matin au Comité des Bills Privés de l'Assemblée Législative par M. Maurice Duplessis.

Le gouvernement fédéral a donc eu le tort, dans sa Loi sur les pipelines, de vouloir conférer à d'autres, un droit d'expropriation qu'il n'a pas, a dit encore le chef du gouvernement provincial.

Le comité en était à l'étude du projet de loi No 177 visant à modifier la charte de Rimouski.

L'avocat, expliquant le bill aux législateurs, plus précisément l'article concernant les droits de passage des avions, avait fait allusion à la Loi des pipelines.

Saisie de margarine

Montréal (PC) La Sûreté provinciale a signalé hier avoir saisi 3,924 livres de margarine pendant qu'on livrait ce succédané du beurre à un restaurant du nord de Montréal. C'est la plus grande saisie de margarine depuis l'interdiction provinciale de vendre, de fabriquer et d'être en possession de ce produit. Le conducteur du camion a été libéré moyennant un cautionnement de $200.00.

DIEU VOULAIT LA MORT DE LEUR BEBE : Parce que ses parents croyaient que le sang ne doit pas être utilisé comme nourriture, le fils âgé de 8 jours de THOMAS et BARBARA GRZYB (ci-dessus) est mort dans un hôpital de Chicago après que les parents eurent refusé qu'on lui donne une transfusion de sang. Thomas, fils, affaibli à la suite d'une opération intestinale, est mort pendant que les autorités de l'hôpital plaidaient au cours de la nuit avec les parents pour obtenir la permission de lui donner une transfusion de sang. Thomas, 20 ans, et sa femme, Barbara, 18 ans, qui sont Témoins de Jéhovah, ont refusé en disant que "c'était Dieu qui le voulait". (Central Press)

Privilège accordé par les Russes

Berlin (PA) Les Soviets ont laissé croire hier soir qu'un service téléphonique partiel entre leur secteur et Berlin-Ouest sera peut-être rétabli pour la durée de la conférence des ministres des Affaires étrangères des Quatre Grands qui s'ouvrira lundi prochain dans cette capitale divisée.

Lettre d'Ottawa

Questions de MM. Dufresne et Balcer au Gouvernement — L'impôt provincial sur le revenu et l'attitude du Fédéral — Echo d'un discours de M. W. Harris sur l'immigration — Réponses ajournées.

(Par Gérard MORIN)

Ottawa, 20. — Deux députés du Québec, MM. Léon Balcer et Wilfrid Dufresne, députés conservateurs de Trois-Rivières et de Québec-Ouest, ont posé, hier, des questions qui, à première vue, pouvaient sembler embarrassantes pour le gouvernement.

Dans les deux cas, le gouvernement n'a pas donné de réponses complètes, parce que d'abord les données nécessaires manquaient, et, dans le deuxième cas, la question aurait dû être déposée au feuilleton, au lieu d'être posée oralement.

M. Dufresne, qui a posé la seconde question, va inscrire sa question au feuilleton, et le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, M. Walter Harris, devra ou y répondre, ou attendre que vienne le débat sur le sujet.

Ces deux questions ont constitué une partie intéressante des préliminaires, hier à la Chambre, avant les débâts sur les problèmes du Nord-Ouest qu'a exposés M. Jean Lesage, et le code pénal, avec lequel s'est débattu M. Stuart Garson.

La question de M. Balcer avait trait à la taxe imposée par le gouvernement Duplessis, soit l'impôt sur le revenu.

M. Balcer voulait savoir s'il était vrai que le gouvernement federal refuserait aux contribuables de la province de Québec de déduire de leur impôt fédéral la portion payée au gouvernement provincial du fait de cet impôt annoncé par M. Duplessis il y a quelques jours.

La question était posée par M. Balcer au premier ministre St-Laurent, et ce dernier a répondu qu'il n'y avait pas un mot de vérité dans cette assertion. Le gouvernement fédéral, dit le premier ministre, n'a pas eu jusqu'ici de renseignements officiels touchant les intentions du gouvernement de Québec au sujet de l'impôt local dans la province de Québec. Jusqu'au moment où nous aurons en main quelque chose de plus précis et d'un caractère plus officiel que ce que nous avons lu dans les journaux, dit le premier ministre, nous n'aurons pas à accorder au problème une plus ample étude, dit-il.

Le député de Québec-Ouest, de son coté, a posé une question au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, M. Walter Harris. M. Dufresne a relevé le discours de M. Harris à St-Thomas, Ontario, le 11 Janvier, devant les membres de

(Suite à la page 6, 2e col.)

Faites réparer montres, horloges, bijoux chez POLLACK
CHRISTIAN GAUTHIER — horloger expert
Rez-de-chaussée rue Du Pont

Un sac à main
BIRKS
est toujours exclusif

TELEVISION
COURS COMPLETS
NOUVEAU COURS DU SOIR
Commençant au début de février
Informez-vous maintenant
L'INSTITUT TELE-TECHNIC
264 du Roi — tél.: 3-3592

EN PLEIN CENTRE DE MONTREAL !

• 350 CHAMBRES avec bain
• TROIS RESTAURANTS Grande salle à manger Salle Vénitienne Cafeteria
• LUNCH hommes d'affaires à partir de 90c
• Près des terminus d'autobus et du chemin de fer
• Grand terrain de stationnement
• Maintenant vraiment une tradition d'excellent service.
THE QUEEN'S MONTREAL
Adélard Raymond, président
Albert-R. Frossard, gérant général

REMY BEAULIEU et ROBERT FOURNIER
B.A., O.O.D. OPTOMETRISTES O.D.
94 de la Couronne (ch. 2) Tél. : 4-2413
SPECIALITES : Examen de la vue — Verres de contact — Réhabilitation visuelle.

TONIQUE
GLYCERO FER
VITAMINES A B C D
ANEMIE, DEPRESSION NERVEUSE, FAIBLESSE, MANQUE D'APPETIT. Les vitamines A-D aident à prévenir la grippe.
$2.00
A votre commande postale, veuillez ajouter un mandat-poste ou chèque accepté plus .35 pour frais de porte.
Découpez cette annonce, elle vaut .10
PHARMACIE CAOUETTE
493 RUE ST-JEAN — TEL. : 4-1175

L'idéal...
Piano Willis
Une promesse de bonne musique partout.
WILLIS & CO. LIMITED
67 rue St-Jean, Québec

Gardez-en Toujours pour les cas urgents et pour votre agrément
LE COGNAC ★ ★ ★
HENNESSY

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe libéral

Henri Gagnon, *directeur général*

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne, de la Presse Associée ou de l'Agence Reuters. Il en est de même de la reproduction des nouvelles publiées dans le même journal. Tous droits de reproduction des dépêches spéciales sont aussi réservés. (Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes Ottawa).

Québec, mercredi 20 janvier 1954

Quand les Chrétiens s'unissent

L'interdiction dont les religieuses catholiques de Hawkesbury ont été frappées n'a soulevé chez les Canadiens de langue française aucune des démonstrations coléreuses auxquelles ces sortes d'incidents donnaient lieu autrefois. Au contraire, le silence a marqué chez eux une désillusion autrement plus profonde et amère que tous les fracas protestataires.

En effet, à notre époque de haute civilisation occidentale et alors que les Chrétiens sont persécutés un peu partout dans le monde, on sentait s'établir des amitiés nouvelles entre les membres de l'Eglise et ceux des diverses confessions protestantes. Par des mesures de tolérance qui allaient parfois jusqu'à la sympathie effective, le gouvernement d'Ontario recueillait depuis plusieurs années l'adhésion presque entière des Canadiens catholiques et de langue française, qui avaient pourtant soutenu jusque là le parti politique adverse.

N'aurait-il fallu que le zèle bilieux d'une poignée de fanatiques pour rompre cette harmonie chrétienne et pour réveiller les échos des luttes religieuses et scolaires, qui ont naguère déchiré les Canadiens et retardé gravement la maturité de leur nation ? Sommé par quelques protestants d'Hawkesbury d'appliquer la loi dans toute sa rigueur, le gouvernement de l'Ontario a enjoint aux religieuses enseignant dans le nouveau High-School de cesser de porter leurs crucifix en classe.

Hier soir, le Conseil des Eglises de Hamilton, représentant toutes les églises protestantes de la région, a été saisi d'une motion condamnant le ministre de l'Instruction publique pour son geste. La motion signale qu'il n'y a que deux élèves protestants dans cette école et que "le Conseil des Eglises regarde ce geste comme étant d'une intolérance et d'un arbitraire absolument contraire à l'esprit de tolérance religieuse qui est le principe vital des Eglises chrétiennes prêchant la foi réformée au Canada".

Un délégué a demandé qu'avant de prendre une décision, le Conseil étudie "si les religieuses doivent avoir la permission d'enseigner dans les écoles publiques". Ainsi, par cette intervention dont on ignore les mobiles, la motion de blâme n'a pas été adoptée et le débat a pris une envergure pleine de gravité, non seulement pour les catholiques, mais pour tous les Canadiens.

Il faut faire confiance aux grandes aspirations d'harmonie chrétienne qui ne manifestent aujourd'hui dans le monde entier, mais surtout au Canada qui a su concilier déjà tant d'oppositions et de divergences. C'est la première fois, croyons-nous, qu'un Conseil d'Eglises protestantes comme celui de Hamilton veut s'engager du côté de la minorité catholique et française dans une difficulté scolaire. Les Canadiens connaissent trop désormais la sincérité et les bonnes intentions de l'équipe d'hommes qui dirigent aujourd'hui l'Ontario pour leur attribuer personnellement l'odieux d'un geste comme celui de Hawkesbury : ils sont forcés, comme tout gouvernement, d'appliquer la loi telle qu'elle existe, même quand cette loi est un résidu d'une époque de controverses et d'intolérances.

Le Conseil protestant de Hamilton fait naître de nouveaux espoirs parmi les Chrétiens, qui ne peuvent toutefois s'empêcher de redouter tous les obstacles qui s'opposent à leur collaboration.

Chez le marchand détaillant

Les marchands détaillants qui constituent l'armature du commerce dans les quartiers urbains et les centres communautaires du pays se penchent anxieusement sur leur sort et devisent sur les moyens d'améliorer leur condition. A leur assemblée annuelle de Vancouver, les dirigeants de l'Association font appel à la collaboration étroite du Ministère fédéral du Commerce dans le double objectif de former un organisme distinct du développement du commerce à l'instar de celui qui existe déjà avec le département du développement industriel, et d'établir en même temps un fonds de roulement de $10 millions pour entreprendre la rénovation de leurs établissements.

Leur requête et leurs voeux sont contenus dans un mémoire élaboré qu'ils ont déposé auprès du gouvernement fédéral. A l'appui de leurs demandes, ils formulent plusieurs arguments puisés dans leur milieu respectif, à même la concurrence dont ils sont l'objet de la part de compagnies et de corporations plus fortunées et mieux organisées; ils s'en plaignent amèrement, car ils voient péricliter leurs affaires devant l'engouement de la clientèle qu'ils ne peuvent que difficilement retenir dans leurs magasins démodés. Ils veulent que le Ministère du Commerce avec ses organismes officiels se préoccupe davantage du "petit commerce" et du modeste détaillant qui jouent tous deux un rôle essentiel dans la vie d'un quartier, d'un faubourg ou d'un village; à cette intention, une liaison devrait exister plus étroitement entre les fonctionnaires du département et les commerçants eux-mêmes.

Le marchand devient un homme influent dans sa paroisse, dans son quartier, car il dispose d'une clientèle qu'il dessert de son mieux, parce qu'il connait le mieux les besoins des familles qui sont établies dans son entourage; il participe non seulement au développement économique de son milieu mais il prend une part active à la vie sociale de la communauté, aux oeuvres éducationnelles et aux affaires de la municipalité. Son commerce lui donne des prérogatives dont il se sert pour l'avancement de ses concitoyens et le bien-être de la population.

Personne ne peut nier son rôle, ni renier ses bienfaits. Mais les circonstances qui obéissent à de mystérieuses influences jouent contre lui avec l'envahissement du progrès moderne; il en subit le contre-coup qui épuise ses forces et entame ses réserves; d'autres facteurs entrent en jeu pour lui enlever les éléments de son succès. C'est pourquoi l'Association sollicite pour lui un peu de sollicitude de la part du gouvernement qui se montre si bienveillant dans ses législations au profit des agriculteurs avec la loi du Crédit Agricole, les industriels avec la Banque du Développement Industriel, les propriétaires avec la Loi Nationale de l'Habitation; elle propose le "crédit du détaillant" pour un montant de $10 millions où il viendra puiser les fonds indispensables à la restauration de ses locaux et à l'amélioration de son commerce.

Héros politique à Granby

En autant que les citoyens de Granby s'en rappellent, leur maire a toujours été un Boivin : depuis trente-deux ans, le maire actuel et son père ont constamment été au poste. Il n'est pas surprenant qu'hier Son Honneur le maire Horace Boivin a été réélu, sans opposition, pour la seizième année consécutive.

Malgré ce long terme à la mairie, M. Boivin est un jeune industriel qui emploie 600 personnes. Non seulement il est le premier magistrat de sa ville depuis 16 ans, mais il est sans contredit le maire le plus actif qui soit au pays. Par surcroit, M. Boivin est président de la Fédération des maires et des municipalités du Canada et président de l'Union des Municipalités de la province de Québec.

Tous ceux qui ont déjà visité Granby connaissent la mesure de succès qui récompense l'inlassable activité de son maire. Il n'y a pas beaucoup de villes plus jolies que Granby en Amérique. Il n'y en a peut-être pas de plus heureuse, avec sa centaine de petites industries, son "Jardin Zoologique" et ses propriétés bien tenues.

Etant lui-même l'un des principaux patrons de Granby, le maire Boivin prêche avant tout par l'exemple. Certes, il a fait des conférences sur les devoirs du patron chrétien. Mais ce qui est mieux et plus rare, il a traduit ses théories en actions : il vient de lancer un projet de coopérative d'habitations en vertu duquel il avance des capitaux à ses employés pour qu'ils s'établissent comme propriétaires.

Récemment, l'Office national du Film le choisissait comme le maire typiquement canadien. La distinction était pleinement méritée. En contemplant l'oeuvre du maire Boivin dans Granby, on ne peut manquer de s'émerveiller du bien que peut accomplir dans une société un homme dont la principale qualité est le dévouement. Comment ce jeune et important industriel trouve-t-il le temps d'être partout à la fois et de multiplier ses activités au service de ses concitoyens ? Comment un maire qui remporte autant de succès politique dans une petite ville résiste-t-il à la tentation d'aller cueillir plus loin des lauriers plus bruyants ?

C'est le secret de M. Boivin : son sens civique, son attachement envers son milieu et ses gens, sa responsabilité d'homme d'action.

Sages propos d'un banquier

Un peu partout au pays, mais particulièrement dans les cercles économiques et financiers, on s'interroge sur les perspectives de l'année nouvelle. Sera-t-elle aussi bonne, meilleure ou moins prospère que 1953 ? Chacun y va de son estimation et de ses pronostics. Dans un an environ, on pourra juger qui a eu raison et qui a eu tort, si l'on peut relever à ce moment les principales prédictions qui auront été faites.

D'ordinaire, ceux qui se prononcent sur l'avenir immédiat peuvent être classés en deux catégories bien distinctes : les optimistes et les pessimistes. Les premiers insistent naturellement sur les facteurs de progrès de notre économie, alors que les seconds s'attachent à faire ressortir divers indices récents que l'on peut qualifier d'inquiétants.

Cette règle ne joue pas dans le cas du président de la Banque Provinciale du Canada, si l'on se fonde sur le discours qu'il prononçait récemment à l'assemblée annuelle des actionnaires de cette institution financière typiquement canadienne-française. Selon M. J.-Edouard Labelle, "une situation économique tendue n'engendre pas de toute nécessité la dépression. La règle d'or de l'heure actuelle, face aux perspectives de rajustements, est de garder son sang-froid. Optimisme ou pessimisme exagérés seront l'écueil à éviter au cours des prochains mois". A son avis, "c'est des expansions peu judicieuses et génératrices d'échecs, ou de l'esprit de panique en face des moindres difficultés, que naît la spirale déflationnaire qui a nom dépression."

Ces sages propos d'un banquier en vue méritent d'être soulignés ici et rappelés à l'occasion. Ils indiquent sans équivoque que les régressions et même les crises économiques ont presque toujours comme premiers moteurs, non pas tant des causes matérielles que des appréhensions souvent injustifiées qui naissent dans l'esprit des hommes. C'est pourquoi l'on retrouve, à l'origine des crises, une psychologie collective faussée par des apparences que l'on confond avec la réalité observable. Le substantiel exposé du président de la Banque Provinciale apparaît comme un excellent antidote à des sentiments exagérés contre lesquels il est sage de se prémunir.

A quand un drapeau canadien ?

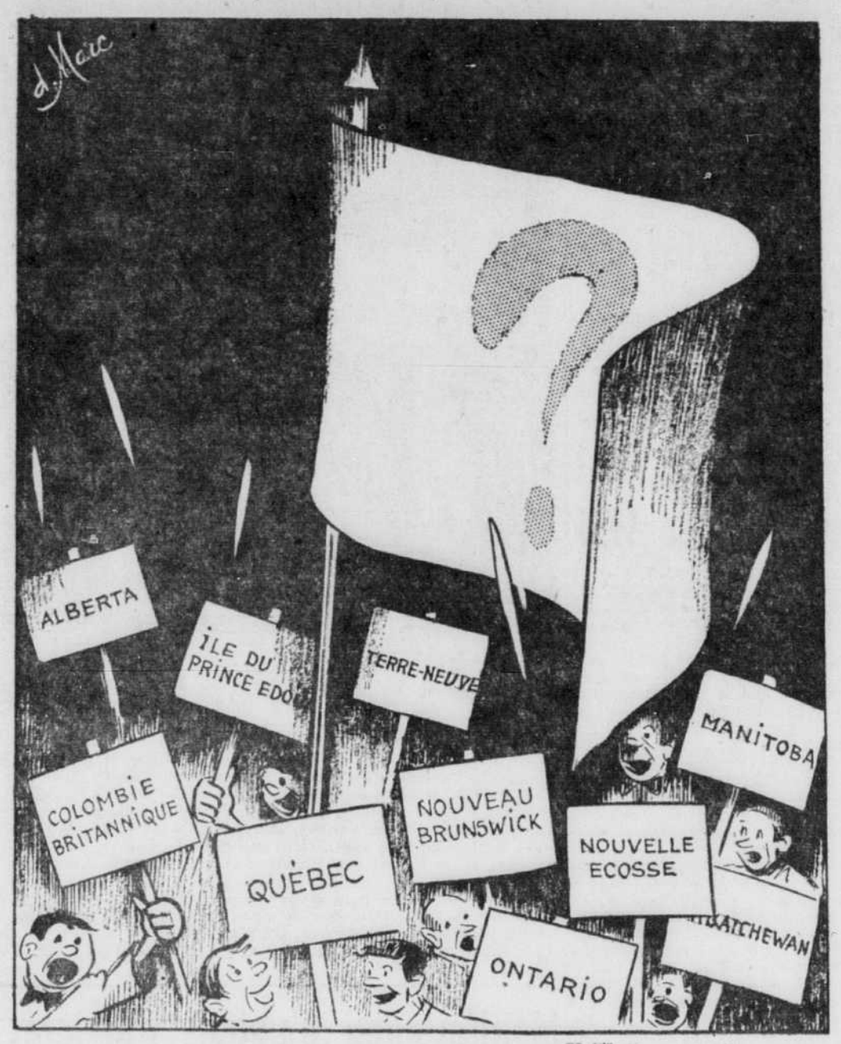

Est-il bien vrai que "du choc des idées jaillit la lumière ?"

En feuilletant "Le Soleil"

Il y a cinquante ans

Montréal. — Un violent incendie a détruit l'église catholique de Ste-Cunégonde, l'une des plus belles de la province. Les pertes s'élèvent à $100,000.

Victoriaville. — M. Paul Tourigny, M.P.P., a été élu maire par une forte majorité sur son adversaire M. Arthur Poitras.

Il y a vingt-cinq ans

Zagreb. — Agissant sur un ordre de Belgrade, la police s'est emparée du quartier général du parti des pays croates. Elle a fait main-basse sur la caisse et les archives puis apposé les scellés aux portes.

Panama. — Cinq marins de la flotte militaire des Etats-Unis ont péri dans la collision d'une embarcation avec une barge dans le canal de Panama.

Indemnité et salaire

Aux premiers temps du régime parlementaire, les ministres avaient droit à un modeste traitement, et les représentants du peuple à une faible indemnité. Cette parcimonie de l'Etat assurait aux riches un avantage électoral auquel s'objectaient, non sans raison, les champions du gouvernement du peuple par le peuple. Que les temps ont changé ! De nos jours, en Amérique, l'honneur de siéger à l'Assemblée Législative ou à la Chambre Haute comporte des avantages pécuniaires plus élevés que le revenu moyen d'un homme de profession libérale. Mais leurs obligations d'assiduité et leurs frais de voyages ont augmenté au point qu'ils se prétendent injustement traités, surtout en comparaison de ce que gagnent les financiers, les industriels et les commerçants. C'est le prétexte d'une mesure ministérielle en préparation au Parlement canadien, mesure dont l'objet est de corriger ce prétendu grief. A Washington, une commission parlementaire recommande au président Eisenhower de préparer une législation pour doubler le traitement des sénateurs et congressmen américains, ainsi que leur indemnité parlementaire. Ces messieurs reçoivent déjà $12,500 de salaire et leur indemnité (non taxable) est de $2,500. Chose curieuse, les représentants des électeurs de la République voisine trouvent le moment mal choisi de doubler ainsi leur traitement parlementaire. C'est que 1954 est une année d'élections aux Etats-Unis, pour un tiers des sénateurs et la totalité des membres de la Chambre des députés.

(L'Evénement-Journal)

Poivre et sel

La charité n'en peut mais.

L'Inde s'en lave les mains.

L'initiative change de camp.

Qui veut la fin prend les moyens.

Grandby convient au maire Boivin.

Baptiste conserve son bon caractère.

L'union des provinces est à rétablir.

On sortira de la Corée comme on pourra.

Un bon cuisinier ne brûle pas ses vaisseaux.

A la couleur de la chemise on les reconnait.

Dès qu'on obtient de l'aide le rendement moyen diminue.

Eviter un optimisme exagéré

Avant la réunion de Berlin

par W. N. EWER

Après un échange de notes qui s'est prolongé pendant près de deux ans, les ministres des Affaires étrangères de France, de l'Union soviétique, des Etats-Unis et de Grande-Bretagne vont enfin se rencontrer à Berlin. Ce sera la première tentative sérieuse (on l'espère du moins) d'en arriver à un accord sur les problèmes allemands depuis la fin de 1947. Il est donc naturel, après si longtemps et après tant de difficultés, que la nouvelle de la conférence de janvier ait fait naître l'espoir qu'un accord, ou du moins, un début de règlement est possible.

Quelles sont les perspectives? Quelles difficultés se présenteront quand les quatre ministres se trouveront réunis sans s'être mis d'accord auparavant sur l'ordre du jour?

Certaines de ces difficultés sont anciennes et familières. Pendant l'échange prolongé de notes, les trois puissances occidentales ont soutenu l'argument que le "problème allemand" devait être réglé dans ce qu'on pourrait appeler un ordre logique. Le but (cela est reconnu) est de conclure un traité de paix avec une Allemagne unifiée. Un traité de paix ne peut être négocié qu'avec un gouvernement démocratique représentant toute l'Allemagne. Un gouvernement démocratique allemand ne peut être créé qu'à la suite d'élections dans toute l'Allemagne. La première chose à faire donc est d'organiser des élections dans des conditions pouvant être considérées comme libres. Cela, convient-il d'ajouter, est l'opinion unanime de tous les partis du Parlement de l'Allemagne occidentale; c'est aussi l'opinion exprimée, dans la mesure où cela leur était possible, des travailleurs de l'Allemagne orientale pendant les manifestations de juin.

Les Russes, d'un autre côté, si on les comprend bien, ont maintenu que la première chose à faire était de négocier un traité avec "un gouvernement provisoire de toute l'Allemagne" formé à la suite d'une sorte de fusion du gouvernement démocratique de l'Allemagne occidentale et du gouvernement communiste de la zone soviétique. Les élections auraient lieu ultérieurement.

Il est difficile de voir comment il sera possible d'arriver à un accord si M. Molotov maintient toujours cette thèse, car il est absolument certain que les Allemands de la zone occidentale, de tous les partis sauf de l'infime minorité communiste, ne pourraient accepter un tel programme. Depuis le soulèvement de juin et sa suppression, en particulier, ils ne veulent plus entendre parler de l'idée d'une association avec les communistes ni de les reconnaitre comme représentant de quelque manière la population de l'Allemagne orientale. Pour eux, ces communistes sont des politiciens tombés en déconsidération, détestés des masses qu'ils prétendent représenter et maintenus au pouvoir uniquement par la force militaire soviétique.

Ainsi donc se présente une difficulté qui a été évidente depuis longtemps. Il se manifeste maintenant aussi la possibilité d'une divergence encore plus immédiate, concernant la nature même de la conférence. Les Puissances occidentales ont proposé, et l'Union soviétique semblait avoir accepté une conférence qui traiterait principalement de l'Allemagne et de l'Autriche. Or, la dernière note soviétique semble envisager quelque chose d'entièrement différent. Elle évite toute allusion aux problèmes tels que l'unification de l'Allemagne, les élections allemandes, le traité allemand, et ne mentionne aucunement la question de l'Autriche.

Au lieu de cela, elle semble faire entendre que, de l'avis du gouvernement soviétique, le principal souci de la conférence, en ce qui concerne l'Allemagne, doit être "d'assurer la sécurité européenne et d'éliminer la menace d'une renaissance du militarisme allemand". Il semble donc que M. Molotov veuille que la "sécurité européenne" et "le militarisme allemand" soient le point de départ des discussions.

Personne ne sait ce que les Russes veulent dire quand ils emploient ces phrases. Les articles qui ont paru récemment dans la presse soviétique reviennent constamment sur deux thèmes. L'un est que "la sécurité européenne" exige l'abandon de tous les plans pour la constitution de forces armées en Allemagne occidentale (mais non pas apparemment dans la zone soviétique, où elles existent déjà) et l'autre, exposé franchement dans l'éditorial du numéro de décembre élections allemandes, le traité allemand, le traité allemand, et ne mentionne aucunement la question de l'Autriche.

Si M. Molotov vient à Berlin pour demander en premier lieu que les puissances occidentales donnent leur accord pour "éliminer" les bases et les forces américaines en Europe, il se heurtera à un refus très ferme même de discuter une telle exigence, car cela représente rien de moins qu'une demande de liquider l'ensemble de l'organisation défensive de l'OTAN.

Ainsi donc, la dernière note soviétique, et tous les articles écrits par les Russes à ce sujet, sont un avertissement contre un optimisme exagéré. Le fait qu'enfin une conférence des Quatre va avoir lieu est nettement un progrès, mais il serait stupide de ne pas reconnaitre qu'il est possible que des difficultés se présentent tout de suite.

(B. I. R. U.)

Le problème coréen

Il est tellement compliqué qu'on ne saurait prédire comment il sera jamais résolu. Ce que sachant, le gouvernement britannique permet à un de ses officiers de déclarer que ses troupes resteront en Corée ainsi longtemps que leur présence sera utile à l'ordre. On ne sait pas jusqu'à quel point cette décision engage le gouvernement du Canada. Il semble que la diplomatie anglo-américaine ait réussi à obtenir du dictateur sud-coréen l'assurance qu'il ne fasse rien pour aggraver une situation déjà difficile. Mais cette assurance ne suffit pas à écarter le danger d'un échec aux conférences préliminaires à un traité de paix relative. A Washington, où l'on admet ouvertement que les Etats-Unis ne peuvent se désintéresser du sort d'un peuple malheureux, on se montre moins pessimistes qu'à Londres de l'issue de ses embarras présents. On saura qui a raison sur ce point lorsque l'échange des prisonniers de guerre sera terminé.

(L'Evénement-Journal)

Aujourd'hui et demain

La nouvelle politique militaire des Etats-Unis

par Walter LIPPMANN

Dans son discours de la semaine dernière, M. Dulles devait expliciter de dures réalités, ce qui est très difficile pour n'importe quel Secrétaire d'Etat. D'une part, il devait expliquer un changement dans notre politique et nos plans militaires, changement qui était devenu, comme il le dit, "absolument nécessaire". D'autre part, il devait se rappeler qu'il était "également nécessaire que ce changement s'accompagne d'une compréhension de nos véritables objectifs." Car sans elle, la panique se propagerait chez nos amis de l'étranger, de dangereuses erreurs de calcul surgiraient chez nos adversaires de l'extérieur et, aurait-il pu ajouter, la confusion régnerait au pays.

Je crois qu'il eût pu rendre sa tâche beaucoup plus facile s'il avait expliqué que la nouvelle politique stratégique ne peut être comprise parfaitement et complètement de tous. Le grand principe de cette nouvelle politique consiste à éviter l'immobilisation sans issue des effectifs armés et leur engagement rigide, sans pouvoir de manoeuvre et en ne détenant que très peu de liberté de décision. Il est par conséquent impossible d'expliquer à chaque Américain et à tous nos adversaires, ce que les Etats-Unis feraient ou ne feraient pas, dans tel ou tel cas bien précis.

"La décision fondamentale" dit M. Dulles, "consiste à s'appuyer en tout premier lieu sur une grande capacité de représailles instantanées, par les moyens et aux endroits de notre propre choix." Le principal quoique non le seul "moyen" est la puissance aérienne stratégique utilisant des projectiles atomiques guidés. Ici, la question se pose: représailles contre quoi? La réponse à cette question cruciale se trouve un peu plus loin dans le discours: "Nous pouvons empêcher une telle agression *en tant qu'elle signifierait la guerre générale*, et c'est là notre confiance résolue."

En conséquence, le principe général de la nouvelle politique militaire américaine est d'empêcher l'Union soviétique et la Chine rouge de commettre une agression *militaire*, qui précipiterait une guerre générale. En vue de ce grand objectif spécial, la puissance aérienne stratégique doit devenir l'arme prépondérante, dans le même sens que la flotte l'était autrefois. A la longue, le développement de la puissance aérienne pourra être économiquement tolérable en réalisant des économies à même l'armée de terre et la marine de surface. En d'autres termes, afin d'être pleinement préparés à une guerre totale contre l'Union soviétique, les Etats-Unis réduisent les dépenses militaires qui sont surtout importantes pour les guerres locales et la guerre froide.

Des raisons déterminantes ont présidé à cette décision. A moins que les Américains et leurs alliés européens ne croient, comme en 1950, qu'une grande guerre doit avoir lieu dans deux ou trois ans, ils ne défraieront pas le coût des deux sortes de réarmement. Ils ne solderont pas les coûts sans cesse croissants des deux genres d'établissement militaire, dont l'un s'appuie sur les nouvelles armes atomiques et leurs moyens de transport qui ne sont bons que dans la guerre totale, et dont l'autre consiste dans les forces conventionnelles qui sont d'une grande importance militaire en tout temps, excepté en temps de guerre générale.

Le vrai problème à résoudre a été obscurci par ce qu'on a dit au sujet des économies et des appropriations réduites. Il n'est pas douteux que le développement des nouvelles armes en est rendu à un point tel qu'on doit y consacrer beaucoup plus d'argent si l'on veut maintenir dans ce domaine une suprématie indéniable. Les progrès qui s'annoncent sont prodigieusement dispendieux, comme l'est d'ailleurs la production de l'équipement moderne pour l'armée de terre et la marine de surface. Si nos appropriations pour des fins militaires doivent être divisées, comme auparavant, entre les forces nouvelles et les forces conventionnelles, nous perdrons avec le temps notre supériorité dans le secteur des forces nouvelles sans pour cela réaliser l'égalité du point de vue des forces conventionnelles. Un choix devait être fait. Sans lui, notre organisation militaire affronterait le risque de devenir médiocre dans tous les secteurs, sans être vraiment efficace dans aucun...

(Copyright, N. Y. Tribune, Inc., 1954)

À travers la presse

Le Québec vu de Paris

Au retour d'une tournée de conférences dans la province de Québec, l'écrivain français Pierre-Henri Simon exprime dans LE MONDE des vues aussi pénétrantes que sympathiques sur l'histoire et l'évolution actuelle de notre peuple. Au sujet de notre avenir, il écrit:

"Sans aucun doute l'effort qui s'impose aux Canadiens français est aujourd'hui de l'ordre de la pédagogie et de l'équipement intellectuel. Sortis d'une longue période où l'âpreté de la lutte pour la vie, au niveau d'une existence encore paysanne, génait leur épanouissement, ils sont précipités dans une forme de matérialisme beaucoup plus radical et dangereux: celui de la civilisation américaine, du frigidaire et de la télévision, du confort acheté à crédit, de la production indéfiniment accélérée, de la course incessante du dollar. Leur personnalité de peuple — et certes ils en sont bien conscients — ne peut être défendue que par l'approfondissement de leur culture originale et par la formation d'excellents spécialistes en tous ordres de connaissances."

Ce qui revient à dire qu'après avoir assuré notre survivance par la résistance morale appuyée sur la quantité, nous devons maintenant mettre l'accent sur la qualité.

Un projet qui doit se réaliser

Dans son article de tête du 16 janvier, le NEW YORK HERALD TRIBUNE souligne l'intervention du jeune sénateur démocrate du Massachusetts, John F. Kennedy, en faveur de la contribution américaine à la canalisation du Saint-Laurent. Il fait ressortir qu'en sept essais répartis sur vingt ans, M. Kennedy est le premier représentant de cet Etat à se prononcer ouvertement pour le projet. Selon le grand journal new-yorkais,

"Les arguments en faveur de la canalisation ont souvent été repris; ils ont reçu une puissante poussée quand le Canada a fait savoir sans équivoque qu'il procéderait seul, si nécessaire, à cette grande entreprise de construction. Peut-on douter que les deux voisins nord-américains, partenaires dans la paix et alliés dans la guerre, soient destinés à en partager à la fois les efforts et les bénéfices? Comme le sénateur Kennedy l'a fait remarquer, l'entreprise doit aller de l'avant. Nous avons confiance qu'elle progressera avec la participation des Etats-Unis. Tout en sera pour le mieux si, comme le sénateur Kennedy l'a indiqué, elle se réalise avec l'assentiment de la vaste majorité qui place le bien commun national au-dessus des intérêts économiques régionaux."

Même si le Sénat américain approuve la canalisation, le projet ne sera pas dans le sac, car à la Chambre des représentants on se propose de lutter ferme contre sa mise en vigueur.

La sécurité aérienne

De l'avis du FINANCIAL POST, la publicité faite autour des spectaculaires accidents d'avions qui se produisent un peu partout dans le monde contribue à donner une fausse idée de la sécurité de ce moyen de transport, qui a fait réaliser des progrès énormes aux communications mondiales:

"Les chutes d'avions occupent les manchettes des journaux; mais les records de sécurité aérienne n'y trouvent pas place. Cette semaine, nous avons beaucoup entendu parler de l'écrasement d'un appareil britannique "Comet" dans la Méditerranée. Cependant, personne n'a signalé le fait que ces transports à jet ont déjà parcouru 12 millions de milles sans accident et ont transporté des milliers de passagers sur les trois quarts du globe en un peu plus d'un an, depuis l'établissement de leur service commercial . . . Personne ne peut se sentir absolument en sécurité quand il se met en mouvement à l'heure actuelle. Mais il est beaucoup plus sûr de voyager en avion que de traverser la rue. Mathématiquement parlant, les risques d'accidents en avion sont infinitésimaux. Si une personne naissait en avion et y demeurait en continuant de voler sans arrêt, elle atteindrait l'âge vénérable de 78 ans avant d'être sujette à un accident . . ."

Le malheur, c'est que la moyenne des gens ignorent trop souvent les statistiques les plus rassurantes . . .

Un trait d'union

Tous les accords franco-anglais
ont été de courte durée,
hormis ceux conclus, s'il vous plait
sans que personne n'en maugrée.

Il en est qui sont maintenus
entre bons voisins d'Amérique,
bien qu'ils ne soient que peu connus
ils ont leur valeur historique.

Bien avant les Etats-Unis
c'est en la Nouvelle-Angleterre
que vinrent les sujets bannis
pour leur loyauté légendaire.

Plus tard, du Canada français
nos pères, sans esprit de lucre,
pour giboyer et festoyer
en Maine allaient faire du sucre.

Cent ans de ces bons procédés
ont établi à la frontière
de braves gens bien décidés
à vivre en paix leur vie entière.

La loi fédérale du logement

(Suite)

Pouvoir de prêter

ARTICLE 3. Cet article autorise les prêteurs à consentir les prêts mentionnés à l'article 7. Il rend aussi les prêts transférables d'une institution prêteuse à une autre et permet aux prêteurs agréés d'administrer des prêts pour le compte de détenteurs qui ne sont pas des prêteurs agréés.

3. Nonobstant toute restrictions à son pouvoir de prêter ou de placer des sommes, contenu dans quelque autre statut ou loi, tout prêteur agréé assujetti à la juridiction du Parlement peut

a) en conformité de la présente loi consentir des prêts assurables sur la garantie d'une première hypothèque en faveur du prêteur;

b) acheter de la Société toute obligation envers la Société qui est garantie par une première hypothèque et est asurée par la Société;

c) vendre ou acheter des prêts assurés, ainsi que la garantie prise à leur égard;

d) déposer en nantissement, auprès de la Société ou d'un prêteur agréé, un prêt assuré en vue de garantir le remboursement de la somme empruntée et emprunter une somme de la Société ou d'un prêteur agréé sur la garantie d'un prêt assuré;

e) administrer un prêt assuré pour le détenteur du prêt et en son nom, et

f) aux termes et conditions dont ont convenu la Société et le prêteur agréé, agir à titre d'agent pour la Société dans l'octroi ou l'administration de prêts que la Société est autorisée à faire.

Intérêt

4. (1) Sous réserve du paragraphe (2), le gouverneur en conseil peut, par règlement, prescrire le taux maximum d'intérêt payable par un emprunteur à l'égard d'un prêt consenti sous l'autorité de la présente loi.

(2) Le taux d'intérêt prescrit d'après le paragraphe (1) ne doit pas excéder le taux d'intérêt sur les obligations à long terme du gouvernement

a) de plus de deux et un quart pour cent quant aux prêts consentis selon la Partie I;

b) de plus de deux et un quart pour cent quant aux prêts consentis selon l'article 15;

c) de plus d'un demi pour cent quant aux prêts consentis selon l'article 16, et

d) de plus de un et demi pour cent quant aux prêts consentis selon l'article 17.

(3) Dans le présent article, l'expression "taux d'intérêt sur les obligations à long terme du gouvernement" signifie le taux d'intérêt que produiraient, sur le marché, des obligations du gouvernement du Canada qui, à l'époque où le taux maximum d'intérêt est prescrit selon le paragraphe (1), écherraient dans vingt ans, un tel rendement devant être déterminé par le gouverneur en conseil sur la base des rendements des émissions le plus comparables d'obligations du gouvernement du Canada en circulation sur le marché.

Droits et obligations de la Société

ARTICLE 5. Cet article a pour but de démontrer aux prêteurs agréés que l'assurance est, en fait, l'obligation du gouvernement du Canada.

Tout droit acquis ou obligation contractée par la Société aux termes de la présente loi, en son nom ou au nom de Sa Majesté, est un droit ou une obligation de Sa Majesté.

Prêts hypothécaires assurés

ARTICLE 6. (Assurances des prêts). Aux termes de cet article, la Société s'engagera à assurer un prêt dès qu'il aura été converti. Elle contractera cet engagement en donnant son approbation au prêt, puis, quand tout le montant du prêt aura été avancé, elle émettra une police d'assurance que le prêteur agréé devra détenir. Cette police sera transformée en même temps que le prêt, mais, si celui-ci est vendu à une personne autre qu'un prêteur agréé, l'administration devra en être laissée à un tel prêteur.

Assurance des prêts

6. (1) La Société peut émettre une police d'assurance à l'égard d'un prêt qui est assurable selon les dispositions de la présente loi.

(2) La Société peut, avant l'émission d'une police d'assurance relative à un prêt, s'engager, auprès d'un prêteur agréé, à émettre la police d'assurance si le prêt est intégralement avancé en conformité de la présente loi.

(3) Lorsqu'un prêt approuvé doit être effectué par versements et que le prêteur a demandé que les versements soient assurés aux termes de la présente loi, l'ensemble des versements approuvés par la Société doit, si l'on a payé le droit d'assurance en l'espèce, être réputé un prêt assuré.

(4) Lorsqu'un prêt approuvé est intégralement avancé par un prêteur agréé conformément à la présente loi et que le droit d'assurance à cet égard a été payé, la Société doit, sur la demande du prêteur, émettre à ce dernier une police d'assurance relative au prêt.

(5) Lorsque la Société est convaincue qu'un prêt approuvé ne peut pas être intégralement avancé en conformité de la présente loi et que des versements du prêt approuvé par la Société ont été faits, la Société doit, à la demande du prêteur, émettre à ce dernier une police d'assurance concernant l'ensemble de tous les versements approuvés par la Société à l'égard desquels le droit d'assurance a été payé.

(6) Il doit être imputé à l'emprunteur, lors de l'octroi d'un prêt approuvé ou d'un versement s'y rattachant, un droit d'assurance, qui doit être perçu par le prêteur agréé et, sous réserve du paragraphe (7), remis à la Société, ainsi qu'il suit :

a) à l'égard d'un prêt à un propriétaire de sa propre demeure ou à un constructeur qui a l'intention de vendre la maison à un acquéreur de sa propre demeure ou à la personne qui est propriétaire de la ferme ou à une association coopérative de logement,

(i) si le prêt est un prêt par versements, un droit de deux pour cent du montant de chaque versement, et

(ii) si le prêt n'est pas un prêt par versements, un droit de un et trois quarts pour cent du montant du prêt; et

(à suivre)

Conférence de Mlle M. Barthe

Mlle Marcelle Barthe, commentatrice radiophonique, était conférencière hier midi au club Rotary. Elle a parlé de "La femme et ses inventions". En plus de faire un important plaidoyer en faveur de la femme, Mlle Barthe s'est efforcée de retracer les réalisations les plus importantes de la femme au cours des âges et à travers les pays, pour faire mentir "deux proverbes assez connus: Il faut écouter la femme et ne pas la croire et la femme est un mets des dieux quand le diable ne l'assaisonne pas..."

Mlle Barthe déplore le fait que notre langue française ne suffise plus, aujourd'hui, à inventer les mots justes pour désigner les nouvelles fonctions qu'occupe la femme moderne. "L'activité intellectuelle de la femme crée de véritables maux de têtes aux philologues. Des mots comme sénateur, ambassadeur, maire, juge, député, peintre et poète n'ont pour ainsi dire pas de féminin authentique. Cependant, de dire Mlle Barthe, "sénatrice et ambassadrice sont reconnus pour désigner des femmes qui agissent comme telles".

Au chapitre des inventions, la femme a fait sa grande part, exerçant sa perspicacité et son originalité souvent sur de menues choses, mais non moins utiles. "C'est une femme qui trouva la propriété médicinale des plantes; c'est Ste-Hildegarde qui formula le flux et reflux des marées, Mme de Maintenon inventa le four à pâtisserie. Des femmes ont inventé un peigne qui distribue l'huile sur le cuir chevelu, une culotte à côté mobile pour faire de l'équitation, les boites à compartiments pour les oeufs, une brosse à dents qui fournit au besoin la pâte dentifrice(...), la plume pour pêcher à la ligne, un dispositif pour s'orienter dans les grands magasins, une combinaison ignifuge à l'épreuve du feu.

"Nul doute qu'il revenait à la femme d'inventer les talons hauts; il parait que l'inventrice — mot qui figure au Larousse — était lasse de se faire embrasser sur le front." En terminant sa causerie, Mlle Barthe donna une liste de mots à qualités particulières, tels que "monde, qui est rond et doré; gloire, mot étincelant; amour, mot savoureux; plaisir, mot enjoué et piquant; mort, mot sombre; vie, mot mystérieux; soupir, mot effacé; ruisseau, mot fuyant; saule, mot langoureux; soleil, mot blond et chaud; aube, mot clair et adieu, mot noir".

La conférencière fut présentée et remerciée par les rotariens Jacques Deserres et Hector Faber.

Consultez les annonces classées du "Soleil"... Vous obtiendrez les meilleurs résultats.

MAURICE Pollack LIMITÉE

VENTE Pré-inventaire

Continuation de notre grande vente — économies jusqu'à 50% et plus

$3.98 – Val. régulière

PETITS 2 PIECES

grandeurs: 1, 2, 3 ans

2.99

GOOSEY - GANDER

- pantalons en alpine avec blouse de broadcloth ou blouse de même tissu.
- pantalons courts avec bretelles ou boutons
- choix de teintes pastelles

Pollack — troisième

$7.95 – Val. régulière

Services à dîner

Rose Marie de Royal Harvey

5.95 pour 6 personnes

Motifs floraux sur fond crème avec large bordure, et finis avec une bordure dorée. S'obtient dans les teintes: vert, jaune, rose

- 6 tasses et soucoupes
- 6 assiettes à fruits
- 6 assiettes pain et beurre
- 6 assiettes à viande
- 1 plat à viande
- 1 plat à salade

Pollack — quatrième

2.49 – Val. régulière

Tasses et soucoupes

Importées d'Angleterre

En porcelaine fantaisie..... 1.49

Pollack — quatrième

2.98 – Val. rég.

SACS en plastique, pour vêtements

- plastique épais et durable, cadre de métal, 2 crochets pour suspendre, fermoir-éclair 36". Grandeurs: jumbo 54", régulier 54", pour complet 42" .....

2.49

Pollack — rez-de-chaussée

$2.98 Val. régulière

Jupons et Panties

Fillettes: 2 à 12 ans

1.49

- jupon en crêpe, garniture de dentelle au haut et au bas, bretelles de dentelle
- culotte en crêpe, garni de dentelle, élastique à la taille et au bas.
- couleurs: blanc, rose, bleu

Pollack — troisième

9.98. Val. rég. Ensembles de jeux

une pièce 2, 3, 4 ans — 3 pièces 2 ans seulement

Gabardine imperméable, doublure kasha piquée, capuchon garni de fourrure, poignets de laine. Couleurs : royal et rouge 5.99

Pollack — troisième

$16.95 – Val. régulière

Paletots STATION-WAGON

Grandeurs: 32 à 36

11.99

- gabardine imperméable, pleine longueur, col en mouton, ceinture en pareil
- doublure piquée pleine longueur
- teinte de beige

Pollack — troisième

$2.49 Val. régulière

Dormeuses 2 pantalons

Grandeurs: 1 à 4 ans

1.99

- bonne qualité de finette imprimée
- pantalon de rechange
- manches longues
- blanc, bleu, rose, jaune

Pollack — troisième

4.98 Val. rég. "Pantalons

pour le ski — fillettes: 10 à 14x

Très belle qualité de fleece ou molleton. Modèles droit ou ballon. Couleurs: brun et marine 2.99

Pollack — troisième

$1.89 – Val. rég. chacune

Chemises

pour garçons 11 à 14½

1.69

2 pr 3.00

- broadcloth blanc 'Sanforized' col fusé, poche
- manches longues sur poignets

Pollack — troisième

$12.95 – Val. régulière

Paletots 'Surcoats'

garçons 8 à 14 ans

7.99

- WARWICK – tout laine
- à l'épreuve de l'eau
- doublure en satin piquée

Pollack — troisième

3.98 – Val. régulière

Chandails

pour garçons

S. M. L. 16 - 18

2.49

ARGYLE

Encolure ronde, manches longues, gris, bleu, marron, etc.

Pollack — troisième

Val. jusqu'à 14.50 – SOULIERS

Pour dames, demoiselles – pointures: 4 à 9

RABAIS DE PRÈS DE 50% !

- jolis modèles pour la toilette
- veau, suède, mêche, mêche et suède
- talons hauts et talons cubains
- noir, brun, bleu, vert, tan

Pollack — chaussures pour dames — deuxième

$37.95 – Val. régulière

Matelas "Douglas"

220 ressorts intérieurs

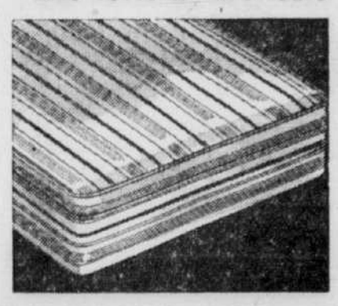

Pour lits 3'3" – 4'0" – 4'6"

- Bourrure en feutre blanc, bords roulés, ventilateurs et poignées.
- Couverture forte, bleue avec dessins floraux.

29.95

Pollack — quatrième

ARRÊTEZ LES SYMPTÔMES DE VOTRE RHUME EN 24 HEURES OU NOUS VOUS PAYONS $1.00

Pas de reniflements, de toux, de rhume, de frissons, de perte de temps et de maladie! Les comprimés de marque Dr Chase doivent arrêter les symptômes de votre rhume en 24 heures, sinon, envoyez-nous par la poste le paquet vide et nous vous rembourserons $1.00.

59c - $1.49 Economisez 48c Achetez le gros format

Voyez nos étiquettes spéciales rouge et noir sur blanc! Centaines des spéciaux non annoncés

Echos mondains

BAL

Le lieutenant-gouverneur de la province et madame Gaspard Fauteux rehausseront de leur présence le Bal du Commerce qui aura lieu le trente janvier prochain, à l'hôtel Windsor. Au cours de la soirée, il y aura présentation des invités d'honneur et des diplômés de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, promotion 1953-54, aux châtelains de Bois de Coulonge.

RECEPTIONS

M. et madame Fernand Houle ont reçu à un cocktail dimanche soir, en l'honneur de mademoiselle Denyse Drolet et de M. Claude Brunet et pour mademoiselle Esther Morin et le docteur Jean Laframboise, à l'occasion de leurs prochains mariages.

Mademoiselle Denyse Drolet a reçu à l'heure du thé hier au Château Frontenac, en l'honneur de mademoiselle Esther Morin, à l'occasion de son mariage prochain.

Madame Jules Leclerc a offert un shower de verres samedi dernier, en l'honneur de mademoiselle Denyse Drolet, dont le mariage sera célébré prochainement.

Madame Jacques Tremblay et mademoiselle Paule Morin ont reçu à l'heure du thé, lundi, à la résidence de cette dernière, en l'honneur de mademoiselle Esther Morin, dont le mariage sera célébré prochainement.

A l'occasion du début de leur fille, Maryse, M. et madame J.-P. Angrignon, de Montréal, recevaient, dimanche soir, à l'hôtel Berkeley. Madame Angrignon portait une robe de faille noire entièrement brodée d'arabesques or et noires avec oeillets rouges disposés en cascade à l'épaule. Mademoiselle Angrignon avait une robe de dentelle française crevette recouvrant un fourreau de taffetas d'un ton plus soutenu et un bracelet d'oeillets roses. Les salons étaient décorés de pompons et de mufliers.

MARIAGES

En l'église Saint-Jean-Baptiste de Québec décorée de pompons blancs et autres fleurs d'arrière-saison, M. l'abbé Rainville a béni récemment à neuf heures, le mariage de mademoiselle Andrée Morisset, fille de M. et de madame J.-H. Morisset, avec M. Robert Lajeunesse, fils de M. et de madame Lauréat Lajeunesse. Pendant la messe, M. Pierre Boutet a exécuté un programme de chant. La mariée, accompagnée de son père, portait une robe de satin blanc au corsage rehaussé de guipure brodé de perles. Son voile de tulle illusion était maintenu sous un bonnet de guipure perlée et son bouquet, retombant en cascade, était composé d'oeillets blancs. Madame J.-H. Morisset, mère de la mariée, était vêtue d'une robe de crêpe vert olive, elle était coiffée d'un chapeau en antilope d'un ton plus soutenu, elle avait un manteau de rat musqué brun vison et des roses jaunes à l'épaule. Madame Lajeunesse, mère du marié, portait une robe de taffetas bleu acier, un chapeau rose cendré, un manteau de rat musqué et des roses thé au corsage. A l'issue d'une réception au Château Laurier, M. et madame Robert Lajeunesse partirent en automobile pour New-York et le lac Placid. A son départ, la mariée portait un costume de fin lainage beige pâle brodé de perles, un chapeau de même teinte, un manteau de castor, des accessoires de suède brun et des roses jaunes à l'épaule.

Le mariage de mademoiselle Esther Schelling, fille de M. et de madame J.-B. Schelling, de Trois-Rivières, avec M. Paul Leduc, de Montréal, fils de M. et de madame Georges Leduc, de Légal, Alberta, a été célébré, samedi matin, à neuf heures, en la cathédrale Saint-Jacques à Montréal. La mariée accompagnée de son cousin, M. Fabien Girard, portait une robe de taffetas bleu antique, un chapeau et des accessoires de même ton et un bouquet d'orchidées blanches et de jacinthes. Mademoiselle Clémence Schelling, soeur de la mariée, était dame d'honneur et M. Merill Morris, garçon d'honneur. MM. Boris Miskew et James Stewart plaçaient les invités. Après une réception, M. et madame Leduc partirent en voyage.

NAISSANCE

Monsieur et madame Raymond Paradis (Paule Fréchette) annoncent la naissance de leur fille, Johanne, née à l'hôpital du Saint-Sacrement le treize janvier. Parrain et marraine : monsieur et madame Jean-Paul Fréchette, grands-parents. Madame Cyrille Paradis portait sa petite-fille sur les fonts baptismaux.

(Suite à la page 8, 1ère col.)

BÉBÉ MAUSSADE

- Dérangement
- Constipation - Dentition

Donnez des Tablettes Baby's Own pour apporter le soulagement rapide qui encourage un repos bienfaisant. Parfaitement sûres. Ne contiennent rien qui endorme. Employées par les Mamans depuis plus de 50 ans. Achetez en aujourd'hui chez votre pharmacien.

BABY'S OWN TABLETS

—Lettre d'Ottawa

(Suite de la page 3)

la Knox Presbyterian Church, où il parlait de la politique du gouvernement en matière d'immigration.

M. Dufresne voulait savoir, dans sa question, si le ministre énonçait alors d'une façon officielle la politique du gouvernement et s'il fallait conclure que le gouvernement entendait maintenir l'équilibre démographique entre les Canadiens d'origine française et ceux d'origine britannique aux proportions qui existaient en 1867.

L'Orateur de la Chambre, M. Louis-René Beaudoin, s'est levé pour dire au député que sa question était du genre que l'on inscrit au feuilleton, parce qu'elle ne représentait pas un problème urgent qui ne pouvait attendre une réponse par les voies ordinaires des questions à l'ordre du jour passées par écrit, au lieu d'être soulevées à la Chambre, oralement.

M. Beaudoin a aussi suggéré au député d'attendre qu'un débat soit soulevé sur cette question d'immigration. Il a ajouté qu'alors le député pourrait poser toutes les questions qu'il voudrait au ministre sur le discours qu'il avait prononcé à Saint-Thomas.

On se souvient que M. Harris a dit lundi de la semaine dernière à St-Thomas, Ontario, que l'on avait toujours pensé à Ottawa que l'immigration britannique devait constituer le meilleur, ou la plus grande partie de notre immigration, pour conserver au pays la proportion de la population de langue anglaise au Canada.

Mais M. Harris a aussi déclaré que notre immigration devait être variée, et que ce facteur de variété était chose désirable.

—Tous les députés

(Suite de la page 3)

précisions là-dessus", termine M. Lapalme.

M. MARLER

"Vu que le chef de l'opposition a très bien expliqué l'attitude de l'opposition", débute M. George C. Marler, député libéral de Westmount, "je ne crois pas nécessaire de répéter les mêmes arguments. La seule raison qui motive ma participation à la discussion, c'est que j'ai reçu, des personnes que je représente en Chambre, l'expression de craintes à l'effet que cette loi semble constituer une entrave à la liberté de culte. La loi est très claire et je ne crois pas que tel soit le cas. Tout ce qu'elle veut faire cesser, ce sont les attaques injurieuses contre un culte ou une dénomination religieuse. On veut interdire, à l'avenir, tout commentaire, toute remarque qui dépasse la mesure. Ce principe est parfaitement clair et il n'apporte aucune entrave à la liberté des cultes. Les craintes dont on m'a fait part n'étaient pas fondées et je vais voter en faveur de cette loi" a terminé M. Marler.

M. HENLEY

Le député indépendant de Montréal-Ste-Anne, M. Frank Henley, intervint à son tour pour dire qu'il approuve lui aussi la loi. Cette loi, dit-il, rend service à la population et met une entrave à une secte qui est une véritable nuisance publique" Il révèle qu'il a reçu de nombreuses plaintes d'électeurs qui demandent que l'on prenne des mesures contre ces gens qui pratiquent de véritables violations de domiciles.

COMITE PLENIER

La Chambre se forme ensuite en comité plénier sous la présidence de Me Maurice Tellier, député de Montcalm.

Le chef de l'opposition, M. Lapalme, demande dans quel sens il faudra prendre les termes "places publiques". Selon lui il y a plusieurs interprétation à leur donner; s'agit-il de la rue seulement ou doit on comprendre qu'ils comprennent, dans leur définition, les églises ou temples eux-mêmes où s'effectue l'exercice d'un culte d'une religion quelconque. Il demande en outre si l'énumération des moyens de diffusion des injures ou outrages publics sont suffisants: ne pourra-t-on pas, par exemple, contourner la loi en ayant recours à d'autres moyens, comme les films, notamment, que l'on peut projeter dans des endroits plus ou moins publics.

M. Duplessis pense que les termes "places publiques" ne comprennent pas les églises ou édifices du culte. Il n'a pas, pour sa part d'objection à ajouter temples ou églises.

A ce moment le premier ministre a un court dialogue avec le ministre de la Jeunesse, M. Sauvé. Puis il déclare: "Il est vrai aussi, comme me le fait remarquer le ministre de la Jeunesse, qu'en voulant trop définir, on limite le sens d'une loi. Laissons donc les termes tels qu'ils sont. Les tribunaux pourront apprécier. Quant à la projection de films, le bureau de censure provincial la prévoit : "En général, ce que vise la loi, c'est éviter les abus. Le député de Westmount a parlé d'objections de certains de ses électeurs. Il faut éviter la licence. Il faut, par exemple, empêcher les Doukobors de se promener nus dans les rues. Peut-être certains électeurs du député de Westmount aimeraient cela . .

M. Marler — C'est le candidat de l'Union Nationale qui est resté tout nu dans Westmount.

M. Duplessis — Si les électeurs de Westmount avaient vu leur député tout nu, il ne serait pas ici.

M. Lapalme insiste pour le cas des films ;il cite les films de 8 millimètres qui ne sont pas visés par la censure. Le premier ministre déclare alors qu'il n'a pas d'objections à ce que l'on ajoute dans le texte : papiers, documents, photographies etc.

On discute ensuite la porté des injures visées par la loi. M. Marler pense que certains mots qui sont une injure pour certains ne le sont pas pour d'autres. M. Duplessis dit que les termes de la loi ont été pesées tant en anglais qu'en français et qu'on a préféré à "libelleux" qui n'était pas assez clair, les termes "outrageantes" en français et "abusive" en anglais.

On semble d'accord sur la portée de l'article un et l'on passe à l'article 2 de la loi.

L'article 2 qui signale les peines encourues par ceux qui se rendront coupables des délits prévus à l'article 1, soit des amendes variant de cent à mille dollars ou à défaut à des emprisonnements de quinze à cent quatre-vingts jours, amène M. Marler à se demander si l'on ne va pas un peu trop loin en stipulant que "lorsque l'infraction consiste à distribuer un livre ou un écrit mentionné au paragraphe" a" de l'article 2a, ce livre ou cet écrit ainsi que tous leurs exemplaires se trouvant dans la province peuvent être saisis sans mandat".

M. Duplessis fait remarquer à ce propos que le but de la loi n'est pas seulement de guérir mais aussi de prévenir. On ne peut laisser les écrits circuler. Il faut les saisir immédiatement, c'est une question d'ordre public. Si le juge décide que l'écrit en question n'est pas injurieux, le juge ordonnera sa remise à ceux qui en ont été dépossédés.

Après discussion, le premier ministre décide, toutefois, d'apporter une modification relative à la saisie de ces écrits injurieux. Avec l'amendement en question, le livre ou l'écrit injurieux pourront être saisis sans mandat, mais il faudra mandat pour saisir "tous leurs exemplaires se trouvant dans la province."

La section 10b de ce même article 2 donne lieu également à un échange humouristique entre le premier ministre et le député de Westmount. La section 10b situpule que sur requête, appuyée du serment d'une personne digne de foi et alléguant une infraction ou l'imminence d'une infraction prohibée par la présente loi, présentée par le procureur général ou avec son autorisation ou par la corporation municipale dans le territoire de laquelle l'infraction a été commise ou est sur le point d'être commise, la Cour supérieur ou l'un de ses juges peut émettre une ordonnance d'injonction interlocutoire pour empêcher la commission, la continuation ou la répétition de cette infraction.

M. Marler: Si je vais parler à Trois-Rivières va-t-on se servir de cette clause ?

M. Duplessis : Si le député de Westmount ou le chef de l'opposition veulent venir à Trois-Rivières je leur faciliterai les choses. Pour rester longtemps au pouvoir il n'y a rien comme de montrer l'opposition.

M. Marler veut savoir si la personne contre qui sera demandée une injonction sera avertie. M. Duplessis rappelle à ce sujet que la loi ne vise pas seulement les Témoins de Jéhovah. Mais comme, dans leur cas, il s'agit d'une association ne jouissant pas de l'entité juridique, la loi prévoit que la signification de la requête, de l'ordonnance d'injonction ou de toute autre procédure peut lui être valablement faite à l'un de ses bureaux, où à l'un de ses lieux d'organisation ou de réunion, ou à l'une de ses places d'affaires, dans la province.

Le premier ministre ne croit pas la loi trop sévère. Il s'agit, dit-il, de préserver l'ordre publique contre des anarchistes déguisés, qui ne respectent aucune autorité religieuse et civile. La chose est si vraie que ces gens ont été placés dans des camps de concentration durant la guerre. Qu'ils croient ce qu'ils veulent, mais qu'ils respectent l'ordre.

M. Lapalme constate d'ailleurs, avec le premier ministre, que celui qui a à se plaindre d'une injonction peut toujours se défendre selon le processus normal de la loi.

M. Duplessis demande le vote en troisième lecture et l'opposition consent à ce que l'on enregistre sur cette lecture le même vote que sur le principe même du bill. On y ajoute, toutefois, les noms de MM. Omer Barrière (UN—Laval) et Gaston Ledoux (L—Shefford), de sorte que la mesure est, de fait, approuvée en troisième lecture par un vote de 81 à 0.

La Chambre s'ajourne alors à cet après-midi, alors qu'elle abordera, en premier lieu, l'étude du bill 42, relatif aux problèmes de l'hospitalisation.

Votre patron, Madame

par Anne Adams

4577

N'abdiquez pas votre féminité, madame, même si vous avez des cheveux blancs. Ce modèle vous avantagera même si vous n'avez plus votre taille de jeune fille. La coupe èst d'une grande souplesse et la toilette a un immense cachet de distinction.

Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs suivantes : 14½, 16½, 18½, 20½, 22½, 24½ ans. Grandeur 16½ ans requiert 4 verges d'un tissu d'une largeur de 39 pouces.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 40c. Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec les patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Les fonds électoraux et les contrats

Ottawa, 20. (PC) M. Stanley Knowles, député CCF de Winnipeg-Nord-Centre, a demandé hier, à la Chambre des Communes, si le gouvernement a l'intention d'appliquer une loi contre la contribution de fonds électoraux à des partis politiques par des entreprises détenant des contrats du gouvernement fédéral. On lui a répondu que oui.

La publicité dans les journaux est celle qui rapporte le plus.

Plusieurs portent maintenant des
FAUSSES DENTS
sans ennuis

Mangez, parlez, riez ou éternuez sans crainte que les fausses dents mal ajustées tombent, glissent ou branlent. FASTEETH tient les dentiers plus fermement et plus confortablement en place. Cette agréable poudre alcaline ne donne aucun goût ni sensation de pâteux, collant ou gommant. Ne cause pas de nausée. Elle est alcaline (non acide). Elimine "l'odeur de dentier" (haleine de denture). Procurez-vous FASTEETH à n'importe quelle pharmacie. (ann)

Racine

GRANDE VENTE DE SOLDES

SPACIEUX 9½ PIEDS CUBES
congélateur à pleine largeur

En vendant directement de l'usine à vous, seul RACINE peut vous offrir un aussi bas prix.

Un prix sans précédent!
$199.00
Aussi peu que $11.00 par mois

RR54-BF

Venez voir ces caractéristiques hors pair

- Congélateur à pleine largeur: 50 livres
- Capacité totale: 9½ pieds cubes
- Cabinet tout acier d'une seule pièce aux lignes ultra-modernes
- Livraison immédiate
- Toutes commandes postales ou renseignements remplis avec soin.

EPARGNEZ! . . EPARGNEZ!

Une offre incomparable de votre magasin RACINE à ces nouveaux bas prix pour la saison d'hiver.

Comparez ce magnifique réfrigérateur de 9½ pieds cubes avec congélateur à pleine largeur et vous constaterez que *vous ne pouvez obtenir nulle part ailleurs une semblable aubaine!*

Ne tardez pas! La quantité de ces modèles est définitivement limitée! Les prix de RACINE sont toujours les plus bas . . . ils sont à leur plus bas niveau encore jamais vu.

314 rue St-Jean, Tél.: 4-5710, QUEBEC
165 ouest, St-Vallier (angle St-Joseph & St-Vallier), Tél.: 4-9074 — QUEBEC
267, 9e rue ouest, Tél.: 3-3201, THETFORD MINES

Racine
REFRIGÉRATEURS DOMESTIQUES

pour cet air de *ravissante jeunesse*

préparations de beauté de
Tussy

Créées par les esthéticiennes expertes de la Maison de Tussy, ces crèmes et lotions, suaves comme un doux rêve, rafraîchiront et revigoreront votre teint . . . vous donneront cet air de ravissante jeunesse!

Lotion "Wind and Weather" de Tussy 75c, $1.25, $2.50
Crème déodorisante de Tussy $.75 et $1.25
Crème nettoyante émulsifiée $1.00, $1.50, $2.75
Crème de base Safari $1.25
Poudre pour figure Safari $1.35
Fameux rouge à lèvres de Tussy $1.50

PERTUSSIN
pour
la toux bronchique
due au rhume
Action prompte!
PERTUSSIN

Le produit laitier moderne de Borden vous aide

À DIMINUER VOS FRAIS DE LAIT DE MOITIÉ!

1 LIV. FAIT 4 PINTES DE DÉLICIEUX LAIT ÉCRÉMÉ!

Maintenant, vous pouvez, profiter de tout ce qu'il y a de bon dans le lait, *à moitié prix!*

Le Starlac Borden contient toutes les vitamines B, tous les sels minéraux et toutes les protéines du lait complet frais. Seules l'eau et la crème en ont été retirées.

Vous pouvez employer Starlac de toutes les façons dont vous employez le lait frais . . . pour boire, pour la cuisine, pour la pâtisserie. Il est d'emploi très facile et se garde indéfiniment sans réfrigération! Si vous vous souciez de la valeur de vos aliments, demandez à votre médecin ce qu'il pense de Starlac.

Pourquoi ne pas commencer à économiser de cette façon moderne. Diminuez vos notes de lait de moitié, ou plus . . . achetez du Starlac chez votre épicier. En boites de 1 livre ou de 5 livres (saveur protégée).

STARLAC

ELSIE © T.B.C.

—Un livre cause

(Suite de la page 13)

ment eu un journal montréalais, "L'Autorité", qui lui aussi a écrit quelques articles sur la famille Hébert.

"J'ai lu quelques pages de ce volume et il fait des commentaires inimaginables sur la vie de Mme Georges Hébert. Tous savent que la cause de Georges Hébert a été portée en Cour d'Appel et celle de son épouse sera entendue dans un assez bref délai. Ces deux causes sont donc "sub judice", ét pour cette raison les commentaires sont, à mon point de vue, un mépris de cour. Les journaux comme les écrivains, surtout pendant qu'une cause est encore "sub judice", ont bien le droit de rapporter ce qui s'est dit devant une cour, mais ils n'ont pas le droit et ils ne peuvent, sans causer un très grave préjudice, aller plus loin que ce qui s'est dit devant la Cour.

"Ce mépris de cour me semble le plus grave que j'aie encore connu.

"Je demande que le substitut du procureur général, Me Dorion, fasse les représentations voulues au département du procureur général pour que des sanctions soient imposées contre l'auteur du livre, M. Paul Michaud, que la diffusion du livre soit arrêtée et que le journal "L'Autorité" soit également l'objet de sanctions, s'il y a lieu".

Me Dorion a par ailleurs déclaré ce qui suit :

"Il y a deux jours, quelqu'un m'a téléphoné pour m'informer de la publication de ce livre vendu à Québec. Ce M. Berueer m'a exprimé son indignation de ce que l'auteur se permet de critiquer ouvertement non seulement, l'administration de la Justice, l'isue de procès "sub judice", douze jurés compétents et intègres, mais aussi la décision rendue par Depuis, d'autres personnes, dont des Juges, m'ont fait des remarques identiques.

"A la suite de ces informations, j'ai communiqué avec le département du Procureur Général et j'ai lu quelques pages de ce livre. J'ai d'abord constaté l'ignorance obsolue de cet auteur qui a nom Michaud, et dont la publication tient surtout du roman. S'il avait lu le dossier tel que constitué et si, en outre, il avait eu en sa possession les renseignements que les agents de police nous ont recueillis et que nous ne pouvions légalement mettre en preuve, il aurait constaté que ses conclusions sont absolument fausses, injustes et invraisemblables.

Ce livre est fait pour soulever l'indignation des lecteurs contre l'administration de la justice dans ce district. L'auteur s'en prend même au procureur de la Couronne en des termes révoltants. A ce propos, je dois dire qu'il y a quinze ans que j'exerce comme tel devant les tribunaux de cette province et je ne sache pas avoir jamais été guidé par autre chose que par le sentiment des devoirs et les responsabilités de ma charge à l'endroit des justiciables.

"Une enquête est commencée sur cette publication et il ne m'appartient pas d'en tirer les conclusions. Le Procureur Général, s'il le juge à propos, prendra lui-même les mesures qui s'imposent. Une chose est certaine, c'est qu'il y a actuellement deux causes dont traite cette publication qui sont "sub judice" Les tribunaux devant qui elles sont évoquées peuvent, s'ils le jugent à propos, prendre l'initiative qu'ils estiment juste et raisonnable. Je leur en laisse le soin.

"J'espère que les journalistes ici présents, qui connaissent comment fonctionne l'administration de la justice dans ce district, donneront les avertissements qui s'imposent afin que soit évitée la répétition de pareille publicité morbide."

Deux cents grévistes de la Noranda menacés d'expulsion de leurs logis

Toronto (PC) — Le syndicat des métallurgistes unis d'Amérique (COI-CCT) a dit, hier, que 200 des 1,600 grévistes de la mine Noranda sont menacés de poursuites judiciaires pour retard dans le paiement des loyers de leurs maisons appartenant à la compagnie.

M. Eamon Park, directeur juridique du syndicat a dit que "la compagnie a menacé de déposséder 200 mineurs en grève." Des lettres à cet effet ont été envoyées et elles sont signées par M. S.D. Cooke, comptable en chef de la compagnie.

M. Park a dit qu'environ 200 des 300 maisons que possèdent la compagnie à Noranda sont occupées par des grévistes. Il dit que le loyer impayé atteint une moyenne de $80 dans chaque cas.

Cette grève qui sévit dans l'imposante mine d'or et de cuivre entrera dans son septième mois jeudi.

"Nous sommes en démarche avec la compagnie Noranda et une autre réunion doit avoir lieu jeudi," a dit M. Park. Le syndicat réclame des majorations de salaire et la retenue syndicale.

A Noranda, M. Cooke a dit que les lettres qu'il a expédiées sont de mise dans des transactions commerciales. Certains grévistes n'ont pas payé leur loyer et ne s'en préoccupent pas.

"Tous les loyers ont été payés jusqu'à la fin d'août", a-t-il dit. La compagnie tente de percevoir les loyers jusqu'au 1er janvier 1954.

Les loyers de ces maisons, qui comptent de cinq à huit pièces sont de $20 à $35 mensuellement.

La gérance sera abolie à Chicoutimi

Chicoutimi, 20 (DNC) Le conseil municipal de Chicoutimi, sur proposition de l'échevin Joseph Tremblay, secondé par l'échevin Antoine Harvey, a proposé en séance régulière, qu'un règlement soit adopté pour abolir la gérance municipale décrétée par le règlement No 390, adopté le 22 août 1946.

La motion de l'échevin Joseph Tremblay a été approuvée et un règlement pour abolir la gérance municipale sera soumis, lors de la prochaine réunion qui aura lieu le premier février. Par la suite, les électeurs - propriétaires de Chicoutimi seront appelés à se prononcer en faveur ou contre ce nouveau règlement.

Le gérant actuel de la cité, M. Léopold Fortin, ingénieur, a été engagé par résolution du conseil, le 26 février 1950.

La prospérité dépend de tous

Ottawa (PC) Le premier ministre M. St-Laurent a dit hier que la puissance et la prospérité du Canada "reposent sur notre sens de savoir travailler ensemble en tant que Canadiens et non pas en qualité de membres d'un groupement particulier".

"C'est par l'entremise de la collaboration entre individus et en sachant comprendre le point de vue de son voisin que nous pouvons mieux servir la cause de la paix, de la liberté et de la prospérité non seulement du Canada mais du monde entier."

Mort de Mme Vve Alfred Samson

Mme Vve Alfred Samson, née Berthe Benoit, est décédée lundi soir dernier, à l'hôpital St-François d'Assise, à l'âge de 54 ans et quatre mois. Mme Samson était l'épouse en premières noces de feu Delphis Cardinal. Elle était domiciliée à 76, rue LaSarre.

Mme Samson laisse dans le deuil, sa fille, Mme Wilbrod Lemelin (Thérèse Cardinal), son gendre, M. W. Lemelin; sa petite-fille, France Lemelin; ses frères, MM. Joseph Benoit, de Montréal et M. Emile Benoit, de St-Joseph d'Alma; ses beaux-frères et belles-soeurs, Mmes Joseph et Emile Benoit, MM. et Mmes J.-Alexandre Cardinal, Rosario Cardinal, Victor Coulombe, Alphonse Samson, de Senneterre, Euclide Samson, de St-David, Rosaire Samson, de Charny, J.-L.-A. Samson, Robert Samson. Elle comptait aussi plusieurs neveux et nièces.

Les restes mortels de Mme Samson sont exposés aux salons de la maison Bouchard et Fils, 1,290, 1ère avenue.

Me C.-N. Dorion candidat à la mairie de Courville

Courville (DNC) Une délégation nombreuse s'est rendue, hier soir, à la demeure de S. H. le maire de Courville, Me C.-N. Dorion, greffier de la Cour du Magistrat, afin de lui demander de porter de nouveau sa candidature à la mairie pour un nouveau terme. M. Dorion a acquiescé à la demande de la délégation.

A l'hôtel de ville où un rassemblement avait ensuite lieu, M. Rolland Dumais, professeur, qualifia de civil et de magnanime le geste posé par les concitoyens à l'égard de M. Dorion. Il rendit ensuite un hommage particulier à l'esprit d'initiative et de prévoyance du maire actuel, et au nom de ses co-paroissiens le sollicita de briguer de nouveau les suffrages.

Ayant remercié M. Dumais, Me Dorion dit son attachement aux citoyens de Courville et profita de la circonstance pour passer en revue les améliorations apportées à la municipalité de Courville, depuis les années 1947 à 1953.

Après avoir souligné le mérite de ceux qui le secondèrent dans sa tâche, M. Dorion invita les contribuables à réélire, dans leur quartier respectif, MM. les échevins J.-Aza Guillot, quartier Montmorency; Maurice Fortier, quartier St-Louis; Joseph Crépin, quartier Royal; Ernest Bérubé, quartier Repentigny et Ovide Girard, quartier Montcalm.

Accidents d'aviation

Salisbury, Angleterre, 20. (Reuters) Un aérobus "Valetta" de la RAF, portant 12 personnes à son bord, a fait un atterrissage d'urgence près de Salisbury aujourd'hui. Le navigateur a été tué et quatre autres personnes ont été blessées. L'avion se dirigeait vers le Moyen-Orient avec des membres de l'aviation et leurs familles.

Kansas City, (PC) Deux personnes ont perdu la vie ce matin lorsqu'un avion "DC-3" s'est écrasé près de l'aéroport municipal de Kansas City. La police dit que seuls le pilote et le co-pilote se trouvaient à bord de l'appareil.

Meurtre et suicide à Seattle

Seattle, 20. (PA) Un joueur professionnel qui a "toujours voulu aider" sa fille infirme a été pris de découragement, hier, et il s'est tué après avoir tué sa fille dans le riche appartement qu'ils habitaient à Seattle. Harry Andrew Wagner, 65 ans, et Virginia Mary Wagner, 11 ans, sont les victimes. C'est Mme Wagner qui a trouvé sa fille, atteinte de paralysie, à l'agonie sur un divan. Elle a trouvé son mari étendu dans un corridor, la tête transpercée d'une balle.

Premiers soins pour COUPURES, BRÛLURES MEURTRISSURES

Calmant et lénitif, l'onguent du Dr. Chase vous apporte un soulagement antiseptique rapide. Un traitement sûr au foyer depuis plus de 50 ans. Ayez-en une boîte sous la main.

LENITIF CICATRISANT SEULEMENT 69¢ ONGUENT Antiseptique DR. CHASE

53-11FR

Tout autour de bébé

Suggestions Colligées par Mrs Ann Gerber (Mère de 5 enfants)

Les Bébés, même les mieux constitués, sont parfois abattus par des indispositions sans gravité. Quand votre bébé se remet d'un dérangement, rappelez-vous que:

1. Il faut du temps à bébé pour se remettre. Vos soucis ne hâteront pas sa guérison.
2. Il vaut mieux pour bébé qu'il mange moins. Il demandera plus à manger dès que son organisme sera prêt.
3. N'essayez pas de lui donner de nouveaux aliments à ce moment-là. Ne le réveillez jamais pour lui donner à manger.

* * *

Pour qu'il mange volontiers. Quand votre médicin dit: "Céréales", vous désirerez offrir des Céréales Gerber à bébé... à cause de leur saveur douce et plaisante et de leur consistance lisse et agréable que les petits qui commencent juste à prendre des aliments solides préfèrent. Toutes les cinq—Céréale Mixte, de Riz, d'Orge, d'Avoine et de Blé—sont enrichies de vitamines et de sels minéraux—sont précuites et prêtes à servir, avec la formule, du lait ou d'autres liquides.

* * *

Pour des rêves plus doux. Avant d'endormir bébé avec une berceuse, assurez-vous que sa couche et sa chemise de nuit ne sont pas trop serrées. Il faut au moins deux doigts d'espace entre son corps et ses vêtements.

* * *

Bébé fait ses dents? Si votre bambin fait ses dents, il a besoin, pour l'aider, de quelque chose de sain à croquer. Les Biscuits Gerber pour la Dentition sont spécialement faits pour cette période "difficile". Bébé peut croquer tout à son aise les Biscuits Gerber pour la Dentition—et, grâce à leur forme spéciale et lisse, ils sont faciles à tenir pour les petites mains, doux pour les gencives tendres. De plus—rien n'est sali par les miettes, car ces biscuits pour la dentition sont très fermes. Séparément enveloppés, ils sont faciles à emporter.

* * *

Aidez-nous. Si vous avez des suggestions que vous aimeriez partager avec d'autres mamans, envoyez-les-moi; Box 17, Toronto 18, Canada.

—Des navires de guerre

(Suite de la 1ère page)

Mais en convoquant la manifestation de demain, le calife n'a fait aucune allusion à Sidi Mohammed ; il a simplement dit que la réunion visait à témoigner personnellement la gratitude de la population envers le lieutenant-général Rafael Garcia Valino, haut-commissaire espagnol, "pour l'oeuvre poursuivie par l'Espagne en territoire marocain".

Des rapports de presse français émanant de Tanger disent que le calife se proclamera "régent et gardien du trône chérifien" et qu'il gouvernera le Maroc espagnol au nom de Sidi Mohammed.

Les autorités espagnoles et arabes ont refusé de faire des conjectures sur l'orientation que prendra la manifestation de demain.

Les relations entre les deux protectorats se sont continuellement détériorées depuis l'exil de Sidi Mohammed. Les autorités coloniales d'Espagne disent que ce geste a déclenché un véritable règne de terreur au Maroc français, où les assassinats sont presque d'occurrence quotidienne.

—Voeux du Pape

(Suite de la 1ère page)

a déclaré que si l'on veut qu'elle dure, la justice et la charité doivent inspirer une confiance réciproque entre les nations et entre les diverses classes des nations.

Au sujet de ce mot "paix", le pape a déclaré: "Comme les hommes le prononcent facilement de nos jours, alors que la substance de la véritable paix continue de leur échapper.

"Il n'est pas difficile d'en expliquer la cause. Le prince de la paix, annoncé par les prophètes, est venu dans le monde. Chaque année, le monde chrétien célèbre sa naissance. Pourtant, ses enseignements tombent encore souvent dans de sourdes oreilles."

Admis au sein du parti libéral

Ottawa (PC) Deux députés fédéraux du Québec, qui ont été élus en août comme libéraux indépendants, viennent d'être acceptés au sein du parti libéral.

Il s'agit de M. Arthur Massé (Kamouraska) et de M. Adrien Meunier (Montréal - Papineau). Tous deux occupent maintenant des sièges dans la section réservée au parti gouvernemental à la Chambre des Communes.

asthme

Enfin, un laboratoire important et sérieux de France a réussi à mettre au point un produit vraiment **capable de couper immédiatement les crises d'asthme et de fièvre des foins**, DYSPNE-INHAL a été éprouvé par le corps médical, qui en a reconnu la valeur. C'est un appareil composé d'un flacon de solution médicamenteuse et d'un pulvérisateur spécial qui permet de vaporiser par la bouche un véritable brouillard composé de particules microscopiques de la solution, qui pénètre ainsi dans les cavités profondes des bronches. D'où son effet immédiat. Traitement simple et efficace; DYSPNE-INHAL est économique, puisque, une fois l'appareil acheté, seule la solution doit être renouvelée et elle dure très longtemps (habituellement quelques coups de poire suffisent pour arrêter une crise) ; DYSPNE-INHAL est commode parce qu'il est offert dans un étui de poche qui en permet l'utilisation n'importe où et n'importe quand. Satisfaction garantie ou argent remis.

LABORATOIRE DU DYSPNE-INHAL INC., 350, rue Le Moyne, Montréal 1

VOYEZ VOTRE PHARMACIEN

LA COMPAGNIE PAQUET

AUBAINES de JANVIER

COMPLETS à 2 PANTALONS

"Yarn-dyed" Worsted Serge

• Simple croisure • Deux boutons

Couleurs: gris, brun moyen, brun foncé, bleu, "Teal blue", etc.

Pour tous les physiques:

régulier, court, grand, corpulent

Economisez 15.00 sur l'achat de votre nouveau complet. Une valeur que seul notre immense pouvoir d'achat permet de vous offrir !

49.95 2 PANTALONS

Tailles 36 à 44

Valeur régulière 65.00

AU COMPTOIR SEULEMENT

Heures d'affaires: 9h. à 5h. 30

Fermeture à 9h. 30 le vendredi

Tél.: 4-8481

En vente demain jusqu'à samedi incl.

Confections pour messieurs — Rez-de-chaussée

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

LE SAINT — *par Leslie Charteris*

RIP LE DETECTIVE

Echos mondains

DEPLACEMENTS

Le colonel R.-P. Landry, de Montréal, est de passage à Québec, inscrit au Château Frontenac.

Mademoiselle Simone Routier, d'Ottawa, fait actuellement un séjour à Québec chez sa mère, madame A.-C. Routier.

Mesdemoiselles Doris et Denyse Baker, de Québec, sont parties hier pour Fort Lauderdale, Floride, où elles passeront six semaines.

Mesdemoiselles Marthe et Louise Laframboise, d'Ottawa, de passage dans notre ville, sont les invitées du docteur et de madame J.-Edouard Morin, du chemin Saint-Louis.

Madame Charles Miville-Déchêne, de Chicoutimi, fait un bref séjour dans notre ville.

M. et madame J. Dumais sont revenus par avion vendredi dernier, d'un séjour de quelques semaines à Stone Haven, Ecosse.

M. Henri Bourassa, de l'avenue Lachapelle, est parti récemment pour la Floride et Cuba, où il séjournera pendant trois semaines.

Le docteur et madame Germain Pinard, de notre ville, de passage à St-Hyacinthe récemment, étaient les invités de M. et de madame Isidore Messier.

Madame L.-Paul Bernard est retournée à Batiscan, après avoir passé quelque temps à Grande Baie, Chicoutimi, l'invitée des familles Otto et Eddy Desbiens.

Madame Huguette Bruneau MacLeod, s'est embarquée le dix-huit janvier à bord de l'"Ascania", pour aller rejoindre son mari actuellement stationné en Allemagne, avec le 22eme Royal Regiment.

M. et madame Philippe Côté, de Jonquière, accompagnés de leurs fillettes Lise et Andrée, ont passé une quinzaine de jours à St-Jérôme, les invités de mesdemoiselles Lucienne et Eugénie Côté.

Madame Antoni Joly est retournée à Chicoutimi après avoir fait un bref séjour dans notre ville.

Mademoiselle Paulette Côté, institutrice à Roberval, a passé la quinzaine des fêtes à St-Jérôme, chez ses parents.

M. et madame Ephrem Lapointe, d'Alma, accompagnés de leurs fillettes Réna et Marise, ont fait un séjour à Saint-Jérôme récemment, chez leurs parents.

Mademoiselle Wilson, d'Ottawa, est actuellement à Montréal, l'invitée de madame Robert Loring.

—5 personnaliés

(Suite de la page 2)

Il prévoit, d'abord, une stabilisation dans le domaine des demandes syndicales pour augmentations de salaires. Il croit que l'année 1954 sera différente des années antérieures, en ce sens que le coût de la vie, dont l'indice a cessé de monter, ne pourra plus servir de base aux demandes syndicales. Il souligna que les tribunaux d'arbitrage avaient tenu compte, dans le passé, de la hausse du coût de la vie pour accorder gain de cause aux syndicats. Me Lebel prévoit que les contrats de travail seront renouvelés, en 1954, sur la base des contrats de 1953.

Parlant des heures de travail, il lui semble qu'on a atteint la limite des demandes de la part des unions ouvrières. En 1954, selon Me Lebel, les problèmes qu'on discutera autour des contrats de travail se rapporteront surtout aux clauses n'ayant trait ni aux salaires ni aux heures de travail. Nous serons tous dans une situation délicate qui demandera de part et d'autre de la bonne volonté et beaucoup de compréhension.

Abordant la question du climat ouvrier dans la province de Québec, Me Lebel a affirmé qu'il se fait un travail considérable depuis quelques années au sein de certains organismes: comme le Conseil supérieur du travail et les nombreux groupements d'études.

Me Lebel pense à l'établissement de solides relations entre employeurs et employés: ces relations devant s'appuyer sur la confiance mutuelle et la bonne volonté de tous les intéressés. Il affirme, à la suite de Henry Ford, que les hauts salaires sont un facteur de prospérité dans un pays. Il est d'avis que la classe ouvrière ne peut pas capitaliser avec les salaires. Au contraire, les revenus de l'ouvrier forment un pouvoir d'achat régulier, qui, s'il se maintient sera une assurance contre les crises.

M. Paul Champoux

Tout en admettant que les économistes peuvent se tromper, dans leurs prévisions, l'industriel, et vice-président de l'Association des manufacturiers canadiens est certain qu'aucun autre peuple n'a de meilleures fondations pour édifier une grande nation. Le Canada est le plus riche coffre au trésor du monde et le 20ème siècle sera celui du Canada si nous continuons à regarder vers l'avenir plutôt que vers le passé.

"En essayant de scruter l'avenir, a dit M. Champoux, de tenir compte des forces qui, jusqu'à présent ont orienté notre activité, nous nous tournerons donc pendant quelques instants vers nos réalisations passées.

Nouveau géant industriel depuis la dernière décennie ou à peu près le Canada n'a, cependant cessé de grandir depuis l'établissement des solides assises des jours où il n'était qu'un pays d'agglomérations de pionniers.

Nous avons eu au début du siècle l'ère de la construction des chemins de fer, le "miracle du papier", le harnachement de notre énergie hydraulique et l'ouverture de nouvelles régions minières.

La première grande guerre, en créant d'énormes besoins nouveaux, a donné son premier élan d'importance à l'économie canadienne. Le Canada devint alors l'une des grandes nations commerçantes du monde. La production de l'entre-deux guerres a eu ses hauts et ses bas, mais toujours la tendance pointa vers les sommets.

M. Vic Pelchat

"Même si l'agriculture n'est présentement pas un lit de roses, elle n'est cependant pas non plus une couronne d'épines", affirme M. Pelchat. "Il y a de multiples problèmes. Le temps résoudra quelques-uns de ces problèmes. Le gouvernement aidera à la solution de quelques-uns. L'industrie privée en résoudra un cetrain nombre. Les cultivateurs et autres citoyens du pays résoudront cependant le plus grand nombre."

1954 ne sera pas une année de crise dans le sens tragique du mot mais une année déclinante. Ce ne sera pas une année où tout, sans efforts ni calculs, tombera rôti dans le "bec" des cultivateurs.

Les cultivateurs sont dans une situation beaucoup plus vulnérable qu'il y a dix ou quinze ans, parce qu'il y a des charges fixes sur lesquelles ils n'ont aucun contrôle: main-d'oeuvre, taxes, électricité, engrais chimiques, machinerie, impôts et autres.

"A la suite d'une augmentation dans le nombre de bestiaux gardés sur les fermes, dit-il, nous constaterons de nouvelles augmentations dans les livraisons de ces derniers pour fin d'abattage en 1954. Et les prix, semble-t-il, peuvent être légèrement plus bas pour les bovins. Stabilité relative pour les prix des veaux et des oignons, voilà ce que l'on peut prévoir dans le moment. Des prix certainement intéressants pour les porcs jusqu'au début de l'automne. A ce temps l'augmentation considérable que l'on anticipe dans la production porcine, tout particulièrement dans les Provinces des Prairies, fera tout probablement fléchir les prix du porc d'une manière très sensible."

A cause des surplus possibles que nous aurons, en 1954, la question de débouchés ou de marchés est présentement la question numéro 1 du producteur. Il n'a pas le choix. Le producteur retire un tiers de ses revenus de la vente de bestiaux; il retire un autre tiers de la production laitière; il doit donc élever des animaux. Ce n'est pas tout simplement un mal obligatoire, c'est une nécessité.

Poursuivant son analyse de la situation, M. Peecat déclara que l'industrie laitière est la base de notre agriculture dans le Québec et que la situation est loin d'être rose dans ce domaine.

C'est dans le domaine avicole que semble régner le plus d'optimisme et c'est aussi dans ce domaine que les prévisions semblent être les meilleures. On prévoit donc un bon marché pour la chair de volaille, par contre d'après les experts dans le domaine avicole il y aura lieu de prévoir un fléchissement.

Les conférenciers furent remerciés par M. Marcel Drolet, président du club Vente-Publicité de Québec.

—Manifestation

(Suite de la page 3)

vie, de l'éducation, du chômage et des cartels financiers".

"Nous invitons, non seulement les ouvriers, mais les citoyens bien pensants de toutes les classes de la société à se joindre à nous pour mettre la population en alerte contre un gouvernement qui veut remplacer les cours de justice par des commissions ministérielles dont les actions sont trop souvent motivées par des manigances politiques. Nous marcherons sur Québec. Nous lancerons un ultime appel à nos gouvernants du cabinet et des deux Chambres d'arrêter la présente marche vers l'Etat totalitaire qui substitue les fonctionnaires aux juges et vers l'Etat séparatiste qui investit ses fonctionnaires d'une immunité légale, même vis-à-vis les plus hautes cours de justice du pays".

L'Alliance

Pour sa part, M. Léo Guindon a précisé, en annonçant que les professeurs de Montréal participeraient en nombre à la marche sur Québec: "Il est étonnant et regrettable que le Premier Ministre ait ignoré la recommandation unanime du Conseil Supérieur du Travail lui demandant de ne pas adopter les bills 19 et 20. En suivant cette recommandation, M. Duplessis aurait fait un acte de nature à convaincre la population que le gouvernement tient compte des suggestions qui lui sont faites, respecte les tribunaux supérieurs, n'adopte que des lois justes et fait primer l'intérêt général sur les ressentiments particuliers. M. Duplessis a préféré passer outre et créer un autre motif de mécontentement et de désillusion générale. Je crains qu'il soit le premier à en souffrir. L'opinion publique doit réagir. Voilà pourquoi les professeurs se joindront en grand nombre dans cette marche symbolique sur Québec".

L'organisation

Aussitôt la consigne donnée par les chefs syndicaux, une activité fiévreuse a commencé dans toutes les organisations syndicales. De Montréal, de Shawinigan, de Trois-Rivières, du Lac Saint-Jean, de Thetford, d'Asbestos, de Sorel, de Sherbrooke, de St-Jean, de Victoriaville, de Drummondville et de maintes autres localités et villes, des délégations nombreuses s'apprêtent à se mettre en marche vers la vieille capitale, selon le communiqué.

A Québec même, on pourvoit à l'organisation matérielle nécessaire à cette démonstration de solidarité ouvrière. Pendant que les uns s'affairent à préparer la réception des délégations et les parades, d'autres voient à mettre en train la préparation de répas qui seront servis, après l'arrivée du train de Montréal vers 5.30 h. p.m. à la centrale des Syndicats catholiques. D'autre part, des démarches ont été faites auprès des autorités municipales de Québec afin d'obtenir l'autorisation d'installer des haut-parleurs à l'extérieur afin de permettre à la foule qui ne pourrait prendre place au Palais Montcalm d'écouter les discours de l'extérieur.

Consultez les annonces classées du "Soleil".. Vous obtiendrez les meilleurs résultats.

Le Soleil présente René Arthur

qui vous pose les questions suivantes :

Pour nous rendre au désir exprimé par de nombreux lecteurs, nous séparons questions et réponses.

QUESTIONS

1—Un ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec a publié, à la fin du siècle dernier, une histoire assez réputée de la traite des fourrures, sous le titre de LES BOURGEOIS DE LA COMPAGNIE DU NORD-OUEST. Qui était-il?
2—Comment se fait-il que le gouvernement autrichien ait permis au maréchal Marmont, un Français, de vivre dans l'entourage du fils de Napoléon au palais de Schoenbrunn?
3—Qui est-ce qui est assassiné dans le titre d'une oeuvre de Guillaume Apollinaire ?
4—Quelle est la catégorie de gens que Léon Daudet appelle les Morticoles dans son livre qui porte ce titre?
5—De quel Georges est-il question dans les Géorgiques de Virgile ?
6—Quel est l'enfant dans un roman de Dickens qui crée tout un scandale dans un orphelinat lorsque, son écuelle à la main, il se présente en disant : "S'il vous plait, monsieur, j'en voudrais encore"? (Please, Sir, I want somme more).
7—Par quel conseil (intéressé sans doute) Ronsard termine-t-il son fameux sonnet pour Hélène?
8—Quel est le livre de Gabriel Chevalier où il est question, même dans le titre, d'une petite fille qui porte le nom d'un fruit ?
9—Saint Pierre, à trois heures d'intervalle, frappa successivement de mort Ananie et Saphire, femme de ce dernier. Quel crime ce couple avait-il commis?
10—Qui est-ce qui, durant l'absence de Maisonneuve, fut commandant à Ville-Marie en 1645-46, puis, de 48 à 51, troisième gouverneur général de la Nouvelle-France?

REPONSES

1—L'honorable Rodrigue Masson.
2—Parce que le maréchal Marmont avait trahi Napoléon.
3—LE POETE ASSASSINE.
4—Les médecins.
5—Ce titre vient de géorgica, mot grec signifiant "choses qui se rapportent au travail de la terre".
6—Oliver Twist.
7—Vivez, si m'en croyez, n'attendez à demain . . . Cueillez, dès aujourd'hui, les roses de la vie.
8—MA PETITE AMIE POMME.
9—Il avait vendu son bien et n'en avait apporté qu'une partie à la communauté des chrétiens, en trompant saint Pierre sur le prix de vente.
10—D'Ailleboust de Coulonges.

Les Echos Mondains

Les avis de naissances, mariages, fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans les Echos Mondains coûtent $2.00 l'insertion. Toute commande doit être accompagnée de ce montant. Les autres notes pour le Carnet Mondain (déplacements, réceptions, comptes rendus de bal ou de mariage) sont gratuites.

Votre travail à l'aiguille

par

Laura Wheeler

★

580

Lorsque vous êtes alitée pour quelques jours, vous avez sans doute des coquetteries en ce qui concerne votre literie. Si alors vos amies vont vous voir, elles admireront les détails raffinés qui vous entourent tel ce faux-drap et cette taie d'oreiller à motif de roses dont vous serez légitimement fière.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 40c. Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec les patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

DÉBOUCHE LES TUYAUX PLUS VITE !

Vidage bloqué ou entravé? Le nettoyeur à tuyaux Gillett débouche les canalisations *plus vite que tout autre produit.* Assainit et désodorise à fond. Sans danger pour les tuyaux. Ayez Gillett sous la main.

GD-33F

2 C. À TABLE PAR SEMAINE GARDENT LES TUYAUX DÉGAGÉS EN PERMANENCE

Ne laissez pas les détergents durs gâcher la beauté de vos mains !

Mains rudes et rouges

"Gachées par les Détergents"

sont plus jolies en 24 heures ou votre argent remboursé!

Employez les nouveaux détergents, mais conservez aussi la beauté de vos mains !

Les hivers longs et rigoureux du Canada sont cruels pour les mains. Ils sont encore plus néfastes pour les mains devenues rouges, rudes et sèches par suite de l'emploi de détergents. Mais cet hiver, vous pouvez employer quand même ces auxiliaires de lavage qui vous épargnent du temps, parce que Noxzema met fin aux conséquences défavorables de ces détergents sur les mains !

Cette crème médicamentée — aide la cicatrisation — embellit !

Les mains gercées, rudes et rouges deviennent plus douces dès que vous appliquez la crème médicamentée Noxzema. Elle fournit en effet une pellicule protectrice d'huile et de moiteur, qui favorise rapidement la cicatrisation des mains gercées. Même les mains gâchées par les détergents deviennent vite plus douces et plus jolies!

Appliquez Noxzema après l'usage des détergents — avant de sortir au froid — et régulièrement chaque soir. Cette crème est *non graisseuse* et ne colle pas!

Résultats ou argent remboursé! Si Noxzema n'aide pas vos mains à devenir plus jolies — retournez le pot à Noxzema, Toronto, et votre argent sera remboursé !

SPÉCIAL POUR MAINS GERCÉES!
DEUX FOIS AUTANT DE NOXZEMA POUR VOTRE ARGENT
GROS POT GEANT de 10 OZ. SEULEMENT $1.25
A tous comptoirs de cosmétiques et de produits pharmaceutiques. — Fabriqué au Canada.

EXTRA!

Le Chase & Sanborn Instant vous permet une grosse ÉCONOMIE sur le CAFÉ!

GRAND POT de 4 on. ➡

20¢ DE MOINS!

VOUS ÉPARGNEZ JUSQU'À $1.00

— sur le même nombre de tasses préparées avec du café moulu ordinaire! Chaque pot de 4 on. donne environ le même nombre de tasses que 2 livres de café moulu — c'est tout comme si vous obteniez 2 livres pour le prix d'une seule!

⬅ POT RÉG. de 2 on.

10¢ DE MOINS!

VOUS ÉPARGNEZ JUSQU'À 50¢

— sur le même nombre de tasses préparées avec du café moulu ordinaire! Chaque pot de 2 on. donne environ le même nombre de tasses qu'une livre de café moulu — c'est tout comme si vous obteniez une livre de café à moitié prix!

Du vrai café 100% préparé "fort," "medium," ou "faible" directement dans la tasse!

Le café ne cause plus aucun désappointement! Avec le Chase & Sanborn Instant, vous servez des tasses de café "sur mesure"! Et c'est du *vrai café* 100%... fruit de l'expérience séculaire de Chase & Sanborn! Pas de temps perdu ni gaspillage — pas de récurage ni grains de café! Vous avez un café réconfortant, d'une saveur riche, *dès* que vous ajoutez l'eau chaude. Demandez le Chase & Sanborn Instant dès aujourd'hui.

Recherchez les pots à étiquette spéciale

chez votre fournisseur dès aujourd'hui. Hâtez-vous... la quantité en est limitée.

ENFIN... la saveur et l'arome du café frais moulu, en un INSTANT!

Consultez les annonces classées du "Soleil"... Vous obtiendrez les meilleurs resultats.

La publicité dans les journaux est celle qui rapporte le plus.

—Le Canada a besoin

(Suite de la 1ère page)

la commission. Elle espère que leurs travaux seront couronnés du plus entier succès et que leur rapport constituera une contribution capitale à la solution du très important problème des relations fiscales intergouvernementales.

Présenté par le président Yvon-R. Tassé, Ing. P., le mémoire de la Chambre de Commerce de Québec porte également la signature de MM. Omer Pouliot, c.a., et Me Roger Vézina, respectivement président et secrétaire-rapporteur du Comité des relations fiscales intergouvernementales de la Chambre de Commerce de Québec.

LES SERVICES HOSPITALIERS

Les institutions d'hospitalisation — qui agissent toutes sans but lucratif mais doivent quand même équilibrer leur budget — ont exposé hier, auprès de la Commission Tremblay, l'évolution de l'hospitalisation dans la province de Québec et les conditions financières de leurs fonctions, qui consistent à fournir indistinctement à toute la population, à prix abordables, les services de plus en plus dispendieux que la science moderne ne cesse de rendre plus complexes en même temps que plus précieux.

L'Association patronale des Services hospitaliers, qui réunit 126 institutions de l'Est de la province de Québec, a présenté un mémoire documenté de 26 pages dans lequel elle décrit une situation difficile, parfois critique dans les institutions où les indigents sont en proportion majoritaire.

Au début du document, on relate dans quelle mesure énorme les conditions de l'hospitalisation ont changé depuis une trentaine d'années dans la province de Québec. Et on dit plus loin qu'en vertu de la Loi de l'Assistance publique de 1921, le gouvernement provincial exerce surtout son rôle supplétif en remboursant les deux tiers du coût d'hospitalisation des indigents. L'autre tiers doit être trouvé quelque part par l'institution.

Trouver l'autre tiers était plus facile au moment de l'adoption de la loi, alors que la charité publique s'exerçait directement, que l'on n'avait presque pas d'employés laïques tous à faibles salaires, que les soins à beaucoup de malades se faisaient avec un outillage rudimentaire.

Mais aujourd'hui, où prendre le tiers du coût des indigents? Où trouver aussi les ressources voulues pour payer des immeubles, gros et modernes par nécessité, des appareils scientifiques et des laboratoires, abondants par besoin quoique dispendieux, des salaires raisonnables au nombreux personnel laïque, devenu indispensable?

Le remède serait-il dans une augmentation des taux d'hospitalisation aux malades privés? A ce sujet, le mémoire mentionne que dans le passé des hôpitaux n'ont pu éviter d'accroître graduellement les taux d'hospitalisation aux malades en chambre semi-privée et privée, après avoir dû recourir à l'impossible pour comprimer certaines dépenses, malgré l'aide d'octrois spéciaux.

A ce propos, le mémoire contient la phrase suivante: "Si le malade plus fortuné souffre de cette situation, que dire du patient non indigent au sens de la loi dont le budget est grevé de charges singulièrement lourdes."

Puis l'Association patronale des Services hospitaliers souligne notamment que:

1. — "Pour être juste envers toutes les institutions et la population, il faudrait établir le coût réel de l'hospitalisation selon les données comptables les plus scientifiques", afin que l'aide financière aux institutions, qui influe vitalement sur les services qu'elles doivent procurer à la population, à prix raisonnables, tienne davantage compte de l'évolution des techniques et de la réalité économique.

2. — "La Loi dite de l'Assistance publique de 1921 ne devrait-elle pas être modifiée de façon à ce qu'elle ne soit pas restreinte à l'indigence, mais aussi à ce qu'elle permette aux pouvoirs publics provinciaux de faire davantage dans le domaine de la santé," selon l'esprit, d'ailleurs, qui a présidé aux diverses législations particulières depuis cette époque.

3. — Qu'un système d'assurance-maladie généralisée sur le plan provincial serait profitable à la population entière, aux institutions et même à l'Etat. Tel que préconisé, il prône l'initiative privée plutôt qu'une ingérance excessive de l'Etat, reconnait les conditions économiques particulières aux diverses régions, fait participer à l'élaboration des plans préparés les divers intéressés (médecin, hôpitaux, usagers), assure une participation équitable de toute la population en rendant l'assurance obligatoire à tous et contributoire par tous les citoyens.

Le mémoire de 26 pages contient plusieurs passages de haut intérêt. Il contient entre autres:

"Tous savent que sans le travail individuel et peu rémunéré de membres des communautés vouées aux soins des hospitalisés, le coût d'hospitalisation serait encore plus élevé . . ."

"Lorsque nous parlons du système actuel d'hospitalisation, nous n'ignorons pas le rôle important joué par les corporations laïques et nous réclamons pour elles, de l'Etat, une contribution égale . . ."

LES FF. DU SACRE-COEUR

Le R. Frère Jean-Roméo a présenté une intéressante étude du problème des scolasticats, des écoles normales de religieux et des écoles préparatoires. Il a d'abord fait un historique de l'Institut des Frères du Sacré-Coeur au Canada, évoquant leur établissement à Arthabaska en 1872. Aujourd'hui, 1,500 religieux se vouent à l'enseignement au Canada et plus de 300 font rayonner le nom du Canada à l'étranger. Ainsi, 1,800 Frères du Sacré-Coeur doivent à la fondation d'Arthabaska leur naissance dans l'Institut et leur formation religieuse et pédagogique.

De 1872 à 1930, le salaire des Frères dans l'enseignement monta de deux cents à quatre cents dollars environ, du moins, dans les régions où enseignaient les Frères dépendant de la province d'Arthabaska. C'est avec les économies réalisées sur ces salaires qu'il fallait soutenir le juvénat, le noviciat et le scolasticat d'Arthabaska. Un Frère dans l'enseignement devait aussi contribuer au soin et au soutien des malades et des vieillards, à l'entretien de la maison...

La reconnaissance du scolasticat comme Ecole Normale en 1932 par le département de l'Instruction publique fut un pas dans la voie du progrès, mais une lourde charge au point de vue financier. La scolarité des juvénistes et des scolastiques fut prolongée, et un agrandissement de la maison devint urgent.

En 1945, la province de Québec de l'Institut des Frères du Sacré-Coeur prenait naissance par le détachement d'un rameau de la province d'Arthabaska. Québec, Saguenay-Lac St-Jean et Trois-Rivières accueillirent les Frères du Sacré-Coeur. Un nouveau juvénat fut fondé aux Eboulements en 1945. En 1947, on construisait à Champigny un édifice capable d'accueillir 160 étudiants.

Le mémoire souligne qu'un normalien qui laisse le scolasticat, après avoir obtenu ses brevets, coûte à la congrégation la somme de $5,000. Comme les congrégations similaires, l'Institut maintient à ses frais un service d'études et des charges nombreuses découlent du besoin de relever sans cesse le niveau des études.

DES DEMANDES

La création de la Commission royale d'Enquête sur les problèmes constitutionnels nous donne quelque espoir. Voilà une excellente occasion d'exposer à qui de droit la véritable situation financière de nos communautés enseignantes et de réclamer en toute justice, en retour des services rendus à la société, la part qui leur revient dans les argents dépensés dans la Province pour l'instruction publique.

RECOMMANDATIONS ET DESIDERATA

Attendu que d'après une enquête menée par M. Zalonni, et publiée dans le journal "le Devoir" au cours de l'année dernière, à savoir que dans 10 ans, la population écolière aura doublé;

Attendu que les professeurs sont formés dans les écoles normales de la Province ou dans les scolasticats-écoles normales des religieux.

Attendu que durant les 8 dernières années chacun des nouveaux professeurs qui sortaient de notre scolasticat-école normale d'Arthabaska avait coûté à la Communauté plus de $5,000;

Attendu que d'après ces statistiques, nos 80 nouveaux professeurs ont coûté à la Province communautaire de Québec la somme de $400,000;

Attendu que dorénavant, à cause des nouvelles exigences faites aux écoles normales qui devront décerner le Brevet "A" d'enseignement, la dépense sera portée à $7,000 par normalien finissant;

Attendu que le maintien de nos Juvénats où se donnent les cours préparatoires à l'Ecole normale à plus de 150 jeunes aux études, oblige les Frères du Sacré-Coeur de la Province communautaire de Québec à débourser plus de $90,000 annuellement.

Attendu que toutes ces énergies dépensées, toutes ces sommes déboursées servent à préparer des éducateurs dont la Province et le pays tout entier ont un urgent besoin.

Nous croyons tout à fait juste de réclamer l'aide de la Commission des Ecoles normales et du Département de l'Instruction publique.

MODALITES

1—ECOLES NORMALES:

Que les scolasticats-écoles normales des religieux obtiennent les mêmes avantages que les deux écoles normales laïques:

1—Octrois statutaires,
2—Salaires des professeurs,
3—Bourse aux normaliens.

II—CLASSES PREPARATOIRES à l'école normale:

Que les autorités de nos Juvénats reçoivent comme les Commissions scolaires l'allocation prévue par le Département pour les écoles qui possèdent les classes primaires supérieures.

III—Que les religieux-enseignants reçoivent des Commissions scolaires qui les emploient un salaire qui soit viable leur permettant de maintenir leurs nombreuses oeuvres tant au pays qu'à l'étranger.

BUDGET: (statistiques de 1952-53)

13 normaliens à $1,000	$13,000.00	
102 juvénistes à $600	$61,200.00	
Service des Etudes	$15,000.00	
		$89,200.00
MOINS: Pensions	$15,000.00	
Allocation pour chaque normalien ($100)	1,300.00	
		$16,300.00
BALANCE fournie par la Congrégation		$72,900.00

CE QUE LA COMMUNAUTE POURRAIT RECEVOIR

I—DE LA COMMISSION DES ECOLES NORMALES:

1—le salaire d'un professeur $4,800.	$ 4,800.00	
2—une bourse pour chaque normalien, $400. (13)	5,200.00	
		$10,000.00

II—DU DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE:

1—Cours primaire complémentaire, $400	$ 400.00	
2—Cours primaire supérieur, $400...	$ 400.00	
		800.00
		$10,800.00

DEPENSES défrayées actuellement par la congrégation	$72,900.00	
RECETTES nouvelles	10,800.00	
BALANCE à payer par la congrégation:	$62,100.00	

Ce qui constituerait pour la congrégation une charge encore assez lourde.

Messieurs les Commissaires, il faudrait multiplier par vingt les chiffres du présent rapport si l'on voulait se faire une idée de ce que la Province devrait remettre chaque année aux congrégations religieuses enseignantes.

C'est dire que le budget du Département de l'Instruction publique devrait être au moins triplé pour suffire aux besoins toujours grandissants.

Les Frères du Sacré-Coeur de la Province communautaire de Québec seront toujours heureux de se dévouer à l'éducation de notre belle jeunesse canadienne, à côté de nos vaillants instituteurs et institutrices laïques. Mais ils réclament aussi pour les uns et les autres un traitement juste qui fasse de cette si noble profession de l'enseignement — il faudrait dire vocation — une carrière stable, honorable et enviée.

C'est pourquoi les Frères du Sacré-Coeur se réjouissent de la tenue de la présente enquête: ils remercient la Commission Royale d'avoir bien voulu les entendre; ils se joignent à tous ceux qui réclament pour les provinces leur indépendance du groupement fédéral en tout ce qui concerne l'Education tant primaire que secondaire et universitaire; ils souhaitent que bientôt, le Gouvernement du Québec aura récupéré ses moyens de taxation, et sera en mesure d'aider à financer l'Education à tous les degrés, tout en laissant aux institutions et aux commissions scolaires leur indispensable indépendance.

Les Frères du Sacré-Coeur
Province Communautaire
de Québec.
Champigny, P. Q.

par:
R. F. Bruno, s.-c.,
Supérieur provincial,
R. F. Emile, s.-c.,
Econome provincial,
R. F. Jean-Roméo, s.-c.,
Directeur des Etudes.

—Transfert

(Suite de la 1ère page)

saient des pancartes aux slogans anticommunistes et des drapeaux de la Chine nationaliste.

Onze prisonniers chinois ont demandé ce matin de retourner avec les communistes au moment où ils sortaient de leur enclos.

ILS S'EN VIENNENT

Il était 8 h. 52 du matin, quand les premiers prisonniers de guerre chinois et nord-coréens sont calmement sortis des enclos de la zone neutre.

Pour ces hommes qui ont ensuite marché en jubilant et en chantant, l'expérience a dû sembler étrange.

Car pendant eux se trouvaient des milliers de soldats qui avaient dévalé sur la même route déjà, en 1950 et en 1951.

Ce temps-là, c'était pour franchir le fleuve Imjin, couvert de glaces, surmonter les barbelés, traverser les champs de mines, bondir dans les tranchées alliées, semer la mort et, pour plusieurs de leurs anciens camarades, rencontrer la mort.

Ce matin, le sourire aux lèvres et le visage épanoui, ils sont montés dans de gros camions américains, comme des écoliers qui sortent de leurs classes à la fin de l'année scolaire, pendant que des fanfares de l'Armée sud-coréenne faisaient entendre des airs de circonstance.

Avant de quitter les lieux, les prisonniers avaient plié leurs tentes à bonne heure, pour ensuite nettoyer leurs enclos et faire brûler les rebuts.

Quelques Nord-Coréens plus enthousiastes sont allés un peu trop loin dans le nettoyage et ils ont mis le feu à leurs tentes. Imbibées d'huile pour leur donner de la perméabilité, elles ont disparu dans un épais nuage de fumée noire qui s'élevait au-dessus du camp d'un mille carré.

Avec le temps, la fumée s'est répandue sur toute la région de Panmun-jom. Et c'est sur ce cachet de désolation que les prisonniers, qui continuaient de chanter, ont recouvré leur liberté.

TRAITE APPROUVE

Washington. (PA) Le comité sénatorial des relations étrangeres a approuvé hier le traité de défense mutuelle avec la Corée du Sud. Il a cependant fait savoir que les Etats-Unis n'appuieront aucune agression dont la Corée du Sud serait l'auteur.

—L'Occident n'entend

(Suite de la 1ère page)

samment souples pour adapter la stratégie de défense à la situation nouvelle.

L'ENERGIE ATOMIQUE

Washington, 30 (PA) — Le secrétaire d'Etat M. Dulles se prépare aujourd'hui à tirer au clair, en conversant avec M. V. Molotov, ministre russe des Affaires étrangères, les moyens de transposer en actes la proposition américaine de former une banque des ressources d'énergie atomique pour fins pacifiques.

M. Dulles a conféré, hier, pour la seconde fois, avec l'ambassadeur russe, M. George Zaroubine. Après cette entrevue, le Département d'Etat a annoncé que les prochaines conversations se dérouleraient entre MM. Dulles et Molotov, à Berlin.

Le secrétaire d'Etat fait apparemment pression pour qu'un accord soit bientôt conclu quant aux raisons, aux modalités et à l'endroit où pourront se tenir des conversations plénières en vue de conversations plus précises avec M. Molotov.

M. Dulles s'est adressé directement au Kremlin pour mettre les choses en marche. Le résultat, ce furent les deux brefs entretiens avec M. Zaroubine. Rien n'en a transpiré.

Tout ce que l'on a dit: "Le secrétaire se propose, d'accord avec M. Molotov, de continuer la discussion à Berlin".

Cela semble signifier que les entretiens sur l'énergie atomique seront un sujet additionnel à l'ordre du jour de la conférence, convoquée pour étudier la réunification de l'Allemagne et l'indépendance de l'Autriche, entre autres problèmes internationaux.

Prenez-vous des vitamines?

PERMETTEZ-NOUS DE VOUS OFFRIR UN APPROVISIONNEMENT DE 25 JOURS DE

PLENAMINS Rexall

(8 vitamines sélectionnées additionnées de foie et de fer)

OFFRE SPÉCIALE DE $6.00

Boîte de $2.00 (approvisionnement de 25 jours) **GRATUITE** avec chaque boîte de $6.00 (approvisionnement de 100 jours)

Si vous ne vous sentez pas d'attaque . . . si vous vous fatiguez facilement . . . si vous attrapez des rhumes pour un rien, vous avez peut-être besoin d'un supplément vitaminique tel que les Plenamins. Les Plenamins Rexall aident des milliers de Canadiens, enfants et adultes, à connaître un regain de santé et de joie de vivre. C'est que les Plenamins vous fournissent huit vitamines importantes additionnées de foie et de fer. Voici une occasion de découvrir les bienfaits des Plenamins pour vous et votre famille—sans qu'il ne vous en coûte un sou.

PLENAMINS REXALL
En vente à votre pharmacie

Rexall

ESSAYEZ LES PLENAMINS AVEC OFFRE DE REMBOURSEMENT

Nous sommes tellement certains que les Plenamins vous feront du bien que nous vous consentons cette offre extraordinaire. Achetez la boîte de $6.00—soit 200 capsules (approvisionnement de 100 jours) et vous recevrez GRATUITEMENT la boîte de $2.00 contenant 50 capsules (approvisionnement de 25 jours). Si après avoir pris la petite boîte de Plenamins vous avez l'impression de ne pas vous sentir mieux, retournez la boîte de $6.00 intacte à votre pharmacien Rexall et il vous remboursera le plein prix d'achat sans discussion.

NE TARDEZ PAS—cette offre n'est valable que pour un TEMPS LIMITÉ

PRÉ-CUIT
MÉLANGEZ SIMPLEMENT AU LAIT!

PERMETTEZ-NOUS DE PRÉPARER VOTRE DESSERT!

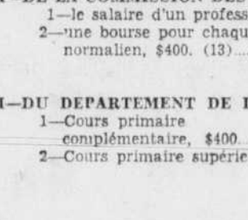

PLUS CRÉMEUX, PLUS SAVOUREUX

pouding INSTANTANÉ Royal

Les poudings n'ont jamais été aussi faciles à préparer! Aucune cuisson... pas de casserole à laver... jamais de pellicule gommeuse... toujours parfaitement délicieux! Procurez-vous les poudings INSTANTANÉS ROYAL dès aujourd'hui. Ils sont *homogénéisés!* Chocolat, butterscotch, vanille.

Aucune cuisson! Aucune surveillance! Préparation INSTANTANÉE!

RI-162F

vous aussi, ayez cette année

une meilleure voiture

une remarquable DESOTO 1954 avec "POWERflite"

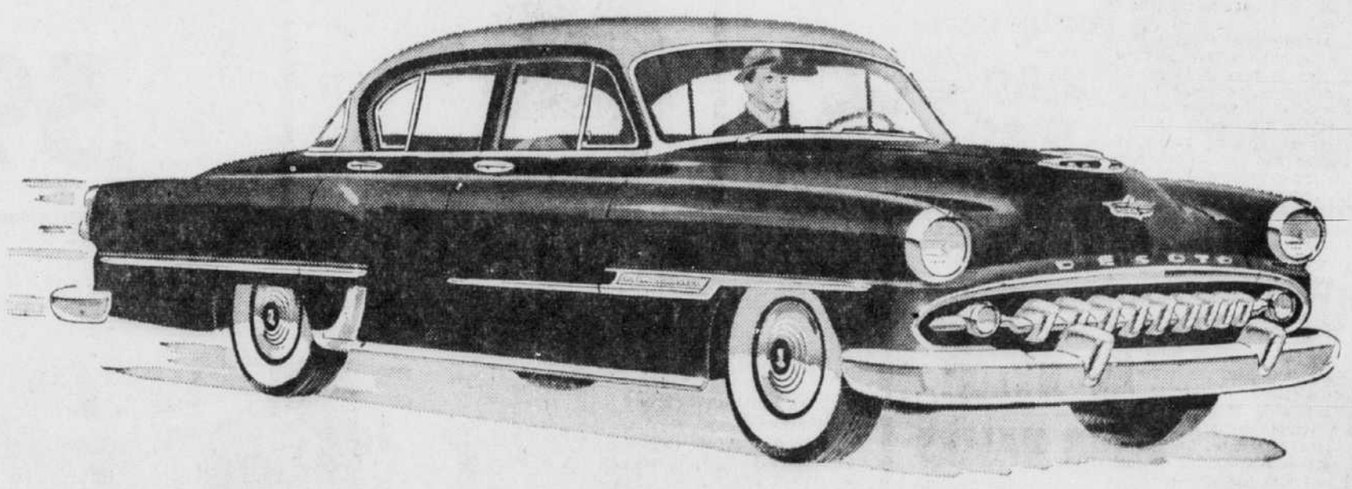

Nouvelle BEAUTÉ · *Nouvelle* DOCILITÉ INSTANTANÉE

Vous vous distinguerez dans toute société avec la remarquable DeSoto 1954, car son élégance en impose et elle se laisse conduire avec une facilité incroyable.

Vous apprécierez la douceur et la rapidité de ses reprises et de son accélération, dues à la transmission complètement automatique PowerFlite, le moyen le plus simple de conduire sans changement de vitesse et sans embrayage. La DeSoto FireDome V-8 vous apporte la performance éblouissante d'un nouveau moteur de 170 cv, avec le modèle maintenant fameux de chambre de combustion en forme de dôme. La DeSoto Powermaster, équipée de PowerFlite, présente une faculté de reprise inconnue jusqu'alors dans les voitures six-cylindres.

Vous admirerez les lignes allongées et prestigieuses de la DeSoto . . . les nouvelles couleurs éclatantes . . . la richesse et le luxe qui vous entourent à l'intérieur quand vous conduisez et que vous dominez fièrement la route.

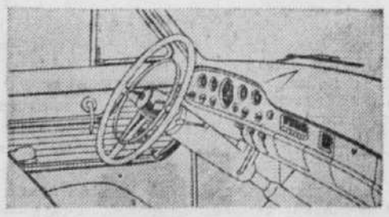

SERVO-DIRECTION À EFFET CONSTANT qui assume les quatre-cinquièmes de l'effort hydrauliquement, et agit constamment. Obtenue moyennant léger supplément sur toutes les DeSoto 1954.

Deux splendides séries au choix · DESOTO FireDome V-8 · DESOTO Powermaster 6

Voyez-les chez votre dépositaire Dodge-DeSoto

CONSTRUITES AU CANADA PAR LA CHRYSLER CORPORATION OF CANADA, LIMITED

3 journées d'aubaines
(JEUDI, VENDREDI, SAMEDI)

AVANT L'INVENTAIRE

Le Syndicat de Québec Ltée

COMPLETS A 2 PANTALONS

Worsted laine et rayonne de belle qualité. Styles à devant croisé, attachant avec 1 ou 2 boutons. 2 pantalons (longs). Confection parfaite, renommée. Couleurs nouvelles. Grs 28 à 34.

Déjà annoncés à $17, mais de

VALEURS: 22.50, 27.50, 29.50, 34.50

$15.

— 4e étage —

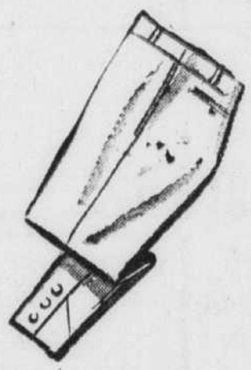

SOLDE DE BREECHES EPAIS

Tweed "Humphrey" brun, marine ou gris, avec empiècement au siège et aux genoux. Grandeurs: 24 à 32. Déjà annoncés à 4.89.

$3.89

VALEURS : 5.95 et 6.50

— 4e étage —

COUPE-VENT PARKAS, SURCOATS

A solder, vêtements sport d'hiver en gabardine, toile Zelan, "plaid", corduroy, avec doublure piquée. Ferm.-éclair. Elastique à la taille. Beau choix de couleurs.

DEJA ANNONCES A 8.89 et 9.89

$5.

— 4e étage —

SUPER-VALEURS POUR MESSIEURS

SOUS-VÊTEMENTS en COTON BLANC

150 CALEÇONS légèrement imparfaits, avec élastique à la taille. Grandeurs: 30 et 32 seulement. Val si parf. 1.95. **1.29**

CAMISOLES à manches courtes, encolure ronde, très légèrement imparfaites. Val. si parf. 1.50. **.89**

90% LAINE "KROY"

CALEÇONS avec élastique à la taille. Grs 34, 36, 38. Très légèrement imparfaits. Val. si parf. 5.95 ..... **3.89**

CAMISOLES à manches courtes. Marchandise de belle qualité, mais très légèrement miparfaite. Grs 40, 42, 44. Val. 3.95 si parf. **2.49**

— Rez-de-chaussée —

CRAVATES

Choix de nombreux modèles nouveaux, avec petits motifs, ou dessins à "panneaux". Déjà annoncées à .79, mais valant : 1.50 ch. pour .59

2 pour $1.

— Rez-de-chaussée —

150 COMBINAISONS

Modèle avec élastique au siège et à l'encolure. Qualité épatante, mais très légèrement imparfaite. Bon pourcentage de laine. Grandeurs: 40, 42. Val. 5.95 et 7.95. **3.89**

GANTS

Pour messieurs, gants en chevreau tan, sans bouton. Grandeurs : 7, 7½, 9, 9½, 10. Déjà annoncés à 1.98. Valeur: 3.95. **.98**

CHAUSSETTES

longues de fantaisie à petits motifs. Laine et nylon ou 100% laine. Très légèrement imparfaites. Grandeurs: 10 à 11½. Val. si parf. 1.75, $2. **.98**

— Mercerie pour messieurs, rez-de-chaussée —

GANTS DE CHEVREAU POUR GARÇONS

Gants taillés à la main, en chevreau de belle confection. Grandeurs : 7½ à 8½. Couleur tan.

Valeurs : 2.95 et 3.50 ..... **1.89**

Jaune ou beige. Val. 4.95 ..... **2.89**

— 4e étage —

CHAUSSETTES DE TOILETTE POUR MESSIEURS

Cachemire laine et coton de bonne qualité. Modèles longs ou courts. Belle variété de motifs et coloris. Pointures : 10½ et 11. VALEUR : .79

LA PAIRE **.59**

— Sous-sol —

★ SPECIAL-VEDETTE

CHEMISES et CHEMISETTES "Little Prince"

Quelle aubaine ! Splendides chemises et chemisettes à collet "fusionné", et de belle qualité. Couleurs unies. Comme celles de papa ! Grandeurs: 6 à 14.

VALEUR 2.50 **$1.99**

— 4e étage —

38 CHEMISES en NYLON pour GARÇONS

Solde de belles chemises à collet Windsor, pour garçons. Soldes de grandeurs et de couleurs: 12 à 14; bleu, gris, vert ou jaune.

VALEUR: 3.50 ch. **$1.89**

80 CAMISOLES

Coton de marque réputée, mais très légèrement imparfait. Manches courtes. Grandeurs : 6 à 14. Blanc seulement.

VAL. .89 à 1.50. 2 POUR : **$1.**

— 4e étage —

PYJAMAS POUR GARÇONS

Modèle deux pièces, en belle finette à rayures de couleurs. Grandeurs : 26 à 34. un beau spécial !

VALEUR: 3.75 **$2.09**

— 4e étage —

À NOTRE SOUS-SOL

TOUS NOS,

COUVRE-CHAUSSURES EN NYLON POUR DAMES

Une variété exceptionnelle de styles dernière nouveauté '53-54, à sacrifier tous au même bas prix incroyable ! Des réductions jusqu'à moitié ! Pointures : 4 à 9.

VAL. JUSQU'A $11.45

$6.

— Sous-sol —

135 PAIRES PATINS BLANCS

POUR DAMES

Une marchandise de belle qualité offerte comme solde de la saison ! Bottine doublée de cuir et de toile. Lame type fantaisie. Tout à fait splendides ! Pointures : 4 à 10.

VALEUR JUSQU'A $13.00 **$8.**

75 PAIRES

POUR MESSIEURS

Bottine en cuir solide, avec protège-tendon. Patin tubulaire de qualité durable. Soldes 1953-1954 à prix ridicule ! Pointures: 6 à 8½ seulement.

VALEUR JUSQU'A $13.00 **$8.**

140 PAIRES

POUR GARÇONS

Bottine en cuir durable et renforci. Lame à tube très solide et durable. Pointures: 11 à 13. Valeurs jusqu'à $8. **$6.**

Pointures : 1 à 5. Valeurs jusqu'à $10. **$7.**

65 PAIRES DE

COUVRE-CHAUSSURES POUR GARÇONS

Caoutchouc durable, doublé de véritable mouton. Modèle avec fermeture-éclair. Ils dureront longtemps ! Pointures : 1 à 4.

VALEUR: 10.95 **$6.50**

— Sous-sol —

200 PAIRES DE

COUVRE-CHAUSSURES POUR GARÇONS

Caoutchouc tout doublé de laine brossée très épaisse. Styles avec boucles ou fermeture-éclair. Pointures: 1 à 5. Qualité exceptionnelle !

Valeurs jusqu'à 6.50 **$4.50**

— Sous-sol —

Le SYNDICAT de QUÉBEC, Ltée ☎ **4-3561** **Satisfaction ou remboursement**

3 journées d'aubaines

(JEUDI, VENDREDI, SAMEDI)

AVANT L'INVENTAIRE

Le Syndicat de Québec Ltée

CRETONNE à SOLDER

Pour housses, tentures ou couvre-lits, belle cretonne aux couleurs lavables. Largeur: 48 pouces. VALEUR: 2.49 la verge. **$1.39**

COUPONS de PRÉLART

Grande variété de marques: Rexoleum de Luxe ou Standard, Congoléum, incrusté, etc., pour cuisine, salle de bain, En longueurs de 5 à 15 ver. car. Val. .55 à 2.25 la vge..... **50%**

MOINS ESCOMPTE DE :

— Garnitures de maison, 8e étage —

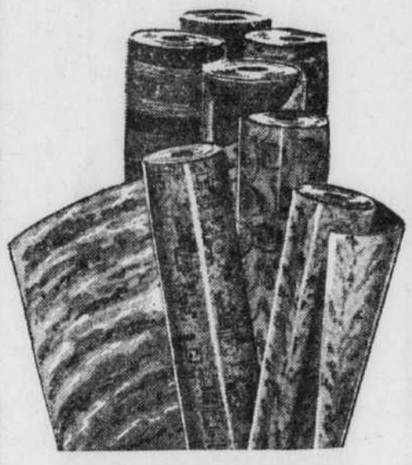

800 CARPETTES

8 dimensions différentes, 20 motifs les plus en vogue! Qualité Rexoleum de Luxe renommée. Un spécial vraiment extraordinaire!

Dim. 6 x 9'. Valeur : 5.95	3.49	Dim. 7½ x 9' Valeur : 6.95	4.39
Dim. 9 x 9'. Valeur : 8.25	5.25	Dim. 9 x 10½'. Valeur : 9.75	6.00
Dim. 9 x 12' Valeur : 11.25	6.95	Dim. 9 x 13½'. Valeur : 12.50	7.95
Dim. 9 x 15 Valeur : 13.95	8.75	Dim. 12 x 12'. Valeur : 16.50	9.50

— Couvre-planchers, 8e étage —

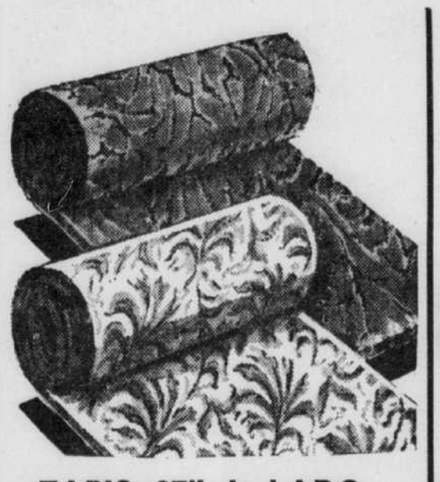

TAPIS, 27" de LARG.

Tapis Axminster ou Wilton, oriental ou ton sur ton, pour corridors ou escaliers. Vert, gris, beige, rouge, rose.

Valeur: 6.95..... **4.50** Valeur: 9.50..... **5.95**

10 CARPETTES de TAPIS

Qualité Lakeshore de Barrymore, à prix incroyable. Motif oriental ou ton sur ton.

9 x 10½' Val. $102. **$69.** 9 x 12' Val. $120..... **$79.**

— Couvre-planchers, 8e étage —

★ **SPÉCIAL-VEDETTE**

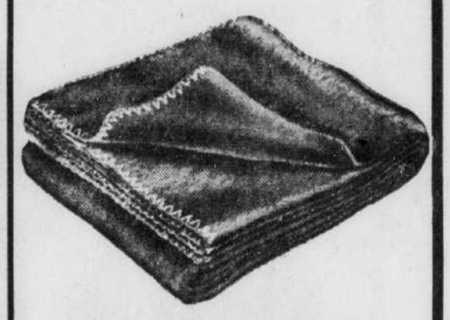

300 COUVERTURES

Une valeur qui sort vraiment de l'ordinaire! Superbes couvertures en finette rose, bleue ou verte. Marque Downy Tone, Tex-Made de haute réputation. Dim. 70" x 90". Presque incroyable à ce prix! **2.49**

VALEUR: 4.25 chacune.

COMMANDES POSTALES ACCEPTEES

— Literie, 8e étage —

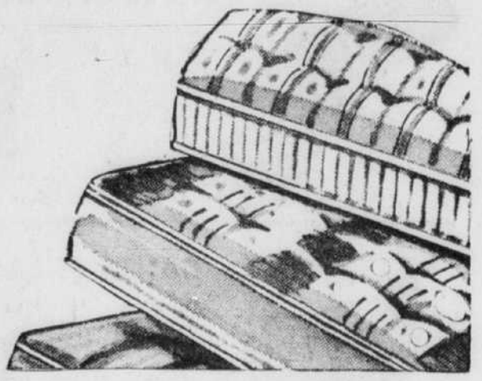

VALEUR ATTRAYANTE !

MATELAS à RESSORTS

Un matelas qui durera longtemps, en plus d'assurer un confort surprenant! Coutil durable. Ressorts souples, bien trempés. Solde d'assortiment. Larg. 39", 48", 54". **$37.50**

VALEUR: $48. chacun

— 6e étage —

LOT d'ARTICLES de SPORT

Skis, harnais, bâtons et autres accessoires pour le ski, ainsi que gants, bâtons de hockey, bourrures, etc . . . **25%**

MOINS ESCOMPTE de :

— 8e étage —

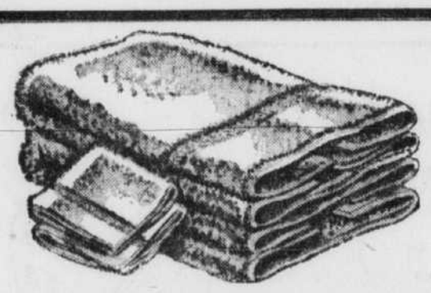

300 SERVIETTES

$1.

Belle ratine, jaune, verte, bleue ou rose, avec rayures de couleurs. Valeur: .69 chacune. — 2 POUR :.....

600 SERVIETTES en ratine blanche, aux couleurs rayées. Val. .39 ch. 4 pour :..... **$1.**

DEBARBOUILLETTES blanches, avec couleurs rayées. Valeur: .12 chacune — 10 pour..... **$1.**

COTON FINI TOILE, blanc, avec carreaux ou fleurs de couleurs, pour linges à verre, garnitures de fenêtre ou dessus de table. Superbe importation. Larg. 18". Val. .59 et .69 la v. - 2 POUR..... **$1.**

— 8e étage —

3 LOTS de DRAPS

Coton blanc très fort et résistant au lavage. Qualité bien connue et hautement recherchée.

Dim. 63 x 100 pouces. **Valeur: 3.50 chacun..... 2.98**

Dim. 72 x 100" pouces. **Valeur: 4.95 chacun..... 3.49**

Dim. 81 x 100 pouces. **Valeur: 5.50 chacun..... 3.98**

COTON À DRAPS, blanc, en 3 groupes.

Largeur 80". Valeur 1.75, la verge..... 1.49

Largeur 81". Valeur 1.89. La verge..... 1.59

Largeur 54". Valeur 1.25. La verge..... .98

COUPONS de COUVERTURES en finette, soldes de filatures. Pour berceaux, petits lits, lits simples ou doubles. Le coupon :

.50 1.25 1.50 1.69

— 8e étage —

COTONNADES pour votre COUTURE

1,000 v. COTON IRRETRECISSABLE

Beau coton à quadrillés ou rayures de couleurs, pour jupes ou robes de dames. Qualité "sanforized". Valeur: .89 la v. 2 VERGES POUR: **$1.25**

BEAU COTON IMPRIMÉ

Beau choix de couleurs nouvelles, pour confection de robes de dames ou fillettes. Valeurs jusqu'à .75 et .85 la verge. 3 VERGES POUR : **$1.00**

2,000 v. de COTONNADES

Coton et broadcloth, unis, blanc ou de couleurs, pour lingerie de dames. Largeur: 36 pouces. Val. .75 et .85 la verge.

2 VERGES POUR : **$1.00**

— 8e étage —

DISQUES, MOINS 33⅓%

Un fort groupe de disques individuels ou en albums, populaires et autres, 33 1/3, 45 et 78 t.p.m.

ALBUMS vides, pour disques de 10" de diamètre. Valeur: .79 ch..... .59

DISQUES POPULAIRES — Grande variété de succès récents. Spécial, 3 pour :..... $1.

— Disques, 8e étage —

DE CHAUSSURES

400 PAIRES

COUVRE-CHAUSSURES POUR MESSIEURS

A solder, groupe attrayant de couvre-chaussures de la saison, en jersey ou nylon; aussi, caoutchouc doublé de laine. Fermeture éclair. Pointures: 6 à 11.

VAL. JUSQ. $7.

$4.50

— Sous-sol —

SOLDE COLOSSAL DE

600 p. COUVRE-CHAUSSURES POUR DAMES

VALEURS JUSQU'A 11.95 la PAIRE

4.50

— Sous-sol de chaussures —

Oui, Madame, voici l'offre que vous attendiez pour renouveler vos couvre-chaussures à un véritable prix d'économie, tout en obtenant une marchandise de la saison! Styles en velours ou caoutchouc, avec doublure de laine ou véritable mouton. Fermeture éclair ou lacets. Soldes de pointures: 4 à 9. Ne manquez pas cette chance inespérée, tandis qu'il en reste encore un bel assortiment!

400 PAIRES

COUVRE-CHAUSSURES POUR DAMES OU FILLETTES

Caoutchouc ou nylon, doublé de laine brossée. Style avec fermeture éclair, et collet de fourrure ou courroie pratique. Pointures: 5 à 10; 11 à 3.

VAL. JUSQ. 6.49

$4.

— Sous-sol —

Le SYNDICAT de QUÉBEC, Ltée ☎ **4-3561** **Satisfaction ou remboursement**

3 journées d'aubaines

(JEUDI, VENDREDI, SAMEDI)

AVANT L'INVENTAIRE

Le Syndicat de Québec Ltée

GANTS de CHEVREAU

Soldes d'assortiment de la saison, en fait de couleurs et pointures. Nouveautés attrayantes de tous genres, pour dames. La paire: **1.98**

VALEURS JUSQ. 3.50.....

— Rez-de-chaussée —

GANTS de LAINE

Un autre solde qui en vaut la peine! Plusieurs coloris nouveaux, à votre choix. Venez les voir, mesdames! La paire: **1.39**

VALEURS JUSQ. $2.....

— Rez-de-chaussée —

SOLDES de BOURSES

Un groupe assez abondant de belles sacoches nouvelles, disponibles en une variété de matériels. Il y en a pour tous les goûts!

VALEURS JUSQU'A 5.95 **2.19**

— Rez-de-chaussée —

EAU de COLOGNE

Un spécial peu banal! Gros format de 8 onces d'eau de Cologne "White Carnation" de Tussy. Valeur: 2.50. Pour..... **.98**

— Parfumerie, rez-de-chaussée —
— Commandes postales acceptées —

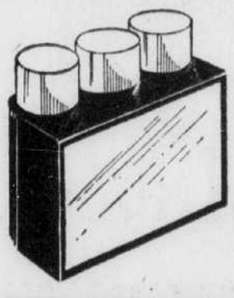

TRIO de "TUSSY"

Trois rouges à lèvres de teintes différente pour le prix d'un seul Belle présentation dans étui avec miroir sur le côté. Ensemble pour blondes ou brunettes. Chaque rouge vaut 1.50, sans compter l'étui. VALEUR: 4.50 **1.50**

— Commandes postales acceptées —
— Cosmétiques, rez-de-chaussée —

★ S. V. P. CONSULTER NOS ANNONCES EN PAGES 10 et 11.

4 GROUPES DE FOURRURES SUPERBES

BOLÉROS

Une occasion d'économiser jusqu'à $50! Tailles: 12 à 42.
CHEVREAU (kidskin) gris
TAUPE écossaise grise
SEAL FRANÇAIS (lapin teint) 2 tons
ECUREUIL (flancs)

VAL. 169.50 à 199.50

$150.

$30 comptant — 12 mois

8 GROUPES

MOUTON rasé (agneau traité)
MOUTON PERSE (flancs) garni lapin japonais.
CHINCHILLA gris (lapin teint)
SEAL AUSTRALIEN (lapin teint) brun ou noir.
SEAL FRANÇAIS (lapin teint) garni rat musqué ou vison japonais.
RAT MUSQUE (mex) teint vison

VAL. 179.50 à 199.50

$150.

$30 comptant — 12 mois

20 MANTEAUX

Une aubaine superbe, tandis qu'il en est encore temps! Lot de splendides manteaux en lapin australien brun, teint "moonglow" ou vison d'Alaska. Nouveaux styles. Gr 12 à 40.

VALEUR: 119.50

$88.

$18 comptant — 12 mois

MOUTON de PERSE

De somptueux manteaux, pour l'élégante la plus difficile! **DOS** de mouton de Perse noir ou gris. Peaux choisies. Valeurs normales le: 399.50 à 649.50.

MOINS ESCOMPTE de:

33⅓%

Facilités de paiement

— A nos salons de fourrures, 3e étage —

200 BLOUSES

Une occasion épatante, juste avant l'inventaire. Crêpe, nylon, jersey de laine, soie Chan-toung, etc. Manches courtes. Marchandise très légèrement défraîchie. Blanc et plusieurs teintes. Soldes de grandeurs: 12 à 18; 42 à 44.

Valeur: 3.98 **1.99**

— Rez-de-chaussée —

CARRES, FOULARDS et BÉRETS

Mouchoirs "de tête" en laine, pour dames et fillettes; foulards unis en laine pr hommes, garçons, fillettes; bérets pour hommes, garçons ou fillettes. Soldes achetés spécialement.

VALEURS: 1.95 à 4.50 **$1.**

— Rez-de-chaussée —

CHAPEAUX et CASQUETTES

Pour dames et demoiselles, chapeaux en velours doublé, avec visière, ou casquettes en jersey doublé, avec cache-oreilles attachant au cou.

VALEURS JUS. $5. **1.59**

— Bar du petit chapeau, rez-de-chaussée —

SOLDES de LINGERIE

Robes de nuit en jersey de soie, et jupons à la taille. Séries incomplètes de couleurs et grandeurs.

VALEUR: 2.95

1.09

Robes de nuit en crêpe garni de dentelle, jupons longs noirs, jupons à la taille. Soldes de couleurs et grandeurs.

VAL. 2.95, 3.95

1.89

— 4e étage —

HABITS DE JEU

Pour fillettes de 4 à 6x, "snowsuits" de belle qualité. Lainages 3 pièces. Valeur: 15.95..... **$11.**

Gabardine et nylon. 3 pièces. Val. 16.95..... **$13.**

14 HABITS de JEU en lainages. 2 pièces: slacks et parka. Gr 14 et 14x. Val. 15.95..... **$11.**

12 SLACKS de ski, en gabardine brune, bien doublée. Gr 4 et 5 ans. Val. 5.49..... **3.49**

64 ROBES

Pour adolescentes de 12 à 16 ans, soldes de robes en lainages, soie, taffetas, etc. Soldes de couleurs, modèles, grandeurs.

Valeurs jusq. 9.95..... **$6.**

Valeurs jusq. 14.95..... **$9.**

— 4e étage —

300 TABLIERS

Une valeur sensationnelle! Beaux tabliers en coton lavable, organdi ou broadcloth, imprimés, unis ou teintes combinées. Pour solde final à ce prix!

VALEUR: 1.19 **.54**

— 4e étage —

"DUSTERS"

Très pratiques à la maison, ces cache-poussière à manches courtes, collet chinois. Coton lavable de qualité superbe. 1 style, 2 motifs d'imprimés seulement. Couleurs multiples. Très attrayants!

VALEUR: 3.98

1.99

— 4e étage —

GAINES ÉLASTIQUES

Un spécial incroyable! Gaines élastiques, bien finies, à sacrifier. 4 jarretières. Petites, moyennes ou grandes. Blanc seulement.

VALEUR: 1.59 ch. **.89**

— 4e étage —

CORSETS A SOLDER

Modèles à agrafer sur le côté ou lacer en avant. Styles bien baleinés. Grandeurs: 22 à 36.

VALEUR: 5.95

3.95

— 4e étage —

Le SYNDICAT de QUÉBEC, Ltée ☎ **4-3561** **Satisfaction ou remboursement**

POUR UN MEILLEUR FRANÇAIS

Ne pas dire : Prendre *du froid;* prendre *du mieux.*

Dire : *Prendre froid ; aller mieux, se porter mieux.*

LE SOLEIL

"LE SOLEIL", le journal qui publie chaque jour à Québec le plus fort volume de petites annonces, vous assure des résultats immédiats. Signalez toujours 5-5133 pour faire insérer une petite annonce fructueuse.

73e ANNEE — No 20 QUEBEC, MERCREDI 20 JANVIER 1954 ★ PAGE TREIZE

Soleil et marée

Le soleil — Lever: 7 h. 23; coucher: 4 h. 29. Longueur du jour: 9 h. 06 m.

Les Saints

L'Eglise célébrera demain la fête de sainte Agnès, vierge et martyre.

Les conditions atmosphériques

Montréal, 20. (PC) Prévisions atmosphériques de l'Observatoire du Canada, valables jusqu'à minuit demain.

Synopsis : Il tombe de la neige ou de la pluie froide dans la plupart de nos régions ce matin. Une masse d'air doux provenant du sud-ouest s'étendra sur la province aujourd'hui et apportera une vague de temps doux.

Une dépression centralisée dans le Missouri s'aménera vers Montréal jeudi matin. Elle est suivie d'une masse d'air très froid et elle devrait s'étendre à nos régions jeudi pour mettre fin au temps doux.

Régions de Montréal, de l'Outaouais, des Laurentides:

Nuageux aujourd'hui. Pluie froide se changeant en pluie occasionnelle cet après-midi et devenant de la neige légère jeudi matin. Froid demain après-midi. Vents légers, de l'est de 15 milles durant la soirée et du nord-ouest de 20 milles jeudi après-midi. Minimum ce soir et maximum demain à Montréal 30 et 18, à Ottawa 30 et 15, à Ste-Agathe 28 et 12.

Régions de Québec, de la moitié orientale du Lac-St-Jean et de la Baie Comeau : Nuageux aujourd'hui et demain. Neige occasionnelle ou pluie froide se changeant en neige légère demain après-midi. Plus froide demain après-midi. Vents légers, de l'est de 15 milles ce soir, du nord-ouest de 20 milles demain soir. Minimum ce soir et maximum demain à Québec 30 et 25, à Mont-Joli 28 et 24 à Chicoutimi 22 et 18.

Région de la Mauricie et ouest du Lac-St-Jean: Nuageux aujourd'hui et jeudi. Légère neige occasionnelle, puis rafales vers la fin de la matinée de jeudi. Plus froid jeudi après-midi. Vents légers, suivis de vents de l'est de 15 milles cette nuit et du nord-ouest de 20 milles jeudi après-midi. Température à La Tuque au début de la matinée, 28; au milieu de l'après-midi, 10.

Région des Cantons de l'Est: Nuageux aujourd'hui et jeudi. Pluie occasionnelle, puis rafales de neige jeudi après-midi. Plus froid vers la fin de l'après-midi de jeudi. Vents légers, suivis de vents de l'est de 15 milles ce soir et du nord-ouest de 20 milles jeudi soir.

Température à Sherbrooke au début de la matinée, 32; au milieu de l'après-midi, 28.

Conférence de M. R. Laplante

Le Comité culturel de l'Association des Employés Civils réunissait ses membres hier soir, au chalet des Employés Civils, à leur conférence mensuelle, avec M. Rodolphe Laplante, régisseur et secrétaire général de l'Office du crédit agricole, qui avait intitulé sa causerie: "Masques ou vrais visages".

Dans cet entretien familier, le conférencier s'est employé à démontrer que rares sont ceux qui, dans la vie, peuvent garder leur vrai visage. Toutes sortes de contingences les empêchent de le faire. Le conférencier rendit hommage à ces fonctionnaires obscurs qui accomplissent discrètement une besogne souvent ignorée du public.

Précisant sa pensée, M. Laplante ajoute: "Le masque est l'un des attributs du théâtre. C'est d'ailleurs pour le jeu qu'il fut inventé et employé chez les anciens. Tant que le masque sert à l'usage d'un amusement léger, nul ne songe à s'en plaindre, mais le cas est différent lorsqu'il passe dans la vie sérieuse. Il devient dissimulation, parfois mensonge. Tel, mène joyeuse vie, sous un masque austère; tel autre, cache sa grinche, son rictus, sous une fausse amabilité.

Continuant, M. Laplante ajoute que les fonctionnaires sont souvent incompris en dehors de la ville. Le conférencier parle ensuite de ceux qui à l'extérieur ont un tout autre visage au foyer. Au bureau, ils portent un masque de politesse, d'amabilité, d'empressement. Toute leur vie durant, ils porteront le même masque.

M. Laplante félicite ensuite ceux qui ont un violon d'Ingres, utilisent sagement leurs loisirs, exécutent des oeuvres d'artisanat, sculpture ou autre.

Il ajoute: "La personnalité s'affirme de plus en plus. Il faut cependant qu'elle s'extériorise, dans le respect de l'autorité et dans la discipline bien comprise. Une publicité provocante pour un fonctionnaire est toujours de mauvais aloi.

La publicité est bonne en soi, mais il s'agit de lui donner une forme qui convienne. Si chacun accomplit sa besogne avec honnêteté, conscience, dans une fidélité et une loyauté inébranlables, on cessera de voir les fonctionnaires à travers un masque, et on verra leur vrai visage, hommes et femmes, qui ont donné à la province les ressources de leur compétence.

Après plusieurs anecdotes, et récits gais, le conférencier ajoute : "Je me suis amusé avec vous, à évoquer certaines silhouettes, certains masques, en montrant quelques vrais visages, de ceux, qui tous les matins viennent à leur travail avec une âme, un coeur, des ambitions, des passions, des rêves. Les uns portent l'épreuve de la pauvreté, d'autres paraissent heureux, et portent le masque d'une petite vie rangée".

Pour terminer, M. Laplante déclare: "Je voudrais que nous continuions notre tâche, avec un visage souriant, et une conscience professionnelle incessante. Je voudrais aussi que nous nous aimions, pour que la paix, souhaitée aux hommes de bonne volonté, nous rende plus heureux".

M. Laplante avait été présenté par M. Eloi Saint-Germain, vice-président de l'Office du prêt et d'habitation et remercié par Mlle Gisèle Landreville, secrétaire du sous-ministre des Mines, M. A. O. Dufresne.

L'artiste invité, M. André Bérubé, basse chantante, interpréta avec beaucoup de brio, plusieurs pièces, dont, "Les deux Grenadiers", de Robert Schuman, "O what a beautiful morning", un extrait d'Oklahoma, "Sylvia", de Oley Specks, et "Danse Macabre", de Camille Saint-Saëns.

M. Bérubé était accompagné par Mlle Françoise Gauthier, professeur au Conservatoire de musique de Québec.

Bill visant à fermer le métier de mesureur de bois étudié en Chambre

Le bill des Mesureurs de bois qui visait à fermer cette profession a été reporté à la Chambre basse ce matin, sur proposition du premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis. Cette procédure ect d'ordinaire le signe précurseur d'un enterrement de première classe.

Par leur projet de loi, portant le numéro 229 des bills privés, les mesureurs de bois voulaient obliger tous les mesureurs ayant obtenu leur permis du ministère des Terres et Forêts à faire partie de l'association, tout en laissant en dehors de la loi le mesurage des bois coupés sur les terrains privés.

L'Association des mesureurs était représentée par Me Robert Perron, député fédéral de Dorchester, et par M. Edgar Porter, ingénieur forestier.

Me Perron a déclaré qu'il y a 1,800 mesureurs dans la province dont 1,600 sont dans l'association. Il n'en reste que 200 qui seraient affectés par cette loi. Il a ajouté que la plupart des deux cents concernés n'ont pas d'objection.

M. G.-O. Poulin, député de Beauce et Pierre Ouellet, député du Saguenay, se sont opposés au bill. M. Poulin a déclaré que l'adoption de la loi forcera les petits colons et les cultivateurs à transporter leur bois aux gares pour le faire mesurer. Actuellement des mesureurs vont sur place faire l'évaluation.

Me P. Flynn s'est également opposé au bill au nom des manufacturiers. Le premier ministre a alors déclaré que le comité des bills ne comptant qu'un petit nombre de députés, il importait de donner à toute la Chambre l'occasion de se prononcer. Il a donc proposé de renvoyer ce projet de loi à la Chambre basse. Selon l'usage, il est peu probable qu'il en sorte vivant.

Monsieur JACQUES FORGET, président de la Bourse Canadienne, qui sera le conférencier d'honneur de la Chambre de Commerce de Québec à l'occasion de son dîner-causerie de demain, à La Porte St-Jean, à 5 h. 30 p.m. —

Nombreux accidents dans la région

La police provinciale de la route signale aujourd'hui quelques accidents survenus dans le district, notamment à la Petite-Rivière où trois véhicules se sont heurtés, à Notre-Dame-des-Laurentides, où deux garçons ont été heurtés par une automobile et enfin sur le boulevard Talbot, dans le parc national des Laurentides, où un fardier a pris le fossé avec sa charge de 35,000 livres de marchandises.

AUX LAURENTIDES

Henri Giguère, 13 ans, fils de M. J.-H. Giguère, ainsi que Serge Panneton, 10 ans, fils de Gilles Panneton, ont été heurtés par l'automobile conduite par M. Emile Baron, de Notre-Dame-des-Laurentides, hier soir, à un mille environ au nord de

(Suite à la page 16, 2e col.)

Ouvrier blessé

Un ouvrier du Château Frontenac, M. Lévis Noël, domicilié rue St-Georges, à Lévis, a fait une chute au cours de son travail, hier après-midi, vers 3 heures 30. Dans cette chute, M. Noël s'est fracturé une épaule. Il a été conduit à l'hôpital par les ambulanciers de la maison Germain Lépine.

UN PONT PAYE MAIS NON CONSTRUIT : Cette route isolée du nord-est de l'Ontario constitue l'objet des accusations qui viennent d'être portées contre cinq employés du département des routes de l'Ontario. Le gouvernement aurait payé pour la construction d'un point mais ce pont ne fut jamais construit. De même pour une carrière de gravier qui n'a jamais existé. Six comptables et trois ingénieurs du gouvernement ont commencé à faire enquête et les premiers détails fournis indiquent que cette affaire tourne autour d'une somme de près d'un million. Il y a eu des arrestations. (Central Press)

Le recomptage des votes donnés à l'élection municipale se poursuit

Dans les vingt-deux boites examinées ce matin au cours de la deuxième journée du recomptage judiciaire du vote des élections municipales, le maire Wilfrid Hamel a perdu trois voix de majorité dans le quartier St-Roch, en comparaison des chiffres fournis le soir de l'élection par les officiers-rapporteurs. On a procédé ce matin, devant M. le juge Richard Alleyn, au décompte des boites 68 à 90 et les parties en présence ont formulé peu d'objections.

M. Cossette a obtenu deux votes de plus dans les polls 78 et 83, tandis que M. Hamel en avait un de plus lui aussi dans le poll 86. Au cours du recomptage, M. C.-J. Bédard, l'un des quatre candidats à la mairie a obtenu deux bulletins de plus qui avaient été rejetés par l'officier-rapporteur du poll 88. M. le juge Richard Alleyn a réservé trois bulletins Cossette dans les polls 70, 78 et 87, tandis qu'il se réservait le droit d'étudier davantage neuf bulletins Hamel dans les polls 68, 72, 76, 77 (deux) et quatre dans le poll 86 que l'officier-rapporteur avait déclaré maculés. D'autre part, un bulletin Cossette dans le poll 81 a été rejeté par M. le juge Alleyn, qui rejetait quatre bulletins Hamel dans les polls 68, 77, 79, 83 et 87.

Le décompte des autres boites de scrutin du quartier St-Roch, soit de 90 à 101, se continuera cet après-midi et l'on s'attaquera par la suite aux boites des quartiers St-Sauveurs-est et St-Sauveur-ouest. Le tribunal siégera ce soir comme il l'a fait le premier jour.

Lors du résultat du vote, le 18 novembre dans la soirée, les chiffres étaient les suivants pour les 22 premières boites du quartier St-Roch : 652 pour M. Bédard ; 746 pour M. Cossette ; 767 pour M. Hamel et 325 pour M. Viau. Ce matin, le recomptage des mêmes boites donna le résultat suivant : M. Bédard, 654 ; M. Cossette 731 ; M. Hamel : 749, M. Viau, 325.

La séance se poursuit.

LES SEANCES D'HIER

La première journée du décompte judiciaire des votes donnés à la mairie le 18 novembre dernier a donné hier à M. le notaire Cossette une majorité de 35 voix sur son plus proche adversaire, l'hon. Wilfrid Hamel, maire de Québec, si l'on se reporte aux chiffres publiés le soir de l'élection. M. Cossette a récolté hier soir dans 67 boites, 2,583 votes contre 2,525 le soir de l'élection. M. Hamel en avait 2,302 hier soir contre 2,279 le 18 novembre. Si l'on fait la différence entre la majorité de 281 du recomptage et celle de 246 du soir de l'élection, il reste une majorité nette de 35 voix à M. Cossette dans les 67 boites des quartiers Champlain et St-Jean-Baptiste.

Il s'agit cependant des bulletins des quartiers Champlain et St-Jean-Baptiste seulement, soit 67 boites sur les 291 que M. le juge Richard Alleyn doit examiner avec les intéressés et les procureurs des parties en présence. Un relevé sommaire fait hier soir, à l'issue de la troisième séance de la journée attribuait les votes suivants à chacun des quatre candidats en présence: MM. C.-J. Bédard: 439 dans Champlain et 1046 dans St-Jean-Baptiste, soit 1485; M. Cossette: 880 dans Champlain et 1703 dans St-Jean-Baptiste, soit 2583; M. Hamel, 775 dans Champlain et 1527 dans St-Jean-Baptiste, soit 2,302; M. Viau 245 dans Champlain et 686 dans St-Jean-Baptiste, soit un total de 931.

Il faut ajouter immédiatement que plusieurs bulletins ont été rejetés de chaque côté, tandis que d'autres étaient attribués à des candidats même si le soir de l'élection ils avaient été mis de côté. De plus, le juge Richard Alleyn s'est réservé le droit de délibérer sur plusieurs bulletins, dont 19 allant à M. Hamel, et 16 à M. Cossette. Parmi les bulletins rejetés définitivement par le juge Alleyn, il y en a eu 16 à M. Hamel et 16 également à M. Cossette; de plus M. Hamel se voyait six autres bulletins attribués et M. Cossette, 8 bulletins.

Au cours de la première séance, hier avant-midi, onze boites ont été ouvertes en présence des personnes susmentionnées et des representants de la Cité, Me F.-X. Chouinard, greffier et M. Maurice Hawey, l'un des dirigeants de la dernière élection municipale avec M. L.-P. Desjardins, assistant-greffier de la Cité. Dans l'après-midi, on vidait 28 autres boites, pour continuer dans la soirée une troisième séance où les 67 boites de Champlain (24) et St-Jean-Baptiste (43) étaient passées à la loupe. En effet, les procureurs se sont montrés très méticuleux dès le début de l'examen des boites au point qu'à un certain moment le juge avait admis un bulletin que Me Gérard Corriveau ne considérait pas du tout légal. Et Me Gérard Corriveau de s'avancer vers le juge et de lui tendre, avec le bulletin, une magnifique loupe qu'il utilisa plusieurs fois par la suite et qu'il prêta même aux avocats des parties adverses. Et le juge de rejeter alors le bulletin contesté par Me Corriveau, après l'avoir examiné avec attention, à l'aide de la loupe.

Dans les boites 8, 12, 15, 19, 21, 22, 31, 33, 36, 37, 38, 39, 42, 43, 45, 46, 51, 53, 55, 57, 59, 60, 61, 62, 66 et 67, il n'y a aucun changement avec les résultats publiés le soir de l'élection. Le juge a rejeté deux bulletins à Cossette et s'en est réservé un à Cossette également, dans la boite no 9. Dans la boite 10, Hamel en a perdu un et s'en voyait deux mis sous réserve, cependant que Cossette et Hamel en avait chacun un mis sous réserve dans la boite no 11. Deux bulletins à Cossette ont été rejetés à Cossette dans la boite no 13, parce qu'il n'était pas initialés.

Le juge a retranché un vote à Cossette dans la boite 14, bien que plusieurs bulletins aient été contestés de part et d'autre à cause d'échancrures. "L'Officier-rapporteur avait sûrement la main un peu dure, de conclure le juge. Dans le bureau no 16, Cossette s'est vu attribué un bulletin de plus, tandis qu'un bulletin à Hamel était pris sous réserve dans la boite no 17. Hamel en perd un autre dans le poll 18, comme dans le poll 23, tandis que Cossette en perd un dans 23, où l'on avait pas eu de rapport officiel le soir de l'élection.

La discussion s'est prolongée sur le poll 20, où l'officier-rapporteur n'avait pas fait de rapport le soir de l'élection, si ce n'est un chiffre "4", à côté du nom de M. Hamel. Le relevé des votes a fait savoir par la suite que M. Cossette avait pris 28 votes, M. Hamel 32, M. Bédard 14 et M. Viau 11. Le chiffre 4 était donc la majorité de M. Hamel sur M. Cossette. Dans ce poll 20, il y eut également un bulletin réservé et voté en faveur de M. Cossette. Dans le poll 23, le rapport du 18 novembre ne mentionnait qu'un chiffre, 51, en faveur de M. Hamel. Le dépouillement d'hier après-midi a fait connaître que M. Cossette avait 36 votes, M. Hamel 50, M. Bédard 13 et M. Viau 31, après que M. Hamel eut un bulletin rejeté parce que marqué à l'encre et que M. Cossette en perdait un lui aussi, parce que pas initialé. La majorité de M. Hamel est donc de 14 dans ce poll, et non de 51 comme le soir du 18 novembre dernier.

Les avocats ont protesté contre le résultat du poll 24 et le juge a finalement décidé d'ajouter trois bulletins de plus à M. Hamel et 2 de plus à M. Cossette pour mettre le total à 54 Cossette et 64 Hamel. Cela terminait le décompte pour le quartier Champlain, avec une majorité de 105 pour M. Cossette sur M. Hamel.

Quartier St-Jean-Baptiste

Le quartier St-Jean-Baptiste comprend les polls 25 à 67. Le juge Al-

(Suite à la page 16, 3e col.)

Déjeuner-causerie des Assureurs-vie

Le premier déjeuner-causerie de l'Association des Assureurs-Vie aura lieu demain chez Marino à 12 hres 30. A cette occasion, une causerie sera donnée par M. Marcel Lajoie, gérant de la Sun Life à Trois-Rivières.

Un livre cause un incident

Le substitut du procureur général, Me Noël Dorion, c.r., et le procureur de la femme Georges Hébert, Me Irénée Simard, dont le mari vient d'être condamné à mort pour le meurtre de ses enfants, ont vivement dénoncé ce matin, en Cour des Sessions de la Paix, un livre publié à Québec, intitulé : "La page blanche... dans la vie de Georges Hébert".

Me Simard, qui était présent devant M. le juge Gérard Simard pour l'ajournement de l'enquête préliminaire de la femme Hébert, accusée d'avoir négligé d'assurer à ses enfants les choses nécessaires à la vie, a exprimé l'avis que ce livre constituait un mépris de cour. Il a demandé que des sanctions soient imposées contre l'auteur et que sa diffusion soit arrêtée. Le procureur a également dénoncé le journal "L'autorité", de Montréal, pour "des articles sur la famille Hébert".

"Ce livre est fait pour soulever l'indignation des lecteurs", s'est exprimé Me Dorion. Une enquête est commencée et le département du procureur général prendra les mesures qui s'imposent".

M. le juge Simard a réservé sa décision, disant qu'il allait lire le livre et rendrait ensuite une ordonnance suivant le cas, vendredi prochain.

Cet incident a éclaté au moment où la femme Hébert comparaissait en Cour des Sessions de la Paix, pour un nouvel ajournement de l'enquête préliminaire dans sa cause. Il a été décidé que la cause procéderait le 5 février.

Me Simard a fait la déclaration suivante : "Un livre m'a été remis hier après-midi. Ce livre est intitulé : "La page blanche dans la vie de Georges Hébert". Il y a égale-

(Suite à la page 7, 1ère col.)

Les ingénieurs réclament un droit réservé aux architectes seulement

Les architectes et les ingénieurs professionnels se sont livrés ce matin une lutte homérique devant le comité des bills privés de l'Assemblée législative. Par le bill 228 les ingénieurs professionnels demandaient le droit de faire les plans et devis des édifices industriels, droit jusqu'ici réservé aux architectes. A l'issue des discussions, le premier ministre, M. Duplessis, a proposé de renvoyer le bill à la Chambre basse. C'est une procédure qui n'augure rien de bon pour le projet de loi.

Les ingénieurs étaient représentés par MM. J.-C.-H. Dussault et Jacques Dussault, avocats, de Montréal, et les architectes par MM. Camille Noël, de Québec, et W. Johnson, de Montréal.

Me Jacques Dussault a rappelé que la province de Québec est la seule où les ingénieurs professionnels n'ont pas le droit de faire des plans. Le but du bill n'est pas d'enlever aux architectes le droit de faire des plans industriels mais seulement d'accorder le même droit aux ingénieurs. Me Dussault a dit que le bill est approuvé par les Manufacturiers Canadiens, le Montreal Board of Trade, l'Institut des ingénieurs du Canada, etc. Il n'y a aucune raison de laisser les ingénieurs du Québec dans une position inférieure à celle de leurs confrères des autres provinces ou des Etats-Unis.

Me Camille Noël a répliqué que l'amendement proposé par les ingénieurs comporte un empiètement dans un domaine réservé aux architectes depuis 1890. Seul l'architecte a reçu l'entraînement nécessaire et est compétent. Les ingénieurs n'ont pas la compétence pour dresser les plans et devis d'une construction. D'ailleurs les architectes n'ont que le domaine de la construction et cet amendement leur enlèverait 50 pour cent de leur travail.

M. M. Duplessis : J'ai rarement vu un projet de loi si bien expliqué, mais aussi si violemment combattu. La façon dont le bill est rédigé, fait que pratiquement vous demandez l'exclusivité des travaux de construction en question. Mais vous dites : "Nous sommes prêts à apporter un amendement; car nous n'exigeons pas l'exclusivité".

En vertu du Code Civil, architectes et constructeurs, quand ils bâtissent, doivent donner des garanties et se rendre responsables de leur travail pendant un certain nombre d'années. Le Code Civil ne parle pas des ingénieurs. Il faudrait modifier le Code Civil. Je ne crois pas qu'on puisse le faire par une loi spéciale.

Le problème est compliqué tant au point de vue technique qu'au point de vue légal. Il faut avoir un peu de temps pour pouvoir l'examiner plus à fond. On devrait soumettre la question à la Chambre, conclut M. Duplessis.

Le président du Comité des Bills Privés décide de renvoyer le bill à l'Assemblée Législative, qui décidera.

Désirez-vous
UNE COMPAGNE DE VOYAGE
Que pensez-vous
d'une CAMERA ou d'une CINE-CAMERA
qui vous accompagnera discrètement tout le long de votre voyage et vous apportera des souvenirs inoubliables ?
Aussi : trépieds, photomètres, projecteurs, films et un beau sac en cuir pour tous vos appareils et accessoires photographiques.
Au Royaume de la CAMERA INC.
3 RUE ST-JEAN, QUÉBEC

Grande Vente
de LIVRES
20% à 50% d'escompte
LIBRAIRIE GARNEAU Ltée
47 rue Buade, Québec

AYE! C'EST...
McEWAN'S
GLOBE BRAND
STRONG ALE
BREWED AND BOTTLED BY WM. McEWAN & CO. LTD. EDINBURGH - SCOTLAND
CONTENTS 12 FLUID OZS.
"McEwan's Strong Ale", une bière écossaise renommée dans le monde entier, est brassée et embouteillée à Edimbourg, Ecosse. Demandez-la dans les clubs, bars, hôtels de villégiature et
AUX MAGASINS DE LA C.L.Q.—NO DE LISTE 52-E

DEMANDEZ
PULMOSYL
Sirop spécial contre bronchites, rhumes, asthme. Très efficace. Des milliers de clients ont été soulagés. Un format: $1.25.
En vente soit au comptoir ou par malle à :
Pharmacie VEZINA
LA PHARMACIE DE L'OUVRIER ENR.
651, St-Vallier-Ouest
Tél.: 4-5268

"Le parfum qui tient"

Q. — Chère Claire : J'aime me parfumer, mais pour une raison ou une autre, sur moi, jusqu'à présent, aucun parfum ne tient. Et j'ai fait part de cette déconvenue à nombre de mes amies, dans l'espoir que l'une d'elles me dira quel est le parfum qui tient. (Mme A. W.)

R. — L'idée me vient tout naturellement de vous parler de l'Arôme Velouté. Quelques Fleurs ou Chantilly, créé spécialement pour application directe sur la peau. Ce produit nouveau s'emploie comme parfum, et s'applique aux poignets, au cou, et dure d'autant plus que sa diffusion comme son évaporation sont plus lentes que celles de tout autre type de parfum. Essayez donc l'Arôme Velouté, Chantilly ou Quelques Fleurs, d'Houbigant, indiscutablement "le Parfum qui tient". Il est distribué aux rayons de parfumerie du Syndicat de Québec, Ltée. (Ann.)

LE CLUB FÉMINA
(POUR DAMES ET JEUNES FILLES SEULEMENT)
vous offre aujourd'hui
UN VOLUME GRATUIT
À VOTRE CHOIX
LA CITE DES ANGES (Delly) ( )
IDYLLE EN MUSIQUE (Max du Veuzit) ( )
CAP SUR LE BONHEUR (Magali) ( )
LA GRILLONNE (Magda Contino) ( )
UNE FEMME D'AFFAIRES (Pierre Chanlaine) ( )
LA ROMANCE AUX ETOILES (Magali) ( )
RIEN À ACHETER !
RIEN À PAYER !
Marquez simplement d'une croix le titre du volume désiré. Vous recevrez par la suite nos circulaires de chaque mois, sans être, EN AUCUNE FAÇON, obligées d'acheter.
Le CLUB FEMINA vous demande tout simplement la permission de vous tenir au courant de chacune de ses offres, et vous laisse libres ensuite d'accepter ou de refuser chacune d'elles. AUCUN MINIMUM d'achat requis !
Donnez simplement ici vos
Nom.....
et adresse.....
.....
LE CLUB FÉMINA
35, DE LA COURONNE (L.S.) QUEBEC, P.Q.

AVOCAT
Maurice Kieffer
Edifice Chien d'Or, 10 rue du Fort
Québec — Téléphone : 3-9619

MAINTENANT
envolées TCA
vers l'EUROPE
DÉPARTS LES PLUS FRÉQUENTS
TARIFS LES PLUS BAS*
$453.30 (aller-retour)
MONTRÉAL-PARIS
*Tarif touristique "hors-saison" établi selon l'A.I.T.A.
Profitez du tarif touristique "hors-saison" jusqu'au 31 mars
Voyagez par Air Canada, et prélassez-vous dans un appareil spacieux, confortable et sûr . . . un des célèbres aérobus "North Star". Vous serez enchanté du service attentif qui caractérise Air Canada. Vous réaliserez d'intéressantes économies en profitant du tarif touristique "hors-saison" — *le tarif le plus avantageux qui soit!*
Envolées régulières vers Londres, Glasgow, Shannon, Paris, Dusseldorf; correspondances pour tous les pays de l'Europe.
Renseignez-vous à une agence de voyages, aux guichets des chemins de fer ou aux bureaux d'Air Canada:
BUREAU DES TCA A QUEBEC
12 rue Ste-Anne — Tél.: 4-2478
(adresse temporaire)
BIENTÔT
NOUVEAUX APPAREILS ULTRA-LUXUEUX
SUPER Constellation
EN SERVICE SOUS PEU
TRANS-CANADA AIR LINES

CETTE VENTE COMMENCERA A 9 HRES JEUDI MATIN

60 CHAISES CHROMEES COULEURS ET MODELES DIFFERENTS — VALEURS ALLANT JUSQU'A 29.50. REDUITES A **6.95 - 9.95 - 11.95** et plus

12 TABLES "GATELEG" ECHANTILLONS DEFRAICHIS - BEAU FINI NOYER OU ACAJOU - PRIX REGULIER ALLANT jusqu'à 89.00. **24.50 - 39.50 - 44.50**

GRANDE VENTE CHEZ LEGARE

LES PRIX ET LES CONDITIONS DESCENDENT

AUCUN DEPOT

AUCUNE COMMANDE PAR TELEPHONE NE SERA ACCEPTEE.

3 SEULEMENT MACHINES A COUDRE "NORDIC" BEAU CABINET EN NOYER - GARANTI REGULIER - DEFRAICHIES. PRIX REGULIER 169.00. PRIX REDUIT ..... **139.00** 1.40 PAR SEM.

12 SEULEMENT SLEIGHS AVEC GUIDON - LISSES EN ACIER - FOND EN BOIS DUR - BEAU FINI NATUREL VERNI. PRIX REG. 6.95. PRIX REDUIT ..... **4.95** 0.50 PAR SEM.

ENFIN C'EST LA GRANDE VENTE ANNUELLE CHEZ LEGARE -- TOUS NOS ECHANTILLONS -- MARCHANDISES DESUETES OU DEFRAICHIES -- SERONT SACRIFIES AVEC DES REDUCTIONS ALLANT JUSQU'A 50% -- NE MANQUEZ PAS CET EVENEMENT ! !

MOBILIERS DE CHAMBRE

Mobilier de chambre, 4 mcx, d'un beau fini naturel, bureau simple, commode, coiffeuse et lit 4-6. **124.** REG. 169.00 — 1.25 PAR SEM.

Mobilier de chambre, 3 mcx, d'un riche fini noyer, bureau double avec grand miroir biseauté, commode et lit 4-6. **219.** REG. 269.00 — 2.20 PAR SEM.

Mobilier de chambre, 3 mcx, choix de fini noyer ou naturel, bureau double avec grand miroir biseauté, commode et lit bibliothèque 4-6. **174.** REG. 219.00 — 1.75 PAR SEM.

Mobilier de chambre, 4 mcx, fini noyer, bureau simple et coiffeuse surmontés de beaux miroirs biseautés, commode et lit 4-6. **269.** REG. 324.00 — 2.70 PAR SEM.

Mobilier de chambre, 3 mcx, riche fini noyer, bureau double avec miroir biseauté, commode et lit 4-6. **189.** REG. 249.00 — 1.90 PAR SEM.

Mobilier de chambre, 3 mcx, choix de riches finis noyer ou chêne pâle, bureau double avec miroir plate glass, commode et lit bibliothèque 4-6. **289.** REG. 369.00 — 2.90 PAR SEM.

Mobilier de chambre, 3 mcx, d'un riche fini noyer, bureau double, commode et lit bibliothèque 4-6. **199.** REG. 299.00 — 2.00 PAR SEM.

Mobilier de chambre, 4 mcx, d'un beau fini noyer pâle, bureau simple et coiffeuse surmontés de miroirs biseautés, commode et lit 4-6. **319.** REG. 394.00 — 3.20 PAR SEM.

Mobilier de chambre, 3 mcx, d'un beau fini noyer, bureau double avec miroir biseauté, commode et lit bibliothèque 4-6. **199.** REG. 249.00 — 2.00 PAR SEM.

Mobilier de chambre, 3 mcx, fini gris rosé, bureau double avec grand miroir biseauté, commode et lit 4-6. **419.** REG. 484.00 — 4.20 PAR SEM.

MEUBLES DIVERS

6 seulement, miroirs de salon, 12 x 24 avec jolis motifs. **3.75** REG. 4.75 — 0.25 PAR SEM.

5 seulement, cabinets en métal émaillés blancs, à porte simple et trois tablettes. **14.95** REG. 17.95 — 0.25 PAR SEM.

1 Seulement, miroir de salon, 12 x 36, échantillon de plancher. **6.15** REG. 7.25 — 0.25 PAR SEM.

1 seulement, magnifique miroir plate glass, par "Hobbs", échantillon défraichi. **17.95** REG. 25.50 — 0.25 PAR SEM.

6 seulement, miroirs de salon, 20 x 30, décorés de beaux motifs. **8.00** REG. 9.95 — 0.25 PAR SEM.

1 seulement, miroir de salon "Plate glass par Hobbs, échantillon défraichi. **19.95** REG. 26.95 — 0.25 PAR SEM.

1 seulement, table de bout à deux tablettes, d'un riche fini noyer. **10.95** REG. 14.95 — 0.25 PAR SEM.

9 seulement, tables à pannaux d'un riche fini noyer, pouvant s'allonger jusqu'à 54" de longueur. **21.95** REG. 31.95 — 0.25 PAR SEM.

1 seulement, table de pipe, dessus en arborite d'un beau fini noyer. **13.50** REG. 18.50 — 0.25 PAR SEM.

1 seulement, table de bout à deux tablettes, d'un riche fini acajou blanchi. **23.25** REG. 45.95 — 0.25 PAR SEM.

3 seulement, coutelleries comprenant 34 morceaux, avec joli coffret fini noyer. **14.95** REG. 19.95 — 0.25 PAR SEM.

1 seulement, table à cocktail, d'un beau fini acajou blanchi. **29.50** REG. 45.95 — 0.30 PAR SEM.

AUBAINES INCROYABLES A NOTRE RAYON DE TAPIS

Tapis de passage, 27 pouces de large. Couleurs: gris, rouge ou vert. **5.50** REG. 6.50 — POUR LA VGE

1 Seulement — Tapis Wilton, gris, laine frisée, 8½ x 9. **62.00** Rég. 125.00 pour 0.65 par sem.

Tapis de passage, 27 pouces de large beige et rouge ou gris et rouge. **7.50** REG. 9.75 — POUR LA VGE

1 Seulement — Tapis Wilton vert, Ton sur Ton, 6' x 12'. **69.00** Rég. 123.00 pour 0.70 par sem.

6 Seulement — Tapis Wilton. Dessins orientaux 27 x 54. **15.95** Rég. 22.00 pour 0.25 par sem.

1 Seulement — Tapis Wilton gris, Ton sur Ton, 8' x 9'. **89.00** Rég. 128.00 pour 0.90 par sem.

6 Seulement — Tapis Axminster Ton sur ton, rouge seulement 45 x 90. **19.50** Rég. 26.50 pour 0.25 par sem.

1 Seulement — Tapis de Perse. Dessin Oriental, 6'6" x 10'. **99.00** Rég. 189.00 pour 1.00 par sem.

4 Seulement — Tapis Wilton 36 x 63. Dessins Orientaux. **19.95** Rég. 39.00 pour 0.25 par sem.

1 Seulement — Tapis Axminster, gris, Ton sur Ton 9x12. **109.00** Rég. 149.00 pour 1.10 par sem.

7 Seulement — Tapis Axminster. Assortiment de teintes, 4½ x 7½. **29.95** Rég. 39.00 pour 0.30 par sem.

2 Seulement — Tapis Wilton vert, Ton sur Ton, 9 x 12. **125.00** Rég. 264.00 pour 1.25 par sem.

1 Seulement — Tapis Axminster gris, Ton sur Ton 8'9" x 9'. **42.00** Rég. 79.00 pour 0.45 par sem.

2 Seulement — Tapis Axminster vert, dim. 9 x 12. **129.00** Rég. 149.00 pour 1.30 par sem.

1 Seulement — Tapis Wilton, Champignon, Ton sur Ton 8½ x 9. **49.00** Rég. 69.00 pour 0.50 par sem.

1 Seulement — Tapis Wilton, bleu uni, laine frisée, 9 x 12. **149.00** Rég. 225.00 pour 1.50 par sem.

1 Seulement — Tapis beige, Ton sur Ton, 7½ x 10. **59.00** Rég. 95.00 pour 0.60 par sem.

1 Seulement — Tapis Wilton, gris uni. Grandeur 9 x 12. **169.00** Rég. 264.00 pour 1.70 par sem.

DAVENPORTS SEULS ET MOBILIERS COMPLETS

Davenport seul, couverture de reps de très bonne qualité, choix de rouge, gris ou vert. **79.** REG. 98.50 — 1.00 PAR SEM.

Mobilier de davenport de marque Kroehler, couverture de reps de très bonne qualité, boiserie finie noyer, 2 mcx rouge 1 fauteuil bleu. **259.** REG. 309.00 — 2.60 PAR SEM.

Davenport seul de marque Kroehler, bras de bois fini pâle, couverture de reps d'une belle qualité choix de couleur. **119.** REG. 149.00 — 1.20 PAR SEM.

Mobilier de davenport de marque Kroehler, couverture de reps de très bonne qualité, choix de couleurs. **269.** REG. 329.00 — 2.70 PAR SEM.

Mobilier de davenport, 3 mcx, sans bras, couverture de reps d'excellente qualité de couleur grise. **124.** REG. 169.00 — 1.25 PAR SEM.

Hide-a-bed, couverture de frise de haute qualité, de teinte rouge. **269.** REG. 349.00 — 2.70 PAR SEM.

Davenport seul de marque Kroehler, couverture de reps d'excellente qualité, choix de vert, rouge ou gris. **129.** REG. 169.00 — 1.30 PAR SEM.

Mobilier de davenport 3 mcx, couverture de frieze de laine, boiserie finie noyer, 2 mcx, beige, 1 fauteuil vert. **309.** REG. 349.00 — 3.10 PAR SEM.

Davenport seul de marque Kroehler, couverture de frieze de haute qualité, choix de chartreuse, rouge ou gris. **149.** REG. 198.00 — 1.50 PAR SEM.

Mobilier de davenport 3 mcx, couverture de reps métallique, boiserie finie naturel, 2 mcx, rouge 1 fauteuil lime. **329.** REG. 398.00 — 3.30 PAR SEM.

Mobilier de davenport 3 mcx, couvetture de reps quadrille de bonne qualité, 2 mcx, 1 fauteuil vert, bras de bois finis pâle. **149.** REG. 189.00 — 1.50 PAR SEM.

Mobilier de davenport 3 mcx, couverture de reps métallique, boiserie finie noyer, 2 mcx rouge 1 fauteuil gris. **329.** REG. 398.00 — 3.30 PAR SEM.

Mobilier de studio chromé, 3 mcx, couverture de reps de très bonne qualité, 2 mcx, rouge, 1 fauteuil gris. **164.** REG. 199.00 — 1.65 PAR SEM.

Mobilier de davenport 3 mcx, couverture de frieze, boiserie finie noyer 3 mcx, rouge, 1 fauteuil vert. **339.** REG. 398.00 — 3.40 PAR SEM.

MOBILIERS DE CUISINE CHROMÉS

Mobilier de cuisine chromé, 5 mcx, dessus de la table en arborite, chaises recouvertes de plastique, échantillon défraichi. **54.** REG. 99.00 — 0.55 PAR SEM.

Mobilier de cuisine chromé, 5 mcx, dessus de la table en arborite, chaises recouvertes de plastique de couleur rouge ou vert au choix. **139.** REG. 179.00 — 1.40 PAR SEM.

Mobilier de cuisine chromé, 5 mcx, dessus de la table en arborite, chaises recouvertes de plastique, échantillon défraichi. **59.** REG. 104.00 — 0.60 PAR SEM.

Mobilier de cuisine chromé, 5 mcx, dessus de la table en arborite de couleur grise et côtés verts, chaises recouvertes de plastique jaune et vert. **159.** REG. 219.00 — 1.60 PAR SEM.

Mobilier de cuisine chromé, 5 mcx, dessus de la table en arborite, chaises recouvertes de plastique, échantillon défraichi. **61.** REG. 104.00 — 0.60 PAR SEM.

Mobilier de cuisine chromé, 5 mcx, dessus de la table en arborite tan, chaises recouvertes de plastique corail. **159.** REG. 199.00 — 1.60 PAR SEM.

Mobilier de cuisine chromé, 5 mcx, table avec dessus en arborite gris, chaises recouvertes de plastique rouge, jaune ou gris au choix. **69.** REG. 89.00 — 0.70 PAR SEM.

Mobilier de cuisine chromé, 5 mcx, table piedestal, le tout de couleur gris et rouge. **169.** REG. 239.00 — 1.70 PAR SEM.

Mobilier de cuisine, 5 mcx, disponible avec pattes chromées ou noires, choix des teintes rouge, vert, jaune ou gris. **89.** REG. 129.00 — 0.90 PAR SEM.

Mobilier de cuisine chromé, 5 mcx, dessus de la table gris avec dessins rouges, chaises de plastique gris et rouge. **179.** REG. 239.00 — 1.80 PAR SEM.

Mobilier de cuisine, 5 mcx, pattes acier noire dessus de la table en arborite tan, chaises recouvertes de plastique rouge, lime, gris ou brun au choix. **99.** REG. 129.00 — 1.00 PAR SEM.

Mobilier de cuisine chromé, 5 mcx, dessus de la table en arborite jaune, chaises avec dossiers en forme de "O" de couleur jaune et vert. **199.** REG. 269.00 — 2.00 PAR SEM.

Mobilier de cuisine chromé, 5 mcx, dessus de la table en arborite, chaises recouvertes de plastique de couleurs assorties. **124.** REG. 159.00 — 1.25 PAR SEM.

Mobilier de cuisine 5 mcx, pattes de plastique noire, dessus de la table et chaises rouge oriental. **219.** REG. 259.00 — 2.20 PAR SEM.

MOBILIER DE CHESTERFIELD

Mobilier de chesterfield de marque Kroehler, 2 mcx, couverture de reps de bonne qualité, sofa rouge et fauteuil vert. **159.** REG. 199.00 — 1.60 PAR SEM.

Mobilier de chesterfield, 3 mcx, couverture de frieze, boiserie finie noyer, 2 mcx rouge, et 1 fauteuil gris. **239.** REG. 369.00 — 2.40 PAR SEM.

Mobilier de section circulaire, 4 mcx, couverture de reps de soie, choix des couleurs vert, rouille, lime, gris ou rouge. **179.** REG. 229.00 — 1.80 PAR SEM.

Mobilier de chesterfield, 3 mcx, couverture de frieze de laine, 2 mcx gris, 1 fauteuil rouge. **239.** REG. 359.00 — 2.40 PAR SEM.

Mobilier à section, 4 mcx, couverture de frieze, bras de bois fini naturel, 3 mcx rouge, 1 fauteuil vert. **199.** REG. 249.00 — 2.00 PAR SEM.

Mobilier de chesterfield, 3 mcx, de marque Kroehler, matériel de frieze de laine, boiserie finie noyer, 2 mcx vert, 1 fauteuil rouge. **259.** REG. 345.00 — 2.60 PAR SEM.

Mobilier de chesterfield, 3 mcx, Kroehler, couverture de reps d'excellente qualité, boiserie finie noyer, 2 mcx, gris et 1 fauteuil rouge. **209.** REG. 259.00 — 2.10 PAR SEM.

Mobilier de chesterfield, 3 mcx, couverture de frieze de laine, 2 mcx beige, 1 fauteuil rouge. **269.** REG. 385.00 — 2.70 PAR SEM.

Mobilier de chesterfield, 3 mcx, matériel de reps de bonne qualité, 2 mcx, gris et 1 fauteuil rouge. **229.** REG. 299.00 — 2.30 PAR SEM.

Mobilier de chesterfield, 3 mcx, couverture de reps métallique, de très bonne qualité, 2 mcx gris, 1 fauteuil vert. **389.** REG. 449.00 — 3.90 PAR SEM.

MEUBLES DIVERS

1 seulement matelas à ressorts de grandeur 3/3, de marque réputée, "Marshall" échantillon défraichi. **34.75** REG. 43.75 — 0.35 PAR SEM.

1 seulement, cellarette, d'un beau fini acajou rôti, avec verrerie, échantillon défraichi **69.00** REG. 105.00 — 0.70 PAR SEM.

Garde-robes, à deux portes avec grands miroirs, fini noyer. **39.50** REG. 49.50 — 0.40 PAR SEM.

1 seulement bureau simple, fini chêne pâle, surmonté d'un magnifique miroir biseauté. **79.00** REG. 119.00 — 0.80 PAR SEM.

1 seulement, lit juvénile de grandeur 33 x 63 avec sommier, fini gris et bleu. **39.95** REG. 63.50 — 0.40 PAR SEM.

1 seulement fauteuil seul avec bras, matériel de reps métallique de couleur rouge. **99.00** REG. 169.00 — 1.00 PAR SEM.

1 seulement, commode de chambre à coucher, quatre tiroirs, d'un riche fini chêne pâle. **44.00** REG. 69.00 — 0.45 PAR SEM.

1 seulement, bureau double, en noyer pâle, magnifique miroir biseauté. **109.00** REG. 149.00 — 1.10 PAR SEM.

1 seulement, cellarette, fini chêne pâle, y compris la verrerie. **59.00** REG. 79.00 — 0.60 PAR SEM.

Grand sofa à trois places, avec bras, couverture de reps de soie d'excellente qualité, de teinte verte. **179.00** REG. 295.00 — 1.80 PAR SEM.

Sofa à deux places, sans bras, couverture de reps vert de très bonne qualité. **64.00** REG. 139.00 — 0.65 PAR SEM.

Grand sofa à trois places, construction "Airfoam" recouvert de reps métallique de haute qualité, de couleur rouge et vert combiné. **279.00** REG. 420.00 — 2.80 PAR SEM.

PRELARTS ET CARPETTES A ECOULER RAPIDEMENT

Prélart anglais. — Grand choix de patrons de chambre et de cuisine. 2 vges de large. **.49** REG. 0.60 — POUR LA VGE

Prélart incrusté à patrons carreautés. Plusieurs modèles. 2 verges de large. **2.19** REG. 2.49 — POUR LA VGE

Prélart de passage 27 pouces de large. Patrons fleuris ou marbrés gris et rouge. **.59** REG. 0.85 — POUR LA VGE

2 Seulement carpettes prélart. Détériorées. 7½ x 9. **2.49** Rég. 8.25 pour 0.25 par sem.

Prélart incrusté très épais, fond noir marbré blanc. 2 verges de large. **.99** REG. 3.25 — POUR LA VGE

1 Seulement Carpette prélart. Détériorée. 9 x 10½. **4.95** Rég. 10.95 pour 0.50 par sem.

Prélart incrusté, imitation de tapis. Gris ou rouille. 2 verges de large. **1.39** REG. 1.95 — POUR LA VGE

1 Seulement Carpette prélart, 9 x 9, légèrement détériorée. **4.95** Rég. 9.75 pour 0.25 par sem.

Prélart incrusté à patron. Choix de plusieurs teintes. 2 verges de large. **1.69** REG. 2.25 — POUR LA VGE

1 Seulement Carpette prélart 9 x 9 sur base de toile. Détériorée. **7.95** Rég. 18.75 pour 0.80 par sem.

GARNITURES DE MAISON

Toutes nos draperies faites ainsi que tous les rideaux du stock régulier sont REDUITS DE **10%**

45 Coupons de rideaux. Longueur de 1 à 5 verges. Poussiéreux. Rég. jusqu'à 1.00 - La verge **.25**

30 paires de rideaux, marquisette de soie ou coton. Styles "Tailleur", "Vallant", "Cottage". Echantillon endommagé. REDUITS DE **50%**

500 verges de toile cirée pour table. Choix de plusieurs patrons. Rég. 0.69 La verge **.39**

7 Panneaux avec insertion ou frange — échantillons poussiéreux. REDUITS DE **50%**

70 coupons de draperies. Longueur de 1 à 5 verges. Beaux patrons. Rég. jusqu'à 5.00 - La verge **1.00**

CONDITIONS FACILES

JUSQU'A 130 SEMAINES POUR PAYER

AUCUN DEPOT

BELLE PARURE LE JOUR · CHALEUR CONFORTABLE LA NUIT

CHAUDES Couvertures D'HIVER

PAS I

NI 2

NI 3

$1.00 PAR SEMAINE 29.95

MAIS 4 POUR SEULEMENT

CHOIX DE 4 TEINTES PASTELLES

- LA PLUS GRANDE VALEUR EN LITERIE JAMAIS VUE
- BORDURE EN SATIN LUISANT
- 4 DOUCES, LUXUEUSES COUVERTURES POUR CONFORT HIVERNAL.
- GRANDEUR : 66 x 80.
- TEINTES PASTELLES : BLEU, VIEUX ROSE, JAUNE, VERT.

Tél.: 2-6851 — La Compagnie LEGARÉ Limitée — 142 St-Joseph — Qué.

L'oncle Nic vous répond

CECILE RABY, St-Benoit la Corne, Abitibi, désire : La petite diligence ; Plus près de toi ; Dis-moi que tu m'aimes ; Au loin dans les plaines ; Quand le soleil dit bonjour aux montagnes ; Je vous ai reconnu ; Tiens, tiens, tiens ; Malgré tes serments ; Le Noël de mon église ; C'est Noël dans mon village. Enverra en retour : Le premier jour de l'An ; Fêtons le nouvel An ; Incertitude ; Celle que l'on aime ; Suzanne ; Vallée d'amour.

C.— Gilberte, brillante ; Annette, gracieuse ; Doris, don de Dieu ; Noëlline, Lonne nouvelle ; Gabrielle, messagère du Seigneur ; Colette, victoire ; Estelle, étoile ; Liliane, comme le lis ; Rolande, brave ; Laureanne, couronnée de lauriers ; Cécile, harmonieuse ; Gilles, naïf ; Isidore, laboureur ; Jean-Paul, gracieux et petit ; Fabien, cultivateur de fèves ; Gisèle, indolente ; Eliette, noble ; Azilda, simple; Rose-Ange, ange et fleur.

2.— Je trouve en effet que tu as fait du progrès. Tu peux en faire encore.

CRISTAL.— Je t'ai reconnue. Aujourd'hui, je n'ai qu'une chose à te dire, c'est d'être humaine et compréhensive, si tu ne veux pas rendre un homme très malheureux ou être trompée plus tard, si ton ami vient à t'épouser en dépit de ton intransigeance. Je te l'ai déjà dit : tu as une perfection entre les mains. Mais c'est tout de même un homme et non un ange. Les anges, ça ne s'épouse pas. Il faut donc que tu sois persuadée dès aujourd'hui que ton ami est très raisonnable sous tous rapports et que tu n'as aucune raison de le bouder ou de lui faire des reproches, au contraire. Je t'assure que 95% des jeunes gens seraient partis de chez toi le jour où tu lui as fait grise mine. Et je me demande pourquoi toi, tu aurais un mari 100% parfait ! Il ne faut pas tenter la Providence, et le fait que ton ami consent à bien des sacrifices (je ne les nomme pas ici, mais tu peux comprendre) indique déjà que c'est un oiseau rare et que tu devras être affectueuse, indulgente et ne te laisser influencer par personne d'autre, si tu veux mériter ce bonheur.

LA SOURIS. — Voici le langage de la cigarette, fantaisiste d'ailleurs comme tous les langages. Cigarette vers la paume : gai, ayant bon caractère, sachant réfléchir avant d'agir et prenant volontiers ses responsabilités. Cigarette en dehors : Intellectuel méticuleux, toujours avisé et "dans la note". Ne se laisse pas prendre aux apparences. Cigarette pointée en avant : Adversaire redoutable, de tempérament combatif, parle facilement, et ne manque pas d'arguments. Main ouverte, cigarette en dehors : Bon compagnon, aime la vie large et les gestes généraux. Connait toujours ce dont il parle. Cigarette tenue à couvert : S'ennuie en société, n'aime pas les conversations, influençable, malheureusement surtout en mal. Cigarette le long du pouce : A des "dadas", est regardant, doute de lui et cependant, prend légèrement les graves ennuis. Cigarette au bout du pouce : Activité intellectuelle intense, préoccupé de détails, faisant des plans ; têtu, surtout en apparence. Cigarette tournée en bas : Impressionnable tendance à la paresse et à la dépression. Aime surtout à écouter parler les autres.

2.— Voici le langage des ongles : Il paraît que : les ongles en ovale très allongé signifient un tempérament artistique accentué et une nature sentimentale, les ongles en ovale moyen, des dons d'imagination ; en ovale court, activité et dons littéraires. Des ongles larges prouvent que vous êtes ou serez une excellente maman ; enfin, des ongles carrés révèlent que vous possédez une nature hardie, passablement imprudente.

Projet de Hull remis à un an

La ville de Hull n'a pas obtenu hier le pouvoir de créer un bureau de commissaires dans son administration municipale. Elle se le proposait dans un bill que le comité des bills privés a étudié hier soir.

La création de ce bureau de commissaires à Hull aurait constitué un précédent dans la province de Québec et c'est pourquoi le premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis, a demandé de remettre à une autre année cette demande. Dans l'intervalle, le gouvernement étudiera les conséquences d'une telle innovation dans la province de Québec, car, comme l'a dit M. Duplessis, si une ville obtient un bureau de commissaires ou de contrôleurs, toutes les autres municipalités voudront également en avoir un.

Un tel bureau de contrôle existe à Ottawa et à Toronto. Les contrôleurs ont des pouvoirs considérables, et il faut un vote des deux tiers des échevins pour renverser leurs décisions.

L'hon. Yves Prévost, ministre des Affaires municipales, a fait remarquer qu'il y a dans la loi des cités et villes tout ce qu'il faut pour permettre aux échevins de constituer des comités parmi eux.

Le bill de Hull fut piloté par le maire, M. Alexis Caron, ancien député du comté à Québec, et maintenant député fédéral. L'honorable Alexandre Taché, orateur de l'Assemblée Législative, et député de Hull, assistait à la discussion en comité.

MARGUERITE FERGUSON. L'Alverne, Bonaventure, désire : Crois-moi souvent ; Petit poisson ; Rose-Marie polka ; A son mariage ; Mon coeur bat ; Voyage au Canada ; Le jupon de Lison ; Un homme est un homme ; Le petit chien dans la vitrine ; Quand nous nous aimerons ; Dodo, donne-moi tes lèvres ; Dear John ; Mon chevalier.

Jeûne de la Vigile de l'Assomption le 14 août

En vertu d'un indult qui datait de 1887, le jeûne de la Vigile de l'Assomption, dans notre diocèse, était jusqu'à cette année transféré au samedi qui précédait immédiatement la solennité de la fête. Désormais, pour assurer l'uniformité dans toute l'Amérique et mettre fin aux erreurs et oublis auxquels ce renvoi exposait beaucoup de fidèles, il a été décidé de revenir à la loi générale et d'observer ce jeûne le 14 août, c'est-à-dire la veille même de la fête de l'Assomption.

Mort de Mlle Imelda Moffett

Mlle Imelda Moffet, épicière de l'avenue des Oblats, est décédée hier matin à sa résidence à l'âge de 63 ans et trois mois. Depuis près d'une vingtaine d'années, Mlle Moffett tenait un poste de commerce à St-Sauveur où elle était avantageusement connue et estimée.

Femme de bien, Mlle Moffett laisse dans le deuil ses soeurs: Mlle Cordélia Moffett et Mme G.-Albert Tardif (Corine); ses beaux-frères, MM. G.-A. Tardif et Léo Allaire ; ses neveux et nièces, M. Claude Tardif, M. et Mme J.-Chs Rochette (Jeannine Tardif), M. et Mme Ernest Allaire (Marcelle Pelletier), M. et Mme Léopold Allaire (Georgette Turmel), M. et Mme Alfred Beaulé (Jacqueline Allaire), M. et Mme Roland Allaire (Thérèse Dompierre) et Mlle Julienne Allaire. Elle comptait aussi plusieurs petits neveux et nièces, Danielle et Guy Rochette, Fernand, Raymond, Marcel, Gilles, Thérèse, Jocelyne, Suzanne, Pierre, Céline, Marc et Denis Allaire, Claudette, Monique, Huguette, Yvon et Claude Beaulé.

Les restes mortels de Mlle Moffett sont exposés aux salons de la maison Sylvio Marceau, rue St-Vallier.

De l'uranium dans Pontiac

Au début de la séance de l'Assemblée législative, hier après-midi M. Raymond Johnston, député (Union Nationale) de Pontiac, a déclaré que d'étonnantes découvertes de minerai d'uranium et de thorium, probablement les plus importantes jusqu'ici dans la province de Québec, viennent d'être faites dans sa circonscription électorale notamment dans les cantons de Ruddersfield et du Grand Calumet où il y a déjà une mine de zinc et de plomb.

"Au cours de l'été de 1953, a dit M. Johnston, des prospecteurs ont été très actifs dans Pontiac et particulièrement dans les cantons Ruddersfield et du Grand Calumet.

"Dernièrement j'ai reçu de M. Paul Rinfret, ingénieur des mines, ancien élève de l'excellente Ecole Polytechnique, la nouvelle que M. E. Chevrier avait fait une importante découverte dans l'île du Grand Calumet.

"Il s'agit d'uranium. Des échantillons contenaient jusqu'à 4.13% d'uranium.

"On a repéré un gisement de quatre milles et demi de longueur et de plusieurs centaines de pieds de largeur dans l'île.

"Une certaine zone d'un mille et demi de longueur et de 300 pieds de largeur a été examinée à l'aide d'un compteur Geiger. On a constaté une forte radioactivité en différents endroits. Les échantillons contenaient un pourcentage d'uranium s'élevant à: 0.07%; 0.19%; 0.24%; 0.31%, 0.59%; 1.10%; 1.17%; et 4.13%.

On a trouvé aussi du thorium en quantités appréciables, la teneur des échantillons allant de 0.2% à 20.3%.

"Il semble que c'est la plus importante découverte du genre au Québec jusqu'à ce jour".

Elle repousse ses sauveteurs et se noie

Evanston, Illinois, 20. (PA) Mlle Winifred Bullock, 66 ans, institutrice à sa retraite, de Sydney, Australie, est morte hier après avoir combattu durant une demi-heure des gens qui voulaient la retirer des eaux glaciales du lac Michigan. Elle était en visite chez son frère Charles. Ce dernier a dit que le visa de sa soeur était expiré mais qu'elle n'avait pas voulu quitter Evanston.

Mort de madame Vve Cyrille Poulin

Thetford-Mines, (DNC) Mme Vve Cyrille Poulin, née Délima Morissette, est décédée récemment, à l'hôpital St-Joseph de Thetford, après une brève maladie. La défunte avait célébré le 94e anniversaire de sa naissance, le 17 décembre dernier. Rien ne laissait prévoir sa mort puisque la nonagénaire jouissait d'une parfaite santé et d'une mémoire étonnante.

La défunte laisse un fils, M. Alphonse Poulin, de Disraëli; ses autres enfants l'ayant précédée dans la tombe ; sa belle-fille, Mme Alphonse Poulin; ses petits-enfants: MM. et Mmes Wilfrid, Joseph et Jean-Marie Poulin, de notre ville; René Gareau (Rose-Anna Poulin), Jacques Devault (Thérèse Poulin), Jos Simoneau (Alma Poulin), de Thetford-Mines, Lorenzo Grenier (M.-Anne Poulin), de East-Broughton, Roméo Mathieu (Anna Poulin), de St-Jean-de-Bréboeuf, Lionel Gagné (Jeanne d'Arc Poulin), de Sherbrooke, Edmond Grenier (Thérèse Poulin), de Whitefield, Vt., et Mlle Rolande Poulin, de Disraëli, un grand nombre d'arrière-petits-enfants et un représentant de la cinquième génération.

Son service eut lieu à Disraëli.

Ingénieur yougoslave envoyé en prison

Rutland, Vermont, (20 (PA) Un ingénieur d'origine yougoslave, qui a franchi illégalement la frontière du Vermont le 7 janvier en vue de soumettre à Washington le plan d'un nouvel avion à réaction, a été condamné hier à un emprisonnement de 10 jours.

M. EDOUARD LEBRUN

Nous apprenons avec plaisir la nomination de monsieur Edouard Lebrun comme gérant de la succursale de Bourque Electrique Ltée, à 315 rue St-Joseph. M. Lebrun est à l'emploi de Bourque Electrique Ltée depuis septembre 1947. Tout récemment il agissait comme assistant-gérant à 223 rue St-Jean. Nos félicitations.

Consultez les annonces classées du "Soleil". Vous obtiendrez les meilleurs résultats.

CE SOIR, $315. À GAGNER !

CHRC LA BONNE FORTUNE 9 p.m.

Vous pouvez gagner plus de $100!
Placez un X dans 3 cases du coupon ci-dessous. Affrtez votre nom et votre adresse.

	SYNDICAT
1	
2	
3	
4	
5	

NOM
Adresse

Remplissez, et adressez comme suit, si vous êtes de l'extérieur:
"La BONNE FORTUNE"
Le Syndicat de Québec, Ltée
Québec, P. Q.
Si vous êtes de la ville, il vous faut absolument déposer le coupon dans les boîtes spéciales placées dans le magasin.

SYNTONISEZ C.H.R.C.
à 9 pm. du lundi au vendredi

Le SYNDICAT de QUEBEC Ltee

GRANDE VENTE APRÈS INVENTAIRE
RÉDUCTIONS de 20% à 50%
SURPLUS DE STOCK À LIQUIDER À DES PRIX JAMAIS VUS!
VÉRITABLES AUBAINES DANS TOUS LES RAYONS

MANTEAUX DE FOURRURE DE QUALITÉ À LIQUIDER
Rat Musqué, Seal noir ou brun — garnis ou unis. Lapin teint vison.
Réduits de 25%

TOUS NOS MANTEAUX POUR DAMES
avec ou sans fourrures, beaux choix de couleurs et grandeurs.
Réduits de 25%

300 ROBES DE TOILETTE
Reçues pour les fêtes. Beau choix de couleurs, en lainage, crêpe, taffetas, etc.
Régulier jusqu'à $22.00
pour $10.00

TOUS NOS PALETOTS D'HIVER POUR HOMMES ET JEUNES GENS
Meilleures marques sur le marché. Etoffe d'importation. Couleurs nouvelles. Réduits de ..... 20% à 30%

1 LOT DE 100 COMPLETS EN WORSTED DE LAINE
Couleurs et coupe nouvelles. Double ou simple croisure. Valeurs jusqu'à $55.00 —
Prix de vente $39.50

50 PALETOTS POUR HOMMES
Modèles récents. Valeurs jusqu'à $55.00 —
Prix de vente $29.50

50 DOZ DE BELLES CHEMISES
blanches et couleurs
Régulier $3.50 Prix de vente $2.69

LA VENTE DE BLANC EST ACTUELLEMENT EN COURS

COUVERTURES de flanellette avec bordure de couleurs, 70 x 84 – Régulier $3.00 –
Prix de vente $2.29

COTON A DRAP Wabasso, 72 pces de large, Rég. $1.10.
Prix de vente 79c

TOILE A NAPPE carreautée, 56 pouces de large.
Prix de vente 89c

FLANELLETTE blanche, qualité extra, 36 pces.
3 VERGES POUR $1.00

DEBARBOUILLETTES belle qualité, 13c. Prix de vente 07c

BROADCLOTH Wabasso imprimé pour le printemps. Nouveauté.
36 pouces, 59c. Prix de vente 39c

PROFITEZ DE CETTE VENTE POUR.... REALISER DES ECONOMIES.

VISITEZ TOUS NOS RAYONS

ESCOMPTE SPÉCIAL
SUR LES SOUS-VETEMENTS
ROBES .DE CHAMBRE
CHEMISES, BAS, FOULARDS
ETC.

ACHETE BIEN QUI ACHETE CHEZ
JOS. THIVIERGE LIMITEE
135 ST JOSEPH - QUEBEC.
et 246 BOUL. CHAREST
Membre de l'Association des Marchands Détaillants

BRICK BRADFORD — *par William Ritt et Clarence Gray*

MANDRAKE, le magicien — *par Lee Falk et Phil. Davis*

LE SEDAN QUATRE PORTIÈRES OLDSMOBILE SUPER "88" 1954

Ce sedan quatre portières Super "88", dont la hauteur hors tout n'est que de 60.5 pouces, donne une idée des modèles 1954, les plus bas qu'Oldsmobile ait jamais produits, et ils sont caractérisés par une merveilleuse tenue de route et une suspension très douce. Le pare-brise panoramique, de style sur commande, élargit considérablement la vue avant et aide à accentuer les contours abaissés du capot et du pont arrière. Le pare-brise enveloppant se fond gracieusement dans le ventilateur en forme de clef de voute. Le ventilateur sur toute la largeur de l'auvent, avec grille d'acier inoxydable, améliore le système de chauffage et d'air frais, dont l'unité compacte se trouve à l'arrière du compartiment du moteur. L'aménagement intérieur est luxueux. Il offre trois choix de couleurs pour le capitonnage en deux genres de drap de nylon. Le moteur de la Super "88" est de 185 CV, et son rapport de compression est de 8.25 à 1. La servo-direction, les servo-freins, l'Hydraumatique, l'oeil autronique, le fini deux tons, les panneaux des roues arrière et les pneus à flanc blanc sont facultatifs à coût additionnel.

Les élections municipales

A Vallée Jonction

Vallée Jonction. (DNC) La municipalité du village de Vallée-Jonction a élu deux nouveaux conseillers, en remplacement de MM. Alexandre Avard, Jean - Charles Bourque et Rolland Voyer. Il a été proposé par M. A. Avard, secondé par M. Alonzo Nadeau, que M. Alphonse Grenier soit élu au siège no 3.

Il a été proposé par M. Jean-Charles Bourque, secondé par M. Gérald Deslauriers, que M. Pierre-Albert Bisson soit élu au siège no 4. Aucune proposition n'a été faite au siège no 6.

A l'avenir, le nouveau conseil sera formé comme suit : S. H. le maire, M. Antonio Labbé et les conseillers, au siège no 1, M. Emilien Bisson; au siège no 2, M. Oréna Giguère; au siège no 3, M. Alphonse Grenier; au siège no 4, M. Pierre-Albert Bisson; au siège no 5, M. Aurèle Boily. Le siège no 6 est vacant. Le secrétaire est M. Anthime Grenier.

A St-Lazare

St-Lazare, Bellechase. (DNC) Lors de la mise en nomination pour les élections municipales, à St-Lazare, M. Léopold Godbout a été élu échevin, en remplacement de M. Gérard Labonté, au rang 4. M. Paul Marceau remplace M. Labrie, au rang 5 et M. Albert Aubin succède à M. Fortier, au rang 8.

A St-Agapit

St-Agapit. (DNC) Une journée mouvementée a marqué l'élection de trois nouveaux candidats, au conseil municipal de la paroisse. M. Jean-Baptiste Bibeau a été élu au siège no 1, en remplacement de M. Adolphe Côté, sortant de charge. Deux autres candidats étaient aussi proposés. Ce sont : M. Henri Larochelle et M. André Méthot. Tous deux ont résigné en faveur de M. J.-Bte Bibeau. M. Georges Simoneau a été élu au siège no 2, en remplacement de M. Philippe Paquet. Il avait pour adversaire M. Narcisse Courcy, qui a aussi résigné en faveur de M. Georges Simoneau. M. Pierre Labonté a été élu au siège no 3, en remplacement de M. Bertrand Martineau ,avec une majorité de 56 voix contre son adversaire, M. Théophile Laflamme.

A Laurier Station

Laurier Station. (DNC) La mise en nomination de trois nouveaux conseillers, à Laurier Station, a donné les résultats suivants : M. Willie Bédard succède à M. Germain Hébert, M. Jean-Luc Boily remplace M. Henri Hamel et M. Ernest Bergeron remplace M. André Laroche. Notre conseil municipal se compose comme suit : M. Arthur Houde, maire; M. Omer Boutin, M. Georges Pouliot, M. Rosaire Côté, et les trois nouveaux conseillers mentionnés ci-haut.

A St-Ubald

St-Ubald, Portneuf. (DNC) MM. Simon Pleau, Jos. Paré et Ulric Delisle ont été élus, par acclamation, conseillers de St-Ubald, Portneuf.

A Ste-Marie-de-Blandford

Ste - Marie-de-Blandford. (DNC) Les conseillers élus par acclamation, en notre localité, sont MM. Henri Baron, Maurice Auger et Lucien Marier.

Remaniement en Nouvelle-Ecosse

Halifax (PC) Le premier ministre Augus-L. Macdonald a annoncé hier un remaniement du cabinet de la Nouvelle-Ecosse. Il n'y aura maintenant que neuf ministres au lieu de 11.

Dans l'intérêt de votre enfant

Rappelez-vous ceci au sujet des laxatifs!

Ex-Lax est très efficace—mais son action est douce. Il agit sans affaiblir et sans créer de malaise. Après l'avoir employé, votre enfant ne sera aucunement incommodé.

— il n'est pas trop fort!

Ex-Lax peut être pris en toute confiance. Il goûte le chocolat fin et produit invariablement l'effet désiré.

— il n'est pas trop doux!

Ex-Lax ignore les extrêmes. Il agit sans violence—mais avec efficacité. En d'autres mots, Ex-Lax tient

— le juste milieu!

EX-LAX

Le laxatif chocolaté

Seulement 15¢ et 35¢

Inondation prévue en Californie

Los Angeles, 20 (PA) On a prié hier quelque 2,000 personnes d'évacuer leur domicile dans le hameau de Sierra Madre menacé par l'inondation et des avalanches de boue et de pierres. On prévoyait la nuit dernière une précipitation de deux à quatre pouces.

Aux Assises de Rivière-du-Loup

Rivière-du-Loup, 20 (DNC). Après une interruption de quatre jours, L'audition des causes qui doivent être entendues au cours de la session des assises criminelles, a repris hier matin dans la salle d'audience du Palais de Justice de Rivière-du-Loup. Avant l'ajournement des séances la semaine dernière, la cause de Germain Dumont, complice de Paul Neil dans le vol perpétré l'automne dernier dans l'édifice du bureau de poste de Cabano, s'est instruite jeudi dernier. L'accusé ayant admis le recel de deux débentures d'une valeur globale de mille dollars, le juge J.-Alfred Dion l'a condamné à trois mois de prison.

La séance d'hier a marqué l'ouverture de la cause de M. Roland Hallé, de Saint-Donat de Rimouski, qui doit répondre à une double accusation de manslaughter. Deux personnes, Mlle Jeanne-Mance Belzile, de Saint-Clément, et M. Albert Lévesque, de Saint-Donat de Rimouski, avaient perdu la vie à la suite d'une collision survenue entre l'automobile qu'occupaient les victimes et celle de l'accusé, le 31 mai 1953 à la sortie ouest du village de Cacouna. Les témoins entendus hier avant-midi sont le Dr J.-Albert Daris, médecin de Riviere-du-Loup, de même que MM. A. Gagnon et E. Belzil, et M. Maurice Hébert, technicien de la Sûreté provinciale de Québec. Le jury appelé à rendre jugement dans cette cause est composé de MM. Antoine Boucher, J.-A. Guignard, Alcide Rioux, Rosaire Lévesque, Enoil Bourgoin, Pierre Parent, Léo Rioux, Alex. Bélanger, Omer Thibault, Charles-Edouard Lallement, Georges Ouellet, et Emile Lévesque.

Poste confié à M. G.-G. Piché

A la suite d'un concours tenu récemment parmi tous les membres des Employés Civils Amalgamés du Canada, M. G.-G. Piché a été élu secrétaire national adjoint bilingue pour le bureau National de cet organisme à Ottawa. Cette nomination fait suite à une résolution acceptée par la dernière convention Nationale de Québec en septembre dernier. M. Piché est présentement secrétaire-trésorier du Conseil local au pénitencier de St-Vincent de Paul, Qué. Avant d'entrer au service civil, M. Piché a travaillé comme sténographe bilingue et secrétaire pour une importante firme de Toronto où il a aussi agi comme traducteur. Il a une vingtaine d'années d'expérience à son crédit. Il entrera en fonction à Ottawa le premier mars prochain.

—Nombreux accidents

(Suite de la page 13)

l'église paroissiale. Les deux garçons n'ont été que légèrement blessés. Ils ont reçu les premiers soins du docteur Gustave Beaudet.

A LA PETITE-RIVIERE

Deux camions et une automobile sont entrés en collision, hier après-midi, au nord de la Petite-Rivière. Il s'agit du camion-citerne des Pétroles de Québec, conduit par M. Henri Therrien, 540, Arago-Ouest, du camion de M. J.-B. Auclair, de Ste-Monique, et de l'auto de M. Roméo Veillette, 543, 3e Avenue. Dans cette triple collision, M. Auclair a été légèrement blessé. Il a reçu les premiers soins du docteur W. Brown.

DANS LE PARC NATIONAL

Un fardier de Tremblay Express, de Jonquière, lourdement chargé de marchandises, a pris le fossé, hier midi, à trois milles au nord de la barrière de Stoneham. Le conducteur du véhicule a voulu éviter une automobile et a perdu le contrôle du lourd camion. Personne n'a été blessé.

Feu M. Gérard Hamel

M. Gérard Hamel, décédé à l'âge de 42 ans, était le gendre de Mme Vve Georges Trottier ainsi que le beau-frère de M. et Mme Gérard Tessier, de Ste-Anne-de-la-Pérade, MM. Jean-Marie et Antoine Trottier, M. et Mme François Trottier, Mme Georges Tessier, Mlles Germaine et Marie-Jeanne Trottier, Mme Chs-Omer Hamel, Mme Emile Hamel, Mme Laurent Hamel, M. Henri Parent.

Chronique ouvrière

INDUSTRIE DE LA CHAPELLERIE

Des modifications viennent d'être approuvées par arrêté ministériel au décret relatif à l'industrie de la chapellerie pour hommes et garçons dans la province de Québec.

L'article IV du décret est remplacé par le suivant :

"IV. Travail supplémentaire : Tout travail supplémentaire en plus de dix (10) heures par semaine et de deux (2) heures par jour est interdit.

Cependant, l'employeur qui demande que ses salariés fassent quatre (4) heures de travail supplémentaire le samedi peut répartir les six (6) autres heures de travail supplémentaire sur les autres jours de la semaine, du lundi au vendredi.

Tout travail supplémentaire exécuté en plus d'une semaine régulière de quarante (40) heures doit être rémunéré au taux de salaire et quart basé sur les taux réguliers de salaires.

Il ne doit en aucun cas y avoir de travail le samedi après-midi ou le dimanche.

Il est interdit à un contremaitre une contremaitresse, un entrepreneur, un associé ou un actionnaire, de travailler dans le classement mentionné après une journée régulière de travail, au sens du présent décret".

2— Le paragraphe "a" de l'article V est remplacé par le suivant :

"V. Salaires minima : a) Les salaires minima horaires et hebdomadaires sont les suivants pour les ouvriers qualifiés dans les classifications ci-après mentionnées :

Métiers :	Salaire horaire	Salaire hebdomadaire
Coupeur	$0.99½	$39.80
Opérateur	0.93	37.20
Bloqueur	0.74½	29.80
Faiseur de doublures	0.64	25.60
Finisseur à la main	0.55	22.00
Employés généraux	0.48½	19.40

CONVOCATIONS

Syndicats catholiques:— Réunion de la Fraternité des plombiers et électriciens, du Syndicat du tricot, du Syndicat du lait et de l'Union protectrice de la chaussure, section des tailleurs, ce soir, à 8 heures, à 555 boulevard Charest.

Unions internationales :— Assemblée de l'Union internationale des mouleurs et employés de fonderies, local 74, ce soir, à 8 heures, à 72, rue Ste-Hélène.

—Le recomptage

(Suite de la page 13)

leyn accepte un bulletin de plus à M. Cossette dans le poll 25, cependant que les résultats ne changent aucunement dans les polls 27, 31, 33, 36, 37, 38, 39, 42, 43, 45, 46, 51, 53, 55, 57, 59, 60, 61, 62, 66 et 67.

Dans le poll 25, le juge Alleyn accepte un bulletin Cossette qui avait été rejeté le soir du vote. Cependant, le poll 26 contenait 2 bulletins Hamel qui ont été réservés et un autre à Cossette réservé également, cependant qu'un bulletin Hamel était rejeté. Un vote à Cossette a été pris en délibéré dans le poll 28 et dans le poll 29, cependant qu'un autre Cossette était rejeté dans le 29, à cause d'un chiffre. Dans le poll 30, deux bulletins Hamel et un bulletin Cossette ont été réservés, cependant que deux bulletins Hamel étaient rejetés par le juge. M. Hamel voyait un bulletin donné en sa faveur réservé dans le poll 32, et M. Cossette un sous réserve dans le poll 34 et le poll 35. Dans ce même poll, M. Hamel avait un bulletin rejeté.

Dans le poll 40, un bulletin est refusé à M. Hamel et un autre à M. Cossette, cependant qu'on en ajoute un à Cossette. D'autre part, M. Hamel récolte un bulletin qui avait été rejeté dans le poll 41 et il s'en voit réservé un, tout comme dans le poll 44. Dans le poll 47, c'est au tour de M. Cossette de voir un bulletin rejeté et un autre reservé. M. Hamel a un bulletin réserve dans les polls 48, 49, 50, 62 et 65. Il a par contre un bulletin de rejeté dans 49 et 58, tandis qu'il s'en voyait attribuer en plus dans les polls 56 et 64. M. Cossette a vu un bulletin rejeté dans les polls 47, 49, et deux dans le poll 64. Le juge a consenti à reserver un bulletin donné en faveur de M. Cossette dans les polls 58 et 63. De plus, un bulletin à Cossette était ajouté dans le bureau de votation 49, et deux dans le poll 65.

Le décompte se continuera donc ce matin à dix heures. On s'attend à ce que les procédures durent jusqu'à vendredi soir, sinon jusqu'à samedi matin.

Attentat au Vénézuéla

Guatémala, 20, (PA) M. Guillermo Ovando Arriola, président du Congrès du Guatémala, a reçu une balle à l'épaule au cours d'une tentative d'assassinat, mais son état n'est pas grave, a annoncé hier la police. C'est dimanche que l'attentat a été perpétré contre M. Ariola, qui est également secrétaire du parti de l'action révolutionnaire.

Consultez les annonces classées du "Soleil"... Vous obtiendrez les meilleurs résultats.

Steinberg's

Ce n'est pas une affirmation gratuite . . . STEINBERG OFFRE DES VALEURS et nous aimerions que vous veniez le vérifier vous-même. Cette annonce vous donnera une bien faible idée de NOS valeurs et de VOS économies. Faites votre marché aujourd'hui même, chez Steinberg, c'est une visite qui vous enchantera . . .

OFFRE DES VALEURS

BOEUF DE MARQUE ROUGE — LE MEILLEUR AU CANADA

TENDRE ROTI DE PLEINE RONDE

De "coupe-sans-perte", les os et le gras sont enlevés avant la pesée – économique – Lb 65c

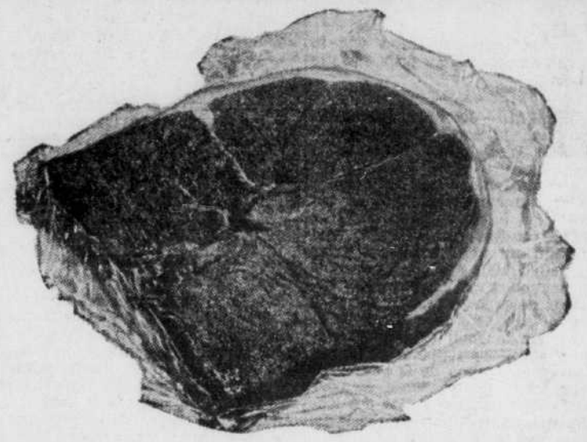

ROTI DE PALERON tendre - lb 35c

BOEUF HACHE FRAIS - lb 29c

ROTI DE COTES DESOSSE - lb 75c

SAUMON COHOE EN TRANCHES

Savoureux et bien frais - lb 55c

WHIPPET-BISCUITS AU CHOCOLAT VIAU

24 biscuits bien frais recouverts de véritable chocolat — Boite 1 lb 45c

Votre prime du début de la semaine chez Steinberg — LUNDI, MARDI et MERCREDI PROCHAINS — 25, 26, 27 janvier.

SERVIETTE DE BAIN CANNON

de première qualité — diverses couleurs, très grande (20 p. par 40 p.).

pour seul. 59c avec une commande d'au moins $7.00

MARQUE TRINIDAD — SUCRE

JUS DE PAMPLEMOUSSES | 2 boites 20 oz 23c

MARQUE ALL GOOD

COQUETEL DE FRUITS SURCHOIX — Bte 20 oz 29c

MARQUE LINCOLN

PECHES DE CHOIX

sucrées — moitiés boite de 28 oz 29c

MARQUE AYLMER

POIS DE CHOIX

verts — grosseurs 4 et 5 2 boites 20 oz 35c

PAMPLEMOUSSES

de Floride – Black Diamond

Grosseur no. 96 10 pour 53c

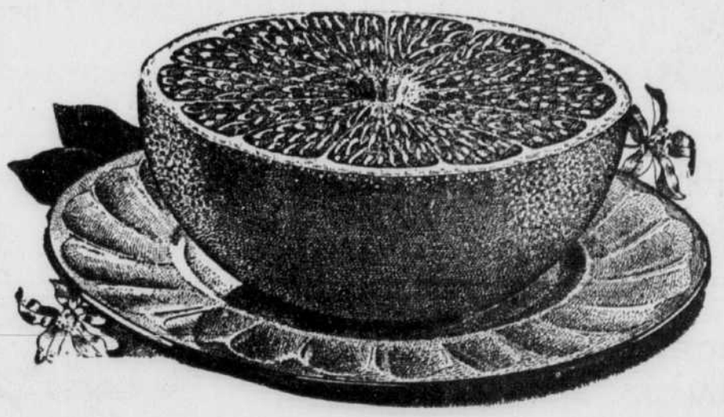

Très juteux — 5 pour seulement 29c

Très juteuses — écorce mince pour moins de perte — Hammock

ORANGES À JUS DE FLORIDE - grosseur 234 2 douz. pour 65c

Steinberg's LIMITÉE Chez Pollack LIMITÉE

CATEGORIE NO 1 — N.-B.

PATATES tendre sac 50 lbs 69c — Sac 75 lbs 99c

BIEN TENDRE ET SUCRE — DE FLORIDE

CELERI PASCAL — grosseur no. 48 2 pieds pour 29c

IMPORTEE — CROQUANTE

LAITUE ICEBERG grosseur 30, bien fraiche — pomme pour 17c

Les prix des fruits et légumes sont sujets aux fluctuations quotidiennes du marché — hausses et baisses.

Dans nos théâtres

ANN NICHOLS CHEZ EMILE

terminera son engagement samedi !

La sensationnelle danseuse à claquettes et pianiste qui remporte le plus formidable des succès en 2ième semaine à ce populaire restaurant de la rue du Pont. Également au programme : CLAUDE-ANDREE ravissante chanteuse, ainsi que Guy Dionne et son trio. Excellente cuisine. Ne manquez pas ce magnifique spectacle. Pour rés. : 4-0091.

CARTIER JUSQU'A JEUDI

JEANNE CRAIN JEAN PETERS in Nicki

Aussi : Helen Walker et Susan Morrow dans "PROBLEM GIRLS"

Extra ! "Visite Royale" à Fiji et à Tonga — En couleurs

JUSQU'A JEUDI

EMPIRE

Prix d'admission: Mat.: 65c. Soirs: 90c.

3D

GUN FURY

starring ROCK HUDSON · DONNA REED · PHIL CAREY · ROBERTA HAYNES

in 3-Dee color by TECHNICOLOR

Aussi John Ireland "COMBAT SQUAD"

AUJ. JUSQU'A JEUDI

VICTORIA

his most exciting hit since "Boomtown" !

CLARK GABLE ALEXIS SMITH in M-G-M's "FAITES VOS JEUX"

Wendell COREY · Audrey TOTTER

AUTRE ATTRACTION

M-G-M presents SPENCER TRACY · JAMES STEWART VALENTINA CORTESA in MALAYA

SYDNEY GREENSTREET · JOHN HODIAK · LIONEL BARRYMORE

CAMBRAI

From the maker of last year's Academy Award winning "ALL THE KING'S MEN"

"CORRIDA DE LA PEUR"

with MEL FERRER and introducing MIROSLAVA

AUTRE ATTRACTION

George MONTGOMERY "LES DERNIERS JOURS DE LA NATION APACHE"

(Technicolor)

Dernières nouvelles en français.

CLASSIC

NON NON NANETTE

Doris DAY Gordon MacRAE TECHNICOLOR

AUTRE ATTRACTION

Steve COCHRAN, Mary ALDEN dans "LA BATAILLE DE TANKS"

SERVICE SERENADE pour les Dames

Air-Conditioned Laret JUSQU'A VENDREDI SOIR

"LE CALVAIRE D'UN ENFANT" avec la petite ILSELIL LARSEN

Autre Attraction ! "TETE BLONDE" Denise GREY — Jean FUSIER

CINEMA PARIS A L'AFFICHE

GERARD PHILIPE dans Les Belles de Nuit avec MARTINE CAROL GINA LOLLOBRIGIDA MAGALI VENDEUIL

PROGRAMME DOUBLE

si cela vous arrivait un jour ! Rayés des vivants avec Daniel IVERNEL Christiane LENIER et Marthe MERCADIER

SILLERY

Extra ce soir sur la scène à 8 h. 15 Vaudeville avec P.-E. ROUSSEL, m.c. aussi artistes invités et l'ensemble de Roland JAUVIN 6 h. 15 p.m. 55c — txs inc.

A L'ECRAN

2 grandes primeurs jusqu'à jeudi présents

ROBERT MITCHUM LINDA DARNELL JACK PALANCE in SECOND CHANCE

Color by TECHNICOLOR

AUTRE GRANDE ATTRACTION

WILD STALLION Color by Cinecolor

IMPERIAL

EN COULEURS : Il ne rêvait que musique et chansons ! Sa longue carrière laisse un souvenir inoubliable !

"LE ROMAN D'AL JOLSON"

avec LARRY PARKS et EVELYN KEYES

A la recherche de la femme léopard, la terreur de la jungle !

"CAPTIVE PARMI LES FAUVES"

("Captive Girl")

avec JOHNNY WEISSMULLER et BUSTER CRABBE

SALLE CLIMATISEE PIGALLE

A L'AFFICHE

UNE LUMINEUSE OPERETTE Tino ROSSI dans au pays du Soleil

avec VERA NORMAN, GEORGES TABET et JACQUELINE PIERREUX

EN PROGRAMME DOUBLE avec Claude DAUPHIN dans LE BAL des POMPIERS avec PAULETTE DUBOST

BIENVILLE

Aujourd'hui à Vendredi POUR TOUTE LA FAMILLE

L'enfant qui a réussi l'impossible

PEPPINO et Violetta

(en français)

La légende merveilleuse qui a gagné le coeur de l'Europe et de l'Amérique.

AUSSI : "Les Compagnons de la Chanson"

"Le Foyer de la Version Française" JEUDI SOIR JUSQU'A Rialto

Magnifique musical comprenant plusieurs airs d'Irving Berlin .. le tout en TECHNICOLOR !

"LA PARADE DU PRINTEMPS"

("Easter Parade")

Fred ASTAIRE — Judy GARLAND Peter LAWFORD — Ann MILLER

Aussi : "LES HOMMES SANS PEUR"

PRINCESSE

EN COULEURS

Il y a de la musique, du chant et de la comédie, sans interruption !

"THE ROAD TO BALI"

avec Bing Crosby, Dorothy Lamour, Bob Hope

Ils ont une façon tragique d'administrer la justice !

"THE SILVER WHIP"

avec Dale Robertson et Rory Calhoun

LAURIER Aujourd. à Vendredi

2 Versions Françaises

Des Galants intrépides et batailleurs ! Gary COOPER, Franchot TONE "LES TROIS LANCIERS DU BENGALE"

Au même programme ROSALIND RUSSELL et FRED McMURRAY "MON SECRETAIRE TRAVAILLE LA NUIT"

Admission—Matinée: 30c Soirée: 50c

CAPITOL MATINEE 45c SOIR 60c

UN THEATRE FAMOUS PLAYERS

JUSQU'A JEUDI SOIR

Continu de 1 h. à 11 h. "Lili" à 2h., 4h.35, 7h.10, 9h.45

Vous tomberez en amour avec ... "LILI" FROM M-G-M STARRING LESLIE CARON MEL FERRER JEAN PIERRE AUMONT IN COLOR BY TECHNICOLOR

Sujets courts à 1h., 3h.25, 6h., 8h.30

Un film sur "Raspoutine"

Georges Combret, producteur et réalisateur, a commencé le 23 novembre aux Studios de Joinville, les prises de vues d'un grand film en "Eastmancolor" qui se propose de retracer, de son enfance à sa mort, la vie du moine démoniaque Raspoutine. Ses scandales, ses intrigues, son influence à la Cour du Tzar, sa mort tragique en 1916 ont inspiré romans, pièces et films. Cette étonnante figure a déjà sa légende. Sans doute ne percera-t-on jamais son secret . . . Raspoutine, personnage d'une extraordinaire vitalité, fut-il un génie du mal, un illuminé, l'annonciateur de la révolution proche? Ne fut-il qu'un rustre, un instrument guidé par des maitres plus habiles?

Georges Combret et Claude Boissol, qui ont écrit le scénario d'après les documents, n'entendent pas nous livrer le secret de cette énigme, mais simplement évoquer dans le cadre de son temps la surprenante destinée de Raspoutine . . .

Le grand plateau de Joinville est transformé depuis plusieurs jours en une boite de nuit de St Pétersbourg, la "Villa Rodé", où se rencontraient vers 1915 toute l'aristocratie. Tout le luxe de l'époque s'étale avec son mauvais goût. Un orchestre de tziganes aux costumes bariolés est installé au milieu de l'immense salle pleine d'une foule joyeuse . . .

Mais voici Raspoutine: blouse rouge à la russe, pantalon noir disparaissant dans de hautes bottes. Une barbe mal soignée lui descend jusqu'à la poitrine . . . Pierre Brasseur a composé une image de son héros qui, sans doute, restera. On connait sa fougue, son exubérance, ce don qu'il a d'insuffler à ses personnages sa propre vitalité . . .

Pour s'identifier à Raspoutine, Pierre Brasseur eut d'ailleurs un précieux conseiller. Georges Annenkov, l'un des meilleurs costumiers du cinéma français, a connu Raspoutine. Il a même rapporté d'un dîner auquel il assista, un croquis du moine pris sur le vif et qui servit de base à la composition de Brasseur.

Douarinou, qui a dessiné les décors, vécut lui aussi à la Cour du Tzar où sa mère était professeur de diction. On voit que Georges Combret a su s'entourer de collaborateurs qualifiés. Son film, en Eastmancolor, est assuré, ainsi d'une authenticité certaine.

D'importantes scènes ont été tournées déjà dans le décor du Palais Impérial, dans le hamman des femmes. Des extérieurs sont prévus, notamment en Autriche. Dans l'importante figuration, musiciens, chanteurs, officiers, dames de cour, on compte beaucoup d'exilés russes. Ils n'ont eu qu'à puiser dans leurs souvenirs pour retrouver leurs personnages . . .

Films pour marquer le 30e anniversaire de la Metro-Goldwyn-Mayer

Dans le monde entier, le 30e anniversaire de la compagnie Metro-Goldwyn-Mayer sera célébré avec éclat, et les films suivants ont été mis en chantier ou le seront d'ici à la fin de l'année fiancière, laquelle se termine le 31 août. Ce sont :

I'll See You Again : l'histoire dramatique d'un jeune Américain pendant les dernières quinze années (avec une distribution de vedettes.

Athena : avec Jane Powell, Janet Leigh et Debbie Reynolds.

My Most Intimate Friend : avec Lana Turner et Eleanor Parker.

Deep In My Heart : avec José Ferrer.

Many Rivers to Cross : avec Robert Taylor.

Love Me or Leave Me : avec Ava Gardner.

The Glass Slipper, avec Leslie Caron.

Babylon Revisited, avec Elizabeth Taylor.

Jupiter's Darling : avec Esther Williams et Howard Keel.

The Case of the Journeying Boy: avec Greer Garson.

Cavalcade of Cole Porter Music : avec Gene Kelly.

Green Fire : avec Eleanor Parker.

Bad Day at Black Rock et The King's Thief, deux films pour lesquels les vedettes ne sont pas encore choisies.

Sur le programme 1954-55, on voit aussi trois films en Cinémascope : "Ben-Hur", "The Female", avec Ava Gardner, et "The Prodigal". Les autres films en cinémascope actuellement en préparation sont :

Digby : avec Spencer Tracy.

Hit the Deck : avec Jane Powell, Debbie Reynolds et Vic Damone.

Un grand succès du théâtre newyorkais, "The Tea House of the August Moon", sera aussi porté à l'écran, de même que "Quentin Durward", qui sera tourné en Angleterre, et "Green Mansions".

25 ans de prison

Chicago, 20. (PA) James Dodd, 32 ans, qui a reconnu avoir projeté son fils de deux ans sur le mur d'une chambre, et de l'avoir ensuite piétiné et battu à mort, a été condamné hier à 25 ans d'emprisonnement.

Pierre Boutet, tenor, que l'on entendra à l'occasion d'un grand concert qui aura lieu samedi le 23 janvier au couvent St-Jean-Baptiste, 508 rue St-Jean au profit de la J.E.C.

Pénurie d'argent pour la troupe du National Ballet

Toronto (PC) — Célia Franca, ex-vedette des ballets Sadlers' Wells et directrice de la troupe du National Ballet, a avoué franchement qu'elle a besoin de l'aide du gouvernement. Pour madame Franca et sa belle équipe de 33 danseurs, le plus récent désappointement est de ne pouvoir accepter une invitation de se rendre en Australie en tournée.

L'invitation a été annulée cependant, parce que les Australiens demandaient que le gouvernement canadien garantit une partie des déboursés, ce qui fut refusé par Ottawa. Madame Franca a déclaré subséquemment : "Ottawa devrait fournir des subsides au National Ballet et à l'autres groupes culturels. Le Canada et les Etats-Unis sont à peu près les seuls pays qui ne supportent pas les arts au moyen de subsides. Nous croyons que notre compagnie pourrait donner du prestige au Canada, en allant à l'étranger ; cela est impossible cependant, sans aide matérielle".

Sadlers' Wells est aidé par le gouvernement britannique, et il rehausse considérablement le prestige de l'Angleterre, partout où il passe. Un des obstacles principaux que rencontre le Ballet National est le fait qu'il doit avoir ses répétitions dans différentes salles de Toronto, ne possédant pas un endroit régulier. Il ne peut non plus se payer des répétitions en costumes et avec orchestre.

Des femmes doivent même fabriquer des costumes dans l'appartement de madame Franca. Et il y eut une semaine où la troupe ne savait où aller, l'ancien marché St-Laurent ayant été réquisitionné pour loger les sans-travail pendant l'hiver, et les théâtres, les gymnases et studios étant occupés.

En dépit de tout cela, la troupe jouera à Toronto à la fin de janvier, puis à Montréal, à St. Catharines, London et Hamilton, puis elle traversera la frontière pour danser à Détroit, Minneapolis, Milwaukee et Seattle. Elle paraitra également à Vancouver.

Un triomphe pour Toscanini

New-York (PA) — Dimanche soir, Toscanini a dirigé de nouveau de l'opéra, en prouvant une fois de plus qu'il est un grand maitre. Retournant avec l'orchestre symphonique de la NBC pour la dernière moitié de la saison, il présenta le premier acte de "Un Ballo in Maschera", de Verdi, avec son orchestre, avec des solistes distingués et la belle chorale de Robert Shaw.

Ce fut de la musique superbe et excitante du commencement à la fin, une de ses rares expériences dont on peut dire qu'elles sont entièrement satisfaisantes. L'auditoire de Carnegie Hall, où avait lieu la radiodiffusion, comprit qu'il avait entendu quelque chose de spécial. Il applaudit à tout rompre les solistes, mais il se leva d'un commun accord pour crier son approbation, lorsque le maestro vint saluer en dernier lieu. Parmi les artistes, on remarquait Jan Peerce, Robert Merrill, Nicola Moscona et Herva Nelli.

Nouveau film de l'ONF

Attendre, espérer malgré tout, regarder: tel est le sort des pêcheurs en eau salée. Les Harenguiers, une récente production de l'Office national du film dans la série En Avant Canada, nous fait partager la vie rude, incertaine et hasardeuse des hommes qui poursuivent sans trêve les bancs de harengs, au large de la côte canadienne du Pacifique.

Les cas d'impôt

Ottawa, 20 (PC) Le Bureau de révision des cas litigieux d'impôt sur le revenu sera désormais constitué de quatre membres au lieu de trois, le nombre des cas ayant considérablement augmenté. Le ministère du Revenu a annoncé hier la nomination de Me Cecil L. Snyder, avocat de Toronto et de St. Thomas Ontario, comme vice-président de ce bureau. Les trois autres membres sont MM. Fabio Monet, président, W. S. Fisher et R. S. W. Fordham.

"Le Grand Jeu"

Après de nombreuses scènes de tournage aux studios de Boulogne, l'équipe du Grand Jeu a quitté Paris pour l'Afrique. Avant de commencer son film, le réalisateur Robert Siodmak était allé lui-même sur place, pour repérer les lieux où il situerait les scènes d'extérieurs. Celles-ci se déroulent successivement à Alger et à Touggourt dans l'une des plus belles oasis du Sud-Algérien. C'est là que se poursuivent actuellement les prises de vues...

Le Grand Jeu dont une première version fut réalisée en 1934 par Jacques Feyder, marque le retour dans les studios français de Robert Siodmak. Elève du célèbre Curtis Bernhardt, Siomak tourna d'abord en Allemagne, notamment Tumultes, avec Charles Boyer. A l'avènement du nazisme, Siodmak vint en France où il réalisa de nombreuses bandes parmi lesquelles la Crise est finie, Mollenard, avec Harry Baur, Pièges avec Maurice Chevalier, et Mister Flow, avec Jouvet.

Les événements le conduisent en 1940 à Hollywood, où pour la troisième fois, il recommence sa carrière. Son talent lui vaut bientôt une place de premier plan en Amérique. C'est de nouveau en France que Robert Siodmak poursuit aujourd'hui son oeuvre avec le Grand Jeu, film d'aventures psychologiques, pourrait-on dire, qui mêle à une action violente, des sentiments passionnés...

En fait, le caractère international de l'art de Siodmak sert admirablement son sujet. La Légion Etrangère réunit des hommes venus de tous les coins du monde, met en contact tous les caractères et toutes les races. On comprendra aussi pourquoi le réalisateur a choisi des interprètes de plusieurs nationalités.

Autour de Jean-Claude Pascal, interprète du héros central de l'aventure, on trouve la grande vedette italienne Gina Lollobrigida, dans un double rôle où fera merveille sa personnalité de vamp et d'amoureuse. Le hollandais Peter Van Eyck apportera son caractère nordique à ce film de soleil. L'interprétation du personnage de Blanche par Arletty sera aussi l'un des gros attraits de ce film, qui réunit encore, Raymond Pellegrin, Jean Hebey, Temerson, Odette Laure et la charmante artiste berbère Leïla Farido...

Le thème du Grand Jeu, c'est l'obsession d'un amour malheureux qui a conduit le héros à la Légion et qui l'incite à tenter de rechercher auprès d'une autre femme dont la ressemblance avec la première l'a frappée, le bonheur qui l'a fui. Mais autour de ce thème dramatique, il y a surtout la vie de la Légion, la nostalgie de ces hommes perdus qui tentent de se forger une âme nouvelle par la discipline, le risque et souvent l'héroïsme...

Horaire des cinémas

CAPITOL : — Représentation continue de 1.00 à 11.05 hrs. Sujets courts à 1.00, 3.25, 6.00, 8.30 hrs. "Lili" (80 min.) à 2.00, 4.35, 7.10, 9.45 hrs.

CINEMA DE PARIS : — Actualités françaises : 12.45, 3.53, 8.20 hrs. Les Belles de nuit : 12.55, 4.03, 6.53, 9.55 hrs. Rayé des vivants : 2.15, 5.23, 8.30 hrs. Continuel.

CAMBRAI : — Dernier jour de la nation Apache : 1.30, 4.50, 8.15 hrs. Actualités françaises : 2.50, 8.05 hrs. Corrida de la peur : 3.00, 6.05, 9.30 hrs. Continuel de 1.30 à 11.20 hrs.

CARTIER : — Problem Girls : 1.15, 4.30, 7.45 hrs. Nouvelles : 2.20, 5.40, 8.55 hrs. Vicki : 3.05, 6.20, 9.35 hrs. Fin : 11.00 hrs.

CLASSIC : — La bataille des tanks: 1.30, 4.35, 7.45 hrs. No no Nanette : 2.50, 6.05, 9.20 hrs. Fin : 11.00 hrs.

EMPIRE : — Gun Fury (3-D): 1.00, 3.55, 6.50, 9.45 hrs. Nouvelles: 2.20, 5.15, 8.10 hrs. Combat Squab : 2.30, 5.30, 8.25 hrs. Sent-Imental Over You (cartoon): 3.45, 6.40, 9.35 hrs. Continuel de 1.00 à 11.15 hrs.

IMPERIAL : — Sujets courts : 1.00, 4.30, 7.55 hrs. Captive parmi les fauves : 1.14, 4.39, 8.00 hrs. Le roman d'Al Jolson : 2.27, 5.50, 9.10 hrs. Continuel.

LAIRET : — Tête blonde : 1.00, 4.29, 7.58 hrs. Calvaire d'un enfant : 2.38, 6.07, 9.36 hrs. Nouvelles : 4.07, 7.36 hrs. Fin : 11.05 hrs.

LAURIER : — Mon secrétaire travaille la nuit : 1.00, 4.25, 8.10 hrs. Nouvelles : 2.30, 5.55, 7.50 hrs. Les trois lanciers du Bengale : 2.50, 6.15, 9.40 hrs. Fin : 11.15 hrs.

PIGALLE : — Actualités françaises: 12.30, 4.17, 8.04 hrs. Le bal des pompiers : 12.50, 4.37, 8.24 hrs. Au pays du soleil : 2.25, 6.12, 9.59 hrs. Fin : 11.36 hrs Continuel.

PRINCESSE : — Road to Bali : 1.00, 3.50, 6.40, 9.30 hrs. Sujets courts : 2.31, 5.21, 8.11 hrs. The Silver Whip : 2.37, 5.27, 8.17 hrs.

RIALTO : — Les hommes sans peur : 1.15, 4.35, 8.00 hrs. Nouvelles et sujets courts : 2.45, 5.55, 7.50 hrs. La parade du printemps : 2.55, 6.10, 9.30 hrs. Fin: 11.10 hrs. Continuel.

SILLERY : — Second Chance : 6.45, 10.10 hrs. Wild Stallion : 9.00 hrs. Vaudeville et variétés : 8.15 hrs. Fin : 11.35 hrs.

VICTORIA : — Malaya: 1.15, 4.50, 8.15 hrs. Faites vos jeux : 3.00, 6.20, 9.45 hrs. Continuel de 1.15 à 11.25 hrs.

BIENVILLE : — Peppino et Violetta: 7.25, 9.30 hrs. Les compagnons de la chanson : 7.00, 9.05 hrs. Nouvelles : 8.50 hrs.

CANADA : — Anna : 6.20, 9.10 hrs. Sujets courts : 8.00 hrs. Jitterbugs: 8.30 hrs.

CINEMA DE LEVIS : — Les Anciens de St-Loup : 6.15, 9.35 hrs. Sujets: 7.50 hrs. La Pluie qui chante : 8.00 hrs.

ETCHEMIN : — Le roi Pandore : 7.30 hrs. Le bagarreur de Kentucky : 9.15 hrs.

ST-JEAN-PORT-JOLI

Fiançailles

A Noël, avaient lieu les fiançailles de Mlle Gertrude Laurendeau, fille de M. et Mme Emile Laurendeau, à M. Paul Thibault, navigateur, fils de M. et Mme J. Thibault, de L'Islet.

Un nouveau Programme !

"L'HEURE du COKE"

Comédie ! Musique ! Chant !

mettant en vedette :

MURIEL MILLARD

La chanteuse la plus dynamique sur nos ondes qui vous plaira également dans son rôle d'actrice. Elle était l'étoile de "La Pause Qui Rafraîchit".

JEAN COUTU

Grand comédien et l'un des meilleurs acteurs au Canada qui jouait le rôle d'animateur sur le programme Coca-Cola "La Pause Qui Rafraîchit", et

UN ARTISTE INVITÉ SPÉCIAL

TOUS LES MERCREDIS CKCV à 9 hres.

BUVEZ Coca-Cola

"Coke" est une Marque Déposée

Le rendez-vous de l'élite québecoise

LA MAGNIFIQUE SALLE A DINER

"Indian Room"

l'atmosphère du chez soi

au 2e étage du RESTAURANT BEAVER

66, rue St-Jean

Atmosphère d'intimité — Délicieuse cuisine — Musique de choix — Jolis décors muraux — Air climatisé — Tout pour plaire.

Spécialités : BANQUETS — RECEPTIONS REPAS DE NOCES DINERS — CONFERENCES — ETC.

Rés. : 4-5237

CONCERT YMA SUMAC

La balance des billets disponibles (s'il en reste) seront en vente au Capitol, vendredi matin.

Prière de ne plus adresser de commandes postales.

Jacques Laroche, impressario

LA TOUR LE FOYER DU VAUDEVILLE' présentera samedi et dimanche l'incomparable troupe japonaise

YOKOI TROUP

Le seul numéro du genre au monde. 7 artistes présentant une excentrique nouveauté sur bicycle. Formidable spectacle avec en plus : Les Mureays, Ronald et Rudy, Walton et Sina, Borl et Bor, Bruce Stevens, Aprilyn Paris et autres. En tout : 8 numéros, 22 artistes.

Billets en vente au contrôle : $1.00 - $1.25 - $1.50 taxes incluses

VOUS ETES TOUS INVITES A L'EVENEMENT SOCIAL PAR EXCELLENCE DE 1954

BAL DU COMMERCE

Son Honneur LE MAIRE WILFRID HAMEL Président d'honneur

VICTOR DUMAIS Président du Jeune Commerce

L'honorable sénateur P.-H. BOUFFARD, C.R. Président d'honneur

(Habit de rigueur)

Org. Jeune Commerce

Château Frontenac

SALLE DE BAL

LE 30 JANVIER 1954

à 9 h. 30

ROGER ANGERS et son orchestre

PAUL BEDARD Maître de cérémonies

PRIX: $10.00 LE COUPLE

Réception à la Porte St-Jean après le bal (sans minimum ni charge de couvert.)

Cartes en vente au secrétariat Jeune Commerce de Québec, tél. : 2-8263

KING de la Gendarmerie Royale — par Zane Grey

LE SURHOMME — par Wayne Boring

Nouveau sommet prévu dans la production laitière au Canada

Hamilton (Spéciale). Il est difficile de prévoir comment, en l'absence de mesures destinées à stimuler la consommation nationale, nous arriverons au Canada à disposer de notre formidable production laitière, a déclaré, à la quatre-vingt-septième convention annuelle de l'Association des producteurs laitiers de l'Ontario occidental, M. W. Frank Jones, président de la Borden Company Limited et ancien président du Conseil national de l'industrie laitière du Canada.

M. Jones a ajouté: "La production du lait au Canada cette année devrait dépasser celle de 1953 et, si les conditions sont favorables, atteindre, d'après les prévisions des économistes officiels, le chiffre de quelque 18 milliards de livres. Ce serait un sommet sans précédent que, par suite des restrictions gouvernementales et du manque de dollars, les marchés extérieurs n'arriveraient pas à absorber. Notre production laitière augmente plus rapidement que notre population. Nos troupeaux, qui comptent actuellement 3,146,000 vaches laitières, sont beaucoup plus nombreux qu'à pareille date l'an dernier et tout indique qu'ils continueront d'augmenter. Cette situation nous a valu un excédent considérable de beurre, dont la consommation a fléchi notablement à cause de l'emploi de la margarine."

Selon M. Jones, "en sus d'une population d'au delà de 2 millions de personnes vivant sur les fermes laitières de nos diverses provinces canadiennes, plus de 200,000 personnes sont employées dans les villes et les villages à la préparation des 1.8 milliards de pintes de lait liquide consommées chaque année ou à la fabrication des 350 millions de livres de beurre, 70 millions de livres de fromage cheddar, 44 millions de livres de fromage refait, 230 millions de chopines de crème glacée, 326 millions de livres de produits concentrés du lait entier et d'eau delà de 100 millions de livres de sous-produits concentrés fabriqués en 1953. La valeur brute des produits de notre industrie laitière atteint la somme renversant de $964,800,000."

"Notre population et nos gouvernants se doivent de réfléchir longuement, "a-t-il dit," avant de poser un geste de nature à compromettre gravement l'équilibre économique de cette vaste entreprise canadienne."

Toujours d'après M. Jones, "de quelque point de vue que l'on se place, les prix des produits laitiers au Canada sont raisonnables. Plus que jamais le consommateur de ces produits a le droit de considérer le lait comme l'aliment le plus économique. Du point de vue du salaire moyen dans l'industrie manufacturière, une heure de travail achète aujourd'hui 6.4 pintes de lait, au regard de 3.8 pintes seulement en 1939. En d'autres termes, il suffit de 9.3 minutes de travail pour acheter une pinte de lait alors qu'il en fallait 15.6 minutes il y a quinze ans. De plus, d'après la statistique officielle, dans une heure de travail l'ouvrier moyen gagne 2.16 livres de beurre de premier choix, contre 1.46 livres seulement en 1939. Voilà des faits qui méritent d'être soulignés."

Nouveau record des exportations de la G.-B.

Londres, (Reuters) — Les exportations de la Grande-Bretagne à l'Amérique du Nord en 1953 ont probablement dépassé le chiffre de $1 milliard pour la première fois; c'est ce que révèle un sommaire statistique provisoire publié par le gouvernement britannique. Les livraisons sur le marché américain ont augmenté de neuf pour cent, au chiffre de $444,640,000 tandis que les exportations anglaises au Canada ont subi une hausse de 21 pour cent ce qui en a porté le total à $438,-040,000.

Les importations de cotonnades

Montréal. — Les importations de tissus de coton au Canada des Etats-Unis au cours des 9 premiers mois de 1953 sont à peu près équivalentes au volume record établi au cours de la période précédente.

Les expéditions au cours de septembre, dernier mois pour lequel des chiffres ont été émis se chiffrent par 14,753,000 verges carrées, comparativement à 10,266,000 le mois précédent, portant le total des 9 mois à 150,287,000 verges carrées.

Au cours des 9 premiers mois de 1952 un total sans précédent de 152,866,000 verges carrées ont été expédiées des Etats-Unis comparativement à 118,996,000 verges carrées au cours de la même période en 1951.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRIC DE QUEBEC.
No 163774.

AVIS LEGAL
Dans la Cour du Magistrat
HENRI TURCOTTE, Limitée
Demanderesse.
vs
ALPHEDAR LAMONTAGNE
836 Champlain
Défendeur.

Avis public est par le présent donné que les biens meubles et les effets mobiliers du dit défendeur, saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis, seront vendu en vertu du dit bref à onze heures de l'avant-midi, le 20ième jour de janvier 1954, au domicile du dit défendeur situé au No 836, rue Champlain en la cité de Québec.

Les dits biens meubles et effets consistant en draperies, set chesterfield, lampe, etc... etc...

Le tout sera alors et là vendu selon la loi.
Conditions : Argent comptant.
Québec, 20 janvier 1954.
Roméo LAMARCHE,
H. C. S.

COUR DU MAGISTRAT DE DISTRICT
DISTRICT DE QUEBEC

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC.
No 171-612

Le treizième jour de janvier mil neuf cent cinquante quatre

Présent : le Greffier de cette Cour

L. GUTTMAN LIMITEE, corps politique légalement constitué et ayant son siège social à 367 rue St-Joseph, Québec,
demanderesse
vs
ROGER PAQUET, 2584, 1ère Avenue, Limoilou, Québec, P.Q., maintenant de lieux inconnus,
défendeur

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois à partir de la dernière publication de la présente ordonnance.

ROMEO MORISSET
Député-Greffier,
Cour du Magistrat.

Vraie copie
Maltais, Morin, Desgagnés,
proc. de la dem.

DANS LA COUR SUPERIEURE
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC,
No 71.847

DAME MARIE-LAURE TRUCHON, veuve de Edmond Rioux, domiciliée à 1365 du Ruisseau, Sillery, P.Q.,
demanderesse
vs
PHILIPPE FILION, autrefois de Matane, et Québec, et maintenant de lieux inconnus,
défendeur

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication du présent ordre.

"LE SOLEIL"
et "CHRONICLE TELEGRAPH"
(Signé) GUY PORTIER,
D.P.C.S.

Bureau du Protonotaire,
Québec, 15 janvier 1954.

Vraie copie
Maurice Huot
Proc. demanderesse.

Bulletin financier

Automobiles

Automobiles de tourisme camions

Production de l'industrie automobile canadienne pour 1953 comparée à celles des années précédentes:

1953	372,011	112,395
1952	284,622	149,107
1951	289,624	126,436
1950	282,652	105,425
1949	193,026	97,955
1948	167,796	95,819
1939	108,369	45,057

United Keno

La production du premier trimestre (octobre-décembre) de l'exercice courant est légèrement inférieure à celle du trimestre précédent, le dernier de l'exercice 1952-53, mais nettement supérieure à celle du trimestre correspondant de 1952-53.

Boreal Rare Metals

A l'issue de l'assemblée annuelle convoquée pour le 29 janvier, une assemblée spéciale sera appelée à se prononcer sur une augmentation du capital autorisé, de 1,200,000 à 2,000,000 actions.

Bailey Selburn

En 1953, la société a participé dans le forage de 32 puits, dont 9 sont producteurs de pétrole, 7 de gaz naturel et 14 abandonnés; le forage de 2 autres puits a été suspendu.

Le fonds de roulement de la société s'est bien maintenu; au 30 novembre 1953, il s'élève à $2,646,-000, pratiquement inchangé depuis le mois de juin 1953.

Les bénéfices d'exploitation pour la période de 11 mois se montent à $826,600.

Cons. Discovery

La production pour 1953 est estimée à 36,926 onces d'or contre 36,291 onces pour 1952. Le bénéfice d'exploitation sera de l'ordre de $610,000 contre $564,000.

United Keno

Pendant l'exercice clos le 30 septembre 1953, United Keno a traité 156,684 tonnes de minerai contre 102,269 tonnes pour l'exercice précédent (de neuf mois). Une meilleure teneur et un plus haut degré de récupération lui ont permis d'en tirer 35,858 tonnes de concentrés, presque le double de la production de 1952, 17,993 tonnes.

Les résultats financiers sont les suivants:

Ventes	$8,368,776	$5,161,291
Dépenses d'exploitation	6,392,019	3,961,467
Bénéfice d'exploitation	1,976,757	1,199,824

(Bulletin fourni par L.-G. Beaubien & Cie, Ltée

Brazilian Traction et ses dividendes

Brazilian Traction, Light and Power Company annonce à la Bourse de Montréal que les actionnaires qui désirent des certificats représentant le dividende d'actions entières ou fractionnaires payable le 22 février 1954, et émis sous forme de coupures spécifiques, devront en faire la demande à National Trust Company aussitôt que possible, mais au plus tard le 5 février 1954. Les demandes doivent être faites par écrit et adressées à l'agence de transfert, ou sur une formule provenant de l'agence de transfert ou de la compagnie.

Les certificats définitifs d'actions entières peuvent être fractionnés en titres au porteur représentant les intérêts fractionnaires au 30 avril 1954.

Ruches d'abeilles

Ottawa. — Le nombre de ruches d'abeilles ne s'élevait qu'à 363,400 en 1953, soit quelque 22,150 de moins qu'en 1952.

Revue des marchés mobiliers

Gains sélectifs dans la métropole — Bonne tenue du marché américain — Titres d'automobiles en vedette à Toronto.

A MONTREAL

Montréal, (PC) Le ton était stable ou à la hausse aujourd'hui à la Bourse de Montréal. L'allure était modérée.

Canada Cement et Gypsum montaient respectivement de ½ à 95½ et 36 tandis que Price Brothers fléchissait de ¼ à 32¾.

Abitibi, Asbestos Corporation, Bulolo Gold, B. C. Power, CPR et Massey Harris étaient légèrement à la hausse.

A NEW-YORK

New-York, (PC) Les prix étaient à la hausse aujourd'hui à la Bourse de New-York et l'allure était active.

C'est la sixième fois que le marché monte en sept séances.

Les gains s'exprimaient par environ un point, tandis que les pertes se maintenaient à des fractions minimes.

Les chemins de fer, les aciers, les véhicules-moteurs, les pétroles, les caoutchoucs, la radio-télévision et la plupart des avionneries étaient à la hausse.

A TORONTO

Toronto, (PC) On a remarqué plus de fermeté dans la plupart des catégories, aujourd'hui, dans les actives transactions qui ont marqué le début de la séance de la Bourse.

Les automobiles ont battu la marche chez les valeurs industrielles. Ford a poursuivi son avance en atteignant un nouveau sommet de $74.25. Les services publics, les matériaux de construction, les vivres et les papiers ont aussi affiché plus de fermeté.

Chez les métaux communs, les titres à meilleur marché ont fait l'objet de la plus grande spéculation. Mindamar a acquis 20 cents; New Calumet, 26 cents, et Beta Gamma, 13 cents.

Les titres aurifères ont été stables, dans un léger virement. Les pétroles de l'Ouest ont aussi été stables en général, bien que quelques-uns aient fléchi avec Canadian Collieries, qui a perdu 15 cents.

Les valeurs d'uranium et les métaux communs de Bathurst ont monté, devant la tenue de Lorado et de Radiore, qui ont acquis deux cents chacun.

LES OBLIGATIONS

Montréal, (PC) Les émissions à long terme du gouvernement canadien semblaient vouloir se raffermir aujourd'hui sur le marché des obligations, alors que les nouvelles émissions du Québec et du Nouveau-Brunswick étaient l'objet d'une bonne demande. Les affaires étaient modérément actives.

Sur la liste industrielle, les transactions s'effectuaient à un lent rythme et la nouvelle émission de Canadian Breweries a subi une légère baisse. Les obligations de B. C. Electric se transigeaient activement, mais les cours sont demeurés inchangés.

x x x

New-York, (PA) Les émissions industrielles et les obligations du gouvernement étaient actives et à la hausse aujourd'hui sur le marché new-yorkais. Les émissions étrangères étaient stables, mais les emprunts des corporations américaines ont continué leur poussée des deux dernières semaines. Toutefois, les changements de prix étaient généralement limités à une fraction.

A WINNIPEG

Winnipeg. (PC) Les prix du lin ont continué à monter ce matin à la Bourse des grains de Winnipeg à la faveur d'un renouveau d'intérêt des exportateurs. Les transactions sur l'avoine étaient passablement actives et les expéditeurs domestiques étaient les plus gros acheteurs.

A 11 heures a.m., les prix des options étaient les suivants :

Avoine de mai	$0.73⅜
Avoine de juillet	0.69⅝b
Orge de mai	0.95⅛b
Orge de juillet	0.93⅛
Orge d'octobre	0.92⅝a
Seigle de mai	1.04⅛b
Seigle de juillet	1.02⅞b
Lin de mai	3.14⅛b
Lin de juillet	3.07
Lin d'octobre	2.97¼a

A CHICAGO

Chicago, (PA) Les prix des grains étaient irréguliers dans des transactions actives ce matin au Board of Trade. Le blé a baissé de 3-8 de cent ou monté de 3-8; le blé de mars se cotait à $2.14 - 2.13 7-8 le boisseau; le maïs de mars se vendait $1.54.

Laura Secord en bonne position

Montréal. A l'assemblée annuelle de Laura Secord Candy Shops Limited, un bénéfice net de $316,-432. a été annoncé pour l'année qui a pris fin le 30 septembre 1953. Ce bénéfice représente la somme de $1.10 par action pour des ventes totalisant $4.982,450.

M. John .D. Hayes, président de la compagnie, a souligné que le bénéfice de l'année est le plus grand enregistré par la compagnie depuis 40 ans et qu'il se compare favorablement au bénéfice de $282,515, soit $0.96 par action pour des ventes totalisant $4,833,819, réalisé pendant les 12 mois précédents.

Quatre dividendes trimestriels, soit $0.20 par action, totalisant $230,-000, ont été payés pendant l'année. La somme déboursée en impôts a été de $320,500.

En s'adressant aux actionnaires, M. Hayes a dit:

"On ne peut pas, à longue échéance, considérer la force et l'expansion de l'économie canadienne d'une manière pessimiste. L'allure du développement industriel de notre pays durant la dernière décade a été sans précédent et il n'y a aucune raison de croire qu'un changement radical ralentira notre progrès. Le Canada est le dernier grand bastion de ressources naturelles et les seules choses dont nous ayons besoin pour le faire valoir sont: bonnes directives, courage et imagination.

"Nous devrions nous rappeler, lorsque nous faisons des prévisions pour l'avenir immédiat dans les affaires, que nous avons travaillé jusqu'à présent dans des conditions exceptionnelles et que des périodes "d'ajustement" viendront forcément. La compagnie Laura Secord est en bonne voie de progrès et de développement, et cela parce que nous avons la plus grande confiance dans l'avenir de notre pays".

M. Hayes a protesté énergiquement contre le prélèvement d'une taxe fédérale sur les ingrédients contenus dans la préparation des bonbons de même que sur le produit fini, ce qui équivaut à payer deux fois des taxes sur la même marchandise.

Il remarqua qu'en 1954, le ministre des finances devrait donner plus de considération à la suppression ou à la réduction de cette taxe qui crée un sérieux préjudice à la vente du chocolat et des bonbons.

Vente d'un emprunt

Montréal, (PC) — Les nouvelles obligations en série de la cité de Montréal, au montant de $19,266,-000 ont été absorbées en une seule journée lors de l'offre au public, a-t-on annoncé hier.

GAIN DE CAUSE AU REVENU NATIONAL

La Commission du Tarif a rendu la décision suivante en vertu de la Loi des douanes:

L'appel no 303 avait été

Interjeté par E. & S. Currie Limited, de Toronto, qui appellent d'une décision du sous-ministre du Revenu national portant que le taffetas de 50 pouces, 100% en Dacron (fibres de polyester), teint en pièce pour la fabrication de cravates, importé selon le numéro tarifaire ex 564, et selon la déclaration douanière numéro 82541-L, faite à Toronto, le 6 octobre 1953, est imposable selon le numéro tarifaire 561.

Il a été entendu lors de l'audience que, quoique des tissus synthétiques de même mode de tissage et de fini que ceux en cause soient faits au Canada, ces derniers n'incluent pas des tissus faits avec l'espèce de fibre synthétique du tissu importé. Cependant, ce tissu pour cravates importé est tissé uni et fait entièrement de fibres synthétiques; il est teint à la pièce; donc, d'une espèce faite au Canada.

En conséquence, l'appel est rejeté.

Prix domestiques pour les métaux

Montréal. (PC) — Voici les prix de gros pour les métaux exprimés en fonds canadiens pour des quantités de 100 lbs F.O.B. Montréal.

Lots formant une tonne. — Etain $90.50; zinc prime western, $11.00; zinc de haute qualité, $12.35; zinc de qualité spéciale, 99.6 pour cent net de haute qualité, 99.6 pour cent $26.50; antimoine, standard, 99 pour cent, $25.50; plomb, $14.00; cuivre, $31.18.

Lots en charges de wagons. — Zinc prime western, $9.50; zinc de haute qualité, $10.85; zinc de qualité spéciale, $11.00; cuivre, $29.18; plomb, $12.50.

Lots formant cinq tonnes: —Etain $87.50; antimoine de haute qualité 99.6 pour cent $25.50; antimoine standard, 99 pour cent, $24.50.

Au marché de l'or

Paris, (PC) — Une légère baisse a été enregistrée hier sur le marché libre de l'or en France. Le Napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, se cotait à 2,960 francs, soit une baisse de 10 francs depuis lundi. L'Aigle, pièce d'or américaine de $10 a perdu 40 francs à 7,140 francs.

x x x

Londres, (PC) — Le prix de l'or était inchangé à $35.10 l'once en monnaie américaine, hier, sur le marché libre en Europe.

Le change étranger

Montréal (PC) — Voici les cours du change étranger tels que fournis par la Banque de Montréal. Notons que tous les cours ci-après représentent les taux de vente nominaux pour les monnaies à la fermeture du marché.

Etats-Unis (dollar)	$0.97¼
Royaume-Uni (sterling)	2.73¾
Belgique (franc)	0.0195½
Tchécoslovaquie (koruna)	0.1360
Danemark (couronne)	0.1415
France (franc)	0.0025 15-16
Hollande (florin)	0.2577
Norvège (couronne)	0.1368
Suède (couronne)	0.1888
Suisse (franc)	0.2276

Prix des oeufs et du beurre

Montréal. (PC) A l'ouverture de la Bourse canadienne des denrées, le beurre du Québec, 92 points et sur place se cotait à 61 cents la livre, prix offert.

On offrait les prix suivants pour les oeufs de l'Est sujets à l'inspection de l'acheteur. Catégorie A, extra-gros, 42 cents la douzaine; gros, 41; moyens, 38; petits, 35; catégorie B, 35; catégorie C, 30.

Ventes de beurre comptant : aucune.

Lait écrémé en poudre, procédé de pression, marché courant en sacs, 9¼ cents demandé; procédé centrifuge en barils, 11 cents demandé.

x x x

Montréal, (PC) — Voici les prix des denrées tels que donnés à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

OEUFS: — En caisses gratuites: Catégorie A., extra-gros, 42-43 cents ladouzaine; catégorie A-Gros, 41-42 cents; A-Moyens, 38; A-Petits, 35-36; catégorie B., 35-36; catégorie C., 31. Arrivages: 310 caisses.

BEURRE: — Prix du gros, admissible, 61 1-2 ;arrivages courants beurre du Québec, 61; première qualité beurre de beurrerie, enveloppé, 62½-63. Aucun arrivage.

FROMAGE: — Blanc de l'Ontario, 34; coloré, 34. F.A.B. fromagerie; blanc du Québec, 33 3-4; coloré, 33¾, F.A.B. Montréal. Prix de gros, blanc de l'Ontario, 35¼; coloré de l'Ontario, 35¼; pour le blanc du Québec, 34¾; pour le coloré, 34¾. Aucun arrivage.

POMMES DE TERRE: — (petites quantités vendues aux prix de gros) — No 1 Québec, les 75 livres $0.85-0.90; Nouveau-Brunswick, les 50 livres, $0.68-0.70; des 75 livres, $1.00-1.05; Ile du Prince-Edouard, les 75 livres, $1.00-1.05; les 10 livres, $0.16-0.18; les 50 livres, $0.65-0.68.

Dans le monde des affaires

Le relèvement de la marine marchande allemande s'effectue à un rythme fort rapide. En 1945, les raids de l'aviation alliée avaient anéanti environ 90 pour cent des installations portuaires de Hambourg et ses chantiers maritimes. A peine huit années plus tard, l'Allemagne Occidentale a supplanté les Etats-Unis au second rang des plus gros constructeurs de navires au monde. Le dernier registre des Lloyd's montre qu'à la fin de septembre, les Allemands avaient en construction 651,527 tonnes brutes de navires. La Grande-Bretagne était en premire place, mais les E.-U. sont tombés au troisième rang avec un total de 564,822 tonnes. Et la plupart des chantiers maritimes allemands disent qu'ils ont suffisamment de commandes pour produire à pleine capacité d'ici la fin de 1954.

x x x

Le Wall Street Journal annonce que les constructeurs d'automobiles s'attendent d'assembler 527,800 voitures en janvier, ce qui abaisserait le record précédent de janvier établi en 1950 avec 497,546 unités. Ward's Automotive Reports donne cependant l'avertissement que les plans de l'industrie pourraient bien être dérangés par les stocks élevés de voitures neuves et usagées. Les problèmes d'inventaires ont contribué à ralentir la production des usines d'assemblage en décembre chez maints producteurs. Comme résultat, la production, le mois dernier, n'atteindra que 409,800 unités, soit environ 8 p. 100 de moins que l'objectif premier.

x x x

Les fermiers américains devaient environ $7.8 milliards sur hypothèques au début de l'année, selon les estimés du département de l'Agriculture. Cela se compare à $7.1 milliards au commencement de 1953 et $4.8 milliards en 1946.

x x x

Au terme de l'année 1953, les prix des matières premières accusaient peu de changement par rapport aux niveaux de fin 1952. Sait-on que l'indice du gouvernement américain pour tous les prix de gros s'établissait à 110.1, une légère hausse de 0.5 point sur la même période il y a un an. Le Wall Street Journal dit que les prix des produits de la ferme, au niveau du gros, sont encore environ 4 p. 100 au-dessous des niveaux d'il y a un an. Quant aux prix des matières non agricoles, ils laissent voir une hausse de 1 p. 100 durant l'année qui vient de finir. Les prix de l'essence et de la ferraille ont subi de nouvelles baisses récemment, mais ceux du plomb, du zinc, de l'étain et du caoutchouc semblent stables. De 60 matières premières qui ont fait l'objet d'un relevé, 22 ont monté, 31 ont baissé et les autres n'accusent aucun changement pour l'année 1953.

Meilleur dividende de la Banque Royale

Montréal. (PC) La Banque Royale du Canada annonce que son dividende trimestriel est porté de 30 à 35 cents l'action. Le dividende s'applique au trimestre en cours et il sera payable le 1er mars aux actionnaires enregistrés le 30 janvier.

Le dollar canadien

New-York. (PC) Le dollar canadien était à la hausse de 1/16 de cent et primait par 2⅞ pour cent la devise américaine aujourd'hui. La livre sterling valait $2.81¼, un gain de 1/16.

Montréal. (PC) Le dollar américain s'escomptait par 2 25/32 pour cent par rapport à la devise canadienne, annonçait à midi h.n.e. aujourd'hui, la Banque du Canada. La cote de mardi était de 97 9/32 cents. La livre sterling valait $2.73 7/16 contre $2.73⅝.

Atmosphère de la Bourse de Londres

Londres, (PC) Le marché était généralement calme aujourd'hui à la Bourse de Londres.

La plupart des catégories étaient stables après un léger mouvement de liquidation survenu à l'ouverture.

Les valeurs de tout repos s'amélioraient légèrement et la plupart des gains étaient conservés durant toute la séance.

Les titres étrangers, sauf une certaine hésitation au début chez les allemands, étaient stables ou à la hausse.

Les mines d'or de l'Afrique du Sud étaient sujettes à un léger mouvement de liquidation et tendaient à la baisse. Les principaux pétroles étaient fermes pour la plupart tandis que les titres industriels étaient calmes.

La cote du grain ferme à Chicago

Chicago, (PA) — Les fèves soya ont effectué une hausse imposante pour atteindre un sommet inégalé depuis les semences de la récolte de 1953, ce qui a favorisé la Bourse des grains de Chicago hier.

Une promotion

La Great-West Life Assurance Company vient d'annoncer la nomination de M. H. W. Barry Manning, anciennement conseiller juridique adjoint, au poste de chef du contentieux de la compagnie.

Tendance des prix

New-York. — L'indice des prix de gros de 35 produits de base calculé par la Presse Associée (100 en 1926) a avancé hier de 0.05 point à 174.29.

Firme dissoute

On annonce à la Bourse Canadienne que la maison de courtage Picard & Fleming a été dissoute le 31 décembre 1953.

L'indice des mines

Londres, (Reuters) — L'indice des mines d'or de l'Afrique du Sud a baissé hier de 0.6 point à 86.7.

Mines hors-liste

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne.
132 rue St-Pierre, Québec. — 2-7006
Séance du 20 janvier 1954

	OFF.	DEM.
Amal. Kirk.	4	6
Annamaque	1½	2½
Anthonian	46	48
Beacon	3½	4
Bright Red L	½	1½
Belmont	—	29
Brunswick	—	16
Columbiere	1½	2
Craibbe	11	13
Doris	2	3
Emjay	4½	5
Frebert	6	8
Gaspé Copper	13¼	14
Glencona	3	4
Golden Age	30	35
Halwood	30	35
Harker	3¼	4
Kamiac	12	14
Kenbay	6	8
Kenda	9	10
Lake Expanse	6	8
Major Oil	1½	2
Martin Bird	2	3
Mate Yellowknife	4	6
Miller Copper	70	90
Mindus	17	21
Mistass	1	2
Moly of Canada	110	120
Norbeau	55	65
Normar	4½	5
New Auguerita	4	6
New Malartic	2½	2⅝
New Ranchmens	7½	7¾
Obalski-45	15	18
Ortona	4½	5½
Paige Pete	15	20
Pascalis	7	9
Presdor	2	3
Rand Malartic	9	12
Richgroup	5	7
Rugged	2	3
Russet	3	4
St-Siméon	42	47
Saimina	17	21
Share Oil	7¾	8½
Wildor	2	3
Young David	9	11

Tendance des marchés

Séance du 19 janvier 1954
Titres les plus actifs sur les marchés de Montréal

SECTION INDUSTRIELLE

Ventes	Titres	Ferm.	Chang.
2,935	Distil Seagrams	29⅞	+ ⅛
2,923	Aluminium	48¼	+ ¼
2,400	Fleet	1.40	inc.
2,175	Abitibi	17	inc.
1,915	Ford	73	+ 1⅜
1,816	Bell Telephone	40	inc.
1,500	Can Cement priv	28½	— ¼
1,490	St Lawrence Corp	42½	+ ⅛
1,374	Cons Paper	41⅞	inc.
1,340	Inter Nickel	35	— ⅛

SECTION MINIERE

Ventes	Titres	Ferm.	Chang.
36,100	Ameranium	0.22	— 0.07
20,800	N Santiago	0.05	inc.
18,500	Weedon	0.37½	+0.04½
18,500	C Candego	0.15	— 0.03
17,300	Iso	0.56	+ 0.01
18.50	E Metals	1.33	— 0.07

Volume des ventes: 378,200 actions, comprenant 54,300 industrielles et 323,900 minières.

Cours moyens à Montréal

	8	10	20	30	10	15
	Ban.	Uti.	Ind.	Comb.	Pap.	Or
Mardi	36.91	94.4	185.9	155.4	784.02	51.42
Lundi	36.82	94.4	185.1	154.9	785.35	51.12
Sem der	36.61	93 3	186.2	155.3	768.69	50.61
Mois der	35.58	92.5	183.6	153.2	769.51	49.51
1953	33.03	93.0	211.4	172.0	714.31	64.36
Haut 1954	36.96	94.4	187.3	156.1	785.35	51.42
Bas 1954	36.13	92.4	184.4	153.7	767.09	48.69
Haut 1953	36.28	96.6	212.5	173.0	782.46	66.32
Bas 1953	32.18	91.1	174.6	147.2	639.76	48.45

La moyenne des mines d'or à un nouveau sommet pour 1954.

Cours moyens de Dow-Jones

Titres	Ferm.	Chang.
30 industries	288.27	+ 2.24
20 chemins de fer	99.43	+ 1.36
15 services publics	53.67	— 0.07
65 titres	109.56	+ 0.84

Volume des ventes: 1,840,000 actions.

A Londres, la moyenne des titres ordinaires a fléchi de 0.6 point à 133.0.

Cours de 12 h. 30

Bourse de Montréal

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, Limitée 20 rue St-Pierre, Québec. Tél: 2-1521 Correspondants de L. G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne.

Séance du 20 janvier 1954

	Dern. vente
Abitibi	17½
Abitibi priv.	26⅛
Aluminium Ltd.	48¼
Alcan 5¼ p. c. 2e priv.	104¾
Asbestos	25½
Atlas Steel	15⅝
Bell	40
Brazilian (Ex-Stock)	7⅝
B. A. Oil	20⅝
B. C. El. 5 p. c. priv.	48½
B. C. Forest	6¾
B. C. Power "A"	18
B. C. Telephone	38¾
Building Prod.	26
Bulolo	6.85
Canada Cement	98
Canada Iron	19½
Can. Breweries	22¾
Can. Bronze	35⅛
Can. Car	18
Can. Celanese	22¾
Can. Petrofina Pr.	12½
C. P. R.	22¾
Can. Vickers	18¼
Cockshutt	10
Cons. Smelters	22⅞
Corby "A"	11⅜
Corby "B"	10¼
Distillers Seagrams	29⅛
Dom. Bridge	72¾
Dom. Tar	8
Dom. Textile	6¾
Dow	20½
Eddy "A"	23
Foundation	13
Fraser	15⅜
Gatineau	21½
Gatineau 5 p. c. priv.	110¼
Gen. Dynamics	37⅜
Gen. Motors	62¼
Gypsum	36
Hamilton Bridge	21⅜
Howard Smith	20¼
Hudson Bay	38⅛
Imp. Oil	29¾
Ind. Acc.	36¼
Int. Bronze	5¾
Int. Nickel	35
Int. Paper	85
Interprov. Pipe Line	22⅛
Labatt	17½
Laurentide "B"	14½
Do Wts	1.75
MacMillan "B"	18⅞
Massey-Harris	7⅜
McColl Frontenac	28⅛
Powell River	27
Price Bros	32¾
Price Bros. priv.	92½
Prov. Transport	14¼
St. Law. Corp.	42¾
Shawinigan 4 p. c. priv	46½
Simpsons	15
Steel Co.	29¾
Sudbury	28½
Thrift	13
Triad Oil	83
Walker	96½
Winnipeg El. priv	39
BANQUE	
Banque Royale	

Bourse canadienne

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, Limitée 20 rue St-Pierre, Québec. Tél: 2-1521 Correspondants de L. G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne.

Séance du 20 janvier 1954

	Dern. ventes
Anglo-Can. Pulp	25
Anglo-Nfld. Develop.	8
Can. Dredge	55
Claude Neon, priv.	40
Cons. Paper	42
Ford Motor "A"	74¼
Great Lakes Paper	20¼
Traders Finance "A"	34
Trans Mountain	23½
Union Gas	34
MINES (en cents)	
Ameranium	23
Anacon Lead	350
Arnora	9½
Athona (1937)	12½
Atlas	21
Belville	50
Boreal	235
Can. Collieries	810
Cons. Howey	270
Cons. Candego	15
Eastern Metals	130
Fenimore	59
Hollinger Cons.	$12⅜
Inspiration	210
Iso	56
Kayrand	6
Lake Dufault	72
Lorado	102
Mining Corp.	$11½
New Formaque	8
New Pacific	27
Orchan	28
Quebec Smelting	13
Rix-Athabasca	153
Royran	11
Steeloy	11
Tiblemont	10
Weedon	37¾
HUILES	
Antone Pete	28
Calgary & Edmonton	$103½
Can. Admiral	45
Jasper	345
Merrill Pete	650
Pacific Pete	910
Tri-Tor	83
Trican	78

Valeurs étrangères

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne.
132 rue St-Pierre, Québec. — 2-7006
Séance du 20 janvier 1954

	Off.	Dem.
Australie 3½ pc 1966	97½	97¾
Bolivie 7 pc 1958	11¼	11½
Brésil 3¾ pc (séries 1 à 8)	77	79½
Brésil 3¾ pc (séries 11 à 30)	78	81
Brésil 3¾ pc anciennes 1979	59½	61
Brésil 3¾ pc nouvelles 1979	59¼	61
Brésil 3½ pc 1979 anciennes 7 pc	60	62
Chili 2 et 3 pc 1993	38½	39½
Colombie 3 pc 1970	54¼	55
Cuba 4½ pc 1959	72	
Italie 1 à 3 pc 1977	53½	55¼
Medellin 3 pc 1978	45	46
Milan 6½ pc 1952	92	
Norvège 4½ pc 1965	101⅝	
Pérou ½ à 3½ pc 1997	40¼	
Rome 6½ pc 1952	92	

Les marchés aux bestiaux

Montréal, (PC) Voici ce qu'on a offert ce matin aux marchés des bestiaux : 136 bovins, 25 veaux, 36 agneaux et moutons et 8 porcs.

Chez les bovins, on a surtout remarqué des bouvillons de l'Ouest. Jusqu'à 10 h. 15, on n'a enregistré aucune vente.

Les veaux de lait de bonne qualité ont rapporté $27 à $28. Des veaux d'herbe se sont écoulés de $10 à $13.

Les agneaux offerts ce matin sont des bêtes qu'on n'avait pas réussi à vendre mardi. On les a vendus de $18 à $22. Quelques moutons valaient $10.

Les prix sont demeurés les mêmes chez les porcs : $36 pour la catégorie A et $25.50 pour les truies.

Offres de mardi : 330 bovins, 52 agneaux et moutons, 881 porcs et 433 veaux.

##

LE BRIDGE CONTRAT

par NOEL DUCHESNE
MAITRE BRIDGEUR

Adresser toutes communications concernant le bridge : Le Chroniqueur du Bridge, Le Soleil, Québec.

1870 B-801

Ambition ou sécurité

Sans ambition, le succès est rarement atteint. Toujours cependant l'ambition doit demeurer satellite de la raison, sinon l'ambition peut conduire au désastre et non au succès. La sécurité, qui ne recherche jamais l'apparat, doit cependant dans la plupart des cas avoir préséance sur l'ambition.

Alors que le hasard de la donne vous a généreusement accordé toutes les levées nécessaires à la réalisation de votre contrat et que l'attaque des adversaires ne peut vous causer aucune inquiétude, pourquoi, pour la recherche d'une simple levée supplémentaire, vous exposer à ce que les adversaires touchent à votre point vulnérable? Une ambition de ce genre, non soumise à la raison, produit plus de malheurs que de bienfaits !

Donneur : Sud
Est-Ouest vulnérables

	♠ R 7 6 3 2 ♥ A V 5 ♦ 10 8 ♣ 10 9 5	
♠ D 8 ♥ 10 9 8 6 2 ♦ A 6 4 2 ♣ R 6	N. O. E. S.	♠ V 10 9 4 ♥ R 4 ♦ V 9 7 5 3 ♣ 4 2
	♠ A 5 ♥ D 7 3 ♦ R D ♣ A D V 8 7 3	

Sud	Ouest	Nord	Est
1-trèfle	passe	1-pique	passe
2-S-A(1)	passe	3-S-A(2)	passe
passe	passe		

(1) Cette redéclaration à 2-S-A, simple saut, promet généralement de dix-neuf à vingt et un points. Si Sud ne possède que dix-huit points, la suite de six trèfles compense largement l'écart d'un point.

(2) Si la redéclaration de l'ouvreur, 2-S-A, n'est pas strictement considérée comme impérative, le répondant ne laissera tomber les enchères que si déjà il a montré plus que ses valeurs.

Entame : — dix de coeur

Alors que le déclarant peut apercevoir A-V de coeur au Mort et que lui-même en possède la dame, le dix peut être la meilleure carte de la suite coeur chez Ouest ou provenir d'une séquence brisée : R-10-9-x. Envisageant cette seconde possibilité, et avec l'espoir de recueillir une levée de plus, du Mort le déclarant n'appelle que le cinq de coeur et Est fait la levée de son roi. Plaçant peu d'espoirs sur la suite de son partenaire, Est change au cinq de carreau. Ouest prend de son as la première levée de carreau et en retourne le deux, ce qui fait disparaître chez le déclarant le seul contrôle qu'il avait à cette suite. Dans un effort pour ne perdre aucune levée de trèfle, le déclarant fait prendre la main au Mort par le roi de pique et appelle le dix de trèfle qui court jusqu'au roi de Ouest. Le retour d'un carreau permet à Est d'obtenir trois autres levées et ainsi le déclarant se trouve à court d'une levée.

Après l'entame du dix de coeur, rien ne pouvait menacer le contrat, le déclarant pouvant perdre la main une fois à trèfle sans être menacé à aucune des suites. Avant de rechercher une levée supplémentaire, le déclarant devait se demander si les mains N-S ne contenaient pas un point vulnérable ? Facilement il aurait pu constater le danger que représentaient les carreaux. La sécurité aurait alors été préférée à l'ambition par le jeu immédiat de l'as de coeur. Une levée aurait été cédée au roi de trèfle et rien n'aurait pu empêcher le déclarant d'obtenir neuf levées.

Spécialités :
ROBES DE BAL, MARIAGE ET CIRCONSTANCES
Dessinatrice diplômée
Thérèse Fradette
Chez Cécile Martel
HAUTE-COUTURE
416 St-Jean Tél.: 2-4908

Mots croisés du "Soleil"

HORIZONTALEMENT

1—Seile grossière de bête de somme. — Pièce ronde de bois ou de métal, cannelée en spirale. — Rivière de Suisse.
2—Coup de baguette frappé sur le tambour — Membranes des oiseaux. — A soi.
3—Grain de chapelet. — Propre.
4—Vaporeux, dans le langage artistique. — Aigre.
5—D'une manière plus avantageuse. — Voix d'homme la plus élevée.
6—Relatif aux habitants de la haute Ecosse. — Ordre prescrit des cérémonies religieuses.
7—Conscience. — Ecrivain américain au génie tourmenté. — Partie d'une voile destinée à être placée sur la vergue pour en diminuer la surface.
8—Pro. pers. — Comble d'un édifice. — Conjonct.
9—Adj. num.
10—Adj. dém. — Plus mal.
11—Administrer. — Caillou d'une variété de quartz impur.

VERTICALEMENT

1—Belle-fille. — Interstices entre plusieurs cellules végétales.
2—Fleuve côtier de France. — Raison sociale. — Adj. dém.
3—Rectifie l'intérieur d'un cylindre. — — Pic des Pyrénées.
4—Officier ministériel chargé de faire les procédures pour les parties devant les tribunaux. — Equerre.
5—Avancé en âge. — Général français.
6—Lui. — Ustensile servant à chauffer un lit.
7—Assemblée des sénateurs. — Saison.
8—Disséminer. — Rapport de la circonférence au diamètre.
9—Occuper. — Argile rouge ou jaune.
10—Carte à jouer. — Tranche de pain qu'on fait rôtir devant le feu. — A soi
11—Etat physiologique de certains animaux. — Demeura.

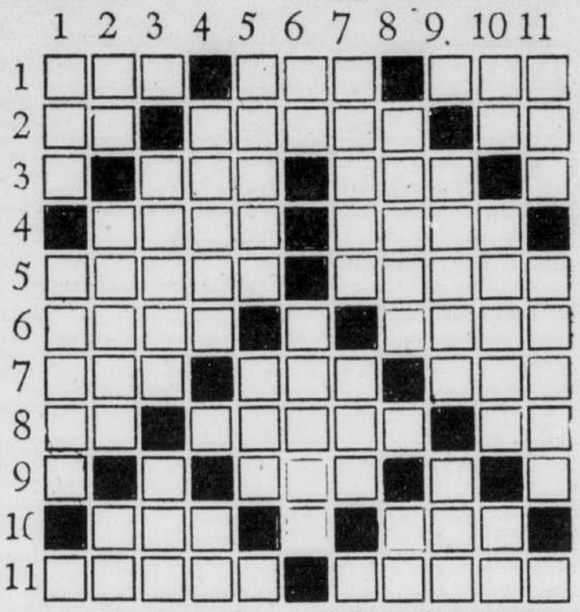

(Solution du dernier problème)

M. Antonin Marquis au Club de Réforme

M. Antonin Marquis, député de Québec-Est à l'Assemblée législative, sera le conférencier, ce soir, à 6 h., au dîner hebdomadaire du Club de Réforme. Le chef de l'Opposition à l'Assemblée législative, M. Geo.-E. Lapiame, et la plupart des députés libéraux assisteront à la réunion.

La grève de Windsor

Windsor, Ont. (PC) Les deux camps sont demeurés sur leurs positions hier dans la grève déclenchée par 27 préposés à la centrale électrique qui a provoqué la mise à pied, tôt lundi, de quelque 6,000 employés de la production de la compagnie Chrysler du Canada.

Le ministre du Tarvail, M. Charles Daley, a dit à Toronto lundi soir que son ministère va déléguer immédiatement un médiateur à Windsor. Il a précisé que ni l'un ni l'autre des deux camps n'ont demandé l'arbitrage mais, qu'étant donné le nombre d'hommes en cause, il se servirait de ses pouvoirs spéciaux.

Procédures intentées contre E.-H. Bloch

New-York, 20. (PA) Des procédures judiciaires secrètes ont été intentées hier afin d'empêcher l'avocat Emanuel-H. Bloch de qualifier l'exécution des espions atomiques Julius et Ethel Rosenberg "de meurtre délibéré et perpétré froidement" selon les ordres du président Eisenhower. Ces procédures auraient été intentées par l'Association du Barreau de New-York à la division des appels de la Cour suprême de l'Etat.

Ces procédures précisent que la conduite de Bloch est incompatible à sa profession.

Arrestations pour vol de bière

Montréal, 20. (PC) Le juge René Théberge a signé hier les mandats d'arrestation de 13 hommes qui, selon la police, sont impliqués dans un vol de bière évalué à $25,000. Les mandats ont été émis à la demande des conseillers juridiques de la brasserie Dow. Neuf des hommes sont accusés du vol. Les quatre autres seront accusés de recel.

Funérailles du R. Frère Casimir

Longueuil, 20. (PC) Les funérailles du R. F. Casimir, 78 ans, supérieur provincial des Frères de la Présentation de 1921 à 1928, décédé lundi, auront lieu jeudi à Longueuil. Originaire d'Irlande, le R. F. Casimir (Daniel Cagney) est arrivé au Canada en 1914. Il laisse deux frères, Cassian et Albeus, tous deux des Frères de la Présentation, en Irlande.

Une exemption d'impôt foncier

Le Comité des Bills Publics de l'Assemblée Législative a donné hier son approbation au projet de loi de Pointe-aux-Trembles, visant à permettre l'installation d'une raffinerie de pétrole dans ses limites, moyennant une exemption partielle de l'impôt foncier. C'est la Canadian Petrofina Ltd. qui compte s'installer à cet endroit. Elle a exigé les mêmes avantages que les raffineries d'autres parties de la province, soit notamment de Montréal-Est. M. George Marler, député de Westmount, qui, au temps où il était encore chef de l'Opposition, s'objectait et, généralement encore aujourd'hui, s'objecte à ce qu'on exempte l'industrie de l'impôt foncier, s'est dit hier prêt à faire une exemption pour Canadian Petrofina Ltd.; sans l'exemption d'impôt foncier, cette société pétrolière serait dans une situation d'infériorité à Pointe-aux-Trembles devant la concurrence des autres raffineries de pétrole du Québec. A partir du 1er janvier 1956, pendant dix ans, la Canadian Petrofina Ltd. ne paiera annuellement que $65,000 d'impôt à la municipalité et à la commission des écoles. La société pétrolière a demandé l'autorisation d'installer cinq postes de distribution d'essence dans la municipalité où il y en a déjà quatorze. Le Comité des Bills Publics pense que la question relève du conseil municipal. Le bill de Pointe-aux-Trembles a été enfin approuvé par le comité; et la municipalité espère que la raffinerie sera un précieux facteur de prospérité économique.

Les craintes de Montréal

Le Comité des Bills Publics de l'Assemblée Législative a hier approuvé le projet de loi de la ville de Mont-Royal en laissant à la Chambre basse le soin de régler la question de l'annexion d'une partie de Notre-Dame de Liesse. C'est que, par la bouche du maire Camillien Houde, la municipalité de Montréal a violemment proteste contre le rattachement; elle veut avoir libre accès à son incinérateur. M. Camillien Houde a déclaré qu'il avait toujours favorisé la cause de l'autonomie des municipalités, mais qu'il ne faut pas que les municipalités voisines de la métropole abusent de cette dernière. Des établissements industriels s'installent dans la banlieue pour ne pas payer les taxes imposées par le conseil municipal de Montréal; mais quand le problème de l'adduction d'eau et de l'aménagement d'égouts se pose, on fait appel aux Montréalais. Au sujet du territoire que la Ville de Mont-Royal veut annexer, M. Camillien Houde a émis la crainte que, après le rattachemen, cette municipalité y permette la formation d'un centre commercial où les magasins seront ouverts le soir et qui détournera une partie du commerce de la métropole où les boutiques sont obligatoirement fermées le soir.

La ville de Montréal aura, à l'avenir, le droit de donner jusqu'à $10,000 aux bibliothèques au lieu de $5,000.

Aide d'Ottawa à l'habitation

Toronto (PC) Le ministre fédéral des Travaux publics, M. Winters, a dit hier que son gouvernement versera une somme de $100,000,000 pour l'habitation au Canada en 1954.

Prenant la parole devant le club des hommes d'affaires libéraux de Toronto, le ministre a dit que le nombre des maisons nouvelles, dont la construction a débuté l'an dernier, se chiffre à 105,000 et que le rythme de la construction se maintiendra cette année.

Répondant aux critiques formulées contre le projet de modifier les lois qui régissent l'habitation et les banques en vue de permettre aux banques d'investir des capitaux dans la construction des maisons d'habitation, le ministre a déclaré que le Canada se développe et que le niveau des dépôts en banque va augmenter.

"Il n'est donc nullement nécessaire, a-t-il conclu, de réduire les investissements des banques aux secteurs industriel et commercial."

Le Canada et l'atome au service de l'industrie

Ottawa, 20. (PC) Le Canada ne restera pas en arrière des autres pays dans le développement de l'énergie atomique pour des fins industrielles, a déclaré le ministre du Commerce, M. C.D. Howe, hier aux Communes.

M. Howe a dit que l'usine d'énergie atomique de Chalk-River, en Ontario, s'est toujours consacrée aux recherches concernant les usages pacifiques de l'énergie atomique. Il a dit que le Canada n'était pas intéressé à développer l'énergie atomique pour des fins militaires.

Les recherches dans le domaine de l'application industrielle de l'énergie atomique sont menées activement et font des progrès considérables, selon M. Howe.

Le courrier de Pascale France

ODILE. — Ce que vous avancez dans votre lettre est faux; c'est de la pure superstition. Et si la chose avère vraie, c'est simplement une affaire de hasard.

MONSIEUR B. — Je n'ai pas très bien compris votre demande. Si vous n'en pouvez plus de rester seul, vous n'avez qu'à quitter votre vieille maison campagnarde et à vous mettre en pension dans une famille avec laquelle vous pourriez trouver une conformité de goût et de mentalité. Vous ne me dites pas évidemment quelles sont vos ressources financières et si surtout vous êtes encore capable de gagner votre vie. Revenez-moi avec plus de précisions, voulez-vous ?

PLAIRE A UN INCONNU. — Le manteau de velours sombre et uni est toujours chic et avec un petit chapeau de paille ou de fleurs, il fait toujours très habillé. Il peut se porter dès les beaux jours de mai et jusqu'à la mi-septembre. Les gants de nylon sont jolis et fort en vogue.

2.—Le costume marine et blanc que vous avez l'intention de faire confectionner sera chic ce printemps, mais vous vous lasseriez moins vite du collet tailleur que du collet châle. Des accessoires marine ou rouges et un petit chapeau blanc compléteraient remarquablement cet ensemble. Quant aux nouvelles couleurs en vogue pour le printemps qui vient, il est un peu tôt encore pour vous les fournir ; bien peu de dépêches nous sont venues à ce sujet de New-York et Paris.

LOLO. — En vous adressant au Consulat général d'Haïti, à Ottawa, vous pourrez sans doute réaliser votre ambition. A part cela, vous pourriez peut-être écrire à quelques revues haïtiennes comme La Semeuse, publiée à Port-au-Prince, Haïti, ou encore La Voix des Femmes, qui paraît également à Port-au-Prince.

Mme A. B. — Vu que vous voulez laisser un caractère intime à cette réception que vous vous proposez de donner, vous pourrez tout simplement faire vos invitations par téléphone, cinq à six jours à l'avance.

2.—Et portez une robe d'après-midi ou encore une robe à manches courtes mais de style pas trop élaboré.

SUZON. — J'espère que ces lignes vous parviendront à temps. Pour cette soirée à laquelle vous devez assister très bientôt, il me semble bien que c'est la robe de taffetas vert plus que les deux autres, surtout qui conviendrait le mieux, du moins que la dernière, à mon avis, ferait trop estival pour la saison.

MYOSOTIS. — Voici pour vous le langage des fleurs : — Acacia, amour caché ; Amarante, immortalité ; Ambroisée, amour rendu ; Anémone, attente ; Aster de Chine, j'y penserai ; Aubépine, espoir ; Bluet, délicatesse ; Bouton d'or, richesse ; Bruyère, solitude ; Camélia, pitié ; Clochette, coquetterie ; Dahlia, toujours à toi ; Fleur d'oranger, mariage ; Fleur de pommier, préférence ; Vigne vierge, amour fraternel ; Tulipe, déclaration d'amour; Fougère, discrétion ; Glaïeul, en garde ; Jacinthe, jalousie ; Lierse, amitié ; Lilas, premier amour ; Lis, pureté ; Marguerite blanche, innocence ; Myosotis, amour sincère ; Oeillet, affection pure; Oeillet jaune, dédain ; Pensée, pensez à moi ; Pois de senteur, départ; Pivoine, colère ; Reine marguerite, encouragement ; Rose, beauté ; Trèfle, loyauté.

Pascale France

Mort de monsieur Paul Sanfaçon

Une famille estimée de Charlesbourg a été éprouvée par la mort de M. Paul Sanfaçon, cultivateur, décédé hier à sa demeure de St-Pierre-aux-Liens, à l'âge de 30 ans et six mois. M. Sanfaçon était un jeune homme avantageusement connu et faisait partie de différents groupements et associations.

M. Sanfaçon, laisse dans le deuil, son épouse, née Simone Goupil ; un fils, Robert Sanfaçon ; ses parents, M. et Mme Honoré Sanfaçon ; ses frères, MM. Elzéar et Jean-Louis Sanfaçon ; ses beaux-parents, M. et Mme Joseph Goupil, de Québec ; ses beaux-frères et belles-soeurs, Mme Elzéar Sanfaçon, M. et Mme Georges Causirand, de St-Jérôme, M. et Mme Jean-Paul Genest, M. et Mme Jean-Marie Goupil, Mlles Gertrude, Angèle et Roland Goupil ainsi que le R. F. René, F. S.C., de Longueuil.

M. Sanfaçon comptait aussi plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces, cousins et cousines.

Les restes mortels de M. Sanfaçon sont exposés à sa demeure, 145, St-Pierre, Charlesbourg.

Une débile mentale ne peut subir de procès

Montréal, 20. (PC) Mme Jean-Louis Foisy, 37 ans, accusée du meurtre de son fils, Jean-Louis, cinq ans, mort d'asphyxie par le gaz, et de tentative de suicide par le gaz a été jugée incapable de subir son enquête préliminaire. Le juge Gerald Almond a rendu cette décision après avoir pris connaissance du rapport d'un examen mental que les autorités provinciales ont fait subir à Mme Foisy.

Vérification fédérale de dépenses de voirie

Toronto, 20. (PC) Le ministre des Travaux publics, M. Winters, a déclaré hier que la Trésorerie fédérale vérifiera les dépenses consacrées à la route transcanadienne dans la région de Fort-William. C'est dans cette région que l'on a récemment congédié des fonctionnaires provinciaux accusés d'une fraude de $25,000. On signale toutefois que l'enquête fédérale n'est qu'une "question de routine".

POUR VOUS MESDAMES !

WELCOME WAGON SERVICE

NOUVELLES FIANCEES ! NOUVELLES ARRIVEES ! NOUVELLES MAITRESSES DE MAISON ! NOUVELLES MAMANS !

Ne manquez pas l'occasion qui vous est offerte de recevoir la visite des hôtesses du Welcome Wagon Service.

A votre demande, elles se feront un plaisir de vous fournir gratuitement tous renseignements qui pourraient vous être utiles, tant dans le domaine civique que social ou autres. Elles vous apporteront en outre les hommages des commerçants recommandés par le Welcome Wagon Service. Bref, vous n'aurez qu'à vous réjouir d'avoir fait appel à leur générosité.

L'hôtesse est :
Mme MAURICE LEPINE
78, rue Garnier Tél.: 7-5487

3 jours de
Grands Spéciaux
pour terminer notre
VENTE SEMI-ANNUELLE
Commençant jeudi matin à 9 h. 30

BLOUSES assorties $1.89
Val. rég. de $3.95 à $6.95. Spécial

BLOUSES assorties $3.00
Val. rég. de $3.95 à $6.95. Spécial

PULLOVER tout laine $4.00
Val. rég. $5.95 et $6.95. Spécial

JUPES assorties $3.00
Val. rég. $5.95 à $9.95. Spécial

JUPES en taffetas $3.50
Val. rég. $5.95 à $7.95. Spécial

JUPES en taffetas $5.00
Val. rég. $9.95 à $14.95. Spécial

ENSEMBLES SLACKS
Val. rég. $16.95 à $24.95 -- Spécial
33 1/3 d'escompte

BERETS plaid ou laine .59
Val. rég. $1.95 à $2.95. Spécial

HOUSECOATS $5.00
Val. rég. $7.95 à $12.95. Spécial

S. v. p. toute vente finale
Frédéric Piette
152 RUE ST-JEAN

FLORIDE-CUBA
$229.00 $259.00
Autobus Grey hound privée, guide, hôtel, transport et visite.
Départ 6 février de Québec
7 février de Montréal
Sièges strictement réservés, premier inscrit, premier servi.
Agence de Voyage
TOURISME ET TRAVAIL
251 rue ST-JOSEPH
Ch. 317 — TEL. : 2-6629
SOIR et DIMANCHE, tél.: 7-1340

AVIS
RE VENTE DE MANTEAUX FOURRURE EN JANVIER

En face des aveuglantes réductions exposées au public dans le domaine de la Fourrure, c'est encore ici que vous économiserez le plus, car dans plusieurs cas les réductions sont exactement moitié prix, tel que suit Manteaux mouton de Perse Noir et Manteaux mouton de Perse Gris, Loutre, Castor et Vison, réduit 50%. Quant aux Manteaux de Fourrure selon gamme meilleur marché, tel que Seal, Lapin, Rat Musqué, ils sont réduits de 35 à 40%. Exemple Seal Français teint Brun castor (deux tons), Lapin Rasé Teint. Valeur rég. $235.00

Spécial..... $145.00
Chez
L.-P. THIBAULT LTEE
Manufacturier de Fourrures
282 rue St-Jean, Québec

Dernier lot
de notre
GRANDE VENTE DE CHAPEAUX
250 CHAPEAUX
antilope, velours, pluche, jersey; valeurs jusqu'à $16.95 pour seulement..... 3.00
S. v. p. aucune commande postale
ADRIENNE JOLICOEUR
98 de la Couronne (Place Jacques-Cartier)
TELEPHONE: 2-7629

SPÉCIAUX DE JANVIER
POUR GARÇONNETS ET ADOLESCENTS

18 PALETOTS $5
Une très chaude confection et des plus soignées. Grandeurs 28 à 34, d'une val. rég. de $12 à $16. pour
Spécial de Janvier

STATION-WAGON $10
Tissu de toute première qualité, une réelle aubaine. Grandeurs : 28 à 36. D'une val. rég. de $19.95 pour seulement .....

HABITS $10
avec 2 paires de pantalons, grandeurs : 30 à 34, d'une val. rég. de $18.50 à $24.00. Tissu de tout premier choix, coupe impeccable. Pour seulement....

COUPE-VENT $7.50
pour garçons, une chaude confection idéal pour notre hiver rigoureux. Confection solide à toutes épreuves, avec collet de fourrure. D'une valeur rég. de $11.95 pour seulement .....

Le meilleur choix en ville pour la confection ...
Quebec Modern Clothing
MFG.CO.LTD TEL.: 5-7730 580, ST-VALIER COIN ST-ANSELME
OUVERT LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H. 30

LES AVENTURES DE PAULINE

LES JUMELLES CLAREAU par Dick Brooks

Conférence de M. Jean Le Ber

Dimanche dernier, M. Jean Le Ber était l'invité des Dames de la Congrégation Notre-Dame à leur maison provinciale de St-Roch de Québec. Cette soirée était sous la présidence conjointe de Mgr Joseph Ferland, curé de St-Roch et de l'hon. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture, et de madame Barré. Etaient invités d'honneur, M. le commandeur Albert Rioux, régisseur de l'Office de l'Electrification Rurale, M. le commandeur Jean-Charles Magnan, directeur de l'Enseignement agricole de la province, et mademoiselle Magnan, M. et Mme J. Genest, Mlle T. Rousseau, M. C. Ducasse, la R. Mère Provinciale des Dames de la Congrégation et son conseil. Assistaient, le personnel de la maison, les élèves et plusieurs parents de ceux-ci.

M. Le Ber fit revivre Théodore Botrel, le Barde breton; l'auditoire put le suivre dans ses courses artistiques et apostoliques pendant la guerre de 1914-1918. Le conférencier, revêtu du costume des paysans bretons, exécuta plusieurs chants de Botrel au cours de sa conférence. Il présenta aussi des chants canadiens.

Présenté par M. Magnan, M. Le Ber fut remercié par M. Barré, qui émit le voeu qu'une campagne de folklore s'amorce chez nous, à l'intention des jeunes.

ALCALISE-SOULAGE la CONSTIPATION
PRENEZ DU LAIT DE MAGNÉSIE PHILLIPS' CE SOIR
RÉVEILLEZ-VOUS PLEIN D'ENTRAIN!
PHILLIPS' MILK OF MAGNESIA

Des nominations ecclésiastiques

Son Excellence Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, annonce quelques nominations ecclésiastiques dans son archidiocèse.

M. l'abbé Joseph Boucher, vicaire à Saint-Charles-Garnier, est nommé curé de la paroisse de Saint-Michel-Archange, devenue vacante par la démission de M. l'abbé Delphis Langlois;

M. l'abbé Armand Dumont, au repos, a été nommé aumônier au pensionnat de Valley-Jonction, comté de Beauce;

Sur présentation de ses supérieurs, le Révérend Père Hyacinthe Jodoin, O.P., a été nommé vicaire à la paroisse de Saint-Dominique de Québec.

Tronc enfoncé à Shawinigan

Shawinigan, (DNC) La police de Shawinigan détient trois jeunes Montréalais qui seront accusés d'avoir enfoncé un tronc à l'église St-Bernard, dans la journée de samedi.

Des enfants avaient remarqué les allures louches du trio, à l'église St-Pierre. Ils signalèrent aussitôt à la police du poste No 1 que les trois jeunes gens semblaient se diriger vers l'église St-Bernard. Quand le constable M. Champagne arriva à cette dernière église, le trio, dont on avait eu un bon signalement, se prévalait à quitter le temple. Les malfaiteurs furent appréhendés avec le fruit de leur vol, soit environ dix dollars. Ils avaient brisé l'ange qui reçoit les aumônes à la crèche et avaient caché les débris dans un confessionnal. Deux de ces jeunes gens ont 18 ans, et l'autre, 21 ans, a déclaré le chef de police, M. Arthur Loranger.

Bel hommage à des sénateurs

Ottawa, 20. (PC) Libéraux et progressistes-conservateurs au sénat ont rendu hommage hier soir au sénateur William Henry Dennis, décédé ici lundi à l'âge de 66 ans.

Les sénateurs qui ont pris la parole ont précisé que M. Dennis a été un grand Canadien qui a su faire honneur aux Maritimes et ont rendu hommage à ses qualités de journaliste, d'homme d'affaires, de philanthrope et d'éducateur. Le Sénat s'est ensuite ajourné par respect pour le disparu.

Le sénateur W. Rupert Davies, libéral de l'Ontario, éditeur et président du journal Whig-Sandard, de Kingston, a dit que le sénateur Dennis avait fait partie d'un petit groupe de Canadiens qui ont aidé en 1917 à fonder la Presse Canadienne, agence coopérative de nouvelles. Il a aidé à édifier une agence de nouvelles d'un océan à l'autre.

Le sénateur Davies a ajouté que le sénateur Dennis a publié un excellent journal à Halifax pendant plusieurs années.

Le sénateur Dennis a été un des fondateurs de la Presse Canadienne qui ont décidé que l'agence ne devait plus continuer à accepter un octroi fédéral annuel de $50,000. Lui et ses collègues étaient d'avis que la Presse Canadienne devait être libre de toute influence politique.

Les sénateurs ont également rendu hommage à la mémoire du sénateur Vincent P. Burke, libéral de Terre-Neuve, décédé le 19 décembre 1953.

COURS DE PERFECTIONNEMENT CHEZ LES BARBIERS: Mercredi soir, le 13 janvier, avait lieu l'ouverture des cours de perfectionnement pour les barbiers dans les salles de l'Ecole Technique de Québec qui avaient été mises à la disposition des Associations patronale et ouvrière. Ces deux associations ont décidé de donner, pour le bénéfice de leurs membres, des cours théoriques et pratiques. Nous voyons sur la photo ci-dessus quelques membres des deux groupements réunis pour assister aux premiers cours traitant de l'organisation professionnelle, donnés par M. Joseph Légaré, président honoraire de l'Association patronale. Le comité formé pour la direction de ces cours est sous la présidence de M. Jos. Laroche, membre de l'Association patronale.

Mort de madame Adam Andrews

Madame Adam Andrews, née Ida Fradette, est décédée hier matin à sa résidence, 748, rue Champlain, à l'âge de 60 ans.

Mme Andrews laisse dans le deuil, outre son époux, ses fils: MM. Gérard et Marcel Andrews; ses filles, Mme Albert Dion (Marguerite), Mme Simon Béchette (Yvette) et Mme Stanley George (Jeannette); sa mère, Mme Vve Thomas Fradette; son beau-frère, M. J.-B. Granger; ses belles-filles, Mme Gérard Andrews (Carmelle Gingras) et Mme Marcel Andrews (Anne-Marie Béchette); ses gendres, MM. Albert Dion, Simon Béchette et Stanley George. Elle comptait aussi une trentaine de petits-enfants.

La défunte était la soeur de Mme François Bélanger, de Mme Simon Tremblay ainsi que la belle-soeur de M. et Mme Jos. Jacques, M. Frs Bélanger, M. Simon Tremblay, M. Pierre Cardinal. Elle laisse aussi plusieurs neveux et nièces.

Les restes mortels sont exposés aux salons de la maison mortuaire, 748 rue Champlain.

Mort de madame Cyrille Asselin

Une famille estimée de St-Sauveur a été éprouvée par la mort de madame Cyrille Asselin, née Malvina Breton, décédée à l'âge de 96 ans. Mme Asselin était domiciliée chez ses neveux, M. Albert Towner et Mlle Lucienne Towner, au 121 de la rue St-François-ouest.

Mme Asselin laisse dans le deuil ses neveux et nièces, M. et Mme Michel Towner, M. et Mme Chs Towner, M. et Mme Jos. Boissonnault, M. et Mme François Masson, Mlle Lucienne Towner, M. et Mme Adrien Towner, M. et Mme Laval Masson, M. Albert Towner, M. et Mme Roger Blouin, Mme veuve Jos. Towner, Mme veuve Ernest Garneau, M. et Mme Jos. Taillon, M. et Mme Emile Garneau, de Montréal, M. et Mme Hermenégilde Bélanger, M. et Mme Richard Deschênes, de Montréal, M. et Mme Arthur Marois, Mlles Marie-Louis, Henriette, Mimie Breton, de Troly, N.Y., MM. et Mmes Léon, Alyre, Edouard, Arthur, Henry, Francis et Steaner Breton, de Troly, N.Y., MM. Oscar, Roméo et Albert Beaudoin, Mme veuve Denis Gagné, M. et Mme Pleau, de Montréal, ainsi que plusieurs petits-neveux et nièces.

Les restes mortels sont exposés aux salons de la maison Sylvio Mar-

Mort de monsieur Maurice St-Onge

M. Maurice St-Onge, pensionnaire à l'hospice Nazareth, décédé subitement hier matin à l'âge de 82 ans, était un citoyen avantageusement connu de notre ville. Il était l'époux de feu Emma Martineau.

M. St-Onge laisse dans le deuil: ses filles, Mlle Maria St-Onge, de Montréal; Mme Paul-Henri Parent (Marguerite) et Mme William Tuppert (Rolande); ses fils, MM. Jean-Baptiste et Roland St-Onge; ses belles-filles, Mme J.-B. St-Onge (Cécile Légaré) et Mme Rol. St-Onge (Annette Blais); ses gendres, MM. W. Tuppert et P.-H. Parent; ses petits-enfants, Serge et Huguette St-Onge, Yvon, Pierre et Hélène Parent, Bridget, Maureen, Gladys, Kathleen et Terry Tuppert.

M. St-Onge était le demi-frère de M. Arthur Therrien, d'Abitibi ainsi que le beau-frère de M. et Mme Philibert Martineau, de Montréal. Il comptait aussi plusiers neveux et nièces.

Les restes mortels de M. St-Onge sont exposés aux salons de la maison Germain Lépine, chemin de la Canardière.

Injonction accordée à la Guilde des artistes

Montréal, 20 (PC) — La Cour supérieure du Québec a accordé hier, une injonction à la Guilde américaine des artistes de variétés contre la Fédération américaine des musiciens. L'injonction, accordée par le juge G.-S. Chaillies, enjoint aux musiciens de reprendre leur travail dans les clubs de nuit. Une demande d'injonction a été logée hier quelques heures après que les musiciens eurent refusé d'accompagner les artistes dans un club de de la métropole.

Accusation portée contre les employeurs

Vancouver (PC) Les dirigenats d'un grand syndicat indépendant ont accusé hier soir les employeurs de l'industrie minière de la Colombie-Britannique de se servir des chiffres du chômage pour intimider ses adhérents.

Cette accusation figurait dans le rapport du conseil exécutif du syndicat international des ouvriers des mines, des moulins et des fonderies à l'occasion de son 11ème congrès annuel provincial.

Le rapport souligne aux 40 délégués qui assistent au congrès que le syndicat "ne tolérera pas les tentatives des employeurs de ramener nos membres aux conditions qui existaient avant 1943".

A Radio-Canada

Ottawa, 20 (PC) M. Kenneth G. Montgomery, homme d'affaires d'Edmonton, âgé de 46 ans, a été nommé Gouverneur de la Société Radio-Canada. Le ministre du Revenu, M. McCann, a également annoncé la prolongation du mandat de M. Adrien Pouliot, de Québec, comme membre du comité directeur de 11 membres. M. Montgomery remplace M. J. P. Tripp, d'Oxbow, Saskatchewan, dont le terme de trois ans est expiré.

Propriétaires de Courville

Courville, (DNC) Une assemblée des propriétaires de Courville et des contribuables intéressés avait lieu, dimanche dernier, à la salle de l'Ecole Notre-Dame du Sacré-Coeur sous la présidence de M. Ulric Huot. A cette occasion, le président de l'assemblée a parlé de l'administration municipale des années 1947 à 1953. Entre autres suggestions, il y eut celle de la création d'un Centre Récréatif pour la jeunesse.

On a procédé également à la nomination des candidats de la Ligue des Propriétaires qui seront sur les rangs, lors de la prochaine élection municipale. Voici les noms de ces candidats: à la mairie: M. Ulric Huot; Quartier Montmorency: M. Georges-Henri Giroux; Quartier Cadieux: M. Eugène Royer; Quartier Repentigny: M. Joseph Théberge; Quartier St-Louis: M. Antonin Leclerc; Quartier Montcalm: M. Philippe Simard. Les bulletins de ces candidats furent signés par des membres de la Ligue.

M. Maurice Fortier, échevin, a pris également la parole au cours de cette assemblée et a fait ressortir quelques chiffres, à titre d'approbation de l'administration municipale actuelle.

La prochaine réunion des Propriétaires sera tenue le 31 janvier.

Soulagement Rapide des Douleurs ARTHRITIQUES

Etes-vous découragé parce que, jour et nuit, des douleurs cruelles vous assaillent? Alors voici de bonnes nouvelles. Des milliers de gens souffrant ainsi de douleurs Arthritiques, Rhumatismales et Névritiques—de Lumbago, Goutte et Névralgie—prennent des T-R-C Templeton et obtiennent le soulagement désiré. Plus de 19 millions de T-R-C Templeton ont été prises l'an dernier. Pourquoi ne pas voir si elles ne vous feront pas de bien? 65c et $1.35, tous comptoirs de pharmacie. T-835F

Le cardinal Léger et la question sociale

Montréal, 20. (PC) Le cardinal Paul-Emile Léger a déclaré hier soir que la concurrence économique constitue une base trop fragile pour que l'ordre social ne repose que sur elle.

Il a fait cette déclaration au banquet de l'Association professionnelle des industriels, une organisation qui groupe des manufacturiers, des professionnels et des hommes d'affaires du Québec. Il a proposé la création urgente de groupements corporatifs, afin que les chefs puissent prendre leur place dans la société où ils pourraient prendre conscience de leurs responsabilités les uns envers les autres.

La technique moderne des affaires crée souvent "un vide dans lequel s'obscurcissent les esprits et s'endurcissent les coeurs". La question sociale ne peut se résumer à gagner dans ses demandes ou dans ses causes soumises à l'arbitrage.

MAL À LA GORGE? PASTILLES VALDA et PASTILLES VALDAMILD pour les enfants et leurs mamans

Vous économisez en achetant
LES ALIMENTS Paquet!

Cuisinez avec le
KETCHUP Heinz, 11 oz. 2 pour .55 — 15 oz. .35
SAUCE Chili Heinz 12 oz. .39

ALIMENTS Heinz pour bébés, étiquettes bleues ou rouges, 3 btes pour .29

LA FARINE ENRICHIE DE VITAMINES Robin Hood — LA FARINE À TOUTES FINS GARANTIE
5 lvs .39 — 7 lvs .52 — 24 lvs 1.75

NOURRITURE PARD pour chiens et chats, 2 btes pour .25
NETTOYEUR Swift, paquet de 3 btes .33

SAUCE à SPAGHETTI à la viande Adamaco, 20 oz. .55
PECHES Cropps, qualité de choix 28 oz. .35
POIRES à dessert Stoney Creek, 28 oz. .27
ANANAS Sweet Tread 28 oz. .39
PAMPLEMOUSSES en sections Old South, 20 oz, 2 pour .35

FRUITS et LEGUMES
SALADE pommée, 2 pommes pour .27
CAROTTES en pqt. Cello, 24 oz .17
POMMES McIntosh, no 180 la doz. .39
ORANGES Sunkist no. 288 2 doz. pour .59

Comptoir de Boucherie Sous-sol
LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE
BOEUF (BC) Désossé et roulé 4 lvs ou plus, la lv. .25
LAPIN DOMESTIQUE la lv. .49
ROTI de boeuf haut de côte 5 lvs ou plus, la lv. .35
POULE catégorie A, 4 à 5 lvs la lv. .45
(pesée avant d'être évicérée)

AUX MAMANS AFFAIRÉES

Votre enfant sera reçu avec tous les égards d'un client chez votre épicier. Votre liste d'épiceries sera préparée avec soin et le change lui sera remis méticuleusement.

VOTRE ÉPICIER S. P. MÉRITE VOTRE CONFIANCE, ENCOURAGEZ-LE

LES MAGASINS Service SP Prix

SAUMON SOCKEYE marque Clover Leaf. Boite de 7 oz ¾ .39
A chair rouge

FAITES DE DELICIEUSES BEIGNES DOREES
HUILE MAZOLA boite de 16 oz .39

LA DELICIEUSE SOUPE LIPTON 2 pour .23
Faite à la mode de chez-nous

MOUTARDE SCHWARTZ bocal de 24 oz .27
Une moutarde aux fines herbes

LAIT EVAPORE CRINO 2 boîtes pour .25

RAISIN SANS NOYAUX le paquet de 15 oz .21

SOUPES LEGUMES AYLMER 2 boîtes .25
Un régal pour la famille.

PARA SUPERLAC
Dure cinq fois plus que la cire ordinaire.
20 oz. 1.19 — 40 oz. 1.89

SOUPE AUX TOMATES HEINZ 2 pour .27

La cuisine au ketchup
Livre de recettes GRATIS quand vous achetez du ketchup Heinz 11 oz.
.27 ¢

EPICIER - BOUCHER
A. PELLETIER — 101 - 103 rue Demeules — Tél.: 2-6597 et 2-2482
GAUVIN et FRERES — 867 Chemin Ste-Foy — Tél.: 7-2331
J.-A. SIMARD — 685 rue Maufils — Tél.: 2-7256
J.-C. BEGIN — 900, Chemin Ste-Foy — Tél.: 7-3421
GAUMOND et FRERES — 28, rue Turnbull, — Tél.: 2-8261
S. HEBERT — 1824, 1ère Avenue, Limoilou — Tél.: 2-5292
MAISON ROYER ENR. — 1788, de la Canardière — Tél.: MO 3-7801
MARCHE BAGOT — 898 rue Bagot, — Tél.: 4-5824
EPICIERS
EPICERIE JULIEN — 1101, 28e Avenue, Limoilou — Tél.: 3-8530
Epicerie CENTRALE — 662 rue St-Vallier-Ouest face Montmagny, — Tél.: 7-7646
F.-X. LACROIX — 426 rue Masenod, — Tél.: 5-8768
ALPH. FERLAND — 897 rue Durocher, — Tél.: 4-0879
PAUL FORTIER — 2001½, rue St-Olivier, — Tél.: 5-7352
E. LORTIE — 806, rue Seigneuriale — Tél.: MO 3-4404
G.-A. RATTE — 196, rue St-Ambroise, — Tél.: 3-3027
Alimentation SYLVAIN — 1400, 31ème Avenue, Limoilou — Tél.: 3-0957
MAURICE NOLIN — 1198, 44ème Avenue, Limoilou — Tél.: 4-0585
EN DEHORS DE LA VILLE
ROMEO PICHE — ST-RAYMOND — Tél.: 23-8-3
JOS. GAGNON ET FILS — Ste-Marie, Co. Beauce
E. VERRET — Notre-Dame des Laurentides — Tél.: VI 9-4434
OLIVIER et FRERES — Rue Commerciale, St-Romuald — Tél.: TE 9-9408
PIERRE PAGEAU — 219 rue Racine, Loretteville — Tél.: VI 9-3112
J.-P. FALARDEAU — ANCIENNE-LORETTE — Tél.: 7-5143

DONALD DUCK — par Walt Disney

JOE PALOOKA — par Ham Fischer

Le Frontenac blanchit les Marquis de Jonquière par 5-0

Seule la tenue exceptionnelle du cerbère André Bouchard sauve les visiteurs d'un échec plus cuisant — Mike Ratchford marque son retour au jeu avec deux buts et deux aides — Clermont Doyon a un but et trois assists — Deuxième blanchissage de Marcotte — Gilles Thibault transporté à l'hôpital St-François d'Assise — Une bagarre marque la fin de la partie.

Paul-André Bouchard, ancien cerbère du club Frontenac de l'Association Junior "B" de hockey prêté aux Marquis de Jonquière pour la balance de la saison, a affiché une tenue de vétéran hier soir au Colisée mais il n'a pu empêcher le Frontenac de remporter une victoire de 5-0 devant quelque 2,500 amateurs, dans une rencontre marquée d'une bagarre quasi générale moins d'une minute avant la fin.

Cette victoire a cependant coûté à Phil Watson les services de l'ailier droit Gilles Thibault pour une période indéfinie. Thibault a encaissé un mauvais coup à l'abdomen au cours de la deuxième période et il fut transporté à l'hôpital St-François d'Assise, après la partie, où un examen aux rayons-x révélera la nature exacte de sa blessure. Il est entendu que Thibault ne pourra s'aligner contre les Canadiens juniors de Sam Pollock ce soir à Verdun.

Mike Ratchford a célébré son retour sur l'alignement du Frontenac avec deux buts et autant d'assistances. Butch Bouchard, Clermont Doyon et Fernand Turcotte ont marqué les trois autres buts. Pour Jacques Marcotte, c'était son deuxième blanchissage de la saison, ayant réussi le premier aux dépens du Royal. Marcotte a repoussé 4-9-5—18 lancers pour mériter ce blanchissage pendant que Bouchard en bloquait 15-13-13—41 dans les buts des Marquis.

La bataille éclate

Il restait seulement 25 secondes de jeu dans la troisième période quand Butch Bouchard fut retenu par Pelchat des Marquis à la ligne bleue des visiteurs. Les deux en vinrent aux prises dans le coin de la patinoire. Les officiels avaient presque réussi à rétablir l'ordre lorsqu'on recommença à se battre pour de bon.

Exception faite des deux gardiens de buts, tous les joueurs qui étaient sur la glace participèrent à cette échauffourée. Pendant que Guy Rousseau retenait son frère Jean Rousseau, non sans difficulté, Moe Mantha se battait avec Fred Carter tandis que Charlie Dénommé se chargeait de Jacques Gagné, qui avait quitté le banc de son club pour aller prêter main-forte à ses coéquipiers.

Fred Carter qui eut affaire à Mantha, quitta la glace le visage fortement tuméfié. Il était coupé à plusieurs endroits et certains boxeurs s'en tirent souvent à meilleur marché après plusieurs rondes. L'arbitre Bob Sleeth distribua sept majeures, une mineure et deux punitions de mauvaise conduite à la suite de cette longue bataille.

On cède sous la pression

Complètement déclassés dans la première période, les Marquis réussirent quand même à tenir leurs bouts grâce à la brillante tenue de Bouchard dans ses filets. En dépit des nombreuses attaques du Frontenac, la période se termina au compte de 0-0.

Au début de la deuxième session, le jeu fut un peu plus partagé. Encouragés par la performance de leur gardien de buts, les Marquis attaquèrent plus souvent et furent plus menaçants. Gerry Norman manqua la plus belle occasion d'ouvrir le pointage en se présentant seul devant Marcotte à la 15ème minute de jeu mais son lancer manqua de précision.

Butch Bouchard trouva finalement le fond de la cage des Marquis à 18:15 minutes avec un lancer d'une quinzaine de pieds, après avoir accepté une passe parfaite de Guy Rousseau. Clermont Doyon donna au Frontenac une avance de 2-0, 73 secondes plus tard et Ratchford enregistra le troisième but du Frontenac 27 secondes après pour donner aux siens une avance de 3-0 à la fin de la deuxième période. Ces trois buts rapides assuraient la victoire.

Deux autres buts

Au commencement de la troisième période, Fernand Turcotte augmenta l'avance du Frontenac à 4-0 avec un "screen-shot" d'environ 25 pieds et Ratchford mit fin au pointage à la dixième minute de jeu alors que Leo Amadio et Jacques Gagné purgeaient chacun une majeure.

Moe Mantha, en plus de jouer une solide partie à la ligne bleue du Frontenac, a récolté deux assistances tandis que Doyon s'en tirait avec trois aides en plus du deuxième but de la partie.

ENTRE LES PERIODES : George Faulkner et Gaston Pelletier sont tous deux sur la liste des blessés... "Red" est blessé à un pied tandis que Faulkner souffre d'une blessure au dos . . . Guy Rousseau remplaçait Faulkner avec Bouchard et Cyr et ce trio a fourni de l'excellent travail . . . La partie fut retardée d'environ cinq minutes à la troisième reprise quand Paul-André Bouchard reçut un dur lancer au coude . . . Le jeu fut rapide du commencement à la fin et la performance fournie par Bouchard dans les filets des Marquis valait à elle seule le prix d'admission . . .

JONQUIERE — Buts : Bouchard. Défenses : Pelchat, Brassard, Labrosse, Désilets. Avants : Bordeleau, Garant, St-Jean, Landry, Chabot, Carter, J. Rousseau Norman, Gagné.

QUEBEC — Buts : Marcotte. Défenses : Chevalier, Mantha, Amadio, Langlois. Avants : Cyr, G. Rousseau, Bouchard, Faulkner, Parker, Ratchford, Presley, Dénommé, Thibault, Turcotte, Doyon.

Arbitre : Sleeth. Juges de lignes : Dorion Maher.

Première période

Aucun but.
Punis : Bordeleau 12:10, Chevalier 16:55.

Deuxième période

1—Québec : Bouchard, (Rousseau) 10:18
2—Québec : Doyon, (Ratchford, Mantha) 19:27
3—Québec : Ratchford, (Mantha, Doyon) 19:57
Punis : Thibault 0:26, Mantha 9:26, Carter 9:26.

Troisième période

4—Québec : Turcotte, (Ratchford, Doyon) 2:05
5—Québec : Ratchford, (Doyon, Turcotte) 9:41
Punis : Amadio (maj.) 7:52, Gagné (maj.) 7:53, Mantha 12:01, Dénommé 17:29, Gagné (m.c. et maj.), Désilets (m.c. et maj.) 19:35, Pelchat (min. et maj.) 19:53, Chevalier (maj.) 19:35, Carter (maj.) 19:35, Bouchard (maj.) 19:35, Mantha (maj.) 19:35.

KID GAVILAN, LE CHAMPION MONDIAL DES MI-MOYENS, est photographié en compagnie de l'ancien champion poids-lourd JACK DEMPSEY (à gauche) au moment où ce dernier lui remet la plaque commémorative Edward-J. Neil que Gavilan s'est mérité pour avoir été choisi le "boxeur de l'année" dans le poll organisé par l'Association des rédacteurs de boxe. La présentation lui en a été faite lors du dîner annuel de cette association vendredi dernier à l'hôtel Astor de New-York. Dempsey a été le premier boxeur à remporter cet honneur. (International News)

Commentaires Sportifs

— par —

Marcel Bourassa

Au moment d'écrire ces lignes les joueurs de Phil Watson se préparent à aller affronter le brillant clan de Sam Pollock à l'aréna de Verdun. Un duel Watson-Pollock a toujours eu du piquant et il n'échappe à aucun observateur intéressé aux agissements du circuit Horan que la joute de ce soir pourrait bien donner un avant-goût de ce que seront certaines joutes des prochaines séries éliminatoires. Le résultat du duel de ce soir sera impatiemment attendu des partisans de l'équipe locale qui sort à peine d'une "dure" joute disputée hier au Colisée.

C'est ce soir également que les deux frères Lynn et Murray Patrick se font face dans la joute opposant leurs équipes Rangers et Boston dans cette lutte poursuivie âprement pour l'obtention exclusive de la quatrième position du circuit Campbell. L'événement a ceci d'inédit que c'est la première fois depuis 20 ans dans la N. H. L., qu'un Patrick affronte un autre rejeton de la famille, c'est-à-dire depuis que Lester pilotait les Rangers contre son frère occupant un poste identique dans la direction des Bruins de Boston. Le gros "Muzz" (6 pieds et 2 pouces et une carcasse osseuse pesant 210 livres) veut en donner pour son argent à Lynn ce soir et ce dernier de son côté n'a cessé de piquer au vif son frère depuis que ce dernier accepta la succession laissée vacante par Frank Boucher, officiellement depuis dimanche soir. Tout en étant de bon aloi, la rivalité entre ces deux stratèges ne manquera pas d'intérêt ce soir dans cette lutte d'où semble exclue, momentanément du moins et dans une juste proportion bien compréhensible tout esprit de famille.

Au moment où nous avons rejoint hier le capitaine Léo Bouchard, manager de notre champion poids-coq Fernando Gagnon, ce dernier était à s'entraîner et le "rat-tat-tat" du "punching bag" pouvait être entendu dans tous les coins de la propriété du capitaine qui abrite un magnifique gymnase privé. Comme bien l'on pense, c'était le défi de Jersey Joe Edwards qui vint sur le tapis, et le capitaine de déclarer qu'il acceptait les défis envers son homme, qu'ils viennent d'Edwards ou de qui que ce soit. "Fernando, dit-il, s'est battu tellement souvent contre tout venant, concédant plusieurs fois plusieurs livres ou faisant face à une pénurie de compagnons d'entraînement pour rencontrer des pugilistes frais et dispos et sortant des gymnases Stillman ou ailleurs, qu'il n'a pas plus peur d'Edwards que d'un autre. Il ne tient pas à garder son titre dans les boules à mites et il est prêt..." Comme on pourra le constater, ce n'est pas l'optimisme qui manque chez le gérant de Fernando et quant à ce dernier, nous pouvons vous assurer qu'il s'entraîne avec encore plus de vigueur que jamais en prévision de ce qui pourrait survenir d'ici quelques jours ou quelques semaines.

Un duel Braves-As a ceci de prometteur et c'est que les joueurs de Gerry Brown ont conservé leur meilleur record de la saison en bataillant contre le clan de Toe Blake. Tout d'abord leur plus décisive victoire de l'année le fut aux dépens des Braves par 9 à 3 le 28 octobre et les cerbères opposés devaient fournir jusqu'ici un intéressant duel.

Dans l'ensemble des arrêts effectués par les gardiens Gelineau (120) et Marois (63) des As, nous en arrivons à un total de 183 tandis qu'à l'autre bout la patinoire les cerbères adverses bloquèrent 178 lancers avec une répartition de Payette (61) Evans (23) et Leclerc (94).

Il est également intéressant de signaler que les cinq meilleurs compteurs des Braves avec Corriveau (le premier de la ligue); Kwong, Bisaillon, Haworth et Cline ne furent tenus qu'à 13 buts seulement dont Corriveau avec seulement deux. Kwong et Cline furent les plus brillants sous ce rapport avec une production de quatre buts chacun.

En sept joutes les As récoltèrent 29 buts pour l'excellente moyenne de 4.1 par joute et point n'est besoin de vous dire que si nous considérons l'ensemble du rendement de nos porte-couleurs jusqu'à date il s'agit d'une magnifique performance de la part des hommes de Brown.

Mais si les statistiques prouvent tout ceci il ne faut pas en déduire nécessairement qu'il faudra inévitablement s'attendre à une reproduction identique ce soir. Imlach et Brown mieux que quiconque savent l'importance de l'issue de la joute de ce soir à bien des points de vue et ne nous arrêtons ici qu'au strict domaine "hockey" (le seul qui intéresse le sportif local) pour prétendre qu'il faudra une brillante exhibition pour donner plus de "pep" aux milliers de partisans de l'équipe locale.

A l'Union Commerciale

Une assemblée générale du Club de Ski, aura lieu mercredi le 20 janvier 1954 à 8 h. 30 p.m. à nos salles 142 rue de la Couronne.

Plusieurs sujets bien importants seront discutés. Entre autres, organisation du Championnat Provincial, qui aura lieu au Lac Beauport le 13-14 février sous les auspices de notre club.

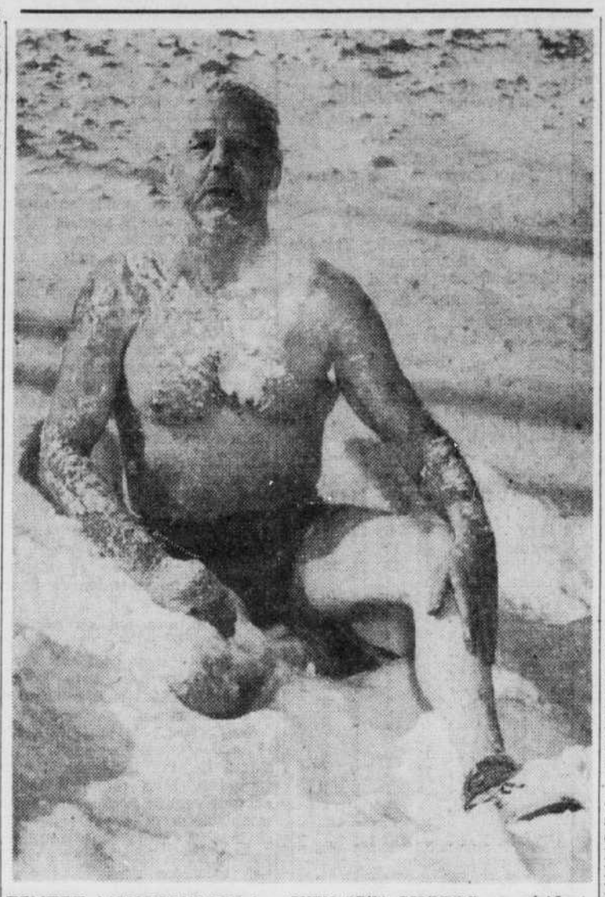

TENTEZ L'EXPERIENCE ! : SVEN "Gil" GILBERG, un résident d'Ottawa, a enlevé ses vêtements pour se rouler dans un banc de neige alors que la température était en bas de zéro. Maintenant âgé de 61 ans, Gil répète ce geste tous les ans depuis 1916 et assure que c'est un excellent remède à l'anémie chronique. Ancien instructeur de natation, il trouve l'hiver présent plus froid que le précédent mais s'en réjouis. (Presse Canadienne)

Yvon Robert contre Don Jonathan vendredi soir en finale à La Tour

Le promoteur Roland Ste-Marie a annoncé hier qu'il avait organisé un combat entre le populaire Yvon Robert et le jeune et rude lutteur Don Leo Jonathan pour sa finale de vendredi soir. Cette rencontre qui sera la troisième entre ces deux athlètes a été organisée à la demande de nombreux amateurs après le combat de vendredi dernier. Robert et Jonathan se livrèrent deux combats ici même dans la vieille capitale, combats qui resteront mémorables. Le premier fut livré le 13 novembre et se termina par la disqualification des deux lutteurs. Le deuxième devait voir Robert être disqualifié et cette rencontre fut marquée d'une rudesse excessive de la part des deux athlètes et se termina à une heure avancée de la nuit. Robert est fier de pouvoir rencontrer Jonathan de nouveau car a-t-il dit : "je suis en meilleure condition que jamais après une série de victoires aux Etats-Unis et je vais montrer une fois pour toutes à ce jeune blanc-bec si les vieux doivent céder la place aux jeunes. Je vais lui montrer ce que des "p'tits vieux" pour me servir de son expression peuvent faire à ces jeunes vantards . . ."

Inutile d'insister sur la tournure que ne manquera pas de prendre cette finale 2 de 3 entre ces deux colosses. En plus de cette bataille principale sans limite de temps le promoteur Ste-Marie offrira à la nombreuse clientèle de La Tour trois autres combats qui sauront plaire aux plus difficiles car dans la semi-finale on verra aux prises pour la première fois Manuel Cortez contre Larry Moquin et ce match nous disait M. Ste-Marie a été bâclé afin de déterminer une fois pour toutes lequel de ces deux athlètes est supérieur. Nul doute que ce match sera disputé à vive allure. En spécial un Indien pure-laine qui refuse même de se défaire de son tomahawk quand il saute dans l'arène : Natcho Reyes fera face à Bill Strack qui a créé une excellente impression à ses débuts vendredi soir dernier et enfin comme préliminaire le populaire George Cagney nous reviendra et cette fois pour tenter de mettre à la raison Al Tucker. Ce deuxième programme de l'année ne le cédera en rien au programme de l'an dernier et une fois de plus l'an 1954 dans ce domaine promet d'abaisser tous les records au plus populaire centre sportif de la vieille capitale.—

Une augmentation pour Gus Bell

Cincinnati, 20 (PA) Gus Bell, puissant voltigeur, a signé son contrat de 1954 avec les Redlegs de Cincinnati "avec une augmentation de salaire assez substantielle".

Gabe Paul, gérant général du club local de la ligue Nationale, a dit que Bell avait reçu plus d'argent mais n'a pas dévoilé les termes du contrat.

Bell, qui joua sur l'équipe d'étoiles de la ligue Nationale l'été dernier, frappa pour .300 en 151 parties, fit 183 coups sûrs, compta 102 points, frappa 30 coups de circuit et fit compter 105 points. Il cogna également 37 doubles et cinq triples.

Plus tôt, dans la journée, le gérant général Paul avait annoncé la signature du deuxième-but Rocky Bridges, du lanceur Jackie Collum, le joueur d'utilité Connie Ryan et le voltigeur Lloyd Merriman.

Ça se passa le 20 janvier

1908 - CHARLEY DOOLEY ACCEPTE LA GÉRANCE DES ROYAUX DE MONTRÉAL

Rappels historiques... une série offerte par

Molson's

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

Toe Blake et ses Braves sont les rivaux des As ce soir, au Colisée

Déterminés à fournir à leurs partisans une bonne partie de hockey, les joueurs des As réservent une réception toute spéciale aux Braves de Valleyfield qui seront les visiteurs ce soir, au Colisée, à l'occasion de la 23ème partie locale de la saison.

Après deux parties nulles sur la glace, les protégés de l'instructeur Gerry Brown réalisent qu'il leur faut remporter la victoire à tout prix pour reprendre la confiance de leurs amis.

Ce sera la cinquième visite des joueurs de Toe Blake à la patinoire locale. Après des revers de 9-3 et 5-0 avec Paul Leclerc et Claude Evans respectivement dans les filets, les Braves ont ensuite gagné 5-4 avec Andy Payette dans les buts. Puis les As ont réussi à l'emporter 2-0 dans une partie fort intéressante jouée le 3 janvier.

L'instructeur Brown a annoncé que Ludger Tremblay aura encore la mission toute spéciale de surveiller le dangereux André Corriveau dans la partie de ce soir. "Nous lui avons donné cette mission le 3 janvier, et l'on sait comment il s'en est acquitté," de déclarer Brown.

Le pilote des As était incertain sur la composition de ses lignes d'attaque pour ce soir, mais il ne pourra compter sur Gerry Cabana. Il est fort probable que Butch Houle, blessé à un oeil dans la partie de jeudi dernier, pourra reprendre son poste à la ligne bleue.

Les visiteurs ont une équipe redoutable et bien connue dans notre ville. En plus de Corriveau, il y a Jean-Paul Bisaillon, Larry Kwong, Kitoute Joannette, Gordie Haworth, Roland Leclerc, Bruce Cline, Dewar Thompson et Georges Bougie.

Payette peut compter sur la protection défensive de Jack Irvine, Frank Arnett, Jacques Deslauriers et Bingo Ernst. Ce dernier est tout spécialement spectaculaire avec ses nombreux coups d'épaule.

Cette rencontre du circuit Slater sera accompagnée de deux autres puisque Montréal est à Sherbrooke et Ottawa visite Springfield. La mise au jeu se fera à 8 h. 45 à l'amphithéâtre du Parc de l'Exposition.

Marion Fricano signe

Philadelphie, 20 (PA) Marion Fricano a retourné son contrat signé aux Athlétiques de Philadelphie, de la ligue Américaine de baseball, a-t-il été annoncé hier par le club. Fricano, un droitier, gagna neuf parties et en perdit 12 pour les A's la saison dernière.

IMPORTANTE LETTRE OUVERTE

A TOUS LES RESPONSABLES DE CLUBS AFFILIES,
A TOUS LES JOUEURS ENREGISTRES

Messieurs,

Je désire vous rappeler que vous avez contracté des obligations envers l'Association et ou ses représentants dûment autorisés.

Vous, MM. les Gérants et Instructeurs, vous avez la responsabilité générale et, particulièrement, vous êtes responsables de la conduite de vos joueurs que vous devez discipliner dans leur langage comme dans leurs actes. Vous détenez des pouvoirs correctifs beaucoup plus efficaces si seulement vous voulez vous en servir avant que les pouvoirs punitifs détenus par les arbitres soient appliqués, ce qui devrait être un tout dernier moyen.

Au sujet des arbitres, et ici, je m'adresse aux joueurs plus spécialement, je tiens à avertir tous les intéressés que les arbitres représentent l'autorité; donc, ils sont l'autorité et, même dans l'erreur, le cas échéant, ils doivent être respectés par tous, en tout temps. Toutes infractions de langage grossier ou d'actes abusifs seront sévèrement punis en suspension et autrement.

Les arbitres ne sont les ennemis de personne; ils remplissent une fonction tellement importante que, sans eux, il ne saurait y avoir de compétition.

Jouez pour gagner mais agissez loyalement, même envers vos adversaires, à plus forte raison envers les arbitres; vos joutes y gagneront en intérêt, car il est faux de prétendre que l'on trouve du plaisir dans le désordre et l'illégalité. Faites-en l'expérience et vous verrez.

Le sport est aujourd'hui commercialisé, soit, mais cela ne veut pas dire qu'il doit être vicié.

Bon succès à tous dans l'ordre et par l'ordre.

ALBERT PAQUET,
Assistant du Président, Comité Arbitres QAHA et Représentant Québec et District.

Sibby Mundey et Jim Skinner suspendus

Kemptville, Ont., 20. (PC) — L'arbitre Sibbey Mundey et Jim Skinner, l'instructeur des Cubs de Hamilton, dans la ligue Junior de l'Ontario, ont été temporairement suspendus hier soir à la suite du chahut qui a résulté en une partie non terminée, lundi soir, à Verdun.

W.B. George président de la Canadian Amateur Hockey Association, a rapporté hier soir que Mundey et Skinner demeureront sous le coup d'une suspension jusqu'à ce qu'on ait eu le temps d'étudier l'affaire plus à fond.

Dans sa déclaration, George n'a fait aucune mention du fait que les Canadiens ont été déclarés vainqueurs de la partie par le compte de 2-1. Le club de Hamilton a rapporté après la joute qu'un protêt serait logé auprès de la CAHA, de la QAHA et de l'OHA.

HOCKEY

HIER

Ligue Américaine
Syracuse 2, Cleveland 4

Ligue du Québec
Springfield 0, Montréal 4
Valleyfield 3, Chicoutimi 8

Ligue Junior du Québec
Jonquière 0, Frontenac 5
Royal 3, St. Catharines 10

Ligue Junior d'Ontario
Barrie 4, Galt 5
Guelph 2, Kitchener 8

Ligue des Maritimes
Charlottetown 2, Glace Bay 4
Halifax 3, Sydney 4

Ligue Senior d'Ontario
Chatham 3, Windsor 1
Kitchener 3, Owen Sound 6

Exhibition
Détroit (N.H.L.) 5, Sherbrooke 3

Ligue Senior Nord-Ontario
Sault (Ont.) 4, Pembroke 1

Aujourd'hui

Ligue Nationale
Boston à Rangers

Ligue Américaine
Cleveland à Buffalo
Pittsburgh à Hershey
Providence à Syracuse

Ligue du Québec
Valleyfield à Québec
Montréal à Sherbrooke
Ottawa à Springfield

Ligue Junior du Québec
Frontenac à Canadiens
Royal à Guelph
Trois-Rivières à Jonquière

Ligue de Beauce Enrg.
St-George à Ste-Marie

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Détroit	43	24	11	8	118	78	56
Canadiens	44	24	15	5	132	92	53
Toronto	42	22	12	8	94	71	52
Boston	42	17	19	6	103	111	40
New-York	44	16	22	6	94	127	38
Chicago	45	8	32	5	85	156	21

LIGUE AMERICAINE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Cleveland	45	29	16	0	177	136	58
Buffalo	44	24	14	6	165	127	54
Hershey	43	19	22	2	146	150	40
Pittsburgh	42	17	21	4	127	128	38
Syracuse	44	17	24	3	131	157	37
Providence	44	16	25	3	114	166	35

LIGUE DE HOCKEY DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	43	22	16	5	145	124	49
Chicoutimi	43	21	17	5	149	131	47
Sherbrooke	43	21	17	5	147	133	47
Valleyfield	45	22	21	2	137	149	46
Ottawa	42	20	18	4	121	108	44
Québec	44	16	22	6	119	131	38
Springfield	46	15	26	5	127	169	35

LIGUE JUNIOR "A" DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Canadiens	32	30	2	0	224	57	60
Frontenac	32	18	12	2	122	102	38
Trois-Rivières	35	15	19	1	141	141	31
Royal	36	8	26	2	94	172	18
Jonquière	36	7	29	0	96	252	14

LIGUE JUNIOR "A" DE L'ONTARIO

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
St. Catharines	34	22	11	1	188	131	45
Marlboros	32	20	9	3	127	85	43
St. Michael's	33	19	12	2	151	114	40
Kitchener	31	15	12	4	124	115	34
Barrie	36	15	19	1	161	169	31
Hamilton	33	13	17	3	100	128	29
Galt	33	14	18	1	119	141	29
Guelph	33	12	21	0	146	170	24

ASSOCIATION JUNIOR B

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts	Moy
Montmagny	22	16	3	3	132	75	35	.795
Shawinigan	19	13	4	2	118	39	28	.736
Frontenac	21	12	6	3	97	70	27	.642
Grand'Mère	19	7	9	3	70	75	17	.447
Lévis	19	7	12	0	67	99	14	.368
As	22	5	12	5	89	96	15	.340
Victoria	19	4	12	3	65	96	11	.289

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	5	5	0	0	35	16	10
Laval	5	2	3	0	16	20	4
Toronto	6	2	4	0	17	34	2
McGill	2	1	1	0	8	6	2

LIGUE DE BEAUCE ENRG.

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Ste-Marie	9	6	2	1	41	26	13
Vallée-Jonction	9	4	4	1	35	37	9
St-Georges	10	3	7	0	35	48	6

LIGUE MAJEURE DES MARITIMES

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Halifax	52	29	20	3	230	181	61
Sydney	52	26	24	2	170	175	54
Glace Gay	53	24	28	1	198	221	49
Charlottetown	51	22	29	0	202	281	44

Au badminton

A la ligue mixte de badminton Québec-District lundi, dans la classe le Nap. Côté Sporting Goods a disposé du National St-Roch par 6 à 2, tandis que la boucherie Savard a eu le meilleur contre Mon Domaine 7 à 1. Dans la classe "B", le Bourbonnais Tires Service a disposé du Albert Julien 6 à 2, tandis que le National St-Roch a blanchi la Gaîté de Bienville 8 à 0; Mon Domaine gagna par défaut contre la Cie Paquet.

Enquête sur l'incident Skinner-Sibby Mundey

Montréal, 20. (PC) Les magnats du hockey junior, sitôt un problème résolu, doivent en résoudre un autre. Leur dernier est celui du chahut de lundi soir, survenu à l'Auditorium de Verdun, dans une joute entre les Canadiens de Montréal et les Cubs de Hamilton. Les principaux figurants dans ce dernier fracas ne sont pas des joueurs mais un arbitre et un instructeur de club.

Le président Martin Conway, de la Quebec Amateur Hockey Association a déclaré hier qu'il avait recommandé une suspension indéfinie pour Jim Skinner, l'instructeur de Hamilton, en attendant que la cause soit étudiée plus à fond.

L'arbitre Sibbey Mundey a décidé de mettre fin à la partie au début de la deuxième période "avant que quelqu'un se fasse tuer". Cette fin dramatique a arrêté un duel de paroles entre Skinner et Mundey. Ce dernier a accusé Skinner de l'avoir injurié, d'avoir blasphémé et de l'avoir bousculé.

Le compte était 2-1 en faveur des Canadiens lorsque les deux équipes ont reçu l'ordre de retourner à leur vestiaire. La victoire a été accordée au Tricolore mais il incombe au président W.A. (Baldy) George, de la Canadian Amateur Hockey Association, d'annuler la partie ou d'accorder les deux points aux Canadiens.

Toute l'affaire a commencé alors que Skinner et Mundey ont commencé à se dire des gros mots au sujet de l'imposition d'une punition de mauvaise conduite à Joe Zorica, un ailier de 19 ans, de Hamilton, et de la responsabilité de l'arbitre dans le jugement des hors-jeu. Vers la fin de l'argument, Zorica a écopé d'une autre punition de mauvaise conduite — une punition de match celle-là — pour avoir frappé l'arbitre.

Skinner et Mundey ont une version assez différente de l'affaire, comme on peut s'y attendre. L'instructeur nie avoir jamais frappé l'arbitre et l'arbitre prétend avoir été frappé et insulté par Skinner.

Les juges de lignes Don Bussière et Wills Mosdell ont rapporté avoir été passablement malmenés par les joueurs de Hamilton avant la fin de la joute.

Frank Horan, président de la ligue Junior "A" du Québec, a déclaré avoir vu Skinner frapper Mundey avec sa tête mais il a refusé de faire tout autre commentaire.

La direction du club de Hamilton a déclaré qu'on protesterait contre la décision de Mundey auprès de la CAHA, de la QAHA et de l'OHA.

Gordie Howe brille contre Sherbrooke

Sherbrooke, 20. (PC) Gordie Howe a compté deux buts et a obtenu un assist hier soir pour conduire les Red Wings de Détroit, détenteurs de la première place de la ligue Nationale, à une victoire de 5-3 sur le St-François de Sherbrooke, de la ligue professionnelle du Québec. Le St-François est un club-école des Wings.

L'étoile des porte-couleurs de la Nationale a toutefois été Terry Sawchuk, qui a affiché une spectaculaire tenue dans ses filets. Sawchuk a bloqué le formidable total de 43 lancers. Dave Gatherum et Gerry Cotnoir en ont bloqué 36 dans la cage du Sherbrooke.

Gilles Dubé a été le meilleur homme sur la glace pour le St-François. Il a compté un but et passé pour un autre. Moe Irving et John Forbes ont été les autres compteurs des locaux. Tony Leswick et Ted Lindsay ont compté les deux autres buts des Red Wings.

Nettoyeur à mains "MAJESTIC"

L'ami des mécaniciens
DOUX POUR LES MAINS
à meilleur marché

COLISÉE
Tél.: 5-5129 — ATT. 23
— Hockey professionnel —
● CE SOIR – 8 h. 30 ●
★ BRAVES ★
de Valleyfield
— vs —
★ AS de QUÉBEC ★
BILLETS de SAISON doivent être réclamés dans DEPOTS avant 1 heure AUJOURD'HUI.
Autres billets RESERVES disponibles (Balcon) en vente au COLISÉE seulement.
RES. Loges $2.00 — Mezz. $1.60
Balcon $1.35
ADM. GEN. (1,300 sièges)
Adultes, $1.00 — Enfants, 40c
(Taxes et Ch. de Service inel.)

Le bienvenu en toute occasion

VINS JORDAN

VOULEZ-VOUS être bien habillé ?
ALLEZ CHEZ
Nap. Jacques (Junior)
110, de la Couronne Québec

Les Saguenéens triomphent des Braves de Valleyfield 5-3

Pete Tkachuk brille pour les vainqueurs avec un tour du chapeau — Jacques Locas et Marius Groleau sont les autres compteurs des Saguenéens, maintenant en deuxième position sur un pied d'égalité avec Sherbrooke — Jean-Paul Bisaillon enregistre deux buts pour les Braves, l'autre étant compté par Gordie Haworth.

Chicoutimi — (DNC) — L'ailier droit Pete Tkatchuk a réussi le truc du chapeau, hier soir, pour permettre aux Saguenéens de Chicoutimi de Roland Hébert, de décrocher une importante victoire de 5-3, sur les Braves de Valleyfield, de l'instructeur Hector Toe Blake. Secondé magnifiquement par ses compagnons de ligne, Normand Dussault et Jimmy Moore, Pete Tkatchuk a été la grande étoile de la partie, disputée à vive allure. Marius Groleau et Jacques Locas comptèrent les deux autres buts des locaux, pendant que Bisaillon prenait deux fois en défaut Phil Hughes, l'autre étant réussi par Gordon Haworth.

Le cerbère André Payette des Braves de Valleyfield prit la vedette pour son club, en maintes occasions, en bloquant de difficiles arrêts. Pendant toute la partie, il arrêta en tout 35 lancers, contre 25 rondelles dirigées contre Phil Hughes qui eut aussi fort à faire. Jouant près de quarante minutes sur la glace, le meilleur compteur de la ligue, André Corriveau a été dangereux au possible et il fallut que Phil Hughes et l'arrière-garde soient vigilants pour le tenir en respect.

Les Braves prirent les devants dès les premières minutes de la partie, grâce à un beau but réussi par Gordie Haworth qui avait reçu la rondelle de Bruce Cline. Une tenue presque miraculeuse d'André Payette dans sa cage priva les Saguenéens de plusieurs buts. On le vit accmoplir de véritables prodiges, notamment devant Georges Roy, Jimmy Moore et Jacques Locas, entr'autres. Enfin, après des efforts nombreux, les hommes de Roland Hébert parvenaient à égaliser le compte et c'est à Jacques Locas que revint l'honneur de défoncer le cerbère des Braves, à 18.46. Jack Irvine, le capitaine des visiteurs se vit décerner une punition de mauvaise conduite pour s'en être pris à une décision de l'arbitre Bill Roberts, lequel, incidemment fut critiqué fortement par la foule.

La première minute du second engagement n'était pas encore écoulée que Fernand Perreault parvenait auprès de Payette. Ne pouvant compter lui-même, il relégua une passe à Marius Groleau qui déjoua finement André Payette, à l'aide d'un lancer précis à sa droite. Mais deux minutes après, l'effort des Saguenéens était anéanti par un point remarquablement bien réussi du duo Corriveau - Bisaillon. Depuis quelques minutes déjà, les Braves n'avaient cessé de bourdonner autour des filets de Phil Hughes. En véritable poison, Corriveau saisit subitement la rondelle et la passa à Bisaillon qui se trouvait à découvert. Il décocha un lancer qui ne manqua pas sa cible. Ce but des Braves fut l'un des plus beaux de la partie. Les Saguenéens foncèrent à vive allure dans les minutes qui suivirent et c'est alors que Pete Tkatchuk en profita pour compter deux buts d'affilée, portant le compte à 4-2, en faveur des locaux.

A 8.43 de la troisième période, le "masque" Jean-Paul Bisaillon réduisait à un seul point, l'avance des Saguenéens alors que Jacques Locas purgeait une punition mineure; dans le but d'égaliser le compte, les Braves déployèrent une belle offensive, mais les Saguenéens opposèrent une défensive solide qui empêcha aux Braves de faire ce qu'ils désiraient. L'arbitre Bill Roberts faillit à sa tâche en plusieurs occasions en oubliant parfois de voir les infractions. Il souleva l'ire de la foule en ne voyant pas Jacques Deslauriers faire culbuter Normand Dussault, alors que le tout se passait dans ses yeux. Alors qu'il ne restait que deux minutes à jouer, Bruce Cline fut puni pour deux minutes pour voir retardé le jeu. La rondelle était prête à être mise en action, à la ligne bleue des Braves, lorsque Cline sortit du banc des joueurs dans le but de donner des instructions. Etant contre les règlements, le geste de Cline faisant le tour des joueurs lui attira une punition de deux minutes qui enleva aux Braves toute chance d'égaliser le compte. Au contraire, Pete Tkatchuk en profita pour compter le dernier point des Saguenéens, à 19.39, pendant que Payette tentait de se faire remplacer.

Après la partie, les Braves de Valleyfield, Toe Blake et Jack Irvine en tête voulurent faire un mauvais parti à l'arbitre Bill Roberts et le rudoyèrent même, d'après les commentaires des témoins oculaires. Nous ignorons si Bill Roberts fera un rapport de l'incident dont il a été le centre.

VALLEYFIELD — Buts : Payette. Défenses : Ernst, Irvine, Deslauriers, Arnett. Avants : Joannette, Bisaillon, Corriveau, White, Thomson, Kwong, Haworth, Cline, R Leclerc, P. Leclerc.

CHICOUTIMI — Buts : Hughes. Défenses : Glaude, Roy, Taillefer, Lamirande. Avants : White, Buchanan, S. Smrke, Locas, Moore, Tkachuk, Dussault, Groleau, Perreault, Léger.

Arbitre : Roberts. Juges de lignes : Levesque, Boileau.

Première période

1—Valleyfield : Haworth, (Cline, Thomson) 4:21
2—Chicoutimi : Locas, (White, Buchanan) 18:46
Puns : Irvine (m.c.) 1:44, Taillefer 13:06

Deuxième période

3—Chicoutimi : Groleau, (Perreault) 0:51
4—Valleyfield : Bisaillon, (Arnett) 2:54
5—Chicoutimi : Tkachuk, (Moore, Dussault) 10:53
6—Chicoutimi : Tkachuk, (Dussault, Roy) 17:28
Pun : Arnett 14:24.

Troisième période

7—Valleyfield : Bisaillon, (Corriveau, Deslauriers) 7:43
8—Chicoutimi : Tkachuk, 19:39

ARRETS —

PAYETTE	14	14	7—35
HUGHES	9	6	13—27

Puns : Léger, Locas 5:45, Lamirande 10:54, Cline 17:54.

Une belle initiative du Redskin Ski Club

Le Redskin Ski Club est heureux d'aviser les amateurs de ski locaux que grâce à la diligence de ses directeurs, dorénavant les skieurs du District de Québec pourront jouir des côtes éclairées et du montepentes sans aucune charge de 8 heures à 10 heures tous les mercredi soir.

Le club s'attend à être encouragé dans cette tentative de donner au ski la popularité d'autrefois.

Donc à partir de ce soir que tous les skieurs locaux se donnent rendez-vous dans la côte no 1 du Mont St-Castin.

St-Catharines, 10; Royal, 3

St-Catherines, Ont. (PC) — Les Teepees de St-Catharines, après avoir bombarder la cage du Royal de Montréal de 66 lancers, ont repris possession de la première place de la ligue de hockey Junior de l'Ontario en écrasant l'équipe montréalaise par le compte de 10-3.

C'était le troisième revers consécutifs du Royal depuis le début de sa tournée contre les clubs de l'Ontario.

Les Teepees ont lancé plus souvent contre la cage montréalaise durant la seule première période que les joueurs du Royal n'ont pu lancer au cours de toute la partie.

Brian Cullen a compté trois fois pour les Teepees. Son frère Barry et Jack Armstrong ont compté chacun deux fois. Les autres compteurs ont été Elmer Vasko, Wimpy Roberts et Hugh Barlow.

Sandy Morrison, Walt Gardner et Bill Bowman ont réussi les buts du Royal.

ROYALS — Buts : Johnston. Défenses : Rodeck, Baillie, Petry, Dupont. Avants : Bowman, Maxwell, Wandowich, Eustace, Viskelis, Fraser, Morrison, Laforest, Gardner, Gray.

ST. CATHARINES — Buts : Truax. Défenses : Cushanan, Higgins, Vasko, Bulloch, Maxwell. Avants : Brian Cullen, Ciesla Barlow, Hoekstra, Barry Cullen, McLean, Armstrong, Warchol, Roberts, Koval.

Arbitre : Bill Divorski. Juges de lignes : Gord Larman, Aimé Clément.

Première période

1—St. Catharines : Barry Cullen, (Hoekstra) 5:48
2—Montréal : Morrison. 9:42
3—St. Catharines : Roberts, (Armstrong) 12:56
4—St. Catharines : Armstrong, (Roberts) 4:26
Puns : Petry 4:25, Bowman 8:49, Baillie 18:06.

Deuxième période

5—St. Catharines : Barry Cullen, (Cushanen) 6:54
6—St. Catharines : Vasko, 9:48
7—St. Catharines : Brian Cullen, (Higgins) 11:46
8—St. Catharines : Brian Cullen, (Barlow) 12:16
Puns : Higgins 0:57, Cushanen 7:43, Baillie 10:03, Cushanen 11:08.

Troisième période

9—St. Catharines : Barlow, (Vasko) 6:29
10—Montréal : Gardner, (Bowman, Morrison) 7:32
11—St. Catharines : Armstrong, (Koval, Ciesla) 12:38
12—Montréal : Bowman, (Rodeck) 19:12
13—St. Catharines : Brian Cullen, (Barry Cullen) 19:26
Pun : R. Maxwell 12:55.

ARRETS —

JOHNSTON	19	17	20—56
TRUAX	2	1	13—16

La Québec-District

RECORDS A BATTRE

Simple individuel :
Roger Drpuin, Jeunesse Nationale 279
Simple d'équipe :
Chez Collard 935
Triple individuel :
Gaston Gignac, Rest. Baillargeon, 613
Triple d'équipe :
Chez Collard 2596

POSITION DES EQUIPES
SECTION 1

	G	P	Pts	Tot.
Brading	30	15	43	34417
St-François d'Assise	27	18	39	34357
Rest. Chez Fidèle	23	22	32	34599
St-Jean-Baptiste	23	22	29	32798
Rest. Baillargeon	21	24	28	32871
Modern Valet Service	21	24	28	31814
Côté & Marmen	21	24	27	32302
Restaurant Plaza	20	25	26	32392
St-Coeur de Marie	12	33	14	31040

SECTION 2

	G	P	Pts	Tot.
Chez Collard	35	10	48	35399
Jeunesse Nationale	32	13	44	35200
G.-J. Lemieux	29	16	39	34912
Réfrigération Dion	26	19	37	33555
J.-P. Lajeunesse	21	24	38	32940
Café Chez Emile	18	27	25	32603
Salle Cartier	18	27	21	32638
Dion & Dion	17	28	21	32421
Notre-Dame de Pitié	18	27	21	31452
Conseil Laval 2721	12	33	16	33530

CEDULE POUR CE SOIR

Côté & Marmen vs Chez Rolland, 1-2, 9.00 heures.
St-Jean-Baptiste vs Restaurant Baillargeon, 7-8, 8.30 heures.
Centre St-François vs Restaurant Plaza, 9-10, 9.00 heures.
St-Coeur de Marie vs Brading, 1-2, 7.30 heures.
Modern Valet Service vs Restaurant Chez Fidèle, 3-4, 8.00 heures.
G.-J. Lemieux Ltée vs Salle Cartier, 1-2, 7.30 heures.
Café Chez Emile vs Chez Collard, 9-10, 7.30 heures.
Jeunesse Nationale de Marcel Poulin vs Réfrigération Dion, 1-2, 8.30 heures.
J.-P. Lajeunesse vs Dion & Dion (Lévis), 3-4, 9.00 heures.
Centre Notre-Dame de Pitié vs Conseil Laval 2721, 7-8, 7.30 heures.

Olson vs Rindone

San-Francisco, 20. (PA) Le champion poids-moyen Carl "Bobo" Olson, en grande condition et frappant avec précision, rencontrera Joe Rindone ici, samedi soir, dans un combat de 10 rondes non pour le titre.

Ce sera le premier combat pour Olson depuis qu'il a gagné le titre en disposant de Randy Turpin, d'Angleterre. Le champion ne peut être accusé de rencontrer un adversaire facile dans ce que l'on dit une bataille préparatoire pour un important match à Chicago, le 2 avril, alors qu'il défendra sa couronne contre le monarque poids mimoyen, Kid Gavilan.

Rindone est rude, dur et n'est pas ennuyé par le fait qu'il a un engagement avec le maître des 160 livres.

Athlètes britanniques derrière le rideau

Londres, 20 (PA) Des athlètes de Grande-Bretagne vont participer à des épreuves d'athlétisme dans deux pays communistes cette année — leur premier séjour derrière le rideau de fer depuis la fin de la guerre.

Les équipes iront à Kracow, Pologne, le 26 juillet, et à Bucarest, Roumanie, le 26 septembre.

Les deux pays communistes ont envoyé les invitations. L'Association n'a pas dit combien d'athlètes feront le voyage aux deux endroits.

LE ROYAL SEUL EN TETE

Montréal, 20. (PC) Le Royal de Montréal est monté seul en tête de la Ligue Professionnelle du Québec hier soir en blanchissant les détenteurs de la dernière place, les Indiens de Springfield, 4-0, au Forum. Seulement 1,500 spectateurs ont assisté à une joute lente et parfois monotone.

Pour Bob Perreault, le gardien de buts du Royal, c'était le troisième blanchissage de la saison. C'était également la troisième fois consécutive que Springfield se faisait blanchir.

Skippy Burchell, Eddy Litzenberger, Dick Wray et le vétéran joueur de défense Roger Léger ont compté les quatre buts du Royal.

Litzenberger a mis les Montréalais en avant dès la première période, avec un puissant lancer décoché à 25 pieds des buts. Wray a porté cette avance à 2-0 dans cette même période au cours d'une attaque massive, alors que les Indiens étaient à court d'un homme.

Dans le dernier vingt, Burchell a compté sur le rebond d'un lancer de Glen Harmon et Léger a compté de la ligne bleue.

SPRINGFIELD — Buts : O'Hearn. Défenses : McNab, Nilligan, Tarala, Currie. Avants : Power, Schinkel, Hastings, Gagnon, McLeod, Bobenic, McMurdy, Leier, Powell.

MONTREAL — Buts : Perreault. Défenses : Roche, Harmon, Léger, Hollingworth. Avants : Burchell, Davis, Meger, Litzenberger, Desaulniers, Tessier, Wray, Denis, Frampton, Laplante.

Arbitre : Gordie Whitehead. Juges de lignes : Eric Milford et Paul Moreau.

Première période

1—Montréal : Litzenberger, (Laplante, Hollingworth) 3:00
2—Montréal : Wray, (Frampton, Litzenberger) 10:58
Pun : Nilligan 10:34.

Deuxième période

Aucun but.
Pun : Harmon 10:50

Troisième période

3—Montréal : Burchell, (Harmon) 0:18
4—Montréal : Léger, (Meger, Burchell) 18:00
Pun : Powell 16:37.

ARRETS —

O'HEARN	10	8	9—27
PERREAULT	8	11	12—31

Classement dans le circuit Belvédère

La puissante équipe de Saint-Raymond occupe toujours le premier rang dans la ligue de hockey Belvédère, mais le Saint-Sacrement et l'Union des Carrières le talonnent de près.

Les Pétroles de Sillery ont réussi à remporter leur première victoire et ce fut le H.M.C.S. d'Iberville qui encaissa la défaite au compte de 8 à 6. R. Michaud et Bélanger furent les vedettes avec chacun trois francs buts.

Avant hier soir, deux rencontres furent disputées. A Saint-Sacrement, le club de l'endroit recevait la visite de l'Académie de Québec. Le Saint-Sacrement remporta une brillante victoire au compte de 9 à 2. Jean Turgeon s'est de nouveau signalé avec trois buts. Dans l'autre rencontre, les Pétroles de Sillery rendaient visite à l'Union des Carrières. Roger Côté, la grande vedette de l'Union des Carrières, s'est signalé tout particulièrement avec 3 buts et 3 assistances.

POSITION DES EQUIPES

	PJ	Pp	Pc	Pts
Saint-Raymond	10	79	35	15
Saint-Sacrement	8	46	37	10
Union des Carrières	5	30	12	8
Académie	5	24	17	7
Les Pétroles	9	29	79	2
H.M.C.S. Iberville	5	12	39	0

Programme ce soir au gymnase National

Lutte

1ère finale
2 de 3 à finir
Ben Gagnon vs Bob Casino
2ème finale
2 de 3, 60 minutes
Blondie Gosselin
vs Stanley Tremblay
20 minutes
Claude Hébert vs Kid Greffard

Exhibition de boxe

Benny Ben vs Joe Morena
Gerry Aubut vs Kid Joe Dundee

Spécial

Albéric Harvey (tours de force)

Compteurs des As

	P.J.	B.	A.	Tot.	Pn.
Powel	43	12	29	41	6
Kelly	40	20	12	32	18
Brown	43	11	19	30	a22
Regan	44	9	19	28	4
Labadie	44	12	13	25	18
Tremblay	44	12	13	25	4
Cabana	34	7	17	24	8
Wharram	28	7	10	17	8
Grosse	43	6	10	16	8
Crozier	43	4	11	15	c45
Raglan	42	4	9	13	b60
Houle	39	2	9	11	24
Talbot	42	3	6	9	d52
Harrison	33	3	2	5	4
Boone	8	2	1	3	14
Bédard	9	0	1	1	22
Caron	17	0	1	1	0
Nixon	14	4	0	4	4
Denis	5	1	0	1	2
Gélineau	-	-	-	-	2
Total	—	119	182	301	325

a—1 mauvaise conduite
b—2 mauvaises conduites
c—1 majeure
d—2 majeures

SLATER ET LA TELEVISION

Montréal, 20. (PC) Le président de la ligue de hockey du Québec fait remarquer que les spectateurs se rendent en nombre inférieur aux joutes de hockey, cette saison. Hier soir, il a déclaré que la télévision est la principale cause de ce déclin et il a ajouté qu'une entente devrait être conclue avec la ligue de hockey Nationale, afin d'interdire les télémissions de parties de la ligue majeure dans les villes où l'on ne présente que du hockey mineur.

M. George Slater, président de la LHQ, qui compte sept clubs, a passé ces commentaires après avoir pris connaissance d'un rapport qui indique qu'au cours de la première moitié du calendrier, la foule a baissé d'environ 20 pour cent, soit 109,300 spectateurs.

M. Slater a fait remarquer que les deux villes où le déclin s'est le moins fait sentir: Chicoutimi et Québec, n'ont pas de télévision. Celle-ci a fait diminuer considérablement les foules à Sherbrooke, Valleyfield, Ottawa et Montréal. Il n'a pas fait mention de Springfield.

C'est Ottawa qui en souffre le plus. La joute des Maple Leafs de Toronto le samedi soir est télévisée directement dans la capitale et les Sénateurs évoluent sur la glace locale.

Le président de la LHQ a ajouté qu'il a écrit à ce sujet au président de la LHN, M. Clarence Campbell. Il a dit qu'il faudrait adopter pour le hockey une entente semblable à celle qui existe dans le baseball et suivant laquelle les parties d'une ligue majeure ne sont pas télévisées dans un rayon de 50 à 75 milles de l'endroit où évolue un club mineur.

M. Slater a terminé en disant qu'il ne croit pas que l'établissement d'une ligue Internationale, comme on le préconise en certains milieux, soit la réponse aux problèmes actuels.

A l'Ecole O. T. J.

Hier soir, à l'Ecole de Hockey de l'O.T.J., le Victoria a disposé du Bellevue par 4-2 dans la ligue Juvénile pendant que les Olympiques avaient raison du Marquette par 5-3 dans le circuit Junior "C".

Deux autres parties seront à l'affiche ce soir. Chez les juvéniles, à 7 h. 15, Victoria jouera contre Marquette, tandis que la partie junior "C" à 8 h. 45 opposera le Bellevue aux Olympiques.

Dans la partie juvénile d'hier soir, Gilles Gauthier a eu deux buts pour le Victoria pendant que Gilbert Labbé et Jean-Claude Pelchat avaient les deux autres. Jacques Rousseau et Raymond Guérard répliquèrent pour le Bellevue.

En dépit de trois buts par Roland Robichaud, le Marquette a cédé devant les Olympiques. Aurélien Bilodeau, avec deux, Maurice Fréchette, Gérard Audy et Robert Champagne se partagèrent les buts de cette dernière équipe.

Victoire facile de Pep

Jacksonville, Floride, 20. (P.A.) Willie, Pep ancien champion mondial des poids-plumes, a remporté la victoire par décision unanime contre Little David de Jacksonville, hier soir, dans une bataille de dix rondes.

L'ex-champion accumula des points dans chacune des rondes. Un juge et l'arbitre donnèrent toutes les rondes à Pep tandis que l'autre juge donna une ronde nulle et toutes les autres à l'ex-champion.

Flowers signe avec Baltimore

Baltimore, 20. (PC) — Bernie Flowers, qui s'est mérité l'honneur d'être choisi comem voltigeur sur l'équipe d'étoiles du Big Four à la fin de la saison dernière, après avoir affiché une superbe tenue avec les Rough Riders, d'Ottawa, a signé hier un contrat avec les Colts de Baltimore. Il y a un an, Flowers avait choisi de venir jouer au Canada au lieu de porter les couleurs des Colts, dans la ligue Nationale.

En annonçant la signature du contrat de Flowers, les Colts ont déclaré qu'ils tenteraient maintenant d'assurer les services de Billy Vessells, rapide joueur d'arrière qui a porté les couleurs des Eskimos d'Edmonton dans la ligue de l'Ouest la saison dernière. Vessels est lié aux Eskimos par un contrat de trois ans.

A Ottawa, Jim McCaffrey, président des Rough Riders, a déclaré qu'il n'avait pour le moment, aucun commentaire à faire en marge de l'engagement de Flowers par les Colts.

Championnats amateurs de boxe du Canada

Toronto, 20 (PC) Les championnats amateurs de boxe du Canada et les essais pour l'équipe de boxe des Jeux de l'Empire Britannique seront tenus ici à la mi-mai, a annoncé hier la branche centrale de l'Ontario dans l'Union Athlétique Amateur du Canada.

Avant les essais, les 12 branches de l'Union auront des éliminatoires locales. Chaque branche peut envoyer le vainqueur et le finaliste de chacune des 10 catégories de poids pourra participer aux championnats.

Pour couronner un match de hockey, il n'y a rien comme une Dow "climatisée". Protégée contre tous les écarts de température pendant sa fabrication, elle retient ainsi tout le goût fin et toute la saveur des ingrédients de qualité supérieure qui la composent, pour vous donner le meilleur de la bière dans la meilleure des bières. Dow...

"CLIMATISÉE"

DCR-85F

une carrière de CHEF au service du Canada!

Les relations internationales restent tendues. C'est pourquoi le Canada se tient sur ses gardes. C'est pourquoi l'Armée canadienne se modernise sans cesse et agrandit ses cadres.

Le soldat canadien est bien payé, et ses tâches techniques le préparent à des promotions et à des augmentations de solde. L'Armée s'efforce surtout de former des chefs.

Prenons par exemple le cas du sergent Elie Joseph Bédard, du 1er Régiment de Génie de Campagne. Sapeur du "Génie", il doit s'y connaître en construction et en démolition, en déminage et en travaux techniques de toutes sortes.

Son revenu se compare avantageusement, âge pour âge, à celui de tout autre citoyen qui, avec le même degré d'instruction et les mêmes aptitudes techniques, exerce un métier dans le civil. Mais ce militaire reçoit en outre — *et gratuitement* — la nourriture, le logement, le vêtement, les soins médicaux et dentaires. Et il bénéficie d'un mois de congé payé par année.

Enfin, ce sous-officier pourra prendre sa retraite avec une généreuse pension à un âge où il pourra encore occuper un emploi technique bien rémunéré dans le civil.

Pour une carrière de chef bien rémunérée au service de votre pays, enrôlez-vous dans l'armée moderne du Canada.

SGT ELIE JOSEPH BÉDARD

Né en 1919 à St-George, au Manitoba, le sergent Elie Joseph Bédard a fait ses études dans cette même province. Enrôlé en 1940, il fut transféré outre-mer en mars 1941. L'année suivante il passa dans l'Infanterie et fut blessé alors qu'il servait dans le Lake Superior Regiment. Rentré dans la vie civile au Canada en 1945, il s'engagea de nouveau dans l'Armée canadienne en 1949. Il fait actuellement partie du 1er Régiment de Génie de Campagne, unité de formation récente. Le sergent Bédard est résolument engagé dans une vraie carrière de chef, au service de son pays.

A53-74F

ENRÔLEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI DANS

VOTRE ARMÉE

Dépôt des effectifs No 4, 772 ouest, rue Sherbrooke, MONTRÉAL, P.Q.

Dépôt des effectifs No 3, Casernes Connaught, 3, côte de la Citadelle, QUÉBEC, P.Q.

Dépôt des effectifs No 13, Wallis House, angle Charlotte et Rideau, OTTAWA, Ont.

Début du tournoi British Consols cet après-midi

Ligue de Beauce Enrg.

LE BRILLAN CERBERE RODRIGUE DAWSON

(D.N.C.D.)	B.	A.	Tot.	Pun. en m.
Jack Armstrong, Ste.-M.	11	13	24	24
Claude Boulet, Ste-M.	13	10	23	10
André Gravel, Ste-M.	5	8	13	12
P. Guay, Val.-Jct	7	6	13	4
M. A. Blouin, Val.-Jct	4	7	11	8
G. R. Poulin, St-Geor.	8	3	11	4
Denis Doyon, St-Geor.	4	7	11	18
G. Duplain, Val.-Jct	3	7	10	0
G. Gingras, Ste-M.	1	8	9	9
A. Després, St-Geor.	2	6	8	7
P. Simard, St-Geor.	3	5	8	4
F. Giguère, Val.-Jct	4	4	8	12
C.A. Poulin, St-Geor.	4	3	7	2
Alphée Poulin, St-Geor.	3	4	7	24
Jos. Champagne, Val.-J.	4	2	6	2
M. Lepage, Val.-Jct	1	5	6	18
G. Fontaine, Val.-Jct	3	3	6	4
G. Poulin, Ste-M.	2	4	6	2
H. Veilleux, St-Geor.	3	3	6	0
G. Thivierge, St-Geor.	3	2	5	6
R. Lacroix, Ste-M.	2	3	5	6
L. Caron, St-Geor.	0	5	5	2
G. Dallaire, St-Geor.	1	4	5	34 (2x)
G. Armstrong, Ste-M.	0	5	5	2
D. Paquet, St-Geor.	2	2	4	0
C. Morin, St-Geor.	2	2	4	15
R. Brousseau, Val.-Jct	0	6	6	2
B. Gagné, Val.-Jct	1	3	4	6
J.L. Grenier, Ste-M.	2	2	4	2
Yvon Guimond, St-Geor.	2	2	4	2
R. Roy, Val.-Jct	2	2	4	0
R. Pelletier, Val.-Jct	0	3	3	2
J.P. Champagne, Val.-Jct	2	1	3	4
Armand Côté, Ste-M.	0	3	3	8
M. Mercier, Ste-M.	2	0	2	4
R. Bolduc, Ste-M.	0	2	2	0
Guy Bisson, Val.-Jct	0	2	2	2
J.M. Giguère, Val.-Jct	0	1	1	0
G. Fortin, St-Geor.	0	1	1	28
C. Faucher, Ste-Ma.	0	1	1	14
A. Jolicoeur, St-Geor.	1	0	1	0
M. Poulin, Ste-Ma.	0	1	1	4
A. Lebel, cerbère, (St-G.)	0	0	0	2
R. Perreault, cer., (V.-Jct)	0	0	0	5

N.B. "X"—indique punition de match.

Travail des cerbères

	PJ	C	Moy.
R. Dawson, Ste-M.	9	26	2.8
R. Corriveau et R. Perreault, Val.-Jct	8	37	4.5
Al Lebel et R. Coulombe, St-Geor.	9	44	4.8

Causapscal, 5; Campbellton, 3

Causapscal (DNC) Les Pirates de Causapscal ont défait les "Campbelton Tigers" au compte de 5 à 3. Plus de 2,000 supporteurs des deux clubs s'étaient groupés dans l'enceinte de l'aréna de Causapscal et ont été témoins d'une joute très excitante du commencement à la fin. La grande rivalité qui existe entre ces deux clubs avait incité des spectateurs d'assez loin a se rendre à Causapscal pour cette occasion, entre autre un groupe assez imposant de Carleton et de la Gaspésie, ces spectateurs en ont certes eu pour leur argent. Le pointage n'a été ouvert qu'à la deuxième période à 4.47 par G. Charest du Causapscal, qui en passant, se surpassait depuis le début de la partie pour tenter de prendre Benoit le cerbère du Campbelton en défaut. Turgeon dans les filets du Causapscal aida fortement la cause de son club en effectuant des arrêts très difficiles au dépens des Tigres de Campbelton. Campbelton tenta vainement durant les dernières minutes de jeux d'égaliser au moins le pointage et surtout à la dernière minute de jeux alors que le cerbère du Campbelton fut retiré de ses filets, la tactique ne réussissant toutefois pas.

ALIGNEMENTS

Causapscal : Turgeon, Gagnon, Morneau, Reid, C. Leclerc, Lévesque, Lalonde, Rioux, Bellavance, Picard, Desrosiers, R. Leclerc, M. Richard, G. Charest, Brillant.

Campbelton : Benoit, Davies, Cochrane, J. Cyr, G. Leblanc, C. Picard, Robinson, Chouinard, B. Cyr, Doucet, J. Bellavance, Gagné, Corriveau, W. Bellavance, B. Hollyer.

1ère période

Aucun point
Punitions: B. Picard, 3.14, C. Picard, 13.57.

2ième période

1—Causapscal: Charest (Lalonde, Desrosiers) 4.47
2—Causapscal: Rioux (Brillan, Reid) 10.00
3—Campbelton: Robinson (Bellavance, Davis) 13.40
4—Causapscal: Morneau (Rioux) 17.06
5—Desrosier: (Lalonde, Charest) 19.19
Aucune punition.

3ième période

6—Campbelton: Corriveau (Leblanc) 9.02
7—Causapscal: Reid (C. Leclerc, Rioux) 9.53
8—Campbelton: Robinson (N. Bellavance, Hellyer) 14.04
Punitions: Brillant, C. Picard.
Officiels: Blair Peters, R. Lévesque, J. McHonney.

EXCURSION AU FORUM
SAMEDI, 30 JANVIER 1954
en l'honneur de CAMILLE HENRY
RANGERS vs CANADIEN
Prix $10.00 passage, billet compris retour après la joute.
Inf. Joachim Bolly: 3-8319
5 ans d'organisation
Courtoisie
BUANDERIE LEVIS
Nettoyeur NUTONE

RÉVEILLEZ VOTRE BILE
Sans Calomel — Et Vous Sauterez du Lit le Matin Plein d'Entrain
Le foie devrait déverser environ 2 chopines de bile dans votre appareil digestif tous les jours. Si cette bile ne s'écoule pas comme il faut, vos aliments ne sont pas digérés. Ils peuvent se décomposer dans vos intestins. Des gaz gonflent alors votre estomac. Vous devenez constipé. Vous vous sentez aigri, affaibli et tout vous paraît ennuyeux.
Il vous faut ces douces petites Pilules Carter pour le Foie pour que ces deux livres de bile circulent librement et que vous vous sentiez "à merveille." Achetez-en un paquet aujourd'hui. Très efficaces pour faire s'écouler la bile comme il faut. Demandez les Petites Pilules Carter pour le Foie à 37c dans n'importe quelle pharmacie

Le RADIO-HOCKEY
7up
VOUS APPORTE TOUTES LES JOUTES DES AS À QUÉBEC
au poste CHRC
le dimanche à 3h
le mercredi à 9h

Vallée-Jonction, 4; St-Georges, 0

Première période

1.—Vallée-Jonction. — Fontaine (J. Champagne-Pelletier).... 13.32
Punitions : Blouin.

Deuxième période

2.—Vallée-Jonction. — Jos Champagne (Giguère-Fontaine).... 4.35
Punitions : aucune.

Troisième période

3.—Vallée-Jonction. — Blouin.... 5.40
4.—Vallée-Jonction. — Blouin (Duplain - Robitaille)..... 11.50
Punitions : aucune.
Arbitres : L.-A. Leclerc et R. Langevin.

Joueurs récalcitrants

Philadelphie — (PA) — Granny Hamner et Jim Konstanty ont ajouté hier leurs noms à la longue liste des joueurs des Phillies de Philadelphie qui ont refusé de signer leurs contrats pour la saison prochaine.

Hamner, vétéran arrêt-court et joueur de deuxième but, a déclaré qu'il est loin d'être satisfait des conditions qui lui ont été offertes. Konstanty a réclamé un salaire plus élevé. Les autres récalcitrants sont Robin Roberts, Curt Simmons, Smoky Burgess et Eddie Waitkus.

Ste-Marie, 7; St-Georges, 3

Première période

1—St-Georges : Doyon (C.-A. Poulin, Simard) 11.20
2—St-Georges : C.-A. Poulin (Dallaire) 15.10
3—St-Georges : Dallaire 16.33
Pun. : Dallaire.

Deuxième période

4—Ste-Marie : J. Armstrong 2.12
5—Ste-Marie : J. Armstrong (Gravel, G. Armstrong) 10.12
6—Ste-Marie : J. Armstrong (G. Armstrong) 11.42
7—Ste-Marie, A. Poulin (G. Poulin, Gravel) 13.18
8—Ste-Marie : Gingras (J. Armstrong, G. Armstrong) 18.20
Pun. : Morin (2), Rollaire (2), Côté.

Troisième période

9—Ste-Marie : G. Poulin (A. Poulin, Faucher) 1.43
10—Ste-Marie : Gravel (M. Poulin) 17.56
Pun. : Dollaire (mineure et punition de partie).

Le hockey chez les Préposés au Crédit

Il y a quelques semaines, on annonçait dans nos pages sportives, la formation d'une ligue "Commerciale" au hockey, et voici maintenant que ce sont nos préposés au Crédit, qui prennent la manchette en nous faisant parvenir un article annonçant la formation de leurs clubs de hockey pour cette saison.

Grâce à la bonne volonté du département du Crédit de la Compagnie Paquet Ltée, qui a accepté le défi du Bureau de Crédit, de Québec Ltée, on aura le plaisir de revoir quelques-unes de nos anciennes vedettes qui brillèrent jadis, dans le hockey. Cette partie aura lieu, jeudi le 21 janvier à 8 heures sur la patinoire de l'Académie Commerciale alors que la Compagnie Paquet visitera le Bureau de Crédit de Québec Ltée. Cette partie quoiqu'étant la première du genre s'annonce des plus enlevantes, puisque les amateurs varront aux prises deux équipes des mieux balancées.

En effet, Paul Croteau, capitaine de l'équipe de la Compagnie Paquet aura à sa disposition d'anciennes étoiles qui sauront sans doute se servir de leur expérience, même s'ils n'ont pas la vitesse d'antan.

Dans les buts, on pourra voir à l'oeuvre, Rolland Paradis, qui en sera à ses débuts comme gardien, mais qui promet beaucoup. Il sera très bien secondé avec des défenses telles que Marcel (Ivan Irwin) Laurin, ancien équipier des Castors de la ligue Junior, qui sera sans doute le (Policeman) de la Cie Paquet. Il aura à ses côtés Louis Morin, ce qui complétera un mur qui ne sera pas facile à franchir. A l'offensive, le capitaine Croteau qui pilotera une ligne saura sans doute profiter de l'expérience de Lucien Galibois qui s'alignera à l'aile gauche, tandis que Rolland Drolet sera à l'aile droite. Gaston St-Pierre est aussi un joueur que le pilote n'ignorera certes pas durant la joute.

Pour le Bureau de Crédit de Québec Ltée, le capitaine Guy "Jackie" Johnson nous annonce que son équipe quoique jeune serait des plus rapides et des mieux balancées tant chez les défenses que chez les avants. Avec la permission de la Cie Paquet, il pourra obtenir les services d'un gardien de buts, dont il n'a pas voulu nous dévoiler le nom pour le moment. Les défenses qu'aura à sa disposition le capitaine Johnson faciliteront de beaucoup la tâche du gardien de buts, si Bruno Vézina et Damien Doré s'en tiennent aux ordres donnés, de bousculer l'adversaire sans merci. A l'avant, les amateurs pourront revoir un des meilleurs joueurs qu'ait développé la ligue Junior lorsque Roland Gingras fera un retour après un an d'inactivité. Il sera à son aise avec à ses côtés, André Fournier et Jean-Marc Bergeron. Guy Johnson sera également au poste et a bien confiance que la vitesse aura raison de l'expérience.

On compte sur la présence de toutes les jeunes filles des deux bureaux concernés en particulier, pour venir encourager leur club et les aider par leur support moral. Mais nul doute que plusieurs autres départements de crédit seront présents, afin de se préparer à relever des défis d'ici peu de temps.

On se promet bien de fêter l'équipe gagnante après la partie pour clôturer cette soirée qui ne fera qu'augmenter l'amour de notre sport national qui n'est pas à son meilleur à Québec cette année.

Plusieurs mécontents chez les Phillies

Philadelphie, 20 (PA) Gran Hamner et Jim Konstanty se sont ajoutés hier à la liste grandissante des joueurs non signés des Phillies de Philadelphie.

Hamner, un vétéran qui peut jouer à l'arrêt-court et au deuxième but, a dit qu'il était mécontent de son contrat.

Konstanty, vétéran lanceur de relève, a dit tout simplement qu'il désirait plus d'argent.

D'autres joueurs ont retourné leur contrat non signé, ce sont les lanceurs Robin Roberts et Curt Simmons, le receveur Smoky Burgess et le premier-but Eddie Waitkus.

Hockey aux Escoumins

Les Escoumins, (DNC) Les 4 et 5 décembre 1953, le club des Escoumins recevait la visite des Etudiants de La Malbaie. Nous avons eu deux joutes très intéressantes. La première donna la victoire aux visiteurs et la deuxième fut remportée par les Escoumains avec un score de 9 à 2. Nous avons bien aimé ces jeunes gens qui connaissent et aiment bien le jeu de hockey.

Le club local a également eu la visite des joueurs de Forestville. La joute fut bien aimée bien que la victoire alla aux visiteurs.

Le 13 janvier, le club de l'Hydro Québec de Forestville nous a visités pour la première fois, et ce ne fut pas un succès. Nous avons subi un blanchissage de 8 à 0 bien que le cerbère Maurice Dumais eut fait du bon travail. Nous constatons que ces joueurs ont beaucoup de pratique et un jeu d'ensemble. Nous avons un peu de difficultés vu que quelques joueurs sont partis pour leurs études ou malades. Nous sommes assurés cependant de voir de belles parties et de nous tenir aux premiers rangs de la ligue.

Les Orioles de Thetford

Inspirés par la belle tenue de leur gardien de buts, les Orioles de Notre-Dame ont continué leur série de victoires en écrasant les As du quartier Mitchel au compte de 7 à 2 dans une partie de la ligue junior B. Gaston Dodier fit une montée à la "Richard" et compta le premier but de la joute, donnant ainsi l'avantage aux Orioles 1 à 0. Quelques minutes plus tard, Réal Gagnon vint porter le compte 2 à 0 pour les Orioles. Dans le deuxième engagement Paulo Therrien fit sensation pour les Orioles en comptant deux buts en quelques secondes, mais les As répliquèrent en dupant la vigilance du gardien de buts des Orioles Yvon Clavet lorsque Grégoire Nadeau compta le premier but des As. La dernière période fut témoin de 4 buts. Gaston Dodier compta son deuxième point de la joute, Denis Berthiaume et Laval Roy enregistrèrent les deux autres des Orioles, tandis que Grégoire Nadeau fut le héros des As en comptant son deuxième point. La partie prit fin et les Orioles remportèrent la palme au compte de 7 à 2.

Neuf équipes sont en lice pour l'obtention du championnat provincial au curling — Les premières pierres lancées cet après-midi, à 3 heures sur les glaces des clubs Victoria et Winter Club — L'équipe de A. F. Muth, du club Victoria, représente le district de Québec dans cette compétition annuelle.

Les experts du curling refusent de se prononcer sur le gagnant probable comme neuf équipes venant de toutes les parties de la province se préparent à se disputer le championnat provincial en vue de l'obtention du trophée British Consols. Le vainqueur participera ensuite au tournoi pour le championnat canadien, à titre de représentant de la province de Québec. Les premières pierres seront lancées cet après-midi, à 3 heures, sur les glaces des clubs Victoria et Winter Club.

Tel qu'annoncé hier, l'équipe de Buckingham, Qué., qui devait représenter la Vallée de l'Ouest, s'est retirée et ne sera pas remplacée. A la suite de ce changement, une équipe devra demeurer inactive à chacune des neuf rondes qui forment le "round-robin" de cette compétition.

L'équipe gagnante représentera ensuite notre province aux championnats canadiens qui seront tenus cette année, à Edmonton, du 1 au 6 mars.

A.F. Muth, skip du club Victoria qui a conduit son équipe à la victoire dans les éliminatoires du district de Québec, s'est dit très confiant de l'emporter.

A la suite du retrait de l'équipe de Buckingham, les joueurs locaux seront inactifs cet après-midi. Ils joueront leur première partie ce soir, sur une des glaces du Jacques-Cartier, contre le skip W.C. Isaac du Montreal Caledonia.

On sait que Muth est aidé dans ce tournoi de Stan Boyle, troisième; P.W. Farnsworth, deuxième; et C.R. Thorn, lead.

L'an dernier, notre district avait été représenté par Olivier Samson, président du club de curling Jacques-Cartier.

Dans les rencontres inaugurales cet après-midi, Arvida (Tracy) jouera contre Ville Mont-Royal (Cregeen), glace 13; Montreal Caledonia (Isaac) vs St-Jean (Ross), glace 14; East Malartic (Leavoy) vs Windsor Mills (McLenahan), glace 5; Trois-Rivières (Walker) vs Baie Comeau (Kirkpatrick), glace 12.

La deuxième ronde ce soir, à 8 h. 30 se jouera comme suit : Windsor Mills vs Arvida, glace 1; Québec Victoria (Muth) vs Montreal Caledonia, glace 7; Baie-Comeau vs East Malartic, glace 2; Ville Mont-Royal vs Trois-Rivières, glace 3.

Ce tournoi se poursuivra jusqu'à samedi, entremêlé d'activités sociales. Le tout se terminera samedi soir par un grand banquet et une danse. Advenant une égalité à la fin du tournoi régulier, il y aura rencontres supplémentaires dans la soirée à 8 heures.

Ce tournoi provincial sera suivi du 41ème bonspiel international de Québec dans lequel on verra des représentants de cinq états américains et cinq provinces canadiennes. Douze trophées différents seront en jeu pour les 128 équipes en lice.

La présidence du bonspiel a été confiée cette année à M. Paul-A. Chaput, sportif bien connu de notre ville.

—QUILLES—

OEUVRE DE JEUNESSE ST-SAUVEUR

La ligue de petites quilles de l'Oeuvre de Jeunesse de St-Sauveur a présenté un autre programme de sa cédule régulière, lundi dernier, et le club Imprimerie Royale, royalement dirigé par Lucien Auclair, a brillé en enregistrant deux records de saison.

En premier lieu, disons que le club a totalisé un simple d'équipe de 918 pour le record de la saison et dépassant par le fait même le record depuis la fondation de la ligue, record qui était détenu par la Pharmacie Nationale, en 1951-52 avec 914. L'équipe a de plus roulé le meilleur triple de la saison avec 2,389. Dans le domaine individuel, ce sont deux joueurs de l'imprimerie Royale qui ont été les meilleurs, Emilien Guérard a joué la plus haute partie simple avec 232 et le capitaine Lucien Auclair y est allé pour un triple de 563 Toutes nos félicitations.

Il convient de féliciter le nouveau joueur de la Pharmacie Nationale Bébé Chantal qui a joué sa première partie de 200.

POSITION DES EQUIPES

	PJ	Pg	Tg	Pts
La Pâtissière	57	35	14	49
J. B. Lapointe	57	34½	12	46½
Victor Drapeau	57	32½	12	44½
Rest. Roger Blouin	57	32	12	44
Léo Bernard	57	33	11	44
A. DeBaumont	57	30½	11	41½
Imprimerie Royale	57	30½	10	40½
Paul Bourget	57	27½	9	36½
Edouard Morency	57	24	12	36
Fernand Magnan	57	27	9	36
Sylvio Marceau	57	26½	8	34½
Eugène Dubois	57	24	5	29
Laiterie Artic	57	22	4	26
Pharm. Nationale	57	20	4	24

Résultat du dernier programme
Imp. Royale 3, Pharm. Nationale 1
A. DeBaumont 4, Edouard Morency 0
J. B. Lapointe 2½, Victor Drapeau 1½
Sylvio Marceau 1, Laiterie Artic 3
Rest. Roger Blouin 3, Fern. Magnan 1
La Pâtissière 2, Eugène Dubois 2
Paul Bourget 3, Léo Bernard 1

LA COTE DE BEAUPRE
MOYENNES INDIVIDUELLES

L.-P. Garneau, Courville	156. 7
Marius Boily, Montcalm	155. 3
J.-J. Laperrière, Courville	150.17
Fernand Grenier, Beauport	145.22
Laurent Garneau, Courville	144. 4
René Lacasse, Beauport	143.17
Elzéar Verret, Beauport	142.21
L. Prémont, Rest. Zype Giffard	141. 0
Rosaire Garçon, Beauport	140.17

POSITION DES EQUIPES

	PJ	G	P	Pts
Courville	36	25	11	34
Beaupré	36	18	18	25
Rest. Zype Giffard	36	18	18	24
Mtc. St-Grégoire	35	18	17	24
Beauport	35	18	17	24
Château-Richer	36	10	26	12

CEDULE POUR CE SOIR
Beauport vs Beaupré
Courville vs Rest. Zype Giffard
Mt. St-Grégoire vs Château-Richer

CLUB SPORTIF DE LA VOIRIE
Résultats de la finale du 15 janvier 1954
Equipe GOULET (3) Equipe WISEMAN (0)
RECORDS DE LA SOIREE

Simple masculin : — Georges Goulet (Goulet)	194
Simple féminin : — Pierrette Gagnon (Goulet)	129
Simple d'équipe : — Equipe Goulet	711
Triple masculin : — Georges Goulet (Goulet)	479
Triple féminin : — Pierrette Gagnon (Goulet)	348
Triple d'équipe : — Equipe Goulet	1921

MOYENNES DES DAMES

	Tot.	PJ	Moy.
Mlle Pierrette Gagnon	671	6	111.8
Mlle Huguette Montminy	301	3	100.3
Mlle Madeleine Ferron	547	6	91.2

MOYENNES DES HOMMES

	Tot.	PJ	Moy.
Georges Goulet	928	6	154.7
Adrien Marois	441	3	147.0
P.-E. Vignault	801	6	133.5
J.-E. Migneault	765	6	127.5
Marcel Portin	383	3	127.7
Dollard Wiseman	753	6	125.5
Cassidy Falardeau	375	3	125.0
André Savard	723	6	120.5
Fernand Simard	357	3	119.0
Raymond Lemieux	350	3	116.7

Toutes nos félicitations s'adressent à Georges Goulet et les siens, pour la finale que son equipe a remporté au dépens du "Wiseman", au compte de 3-0. Notons aussi la magnifique performance de Mlle Pierrette Gagnon et de M. Georges Goulet, au cours de cette finale pour le trophée "Club Sportif de la Voirie".

ATTENTION ! ATTENTION !

Un tournoi "Round Robin" sera organisé, la semaine prochaine et l'on prie tous les joueurs de continuer de briller par leur présence, comme ils l'ont fait par le passé.

JEUNESSE NATIONALE SAINT-SAUVEUR

Jeudi dernier le 14 janvier avait lieu au Centre Durocher le huitième programme de la ligue de quilles J. N. St-Sauveur et pour la circonstance les équipes Impr. Excelsior, Café Mexico et Faisan d'Or ont respectivement triomphé des équipes Salon Chataignier, Epicerie A. Corriveau et Carillon-Electrique par voie de blanchissage 4-0 pendant que le Beaulieu et Simard remportait la victoire 3-1. Chez les hommes, P.-H. Seguin a pris tous les honneurs en roulant 206 en simple, en plus d'établir un fameux record en triple avec 526.

Chez les femmes, Mme J. Belleau a pris tous les honneurs avec 126 en simple et totalisant 332 en triple.

CLASSEMENT DES EQUIPES

	PJ	Pg.	P. p.	Pts
Beaulieu & Simard	32	26	6	26
Imprimerie Excelsior	32	22	10	22
Jules Morency	32	17	15	17
Faisan D'Or	32	15	17	15
Café Mexico	32	14	18	14
Carillon-Electrique	32	14	18	14
Epicerie A. Corriveau	32	13	19	13
Salon Chataignier	32	8	24	8

Triple d'équipes: Beaulieu & Simard 1958
Simple d'équipes: Beaulieu & Simard 686

BIG-SIX MASCULIN

Rob. Blais	21	2937	139.85
G. Richard	24	3316	138.16
R. Dusseault	24	3305	137.70
J. Beaulieu	24	3253	135.55
Y. Laberge	18	2438	135.44
L. Bussière	24	3194	133.30
Triple : Ph. Seguin			526
Simple: J.-P. Lellèvre			209

BIG-SIX FEMININ

Mme J. Beaulieu	24	2862	119.25
Mlle Deslauriers	15	1593	106.20
Mme P. Lemay	24	2574	105.50
Cl. Coulombe	24	2529	105.37
C. Lellèvre	6	598	99.66
L. Grondin	24	2365	98.56
Triple : Mme J. Belleau			410
Simple: Cl. Coulombe			184

Programme du 21 janvier prochain
Faisan D'Or vs Salon Chataignier 1-2
Ep. Corriveau vs J. Morency 3-4
Impr. Excelsior vs Beaulieu & Simard 5-6
Car. Electrique vs Café Mexico 7-8

CHEZ LAVIOLETTE

La Ligue de quilles de l'épicerie Laviolette a recommencé ses activités avec le début de la nouvelle année.

Samedi dernier, l'équipe du capitaine Laberge a battu les partenaires du capitaine Drolet, au compte de 3 à 1.

Louis Lajeunesse a relevé le défi du capitaine Laberge, et il a infligé une défaite de 3-1 aux partisans du "skipper" Jean Gareau.

Le capitaine Jean Gareau eut recours au service d'une nouvelle recrue, Erman Laplerre, qui a très bien figuré pour l'équipe perdante.

Signalons que J. Roy a obtenu le plus haut simple, soit 173. Yvan Laberge s'est signalé également en enregistrant le plus haut triple, 445.

LIGUE DES AMIS

Lors du programme du 10 janvier 1954, l'équipe R. Bourget s'est emparée de la première position en triomphant de G. St-Laurent 3-1; le R. Paquet a triomphé du J. Jeanneau également 3-1 et R. Genest a remporté également une victoire de 3-1 contre R. Tailleur.

Se sont le plus distingués lors de ce programme, ils ne sont pas nombreux car seulement six joueurs ont réussi 400 et plus et les voici :

G. St-Laurent, 173-435; R. Tailleur, 171-422; J. Jeanneau, 163-413; L. Simard, 158-413, son premier de la saison et espérons que ce ne sera pas son dernier; G. Paquet 177-400; Roger Descroiselles, 149-408.

BIG-SIX INDIVIDUEL

	PJ	Tot.	Moy.
R. Paquet	33	5096	134.12
G. St-Laurent	36	5513	153.13
J. Jeanneau	30	4460	148.66
R. Tailleur	36	5285	146.25
C. Roy	27	3842	142.29
R. Bourget	36	5035	139.58

POSITION DES EQUIPES

	PJ	G	P	Pts	Total
R. Bourget	36	21	15	29	20610
J. Jeanneau	36	21	15	28	19958
R. Paquet	36	18	18	25	19774
R. Genest	36	20	16	24	19937
R. Tailleur	36	16	20	20	21081
G. St-Laurent	36	12	24	18	21498

A remarquer que de la dernière position à la première, seulement 11 points séparent les positions. Avis aux intéressés.

BOXE

Los Angeles — Al Cruz, 121, Los Angeles, défait Billy Peacock, 118½, Philadelphie 10.

Jacksonville, Flo. — Willie Pep, 128, Hartford, Conn., défait Little David, 127, Jacksonville 10.

Providence, R.-I. — Denis (Pat) Brady, 137 ¾, New-York, défait Ben Miloud, 138 ¾, Maroc Français, 10.

San - Jose, Calif. — Charles (Chuck) Adkins, 138, Chicago, gagne par KO technique sur Jess Underwood, 136, Détroit 3.

Chicago — Ron Stribling, 133 ½, Cedar-Rapids, Iowa, gagne par KO technique sur Irish Billy Wagner, 135, Pittsburgh 7.

New-Britain, Conn. — Kenny Adams, 125½, Norwich, Conn., knockoute Young Saint, 126, Holyoke, Mass. 4.

Clubs de Dames-Echecs à Giffard

Tout joueur de dames de la vieille capitale et du district intéressé à prendre part à un tournoi de championnat Québec-District au jeu franc ou canadien de même que tout joueur d'échecs de la Côte de Beaupré intéressé à prendre part au tournoi de championnat Côte de Beaupré ferait bien de donner son nom d'ici dimanche au Club de Dames-Echecs de Giffard au secrétaire M. J. Couture, MOntcalm 3-6032 le soir entre 7 heures et 9 heures.

Au ballon-panier

L'équipe de l'Ecole d'Electricité Industrielle a remporté une brillante victoire de 63-29 sur les Ursulines dans la partie régulière de la ligue féminine de ballon-panier Québec-District jouée hier soir, à la salle St-François d'Assise.

Gisèle Bergeron et Pierrette Bois dirigèrent l'attaque des gagnantes avec 21 points chacune pendant que Mlle Elise Pouliot en obtenait 18. Chez les perdantes, Mlle de Koninck fut la meilleure avec 11 points.

Slalom et descente à Thetford les 30 et 31

Thetford-Mines, 20. (Spécial) — Le nouveau centre du Morne né cette année, va être inauguré officiellement les 30 et 31 janvier avec le grand concours de descente et slalom organisé par le Club de Ski de Thetford.

La course de descente aura lieu sur la "piste des As" longue d'un mille pour une dénivellation de 1,200 pieds. Partant de la tête du Morne, elle s'élance sur la crête dans un long "schuss" avec un virage serré, passe à côté du camp construit pour les skieurs, puis plonge dans la forêt par le "schuss des Dames", coupé dans sa partie inférieure par une bosse traitresse. De là elle serpente dans un couloir transversal qui amène le skieur en haut du "Cercueil". C'est l'endroit le plus difficile de la descente. Le passage n'est pas long, 300 pieds, mais celui qui prend tout droit tombe littéralement dans ce goulet qui offre à la sortie — suprême avantage — un creux suivi d'une bosse très prononcée qui envoie le skieur en l'air.

S'il passe ceci sans encombre, il lui reste une traversée rapide, le "virage des Aigles" qui pour certains se transforme en réalité, et la dernière partie facile, mais assez bosselée, avec quelques virages difficiles avant le schuss d'arrivée.

La piste de slalom est assez raide 25% avec des bosses propices pour les traceurs qui vont y dissimuler des pièges non goûtés par ceux qui s'y laisseront prendre.

La descente aura lieu le samedi et le slalom dimanche. Tous les coureurs qui désirent prendre part à ce concours sont priés d'envoyer leur inscription avant le 26 au soir. Le tirage des dossards se fera le 28 janvier.

Grâce aux efforts du Club de Ski une route permet maintenant d'aller jusqu'au pied des pistes en voiture, et un camp va être mis sur place cette semaine pour permettre à tous de se réchauffer entre deux descentes.

Le Club de Thetford attend avec plaisir tous les concurrents et visiteurs qui voudront lui rendre visite à cette occasion.

Chez les Outfitters

Jeudi, le 14 janvier dernier, avait lieu au Château Frontenac de Québec, l'assemblée annuelle des Outfitters (propriétaires licenciés de camp de chasse et pêche) de la province de Québec.

A cette réunion, M. Léonce Hamel, de Roberval, fut réélu président et M. J.-R. Riberdy, de La Tuque, vice-président, et Benoit Dugal, de Chicoutimi, réélu secrétaire-trésorier.

Les principaux point à l'étude au cours de cette réunion furent l'ouverture plus tôt de la chasse à l'orignal avec une saison plus courte; un contrôle plus sévère des filets de pêche en face de Val Jalbert au Lac St-Jean pour protéger la Ouananiche, un service plus efficace des gardes-chasses et une inspection rigoureuse de tous les établissements des outfitters par les officiers du gouvernement.

Ces différentes questions furent présentées à l'honorable Camille Pouliot, ministre de la Chasse et des Pêcheries, que les Outfitters avaient le privilège de rencontrer le même jour.

Frances Dafoe et Norris Bowden sont très confiants de remporter le titre

Toronto, 20. (PC) Deux patineurs de fantaisie de Toronto n'ont besoin que de cinq minutes pour prouver au monde qu'ils forment le meilleur couple sur glace.

Frances Dafoe et Norris Bowden obtiendront ce cinq minutes au Stadium Bislett d'Oslo lorsqu'ils présenteront leur numéro de cinq minutes dans les tournois pour les championnats mondiaux, du 15 au 19 février prochain.

Remporter le championnat couronnerait admirablement bien une association qui a commencé il y a cinq ans. Mlle Dafoe et Norris Bowden ont en effet patiné ensemble depuis 1949 et ils ont doté le Canada de plus d'un honneur dans les tournois nord-américains. En 1953, ils n'ont perdu le championnat mondial, à Davos en Suisse, que par une marge insignifiante.

Frances, âgé de 24 ans, pèse 114 livres. Bowden, un agent d'assurances de 27 ans, n'est pas le premier venu. Le couple a pris part à presque tous les tournois de quelque importance au Canada et aux Etats-Unis.

Dans un interview accordé hier à un représentant de la Presse Canadienne, Bowden a déclaré que leurs chances de remporter le championnat le mois prochain, sont meilleures que l'an dernier. Tous ceux qui les ont vus à l'oeuvre y compris leur entraîneur, sont d'avis qu'ils ont en effet apporté de nombreuses améliorations à leur style. Pourtant, l'an dernier, ils sont venus tellement près de la victoire qu'après les épreuves, des centaines de spectateurs se sont précipités sur la patinoire, à Davos, pour les féliciter de leur brillante performance et pour leur exploit — qu'ils n'avaient, en fait, pas tout à fait accompli. John et Jennifer Nicks, de Grande-Bretagne, ont remporté le championnat mondial.

Les deux représentants canadiens ont débarrassé leur numéro de fresques et de figures qui n'ont guère semblé plaire aux juges l'an dernier.

Mlle Dafoe et son partenaire ont accepté de patiner à Davos et à Paris après le tournoi d'Oslo.

Défi du club L'Acadienne au basket-ball féminin

Le club féminin de basket-ball R.C.A.F. de Trois-Rivières a remporté une victoire de 23-21 contre le club L'Acadienne de la ligue féminine de Québec, samedi soir lors d'une exhibition disputée à Trois-Rivières devant plusieurs centaines d'amateurs.

Lélia Richard s'est signalée pour L'Acadienne avec 16 points tandis que Monique Trudel en réussit quatre. Le club L'Acadienne lance un défi aux clubs féminins de Shawinigan, Thetford-Mines ou Sherbrooke. Prière de communiquer avec Joachim Boily, tél. : 4-4846.

Défi d'une équipe trifluvienne au hockey

Le club de hockey Studio Hébert lance un défi à tout club de calibre intermédiaire "C" de la ville de Québec pour une joute qui serait jouée lors d'un prochain dimanche à venir. Pour informations, répondre par la voix de ce journal, et par la suite la direction du club Studio Hébert se mettra en communication avec les inté

"LE SOLEIL"

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltée.
Henri Gagnon, directeur général.

ANNONCES CLASSEES

Tél.: 5-5133

TARIF AU COMPTANT

1 ins. la ligne comptée de 5 mots coût minimum .65
2 ins consécutives, la lig. comptée .22
6 ins. consécutives, la lig. comptée .20
Minimum : 2 lignes comptées par ins.
24 ins. consécutives, la lig. comptée .17
Titre individuel, par insertion .35

Annonces de l'extérieur

Strictement payables d'avance. Pour case, frais de réexpédition en plus $0.05
Avis de naissance, décès, fiançailles, mariages, services anniversaires, remerciements, formule régulière $1.50
Mots additionnels $0.03
REMERCIEMENTS pour faveurs obtenues, minimum 2 lignes 50 cts. Chaque ligne additionnelle cinq mots, 25 la ligne.
Prière pour faveurs obtenues $5.00
Avis dans carnet mondain $2.00

Facture non payée dans les 4 jours ouvrables après la date de facturation, frais additionnels - - - 0.25

Les annonces classées devront nous parvenir avant 3 h. p.m. la veille du jour de publication. Les annonces en caractère spécial (semi-display) 48 heures d'avance. Celles qui doivent paraître le lundi devront nous parvenir avant midi le samedi.

Aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès ou note non responsable n'est accepté par téléphone.

ABONNEMENT AU SOLEIL

Prix de l'abonnement au Soleil, Québec, Lévis, Sillery, Ste-Foy et région du Saguenay, Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine, livraison par porteurs 25c par semaine (sans égard au nombre de jours de publication) ou $13.00 par année payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.

Dans les autres centres de la Province où la distribution se fait par porteurs, 20c par semaine (sans égard au nombre de jours de publication) ou $10.00 par année, payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.

Dans les comtés du Québec suivants: Arthabaska, Abitibi, Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi, Compton, Dorchester, Drummond, Frontenac, Gaspé, Kamouraska, Lac-St-Jean, Laviolette, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Maskinongé, Matane, Matapédia, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Nicolet, Portneuf, Québec, Richmond, Rimouski, Saguenay, Sherbrooke, St-Maurice, Stadstead, Témiscamingue, Témiscouata, Wolfe et les comtés du Nouveau-Brunswick suivants: Gloucester, Madawaska et Restigouche : 1 an, $8.50, 6 mois, $4.50, 3 mois, $2.50. 1 mois, $1.00 — Ailleurs au Canada 1 an, $10.00, 6 mois, $5.25, 3 mois, $2.75 et 1 mois, $1.00.

Etats-Unis : 1 an, $12.00; 6 mois, $6.00, 3 mois, $3.25; 1 mois, $1.25.

33 SUCCURSALES

A QUEBEC où vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau :

BEAULIEU EUCLIDE, 311 St-Luc, Tél. : 5-8050
BHERER, G., 138 Avenue Ruel, St-Grégoire, Montmorency Tél.: MO-3-5107
BLAIS DAMASE, épicier, 825 rue Ste-Thérèse, Tél. : 7-9935
BIGAOUETTE, 1231B St-Vallier, Tél : 4-0431
CLOUTIER, Mlle R.-A., 1131, rue St-Vallier, Tél. : 7-9436
Mme CHENARD WILFRID, 77 ave Plante, Québec-Ouest, Tél. : 7-7007
JOS. COTE (Ltée) :
Succ. No 2, 36 St-Jean Tél. : 4-0574
Suc. No 3, 232 St-Jean Tél. : 2-0203
Suc. No 4, 15 Buade, Tél. : 2-0288
Suc. No 5, 459 St-Jean Tél. : 4-0592
Suc. No 8, 103 St-Joseph Tél. : 4-0484
Suc. No 15, Carré d'Youville Tél. : 2-0594
C.-A. GAGNON, 101, Ave Royale, Giffard, Tél.: MO-3-6753
DELISLE ALEX., 121 de la Couronne, Tél. : 3-0376
DION RENE, 786, St-Vallier, Tél. : 4-0472
DUBE MAURICE, pharmacien, 289, St-Joseph, Tél. : 4-3432
GAGNON, Mme J.-ALBERT, 4131 Blvd Sir Will. Laurier Tél. : 7-1243
GIGUERE, J.-E., tabaconiste, 233, St-Joseph, Tél. : 3-0738
337, St-Joseph, Tél. : 4-1103
GIGUERE, ROCH, 135 de la Couronne, Tél. : 2-0523
GIROUX ADELARD, 900, 3e Avenue, Tél. : 2-0191
LANGEVIN, L., Club des Marchands coin Blvd Charest et de la Couronne Tél. : 2-0442
PARENT, EUG., 29 du Collège, Beauport, Tél. : MO-3-3463
PHARMACIE BERNIER, 48A, 1ère Avenue, St-Rodrigue, Tél : MA 3-3129
PHARMACIE COUTURE, YVAN, 2894, 1ère Ave, St-Albert-le-Grand, St-Rodrigue, Tél. : MA-3-1474
ROGER, RENE 1219, 1ère Ave Tél. : 3-2319
ROUSSEAU, J.-B., 377, St-Jean Tél. : 8-8301
RHEAUT, BERNARD, 67 rue St-Georges, Giffard Tél. : MO-3-6981
SOUCY, PAUL-H., pharmacien, 65 Ave Cartier, coin St-Cyrille, Tél. : 2-1236
TABAGIE ST-JEAN, 372, rue St-Jean Tél. : 2-5923
TABAGIE CARTIER, Enrg., 111 Ave Cartier Tél. : 5-5194
DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL". Tél. : 5-5133

LEVIS

PARE, C.-H., 6 rue St-Joseph.
PHARMACIE AUGER, 1 rue Guenette, Lévis, Tél. : TE 7-4863
Bienville, Lévis, Tél. : TE 7-4031
PARE, J.-E., 237, rue St-Joseph, Lauzon Tél. : TE 7-5936

6 AGENTS

AGENTS pour vêtements sur mesures, de la manufacture à la clientèle. Plein temps ou partiel, commissions élevées. Complets en bonus. Echantillons tout laine. Expérience non nécessaire. FENWYCK TAILORING CO., "Dépt. L", B. P. 218, Montréal.

13 ARGENT A PRETER

ARGENT obtenu première hypothèque taux raisonnable. Ecrire 3478 Ave du Parc, Montréal.

ARGENT A PRETER
Sur automobiles, meubles, etc.
COMMERCIAL FINANCE Corp. Ltd.
Compagnie Québécoise "28 ans"
61 D'Auteuil, tél.: 2-6488

FINANCE GÉNÉRALE
— Propriétaires
— Manufacturiers
— Entrepreneurs
— Marchands
ARGENT A PRETER
$500 à $100,000
SUR BILLET
1ère ou 2e
HYPOTHÈQUES
SERVICE IMMEDIAT
MOISE WOLOSHEN
REPRESENTANT:
Universal Loan & Finance Corporation
213 boulevard Charest
COIN DU PONT
Téléphone : 2-3968

13 ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER sur première hypothèque à Québec. Grenier & Corriveau, notaires. 251 Boulevard Charest. TEL.: 3-1531.

$100,000.00, divers montants, première hypothèque, immeubles, logements, Québec, banlieue. NOTAIRE PORTIER, 72 de l'Eglise. 5-9450.

10 APPARTEMENTS A LOUER

RUE ST-JOSEPH, luxueux appartement, une pièce meublée, chauffage électrique Glassheat, réfrigérateur, poêle électrique 327 ST-JOSEPH.

APPARTEMENTS chauffés et bien meublés pour dame ou demoiselle. MO-3-6553.

CHAMBRES et suite de chambres, meublées ou non, avec permis cuisine, chauffées, éclairées, eau chaude année. 1991 BEGIN TEL.: 7-0036

FLAT à louer, 4 pièces, chambre bain, meublé et chauffé, 39 Avenue Ste-Geneviève. 2-3296.

FLAT 3 pièces, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude. 65 ST-REAL.

PETIT flat permis cuisine, eau chaude à l'année. 12 Garneau.

2 PIECES, chambre bain seule, eau chaude, chauffées, éclairées. 5-7859.

2 GRANDES pièces, chauffées, éclairées, meublées, très propres, eau chaude, douche, entrée privée. 327 Bayard.

2 PIECES, chambre, cuisine, meublées éclairées, pas chauffé. TEL.: 4-6288.

11 APPARTEMENTS DEMANDES

APPARTEMENT 2 pièces, meublé ou non à Québec ou environ. Ecrire Case 451 Le Soleil.

15 ARTICLES DE MENAGE

ACHETONS, vendons, échangeons, meubles, articles de toutes sortes. DRAPEAU Enrg. 490 Ste-Thérèse. TEL.: 3-7991.

REFRIGERATEUR, marque "Leonard" modèle 1953, 7.4 pieds. Poêles Gurney 4 feux 220 volts, modèle 1953. TEL.: 7-2068.

29 BRULEURS A L'HUILE

BRULEUR A L'HUILE. Vente et service Spécialité nettoyage, réparation brûleur domestique. Ouvrage garanti. Quincaillerie LAPIERRE ENR. — 1178, 4e AVENUE 3-9663.

Nettoyage sans poussière
BRULEUR LYNN, Victor, A.B.C., Boston Breese, etc. L. PARENT 193, 3ième AVENUE. TEL.: 4-4999.

BRULEURS
DE TOUTES marques. Gros et détail. CARILLON ELECTRIQUE INC., 315 CARILLON. G. Coulombe, président. TEL.: 3-7049

BRULEURS A L'HUILE SILENT GLOW
DISTRIBUTEURS Eug. Desrochers & Fils Enr. 589 St-Vallier Ouest, Québec. 3-8014.

30 BUREAUX A LOUER

BUREAU à louer, service d'ascenseur S'adr.: L. Cassulo. 130 ST-JEAN.

AVOCAT, médecin, dentiste, arpenteur, etc. Trouverait bon bureau à 70 Avenue Cartier. TEL.: 5-6083 — 4-8848.

ATTENTION
BUREAUX à louer. S'adresser Informations Gare Autobus St-Roch Ltée, 95 St-Roch, Québec. TEL.: 2-7911 — 4-3305.

38 CHAMBRE ET PENSION

BELLE grande chambre avec pension si désiré. 1225 Canardière. 2-0029.

CHAMBRE, pension, usage bain, téléphone, famille sans enfant. 19 SCOTT.

LIMOILOU, un ou deux messieurs. 399, 3e RUE. TEL.: 3-6123.

ST-SACREMENT, chambres avec pension, chambre bain, entrée seule. TEL.: MU-3-8566.

CHAMBRE et pension. S'adresser 51 St-Anselme. TEL.: 3-7764.

GRANDE chambre moderne avec bonne pension, famille privée, près carré d'Youville. 39 Richelieu, Appt 7.

40 CHAMBRES A LOUER

CHAMBRES propres, bien chauffées, raisonnable, lavabo, eau chaude. 32 STE-ANNE

CHAMBRE meublée, chauffée, éclairée, eau chaude année. 130 la Couronne.

BELLE chambre avec eau courante, permis petit déjeuner. 48 STE-URSULE.

HAUTE-VILLE, central, près St-Roch, rue St-Jean, propre, tranquille. 34 Latourelle.

CHAMBRE A LOUER, 132 Goupil, St-Pascal. TEL.: 3-8690.

AVENUE MURRAY, grande chambre, eau courante, monsieur distingué. TEL.: 3-8782.

SUITE meublée, chambre boudoir, cuisinette, poêle à gaz, eau chaude. 8 Couillard, 4172, soir seulement.

CHAMBRE à louer, bon chez soi. 2e étage, 103 Petit Champlain.

ST-ROCH CHAMBRE pour 1 personne, meublée, chauffée, TEL.: 5-6883.

GRANDE chambre, non meublée, très bien éclairée, droit au frigidaire. TEL.: 4-8567, 180 St-Olivier.

GRANDE-ALLEE, confortable, monsieur distingué. TEL.: 3-8887 après 5 heures

CHAMBRE-BOUDOIR, étage bain, téléphone, famille privée. 524 ST-JEAN.

CHAMBRE, bain, eau chaude année, téléphone. 14 FRASER. TEL.: 3-1173.

GRANDE CHAMBRE avec eau courante, les planchers. 39 AVE STE-GENEVIEVE.

ST-PASCAL, boudoir moderne, chauffé, dans maison seule, dame, demoiselle. 2-1369.

TRES BELLE chambre conviendrait 1-2 personnes, les planchers. TEL.: MO 3-7024.

CHAMBRE permis cuisine avec gaz, eau chaude année. 20 GARNEAU.

SUITE 2 chambres même étage que chambre bain, permis cuisine, 141 Blvd Langelier.

CHAMBRE à louer, 26 Ste-Anne. TEL.: 5-7998.

3 CHAMBRES, permis cuisine, prix modique. 183, 7e RUE. 3-4423.

PRES CHATEAU, grande chambre pour personne seule. 12 Mont-Carmel.

GRANDE-ALLEE, grande chambre meublée. 2 lits, lavabo, conviendrait 1-2 personnes. TEL.: 5-8760.

GRANDE chambre avenue Murray, chez grandes personnes, confortable, bon chez soi, convenable 1-2 personnes. 7-9258.

CHAMBRE très propre, chauffée, eau chaude à l'année. 13 DESY.

GRANDE CHAMBRE toilette, eau chaude froide pour 2 personnes. 10 COTE DU PALAIS. Léopold Robitaille.

CHAMBRE boudoir, éclairée, chauffée, S'adresser 543 DES OBLATS. Appt 1.

CHAMBRE à louer avec chambre bain. 34 LA CHAPELLE. 2-9290.

GRANDE chambre, meublée, chauffée, ensoleillée, les planchers. Monsieur de préférence. 1515 D'Assise Appt 2.

CHAMBRE, les planchers, 147 Scott, Appt P. TEL.: 3-5445.

GRANDE chambre chauffée, pour dame, coin Langelier, St-Joseph. TEL.: 3-2739.

CHAMBRE meublée, permis cuisine, dans maison privée, 44 Franklin. 4-7216.

CHAMBRE pour une personne, libre actuellement. 49½ RICHELIEU.

CHAMBRE avec permis cuisine, chauffée S'adresser 29½ ST-JOSEPH.

BELLE CHAMBRE double, confortable, commodités, quartier Belvédère, près autobus. 7-6220.

4 CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON

FORTIN, marchand de bois et d'huile à brûleurs. 15 MARIE INCARNATION 7-7490

45 CHEVAUX, VOITURES

HARNAIS DOUBLE de travail à vendre. 3040 Chemin St-Louis. 7-4232.

48 CLAVIGRAPHES

DEVENEZ propriétaire de votre clavigraphe pour prix de location. 2-8945: Imperial Typewriter. 37 la CHAPELLE.

CLEMENT & CLEMENT Limitée, agents exclusifs d'Underwood. 311 Blvd Charest. Téléphone 2-1422. Location vente, réparation clavigraphes.

E. LACOULINE agent exclusif clavigraphe Royal. 146 COTE D'ABRAHAM. Téléphone 4-1869. Location clavigraphe, $5.00 par mois ou 3 mois $12.00.

CLAVIGRAPHE à louer $5.00 par mois ou 3 mois $12.00. GERALD MARTINEAU 93 ST-PIERRE. 5-5150.

53 COMMERCE A LOUER

COMMERCE à louer, cause santé, magasin général, loyer libre. MO 3-6291.

54 COMMERCES A VENDRE

RUE ST-JOSEPH, coin de rues, marchandise générale. TEL. : 5-8027.

RESTAURANT, gros chiffre d'affaire, cause santé. TEL.: 2-0566, 367 Mazenod.

EPICERIE licenciée à vendre. Bonne clientèle. TEL.: 4-0160.

COMMERCE lainage, toile, rue St-Jean, près Côte Palais, en opération, loyer $125. Ecrire CASE 452 LE SOLEIL.

COMTE Charlevoix, plusieurs gros hôtels de 20 à 50 chambres, grosse clientèle. TURMEL, 90 l'Espinay. 3-4567.

ROUTE Québec-Montréal, hôtel 18 chambres, meublés, chauffés, prix $30,000.00. TURMEL, 90 l'Espinay. 3-4567.

RUE ST-PAUL, grosse tabagie avec grosse clientèle. TURMEL, 90 l'Espinay. 3-4567

3ième AVENUE. Epicerie licenciée, très gros chiffre d'affaires. J.-A. TURMEL, 90 L'Espinay. 3-4567.

RUE ST-FRANCOIS, 16 chambres meublées, revenu $130.00 par semaine. TURMEL, 90 l'Espinay. 3-4567.

STE-CLAIRE D'ASSISE, gros restaurant, cause maladie. TURMEL, 3-4567.

54 COMMERCES A VENDRE

RUE ST-LOUIS, 17 chambres, meublées, chauffées, revenu $7,400.00 par année. TURMEL, 90 l'Espinay. 3-4567.

STATION service avec logement 6 pièces, prix $4,500.00. TURMEL, 3-4567.

RUE DORCHESTER, épicerie, sacrifier pour $1,500.00. TURMEL, 90 l'Espinay. 3-4567.

ST-SAUVEUR, épicerie, restaurant avec logement 5 pièces. TURMEL, 3-4567.

GROSSE RUN transport général, Beauce, Montréal. TURMEL, 90 l'Espinay. 3-4567.

COMTE Lotbinière, boulangerie, propriété 8 pièces. TURMEL, 90 l'Espinay. 3-4567.

A VENDRE PLAGE DU LAC ST-JOSEPH

22 chalets - Restaurant et salle de danse, 112 cabines de bain, 12 toilettes publiques, 24 embarcations et yatch avec remises, costumes de bain pour location. Le tout meublé et organisé, prêt à ouvrir pour la prochaine saison. Transaction directe avec propriétaire pour la plus belle plage de la province de Québec. Minimum comptant: $75,000.00. Balance conditions faciles. Ecrire:
CASIER 501 LE SOLEIL

55 COMMERCES DEMANDES

VOULEZ-VOUS vendre commerce ou propriété. Consultez J.-E Lamothe, 35 Rue Caron, Loretteville. VI 2-3105.

POUR VENDRE votre commerce. CANTIN, 96 ST-JOSEPH, Ouest. TEL.: 3-6910.

POUR L'ACHAT d'un commerce, consultez L. HUNT, 253 ST-JEAN, 5-7688.

VOULEZ-VOUS vendre votre propriété ou commerce. Confiez-le O. LEROUX, 525, 3e AVENUE. 4-3836.

62 DIVERS

LES ENCHERES MARCEAU
Tél.: 5-9309 et 2-1278
MEUBLES MARCEAU Inc. prop. Département de meubles usagés et échanges. Vendons, achetons toutes sortes de meubles et autres effets, divers. 110 RUE ST-PAUL.

Cette magnifique guitare hawaïenne vous sera donnée gratuitement si vous suivez un de nos cours de guitare hawaïenne par correspondance ou à nos Studios Cours complets, méthode facile : examens, diplôme, etc.

(Paiements faciles)

Demandez nos circulaires
LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE HAWAIENNE Enr.
1168 Boul. Charest, Québec

63 DIVERS A LOUER

LOUER trousseau baptême, robe mariée, chapeau, voile, cape fourrure. 5-6434.

64 DIVERS A VENDRE

POELE combiné huile, laveuse, set chambre, chesterfield, machine à tricoter, CROTEAU Limitée. 327 St-Joseph, Québec.

BALANCE, poêle électrique 220 v., poêles, laveuses, set cuisine, chesterfield. L.-J.-A DEMERS, 183 Couronne. TEL.: 2-2685.

75 MANTEAUX de fourrures de toutes sortes, récent modèle, à sacrifier au prix coûtant, aucune offre raisonnable refusée. Henri DION, 376 de Mazenod. Tél. : 5-9702

VENDONS, ACHETONS ECHANGEONS Pianos, poêles, divan, foyer, bureau. MARCEAU MEUBLE USAGE, 79 MGR GAUVREAU. 3-5625

MATELAS neufs et réparation JOBIN 761 St-Vallier Ouest. 7-0744.

PARFAITEMENT neufs, 25 manteaux fourrure, $95 plus rat-musqué, mouton Perse, seal brun, fourrure nylon. TEL. : 5-6434.

MANTEAU seal court garni mouton perse gris, écharpe tricoter à la main. Divers tricots. 7-1653.

BAINS ET LAVABOS usagés à vendre S'adresser 88 St-Vallier. 2-7216.

DIRECTEMENT du MANUFACTURIER à tous: Chesterfield, Devanport, set cuisine, poêles des marques les plus connues, set chambre, bicyclette 3 vitesses, motos, pièces Jawa. Agents demandés, termes si désirés. Revelation Furniture Enr., 82 ST-JOSEPH-OUEST, Québec. TEL. : 5-7340.

POELE électrique neuf, 4 feux, 220 volts sacrifier. TEL.: 7-2376.

JOLIES GARDE-ROBES, finis noyer ou naturel. TEL.: 2-3105.

MACHINE coudre Pfaff, bobines rondes, partir $139.50. 419 ST-JEAN, 4-5724.

MACHINE A COUDRE Singer à vendre $35.00. 419 ST-JEAN, 4-9724.

POELE, fournaise, réfrigérateur, chesterfield studio, set chambre, cuisine, laveuse, ménage complet. 35 ouest ST-VALLIER. 3-3760.

SALLE A MANGER en acajou. Plate-glass Sheraton neuf. MU 3-5324.

CAUSE mortalité, frigidaire marque Admiral, lessiveuse, set chambre coucher, set chesterfield, coach, set salle diner, poêle électrique 220, set cuisine, etc. TEL.: 5-5374 — 2-7246.

SET CUISINE, huit morceaux, bois naturel, état neuf. TEL. : 2-6154.

POELE McClary avec brûleurs Lynn, presque neuf, aussi articles de maison. S'adr.: 152 Carillon.

3 ROBES POUR $1.00
Crêpes laine, 32 à 40, choix considérables. Modèle, couleurs, très peu usagés. Commande postale, satisfaction assurée. Hazel St-Malo Enrg. 642 Ouest St-Vallier, — QUEBEC.

CROTEAU LIMITEE
VENDONS, échangeons, meubles, poêles, etc. Plus haut prix payé. 327 St-Joseph, Québec. TEL.: 5-9426.

RESTAURATEURS
PHONOGRAPHES automatiques, vendeuses, tables à boules, machines d'amusements. Location de phonographes pour soirée. Vente de disques neufs et usagés. LEMIEUX AMUSEMENTS, 654 ST-VALLIER OUEST.

LEMIEUX ENR.
Meubles usagés et neufs
SETS DE CHAMBRE, de salle et cuisine, poêles, lampes, lits, sommiers, matelas. Achetons, vendons, échangeons. 609 rue ST-VALLIER EST, près Blvd Langelier. TEL.: 5-9321.

HENRI TURCOTTE LTEE
MAGASIN D'AUBAINES
NOUS VENDONS, ECHANGEONS les meubles usagés, de toutes sortes: Poêles, radios, lessiveuses, réfrigérateurs, plus hauts prix payés en ville. Henri TURCOTTE Ltée, 181 rue ST-PAUL, Québec. TEL.: 2-1279.

CENTRE DES AUBAINES
MENAGE COMPLET NEUF ET USAGE
Achetons — Vendons — Echangeons
TERMES SI DESIRES — 3-3760
33 et 35 ST-VALLIER-OUEST,

POUR REGLEMENT DE SUCCESSION

1 Machine électrique de marque Woods, pour laver et polir les planchers, avec brosse 15 pouces de diamètre en très bonne condition.

Valeur de $200.00 pour..... **$90.00**

1 Palan à chaines (Chaines block)..... **$25.00**

1 Refrigérateur commercial 2 portes Kelvinator, en parfaite condition, acier émaillé blanc.

Valeur de 575.00 pour..... **$275.00**

MEUBLES MARCEAU INC.
110 rue Saint-Paul
Tél.: 2-1278 — 5-9309

64 DIVERS A VENDRE

SOUFFLEUR à neige servi quelques fois S'adr.: soir 315 NICOLET.

MANTEAU mouton perse $50, chinchilla 12 ans, lapin d'enfant. 2-7785.

POELE, laveuse, brûleur à l'huile, 175 de la Chapelle. 4-1979.

AMEUBLEMENT cuisine, chambre, réfrigérateur, lessiveuse. TEL. : 3-1320. 87 Fleury.

MACHINES à coudre Singer usagées, à vendre à très bas prix. Ces deux machines ont été reconditionnées par des experts et sont garanties en parfait état. Premier arrivé premier servi. Prix $28.75 — $32.95 Singer Sewing Machine, 258 St-Joseph, Québec.

BUFFET, radio, fauteuil, tables, piano automatique, tapis, etc. TEL.: 4-7388.

MENAGE à vendre. S'adresser 646 Bagot TEL.: 3-9464.

CARROSSE "Sunshine", cuirette, fini chrome, se transforme en poussé-pousse. $30. 160 Lockwell, Appt 6.

BALAYEUSE électrique, cabinet musique, acajou, garde-robe, armoire, beaux miroirs, prélarts. Petite vitrine. 99 ARTILLERIE.

ROBES mariée 9, ou longue, diadème, voile, cape blanche. 4-3724.

MANTEAU seal garni vison $135, mouton perse $299, lapin, boléro taupe, seal, neuf. 4-3724

LIT SIMPLE, chiffonnier, autres articles TEL.: 7-1443, entre 6-9 p.m.

RADIATEUR électrique avec thermostat, chaise-lit, lampe torchère. TEL. : 7-1062.

67 ENTREPOT A LOUER

CARRE PARENT, Gros entrepôt, garage, parking. 2-4891 — 2-6330 — 7-6567.

120,000 pi. car. disponible dans quartier St-Malo pour manufacture ou entreposage chauffé, "springler" voie ferrée privée. Les taux sont aussi peu que .03c du pi. car. par mois. Location immédiate. Nous subdiviserons. Ecrire à M. Wragge, 4722 Iberville, Montréal. TEL.: Montreal Raymond 1-3414 ou Québec TEL.: MU-3-3529.

70 ECOLE

COURS CLASSIQUE, reprises examens, cours réguliers. Professeur BELLEAU, 77 D'Aiguillon. 3-3754.

PASSEZ fructueusement vos soirées d'hiver. Apprenez à parler l'anglais. Méthod. rapide. Adultes. Cours exclusif et privé J.-OSCAR BOULANGER, M.A., 22 rue Couillard. TEL. : 2-9364, soir seulement.

INSTITUT DENYS : jour-soir, cours commercial-classique-scientifique : conversation anglaise cours spécial pour aspirantes gardes-malades (4 mois), cours comptabilité ultra-rapide (4 mois) cours spécial 7e et 8e et préparatoire à l'Ecole Technique. 322 RUE ST-JEAN, Qué. TEL: 2-5147 — 2-8382.

INSTITUT THOMAS — 96 St-Jean. Jour soir. Conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. Cours privés: sténographie, dactylo, comptabilité. TEL : 2-7491 ou 7-4653.

BART SCHOOL, jour, soir. Spécialité, conversation anglaise. Cour commercial anglais, français. Pour entrevue. TEL.: 2-5889 — 7-6412 — 7-4333. 109 COTE D'ABRAHAM.

72 FEMMES, FILLES DEMANDEES

MESDAMES, joignez nos rangs, forte commission, bonis, produits incomparables DORALDINA COSMETICS, 170 la Salle 5-5771.

OPPORTUNITE pour maîtresse de maison à boucler son budget, si âgée de 33 ans, ou plus, pouvant disposer 15 heures par semaine. Mentionnez téléphone ou écrivez Cassier 460 Le Soleil.

AVONS besoin représentantes pour ligne de cosmétiques. Haute commission. Temps plein ou partiel. Pour informations. Ecrire à DORALDINA COSMETICS COMPANY 1600 Delorimier, Dept 8. Montréal.

SI VOUS ETES âgée de 25-35 et disposée à faire de la sollicitation mais non de porte en porte, vous trouverez notre position très intéressante. Une seule vente par jour rapporte $60 par semaine. Aussi capital à investir, aucune marchandise à acheter. Se présenter jeudi de 9-12 a.m. 253 ST-JEAN. 4-8361.

73 FEMME DEMANDE EMPLOI

FEMME honnête demande ouvrage à la journée. TEL.: 2-4652.

FEMME de journée demande travail. TEL. 7-9714. Mme Lewski.

FEMME demande emploi à la journée TEL.: 2-7837.

CUISINIERE avec expérience, ira à domicile, faire déjeuner, hors d'oeuvre ou dîner. Références. TEL.: 4-5487.

FEMME demande emploi comme ménagère, tenir maison pour 1-2 personnes. Ecrire Case 503 LE SOLEIL.

GARDIENNES A DOMICILE
AVEZ-VOUS besoin d'une gardienne, fiable, honnête. Appelez 3-8572.

Baby-Sitters Service Reg'd
VOUS OFFRE gardiennes d'enfants, gardes bébés, gouvernantes, ménagères compétentes. 7-1711.

77 FILLES DEMANDEES

FILLES campagne, bonne santé, références, bon salaire. 435 RUE ST-JEAN.

FILLE DE CHAMBRE demandée. Bon salaire. S'adresser 38 HENDERSON.

FILLE de table, bilingue, avec expérience restaurant Normandie. 204 ST-JEAN.

FILLE pour ouvrage général dans maison chambres. S'adr.: 71 ST-ROCH.

COUTURIERE demandée, 1-2 ans d'expérience. S'adr. LEON RONDEAU, 401 de la Reine. TEL. : 5-7835.

ASSISTANTE cuisinière demandée. Libre les soirs et dimanches. S'adresser Restaurant Aux Voûtes, 100 rue St-Pierre.

JEUNE FILLE, pour maison privée, personne seule, aussi pour aider dans magasin confection pour dame, 22 St-Joseph Ouest.

2 JEUNES FILLES demandées pour comptoir-lunch. S'adr.: entre 7-9 p.m. 1078 Canardière.

FILLES de table bilingues et expérimentées. S'adr.: en personne. Chicken Barbecue. 23 Côte du Palais.

78 FINANCE

AVEZ-VOUS DES DETTES ?
CONSULTEZ Finance Canadienne et Credit Enr, 379 ST-JOSEPH. TEL.: 3-9876 ou 2-8856.

80 FOURRURES

FOURRURES luxe louer ou vendre. Réparations, remodelages, prix réduits. J.-H. D'HEUREUX, 84 Chemin Ste-Foy. MU-1-7412.

81 GARAGES A LOUER

GARAGE à louer, non chauffé. TEL. 5-7260.

PLACE de garage, chauffé, ou non, 275, 2e Avenue. TEL.: 4-2191.

83 GARAGES DEMANDES

GARAGE pour char privé demandé, chauffé ou non, quartier St-Roch. TEL.: 2-5901.

88 Hommes demandent emploi

FERAIS lavage plafond, plancher, soir ou jour. R. Fournier. 5-8061.

89 HOMMES DEMANDES

HOMME ACTIF, de bonne réputation pour servir territoire RAWLEIGH. Se présenter l'avant-midi. 27, DE LA COURONNE, chambre 509.

AVONS BESOIN de vendeurs ambitieux pour vendre nos 250 produits garantis dans votre entourage. Si vous aimez le public, n'hésitez pas à écrire pour connaître nos conditions. FAMILEX, 1600 DELORIMIER, Dept. A., MONTREAL.

HOMMES: pensez à votre avenir, apprenez à bon marché, métier, soudeurs, mécanique, machiniste, débossage, radiateur. Gagnez gros salaire. Demandez prospectus. ECOLE METIERS MELOCHE. 451 le AVENUE. Québec.

RICHE OCCASION pour hommes ambitieux. Vendez chemises "STETSON" faites sur mesure directement aux clients. Facile à gagner $10 à $15 par jour. Ecrivez Stetson Shirt Company, Casier Postal "C" Montréal.

PHARMACIE, étudiant avec au moins un an d'expérience. S'adresser Pharmacie Pasteur, 178 ST-JEAN.

HABIT D'ENVOLEE
(Flying Suit)

Légèrement usagé. Parfaite condition. Entredoublure de laine et de duvet.
Tissus satin épais brun, imperméable $9.50
Tissus drill épais, imperméable, bleu R. A. F..... $11.95
Tissus gabardine drab, imperméable $15.50

Magasin d'Occasions Générales Enr.
637 GROS - DETAIL Ouest ST-VLLIER — Québec

89 HOMMES DEMANDES

FAITES DE L'ARGENT. Devenez notre représentant. Profit intéressant. 250 produits à vendre en usage dans tous les foyers. Prix populaires. Avantages de Spéciaux avec gratis. Ecrivez et nous vous dirons comment procéder pour faire des $$$. FAMILEX, 1600 Delorimier, Dept. G., Montréal.

REPRESENTANT demandé pour vendre des fenêtres d'aluminium. Bonne commission. automobile nécessaire. S'adresser FENETRE SECURITE. 3-4495.

HOMME demandé avec camion panel pour visiter épiciers, marchandises variées, route établie à territoires de libres. Région Lac St-Jean, Rivière du Loup, Victoriaville, Sherbrooke, Québec. S'adresser ou écrire Trans-Canada Premiums. 49 de la Normandie.

PROGRAMME d'expansion au Québec offre à hommes actifs, excellente occasion de gagner $5,000.00 et plus par année. Avons besoin de trois hommes pour notre organisation de vente. Le candidat devra avoir une automobile. Pour entrevue, téléphonez 3-4000.

PROFESSEUR D'ELECTRICITE
ON DEMANDE un technicien diplômé possédant de l'expérience dans l'industrie et des aptitudes pour l'enseignement, afin de prendre charge de la section d'électricité à l'Ecole Technique d'Arvida. S'adresser M. GAUTHIER, D. Péd., directeur des études.

VENDEUR DE PREMIER ORDRE
Une grande société d'ingénieurs commerciaux est en frais d'agrandir son champs de ventes pour répondre à la demande sans cesse croissante, de notre genre de service. Nous avons besoin d'un représentant.

Bilingue
expérience des ventes
caractère sérieux
caution de garantie
dernier modèle d'automobile
bonne éducation et bon motif

Le candidat devra avoir plus de 30 ans.

Voyages limités. (Fournissons leçon pratique).

Compensation sur base de salaire excellente et commission.

Avancement à qui donnera des résultats.

Pour entrevue, écrivez à boîte numéro 435 Le Soleil.

92 HOTEL A VENDRE

HOTEL touristes avec cabines, meublé, clientèle distinguée, belle plage, route Lévis — Rivière du Loup. Marie-Rose-Blais. C. P. 548 Montmagny.

HOTEL des Deux Lanternes près de la Station de Sayabec. 20 chambres. Eau chaude et froide. Puit en cas d'urgence. Gros chiffre d'affaire. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. Cause de la vente: départ pour un autre commerce S'adresser à l'Hôtel ou Deux Lanternes à Sayabec Station. TEL.: 38 S 3. Monsieur Isidore Piola, propriétaire.

Il n'y a pas d'occasions qui ne trouvent leur place dans les petites annonces du "SOLEIL". Il n'y a pas de gens qui en aient fait usage et qui n'aient obtenu des résultats satisfaisants.

98 INFORMATION

ESTIMATIONS et réclamations tout genre. ANT, FISET, TEL. : 9-3306 — 3-7173.

INFORMATIONS. Alcooliques, anonymes. Ecrivez 37 Chemin Ste-Foy. Téléphone 5-9908 — 2-0674.

PRESENTATION de votre idéal. Appointement. AGENCE MATRIMONIALE ENREGISTREE. 3-7458 — 5-6787.

JE NE ME TIENS plus responsable d'aucune dette contractée par ma femme née Winnefred Touzel. Signé: Xavier Thibault. 71 ST-ROCH.

M. BENOIT DUBE, de St-André, N. Brunswick, avise qui de droit, qu'il ne se tient nullement responsable de toutes dettes contractées en son nom par son épouse, Mme Benoit Dubé, née Lairette Pelletier, qui s'est enfuie du domicile conjugal avec l'automobile appartement à la communauté depuis le 6 janvier dernier.

105 LOCAL A LOUER

LOCAL chauffé à louer. S'adresser 595 de la Canardière. 2-2734.

2000 pi. PLANCHER pour bureau ou salle d'échantillons chauffé, très bien éclairé, stationnement facile, centre d'affaires rue St-Jean. 2-5147

LOCAL à louer pour maison d'affaires. Téléphone 4-2877.

106 LOCAL DEMANDE

ESPACE chauffé 3000 — 4000 pieds, 1er plancher avec vitrine. 3-4300.

107 LOGEMENTS A LOUER

SUR LES REMPARTS, 5 pièces, plus chambre bain, poêle et réfrigérateur électrique, $75 par mois. TEL.: 3-9373.

5 GRANDES CHAMBRES plus chambre bain, chauffé. S'adresser 140 9ème Rue Ouest. St-Rodrigue. TEL.: MA-3-2365.

PLUSIEURS LOGEMENTS à louer en ville et banlieue. L'AIDE aux LOCATAIRES, 102 Côte d'Abraham. 3-6997.

LOGEMENTS à louer dans toute la ville 94 DE LA COURONNE, chambre 10. 3-6730.

4 PIECES, bain,

AUTOS USAGES

RESERVEZ
Dès maintenant
votre voiture usagée

Un léger dépôt vous en assurera la livraison pour le printemps. Sans aucun frais d'engarage

Garantie 12 mois

1699 A
MERCURY 1950 CONVERTIBLE
Pourquoi ne pas profiter que les prix des convertibles sont plus bas maintenant qu'ils seront en mai ou juin. Epargnez $200. en achetant maintenant.
$1,375.

D 2069 B
METEOR COACH 1949
Chaufferette. Une belle petite voiture en parfaite condition. Peinture neuve, bons pneus. La voir c'est l'acheter.
$800.

Plusieurs camions avec boite et hoist.
Plusieurs autres modèles.

Montcalm Automobiles
"Votre garage de confiance"
901, 1ère Avenue. Tél.: 2-5676

SPÉCIAL
Démonstrateur 1953
Chevrolet, Oldsmobile
Peu de millage
Avec la même garantie d'un char neuf
Choix de 40 autres modèles, autos et camions.
Ouvert le soir.
Avec entreposage gratuit si désiré.
Terme facile.

Albert BARRÉ
AUTOMOBILES LTEE
DISTRIBUTEUR
CHEVROLET et OLDSMOBILE
1095 DE LA CANARDIERE
TELEPHONE : 2-8264

17 AUTOMOBILES DEMANDEES
Achetons Auto
ARGENT COMPTANT
HUDON AUTO
545, 1ère Ave Tél.: 4-9769

ACHETEZ MAINTENANT
POUR LIVRAISON AU PRINTEMPS
1953 STUDEBAKER V-8 SEDAN
De luxe, air climatisé, peinturage du dessous, anti-gel, 7500 milles garantis avec garantie de char neuf.
Régulier: $3016. pour.... $2395.
1951 FORD coach de luxe $1295.
1951 STUDEBAKER, 5 pass. coupé ..... $1295.
1950 DODGE sedan ..... $995.
Spécial de luxe, radio, moteur reconditionné.
1950 AUSTIN sedan, radio... $350.
AUTRES MODELES 1941 à 53.

MOTORS LIMITED
Dépositaire Studebaker
"Satisfaction garantie"
19, de la Couronne — Tél.: 5-6185

DODGE sedan 1948 en très bonne condition. S'adresser à M. Adrien Blouin. TEL.: 7-6387.

AUTO-NEIGE Bombardier, parfait ordre. A vendre. Ecrire Case Postale, 13 Ste-Anne des Monts, Gaspé-Nord.

2 ACCESSOIRES AUTOMOBILES

A VENDRE, parties d'automobiles neuves usagées. LUDGER FERLAND 661, 1ère AVENUE. 4-2920.

18 AUTOMOBILES A LOUER

CHARS NEUFS 1953, $5 par jour $0.10 mille, assurance $20,000 et $40,000 gratuites. ROMPRE de FRERES DRIVE YOURSELF. 1272 MAGUIRE. 7-8575.

HENRY J 1953, conditions faciles. S'adresser 5-5648.

CAMION Pick-Up, ¾ de tonne International 48. Station Shell, coin Franklin Aqueduc. TEL.: 2-0505.

MERCURY 1947, coupé opéra $475. TEL.: 5-5590.

SNOWMOBILE "Bombardier" 18 passagers, moteur Chrysler pratiquement neuf. S'adr.: 130 la Couronne.

MERCURY convertible 1940 radio, chaufferette très bonne ordre. 4-0242 2-4354.

$125.00 HUDSON 1938 parfait ordre, très propre. Bons pneus. 3-8394.

PONTIAC 1953, modèle Laurentien Catellina, Powerglide, pneus blancs, millage 6,000 milles. Prix $2,750.00. Appeler Mme S. L. Pollack. TEL.: 7-8093.

CAMION FORD 3 tonnes, avec dompeuse, permis transport. TEL.: VI 9-4402.

A VENDRE, Auto-neige Bombardier 1948, en très bonne condition, peu de millage. SIMON WILSON, TEL.: 6104W, Boite 595 Lachute, Québec.

Auto saisie

La Sûreté provinciale a saisi au cours de la journée d'hier une automobile qui semble être parvenue frauduleusement de Calgary jusqu'à Québec.

La plainte originait d'un bureau d'avocats de Calgary, qui avait communiqué avec Me Percy Flynn, de Québec. La Sûreté provinciale avait la voiture à vue depuis déjà quelque temps et n'attendait que les documents officiels avant d'agir. Le véhicule fut localisé à Limoilou et conduit au garage de la police provinciale, en attendant d'être remis aux autorités intéressées.

Bill de Matane

La ville de Matane a fait approuver hier matin son projet de loi pour réglementer le transport par taxis, principalement pour la protection du public et le paiement des dommages causés.

Un tonique éprouvé . . .

Depuis plus de 50 ans, les bonnes PILULES RIUGES maintiennent une réputation qui ne faiblit pas. Leur clientèle est toujours sstisfaite et le nombre va croissant de jour en jour.

A toutes celles qui souffrent de pauvreté de sang, à celles qui sont faibles, fatiguées, qui manquent d'appétit ou de sommeil, les bonnes PILULES ROUGES sont recommandées. Elles sont un fameux reconstituant du sang, riches en fer, dont l'action bienfaisante se fait sentir dans tout l'organisme.

Des milliers de femmes achètent les bonnes PILULES ROUGES qui les aident à surmonter les périodes difficiles de leur vie. Faites-en l'essai vous-mêmes et vous serez surprises des résultats !

PILULES ROUGES
Pour les Femmes Pâles et Faibles
65c la boite
PRIX SPECIAL 3 boites pour $1.80
Cie Chimique FRANCO Américaine, Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal

—Une réception

(Suite de la dernière page)

tes Etudes Commerciales de Montréal a fait l'historique et brossé l'action féconde de cet établissement, le seul du genre au Québec, qui fut fondé en 1907 par le gouvernement de la province et est devenu de nos jours une Ecole universitaire de Commerce affiliée à l'université de Montréal. L'Ecole, qui élargit toujours plus son enseignement, dit M. Minville, sera bientôt en mesure, avec les projets d'expansion qui ont été soumis au gouvernement, de dispenser à notre jeunesse canadienne-française tous les genres d'enseignements commerciaux, comme cela existe dans les écoles de langue anglaise de même ordre. Cet établissement de haute spécialisation prépare nos étudiants au vaste champ des affaires et, depuis un demi-siècle, il a gagné une réputation enviable dans les milieux économiques et commerciaux de notre province et même du Canada. Grâce à cette Ecole, conclut l'orateur, les Canadiens-français détiennent déjà certains leviers de commande dans les affaires.

Le secrétaire de la faculté des Sciences sociales de Laval a parlé plus particulièrement de la Commission Tremblay, forte de six membres, qui depuis un an parcourt tous les centres de la province pour dresser l'inventaire de notre actif et aussi relever certaines déficiences dans les domaines municipaux, universitaires, scolaires, institutionnels et autres. Le potentiel de notre province est important sur le plan national, dit M. Guimont, et par les solutions qu'elle soumettra en temps opportun, la Commission Tremblay fera tâche utile dans le cadre de l'épanouissement de notre population et du développement considérable de notre province, qui vont de pair avec l'extension de nos besoins et des mesures rationnelles que cela comporte.

M. Louis Coderre, sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, a remercié les conférenciers.

—Les députés

(Suite de la dernière page)

La commission, en juillet 1946, recommanda que le drapeau canadien soit le Pavillon Rouge, avec feuille d'érable à l'endroit où se trouvent les armoiries canadiennes dans le champ du drapeau; cette feuille d'érable aurait été entourée d'une lisière blanche; dans le quartier supérieur, près de la hampe, l'Union-Jack y aurait occupé moins de place que présentement. Toutefois, ce dessin ne fut jamais soumis au Parlement et rien ne se fit depuis.

Ce dessin avait été soumis par M. Ronald Baird, de Truro, N.-E., et j'avait emporté sur 11 autres dessins aux éliminations finales.

Voici une description de ces drapeaux suggérés:

1. Drapeau constitué de deux triangles, rouge et blanc, avec feuille d'érable verte chevauchant la diagonale en plein centre. Dessin de la Ligue du Drapeau national du Québec.

2. Pavillon blanc traversé de quatre bandes bleues et portant au champ une feuille d'érable rouge au centre d'un cercle rouge. Dessin de M. J. W. Leroy Holman, de Summerside, I.-P.-E.

3. Pavillon blanc avec feuille d'érable verte au champ. Premier prix d'un concours institué par "La Presse" de Montréal.

4. Drapeau portant couronne rouge et argent sur fond bleu au quartier de hampe et trois feuilles d'érable rouges sur fond blanc au champ. Dessin du colonel A.-F. Duguid, autrefois expert héraldiste de l'Armée.

5. Drapeau comprenant triangles rouge, blanc et bleu, avec feuille d'érable verte sur le champ blanc. Dessin de M. P.-A. Roy, de Québec.

6. Pavillon rouge, portant feuille d'érable verte, cerclée de blanc, au centre. Dessin de Mlle Isabelle Grace, qui n'a pas donné son adresse.

7. Pavillon bleu, portant feuille d'érable verte en un ovale blanc au champ. Soumis au concours de la "Presse".

8. Un Union-Jack bordé d'une étroite lisière blanche. Soumis par une personne non identifiée.

9. Pavillon blanc, portant une fleur-de-lis d'or surimposée sur feuille d'érable rouge au champ. Dessin de Mme M. M. Forbes, de Westmount.

10. Drapeau fait de la croix de St-Georges en blanc sur fond bleu, avec feuille d'érable verte, bordée de blanc au centre. Dessin d'une personne non identifiée.

11. Drapeau tricolore formé de trois larges bandes bleu, or et vert. Dessin de M. Charles Robitaille, des Trois-Rivières.

Incendie à une boutique de forge

St-Gédéon, Beauce, (DNC) Les flammes ont causé des dommages assez considérables à la boutique de forge de M. Adrien Tanguay, sise au village de St-Gédéon, Beauce. L'incendie a débuté vendredi soir dernier, vers les dix heures. Une passante aperçut les flammes et s'empressa d'alerter le propriétaire, M. Adrien Tanguay, qui donna l'alerte aux pompiers de la municipalité. Ceux-ci, sous la direction de M. Roland Turgeon, maîtrisèrent l'incendie en moins d'une heure. Les dommages causés par cet incendie s'élèvent à plusieurs centaines de dollars. On ignore la cause des flammes.

5 SALONS MORTUAIRES LÉPINE
GERMAIN LÉPINE LTÉE QUÉBEC
289 RUE ST-VALLIER — COIN CARRÉ LÉPINE
60 BLVD ST-CYRILLE — COIN TURNBULL
318 CH. LA CANARDIÈRE — PRÈS 3e AVENUE
535 AVE DES OBLATS — COIN ST-LUC
42 CH. STE-FOY — COIN AVE DES ERABLES
Germain Lépine Ltée
SIÈGE SOCIAL - 283 RUE ST-VALLIER (CARRÉ LÉPINE)
Tél. 2-6466
A VOTRE SERVICE DEPUIS 108 ANS

Services spécialisés

VENTE DE JANVIER
Manteaux de fourrure
Récent modèle à sacrifier au prix coutant, à partir de
$125.
ALPH. DION
59½ Blvd Langelier
Tél.: 3-6547

Mort de monsieur Irénée Thibault

M. Irénée Thibault, à l'emploi de Antoine Michaud, marchand de St-Fabien de Rimouski, est décédé à l'hôpital de Rimouski, à l'âge de 41 ans.

Outre sa mère, Mme Vve Joseph Thibault, il laisse dans le deuil trois frères et six soeurs.

La dépouille mortelle est exposée chez sa mère et les funérailles auront lieu demain matin en l'église de St-Fabien.

Restauration du Château de Ramezay

Montréal, 20 — (PC) — M. J.-D. King, président du comité de restauration des monuments publics, a signalé hier que le gouvernement fédéral a octroyé $40,000 pour la restauration du château de Ramezay, résidence des gouverneurs de Montréal sous le régime français. Les travaux coûteront $60,000, selon M. King.

Accident à St-David

Mme Richard Robuck, 66 ans, demeurant au 3 rue Hallé, à St-David, comté de Lévis, a été renversée hier après-midi, vers 2 heures, à St-David, par l'auto de M. Rosaire Haince, du 15 St-Félix, Lévis, et conduite par Mme Haince.

Mandé sur les lieux de l'accident, le Dr Charles Dussault, de St-David, prodigua les premiers soins à la blessée et la conduisit à l'Hôtel-Dieu de Lévis, où l'on constata qu'elle souffrait de blessures à une jambe, à la figure et de différentes contusions.

Des agents de la police de la route ont fait les recherches d'usage.

La négligence à verser l'impôt résulte en amende

Montréal, 20 (PC) R. J. MacLeod and Company a été condamné hier à une amende de $2,000, par le juge Maréchal Nantel, pour n'avoir pas remis au gouvernement la somme de $8,238 représentant les déductions d'impôt de ses employés.

DÉCÈS

ANDREWS — A Québec, le 19 janvier 1954, à l'âge de 60 ans 6 mois, est décédée dame Ida Fredette, épouse de Adam Andrews.
Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire No 748 rue Champlain à 8 heures 45 pour l'église Notre-Dame de la Garde et de là au cimetière Belmont.
20janv-2fs—784336

ASSELIN — A Québec, le 19 janvier 1954, à l'âge de 86 ans 1 mois, est décédée dame Malvina Breton, épouse de feu Cyrille Asselin, demeurant à 121 St-François.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures 15.
Départ des salons mortuaires de la maison Sylvio Marceau Inc., No 224 rue St-Vallier Ouest, à 9 heures, pour l'église St-Sauveur, et de là au cimetière St-Charles.
20janv-2fs—784292

BERTRAND — A Notre-Dame des Anges, cté Portneuf, le 19 janvier 1954, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Alexandre Bertrand, époux de dame Aurore Lavoie.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures 30.
Départ de la maison mortuaire, à 9 heures 15, pour l'église Notre-Dame des Anges, cté Portneuf, et de là au cimetière paroissial.
—784344

BLOUIN — A Québec, le 20 janvier 1954, à l'âge de 72 ans, est décédée dame Blanche Gaumond, épouse de sieur J.-Léopold Blouin, demeurant à 64 rue Scott.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, No 146 Boulevard St-Cyrille, à 8 heures 40, pour l'église du St-Coeur de Marie, et de là au cimetière Belmont.
20janv-3fs—784384

CORBEIL — A Montréal, le 20 janvier 1954, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Théodule Corbeil.
Les funérailles auront lieu samedi.
Le corps est présentement exposé aux salons Thériault, No 1270 rue Laprairie, Montréal, pour l'église Marguerite Bourgeois.
20janv-2fs—784380

DION — A Château-Richer, le 17 janvier 1954, à l'âge de 79 ans 4 mois, est décédé Aimé Dion, C.R., shérif du district de Québec, époux de dame Louise Audet.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures 45.
Départ de la maison mortuaire, No 3 Côte de la Chapelle, à 9 heures 30, pour l'église de Château-Richer, et de là au cimetière St-Charles, à Québec.
18janv-3fs—784057

GAGNON — A St-Rodrigue, le 19 janvier 1954, à l'âge de 61 ans 11 mois, est décédée dame Alma Deslauriers, épouse de feu Charles Gagnon, demeurant No 20, 11e Rue Ouest, St-Rodrigue.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.
Départ des salons mortuaire de la Co. Hubert Moisan, No 297 rue St-Joseph, à 8 heures 40, pour l'église St-Rodrigue, et de là au cimetière St-Charles.
20janv-2fs—784350

GRENIER — A Lévis, le 19 janvier 1954, à l'âge de 73 ans 1 mois, est décédée Mme Veuve Joseph Grenier née Alphonsine Lordier, demeurant au 155 rue St-Antoine, Lévis.
Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.
Départ des salons funéraires Maurice Gilbert, No 38 Côte du Passage, à 8 heures 40 pour l'église du Christ-Roi et de là au cimetière Mont-Marie.
20janv-2fs—784209

HAMEL — A Québec, le 18 janvier 1954, à l'âge de 42 ans, est décédé M. Gérard Hamel, époux de dame Marguerite Trottier, demeurant 13, rue Latourelle.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.
Départ des salons funéraires Charles Cloutier Enr., No 176 rue d'Aiguillon, à 8 heures 45, pour l'église St-Vincent Paul, et de là au cimetière Belmont.
19janv-2fs—784230

JULIEN — A Pont-Rouge, cté Portneuf, le 18 janvier 1954, à l'âge de 75 ans 8 mois, est décédé M. Rosaire Julien, époux de dame Rosanna Cantin.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, à 8 heures 30, pour l'église de Pont-Rouge, et de là au cimetière paroissial.
19janv-2fs—784118

LAFORCE — A Québec, le 18 janvier 1954, à l'âge de 69 ans 11 mois, est décédé M. Adélard Laforce, époux de feu dame Anna Moisan.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire No 44 rue Scott, à 8 heures 45, pour l'église du St-Coeur de Marie et l'inhumation au cimetière Belmont.
18janv-3fs—784065

LAMB — A Québec, le 19 janvier 1954, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Joseph-Ernest Lamb, employé des Douanes, époux de dame Marie-Anne Gagnon, demeurant 274 d'Aiguillon.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures 15.
Départ de la résidence funéraire de la maison Arthur Cloutier & Fils, No 146 Boul. St-Cyrille, à 9 heures, pour l'église St-Jean-Baptiste, et de là au cimetière Belmont.
19janv-3fs—784224

LAMONTAGNE — A Québec, le 18 janvier 1954, à l'âge de 72 ans, est décédé Joseph Lamontagne, fils de feu Damase Lamontagne et de feu dame Marie Lapierre, demeurant 1724½ rue Richelieu.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures 15.
Départ des salons mortuaires de la maison Charles Cloutier Enr., No 176 rue D'Aiguillon, à 9 heures, pour l'église St-Jean-Baptiste, et de là au cimetière St-Charles.
19janv-2fs—784216

MOFFET — A Québec, le 19 janvier 1954, à l'âge de 63 ans 3 mois, est décédée Mlle Imelda Moffet, fille de feu Félix Moffet et de feu dame Aline Trepanier, demeurant à 435 des Oblats.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 8 heures 30.
Départ des salons mortuaires de la maison Sylvio Marceau Inc., No 224 rue St-Vallier Ouest, à 8 heures 15, pour l'église St-Sauveur, et de là au cimetière St-Charles.
20janv-2fs—784291

SAMSON — A Québec, le 19 janvier 1954, à l'âge de 54 ans 4 mois, est décédée dame Berthe Benoit, épouse en premières noces de feu M. Delphis Cardinal, en secondes noces de feu M. Alfred Samson, demeurant à 78 Lasarre.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures 15.
Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, No 1290, 1ère Avenue, à 9 heures, pour l'église St-François d'Assise, et de là au cimetière St-Charles.
19janv-3fs—784218

SANSFAÇON — A St-Pierre aux Liens, le 19 janvier 1954, à l'âge de 30 ans 6 mois, est décédé Paul Sansfaçon, époux de dame Simonne Goupil.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 145 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église St-Pierre aux Liens, et de là au cimetière de Charlesbourg.
20janv-2fs—784340

ST-ONGE — A Québec, le 19 janvier 1954, à l'âge de 82 ans 2 mois, est décédé M. Maurice St-Onge époux de feu dame Emma Martineau.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire de la maison Germain Lépine Ltée No 318 Chemin de la Canardière, près de la 3e Avenue, à 8 heures 45, pour l'église St-Charles de Limoilou, et de là au cimetière St-Charles.
20janv-2fs—784209

ST-PIERRE — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 18 janvier 1954, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Philippe St-Pierre, de Sully Témiscouata, époux de dame Cécile Labonté.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures 30.
Départ de la maison mortuaire, chez son père, M. Alphonse St-Pierre, 2e Rang de St-Gervais de Bellechasse, à 9 heures, pour l'église St-Gervais, et de là au cimetière paroissial.
19janv-2fs—784217

TRUDEL — A Québec, le 19 janvier 1954, à l'âge de 75 ans, est décédé Georges Trudel époux de feu dame Odélie Boudreau, demeurant au no: 71 Blvd Pie XII, Ste-Foy.
Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire de la Maison Germain Lépine Ltée No 42 Chemin Ste-Foy à 8 heures 40 pour l'église Ste-Foy et de là au cimetière Belmont.
20janv-2fs—784333

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Mort de monsieur Georges Trudel

Un homme avantageusement connu dans le monde des affaires, M. Georges Trudel, domicilié sur le boulevard Pie XII, à Ste-Foy, est décédé subitement hier après-midi à son travail, à l'âge de 75 ans. Le défunt était à l'emploi de la cie Garneau Limitée, rue Dalhousie, dont il fut voyageur pendant de nombreuses années. Il faisait partie du cercle des voyageurs de commerce et il était marguillier de la paroisse Ste-Foy.

M. Trudel avait eu le malheur de perdre son épouse, née Odélie Boudreau, il y a cinq semaines à peine. Il laisse pour le regretter ses fils : René et Maurice, de Noranda, Abitibi; ses filles : Soeur Ste-Georgine, des religieuses de la Charité de Québec, et Mlle Georgette Trudel, ses petits enfants : Jean-Yves, Robert, Pierre et Roch Trudel, Lise, Colette, Marthe et Denise Trudel; sa bru : Mme Maurice Trudel (Gabrielle Trudel); ses frères : Elzéar et Henri Trudel; ses soeurs : Mme Vve Blanche Thibaudeau, Mme Lucien Gaboury (Adeline), Mme Théodore Gravel (Amélie) et Mlle Germaine Trudel; ses beaux-frères : MM. Lucien Gaboury, Antoine Fiset, Théodore Gravel, Odilon Boudreau, Edgar Bussières, Philippe Ross, André Cadet, Louis et Edmond Boudreau; ses belles-soeurs : Mmes Odilon Boudreau, Philippe Ross, Edgar Bussières, Henri Trudel, Louis et Edmond Boudreau; plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

La dépouille mortelle est présentement exposée à la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, 42 Chemin Ste-Foy.

Mort tragique de M. Joseph Blouin

Le Dr J.-R. Gobeil, de Château-Richer, coroner de district, tiendra une enquête aujourd'hui, à la morgue Guillemette de St-Joachim, pour déterminer les circonstances de l'accident dont fut victime M. Jos. Blouin, de St-Jean, I. O., qui est décédé lundi à l'hôpital St-François d'Assise.

M. Blouin aurait fait une chute dans un escalier chez M. Pierre Hébert, boulanger de St-Jean, I. O., où il demeurait, la veille du Jour de l'An. Transporté à l'hôpital, le blessé serait mort des suites des blessures qu'il s'est infligées dans cette chute.

Le RADIO-PENDULE qui fera sensation au Canada en 1954

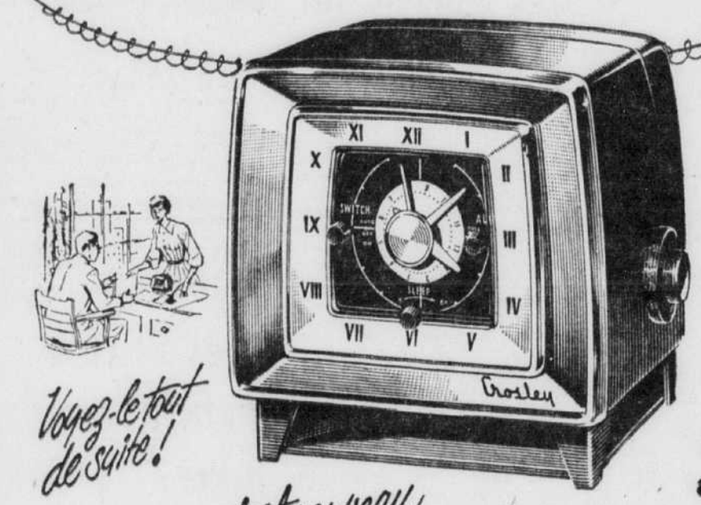

Voyez-le tout de suite!
L'éblouissant et nouveau CROSLEY V.I.P.
convient aux pièces et aux bureaux les plus luxueux

Possède l'apparence d'une pendule hors-série d'une suprême élégance — fonctionne comme un excellent radio de pupitre ou de table, qui s'allume et s'éteint automatiquement, et commande de petits appareils. Le cadeau le plus chic de l'année! Fini lustré en vert, marron, bleu ou noir, avec garniture or sur le devant. Dos moulé complètement fini..... $79.95*

Fabriqué au Canada par
CROSLEY
CROSLEY RADIO AND TELEVISION DIVISION
TORONTO AVCO-CANADA MONTRÉAL
* Prix suggéré par le fabricant. BRA:4-3:F

Vendeurs autorisés des radios "CROSLEY"

SYNDICAT de QUÉBEC LIMITEE — Appareils électriques, 6e étage — Téléphone: 4-3561
ST-CYR & FRÈRE — 70 rue St-Joseph — Tél.: 2-1233
MARQUETTE ELECTRIQUE — 132 rue St-Jean — Téléphone: 3-2114
LA CIE PAQUET LTEE — 157 rue St-Joseph — Tél.: 4-8481
La Compagnie LEGARÉ LTÉE — Québec et ses succursales
HÉBERT INC. — 1567 de la Canardière — Tél.: 5-8153
AU FOYER DES LAVEUSES ENR. — 239, ouest rue St-Vallier — Tél.: 3-4638
MAGUIRE ÉLECTRIQUE ENR. — 1330 rue Maguire Sillery — Tél.: 7-9412
VALIN ENR. — Gaston Brochu, prop. — 294 rue St-Jean — Téléphone : 2-8365
L. GOULET INC. — 371 ST-JOSEPH — Tél.: 4-4051
LEMIEUX AMUSEMENTS — 654 ouest rue St-Vallier — Tél.: 7-2524
J.-P. GAGNON — 960 1ère Avenue LIMOILOU — Tél.: 2-1735
WOODHOUSE COMPANY — 63 rue de la Couronne
GAGNON & FRÈRES MEUBLES — de votre localité — Au Royaume du Saguenay.
R. POTVIN Ltée — CHICOUTIMI
D. LÉVESQUE — 322, Lafontaine — Tél.: 2886 — Rivière-du-Loup
GÉRARD GAUTHIER MEUBLES — Jonquière, Kénogami, Arvida
A.-E. TURCOTTE MEUBLES — 145 rue Racine-Est, Chicoutimi
J.-R. SIROIS — MATANE
LÉON CARON — RIMOUSKI

KEM-GLO — LE MERVEILLEUX ÉMAIL LUSTRÉ — PARAIT ET SE LAVE TOUT COMME L'ÉMAIL CUIT

AMPOULE SOLEX AMPOULES DURABLE — THE SOLEX COMPANY — DÉPARTEMENT DE CANADIAN GENERAL ELECTRIC COMPANY LIMITED

Marie Mutine DIT: La SAUCE HP — de Renommee Mondiale est la Favorite au Canada

SI VOUS VOUS SENTEZ DÉPRIMÉS . . . Vous souhaiterez être à 30 JOURS DE MAINTENANT lorsque vous aurez lu ce message concernant votre santé

D'un coup d'oeil, vous vous rendez compte automatiquement de vos 30 jours de progrès avec les ENERJETS
Cette boîte comprend 30 carrés. Chaque carré contient votre dose quotidienne—2 ENERJETS. Prenez-en une après le déjeuner et l'autre après le dîner. Il n'est pas nécessaire de calculer. Les carrés vides indiquent automatiquement votre progrès.

SI VOTRE
MANQUE D'ENTRAIN vous inquiète . . votre alimentation laisse peut-être à désirer?

Si vous passez vos journées à vous sentir déprimés, fatigués, fâchés contre vous-même et les autres . . . VOUS DEVEZ ENVISAGER CE FAIT!

Que votre travail vous garde à la maison, sur la ferme, à l'usine ou au bureau, vous pouvez manger BEAUCOUP, mais avoir quand même un régime très pauvre en VITAMINES ET MINERAUX. Surtout si vous êtes un gourmet capricieux ou si vous mangez ce que vous aimez au lieu de manger ce qui est bon pour vous.

Si vous croyez que votre régime laisse à DESIRER en fait de vitamines et de minéraux, voyez ce que les ENERJETS peuvent faire pour vous. Cette formule scientifique s'est avérée efficace parce qu'elle comprend 6 vitamines, 3 minéraux, plus foie et fer . . . le tout dans une seule capsule puissante.

Vous DEVREZ vous sentir mieux en 30 jours
Vous ne risquez pas un sou pour savoir si ENERJETS peuvent vous aider à vous sentir mieux que vous ne l'ayez été depuis des années. Vous devrez éprouver une nouvelle vigueur, une sensation agréable de bien-être et le bonheur de vivre heureux. L'argent sera remboursé avec plaisir si vous n'êtes pas complètement satisfaits. Recommandés pour hommes et femmes de tous les âges, pour jeunes gens et jeunes filles et enfants au-dessus de 12 ans.

LORSQUE VOUS ATTEIGNEZ LE CARRÉ 10
. . . il ne sera pas nécessaire de vous dire la satisfaction le bien-être que vous éprouvez! Vous remarquerez chez vous un meilleur appétit, vous vous sentirez alerte et reposé et vous deviendrez plus actif. ENERJETS vous donne un regain de vie et vous font sentir mieux que vous l'ayez été depuis des années!

VOICI POURQUOI ENERJETS COÛTENT $5.95
"Vous obtenez la valeur de votre argent!" Cette pensée ne pourrait mieux s'adapter. La puissance des capsules ENERJETS ne pourrait être reproduite à meilleur marché. Pour ENERJETS vous payez le plus petit montant possible pour le meilleur produit que nos 90 ans d'expérience en remèdes peuvent fournir.

VOUS ÊTES PROTÉGÉS!
LORSQUE VOUS ATTEIGNEZ LE CARRÉ 30, vous devez être très content de votre progrès . . . si non nous serons heureux de vous rembourser chaque sou que vous aurez dépensé pour ENERJETS.
THE DR. A. W. CHASE MEDICINE CO. LTD.,
W. H. Edwards, Président

Commencez aujourd'hui le plan de 30 jours avec ENERJETS!
$5.95 pour 60 Capsules (provision pour 30 jours)
enerjets
• VITAMINES • MINÉRAUX • FOIE • FER

ET RAPPELEZ-VOUS QUE . . . C'EST UN PRODUIT DU DR A. W. CHASE 84-1F

REMERCIEMENTS

COVENEY — Madame Edouard Coveney remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné des marques de condoléances lors du décès de M. Edouard Coveney, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.
19janv-3fs—784117

Mort de monsieur Théodule Corbeil

M. Théodule Corbeil, de Montréal, est décédé à l'âge de 89 ans. Il était le père de M. C.-A. Corbeil, gérant des ventes de pneus chez Good Year Tires, à Québec. La dépouille mortelle de M. Corbeil est exposée à 1,270, rue Laprairie, à Montréal. Le service aura lieu samedi matin en l'église Marguerite-Bourgeoys.

M. L.-J. Chénier élu président

Au déjeûner du Groupe de Plaques de Crédit de Québec hier midi, au restaurant Marino, M. L.-J. Chénier, contrôleur du système chez Maurice Pollack, Ltée, a été élu président pour l'année 1954. Il succède au président sortant de charge, M. Louis Morin, gérant du crédit à la Cie Paquet, Ltée M. Damien Doré gérant du Bureau du Crédit de Québec, a été réélu secrétaire.

FIXTURE ET EQUIPEMENT À VENDRE

pour chaine de magasins, comprenant comptoir, tablettes, supports pour étalage, coffre-fort, etc. Possession par arrangement, aussi installation complète de fontaine pour vente immédiate. S'adresser au gérant: United $0.05 to $1.00 Store of Canada Ltd., 308 rue St-Joseph

Les députés aborderont de nouveau la question d'un drapeau canadien

Ottawa 20, (PC) Quand les Communes aborderont de nouveau la question d'un drapeau distinctif pour le Canada, les députés penseront à un nouveau dessin: les armoiries du pays, qui incorporent la Couronne, l'Union Jack et les Fleurs-de-Lis, sur fond rouge et blanc.

Des députés de tous les partis ont étudié avec soin le nouveau dessin qui semble s'attirer l'approbation de la majorité.

Au début de décembre, les Communes ont renvoyé aux calendes grecques une résolution présentée par M. Bona Arsenault, député libéral de Bonaventure, demandant qu'une commission mixte du Sénat et des Communes étudie et recommande un dessin de drapeau canadien.

M. Arsenault, après son échec temporaire, présenta un projet de loi qui donnerait instruction au secrétaire d'Etat de préparer un dessin approprié. Ce dessin devrait être soumis pour approbation au Parlement dans les trente premiers jours de la prochaine session, vers la fin de 1954. Ce projet de loi a subi sa première lecture.

La procédure à suivre à la Chambre maintenant sera soit de rouvrir le débat sur la résolution demandant qu'une commission étudie le dessin du futur drapeau, soit d'aborder le projet de loi qui demande au gouvernement de proposer un dessin.

On prévoit que la question serait soumise à une commission mixte du Sénat et des Communes, qui ne s'occuperait que du seul dessin soumis. La commission n'aurait à considérer que quelques détails et pourrait promptement faire rapport aux Communes.

Durant le débat sur la résolution de M. Arsenault, le 9 dcembre, le parrain du projet dit qu'il ne désire pas la disparition de l'Union Jack ni du Pavillon Rouge en tant que symboles nationaux du Canada. L'Union Jack flotterait à côté du drapeau canadien comme attestation du dévouement du Canada envers la Couronne et de son association au Commonwealth.

Il ajouta qu'un drapeau national ne devrait pas être un drapeau canadien-anglais ou canadien-français, ou un mélange des drapeaux anglais et français des temps coloniaux, mais "un drapeau national tout-canadien".

M. Arsenault suggéra alors que la feuille d'érable tienne "la place d'honneur" sur ce drapeau. Le leader CCF, M. M. J. Coldwell, recommanda qu'une simple feuille d'érable en ses nuances d'automne, sur fond approprié, constitue un symbole suffisant.

Le plus récent dessin diffère considérablement de la suggestion de M. Arsenault. Mais ses partisans disent que les armoiries du Canada seront certes acceptables dans le Québec, tandis que le Canada anglophone y retrouvera l'Union-Jack. Dans le fond du drapeau, le blanc représentera les Canadiens d'origine française et le rouge ceux d'origine britannique.

M. George Drew, chef de l'opposition progressiste-conservatrice, et le révérend E. C. Hansell, crédidiste, de MacLeod, se disent favorables au nouveau drapeau, mais s'opposent à la nomination d'une commission pour l'étudier. Le gouvernement, disent-ils, devrait recommander un dessin et tenter d'obtenir l'approbation du Parlement.

A la demande de feu l'ex-premier ministre King, une commission mixte du Sénat et des Communes se mit à l'oeuvre, en 1946, pour étudier et recommander le dessin d'un drapeau canadien.

Cette commission examina 2,695 dessins et reçut 42,169 lettres, résolutions et autres communications de groupes ou de particuliers intéressés.

(Suite à la page 25, 5e col.)

COMMIS DE BUREAU DEMANDE

Opportunité pour jeune homme de 19 à 22 ans, ambitieux et désirant se créer un avenir, devra avoir terminé sa onzième année, être bilingue et connaître la dactylo. Faire application par écrit mentionnant l'âge, le degré scolaire, l'expérience passée. Références exigées. Ecrire Casier 3186, LE SOLEIL.

LE FUTUR DRAPEAU CANADIEN: Les Communes étudieront probablement au cours de la session actuelle les suggestions que de nombreux citoyens ont fait parvenir au comité du drapeau en vue du choix éventuel d'un emblème national du Canada. Un comité du Sénat et de la Chambre a été formé par feu le premier ministre Mackenzie King, en 1946; ses membres ont étudié 2,695 dessins, dont plusieurs attirent l'attention des deux experts du comité qui paraissent sur la photo. (Presse Canadienne)

VIENT DE PARAITRE

Jean Zalloni

COMMENT PREPARER

VOTRE IMPÔT

Edition 1954. En Vente Partout. Prix $1.50

INSTITUT LITTÉRAIRE DU QUÉBEC

35, de la Couronne Québec, P. Q.

"Vagues de Chaleur" de L'AGE critique ARRETEES

ou réellement soulagées d'après des tests de médecins!

Ces suffocantes "vagues de chaleur" — alternant avec la nervosité et une sensation de malaise — et accompagnées souvent par une irritabilité et une nervosité sans repos, sont bien connues des femmes souffrant de l'angoisse de cause fonctionnelle de "l'Age critique".

Vous désirez être soulagée d'une telle affliction. Et — voici une nouvelle bienvenue — vous le pouvez. Un soulagement radical! Avec l'aide du composé végétal Lydia E. Pinkham!

Oui! C'est l'évidence des tests conduits par des médecins! Dans ces tests — le composé Lydia Pinkham a donné un soulagement complet ou évident à ses propres patients... cas après cas!

Est-ce surprenant? Non pas pour des milliers de femmes qui savent ce que Lydia Pinkham peut faire.

Réellement — son action est très moderne. Elle a un effet scientifiquement calmant.

Essayez le composé végétal Lydia Pinkham! Voyez si vous n'obtenez pas un soulagement béni de ces "vagues de chaleur" et de la faiblesse commune pendant "l'Age critique"!

Procurez-vous le composé Lydia E. Pinkham... ou la nouvelle tablette améliorée (additionnée de fer).

Comment Lydia Pinkham agit

Il agit sur le système nerveux sympathique de la femme pour soulager des "vagues de chaleur" et autres angoisses de cause fonctionnelle de "l'Age critique".

Le composé et les tablettes Lydia E. Pinkham sont également merveilleux pour les douleurs, crampes et sensations de faiblesse de cause fonctionnelle pendant les périodes mensuelles. Des milliers de jeunes femmes et jeunes filles prennent du Lydia Pinkham régulièrement — pendant tout le mois — dans ce but!

Pour en avoir pour votre argent recherchez la *SAVEUR*

C'est la *saveur* qui compte dans le café...
C'est pour la *saveur* que vous payez

Le Café MAXWELL HOUSE

a une saveur *extra-riche*
parce qu'il est plus riche en cafés à "SAVEUR EXCELLENTE"

"Bon jusqu'à la Dernière Goutte"

MH-323F

Du 'White Horse' s'il vous plaît!

WHITE HORSE

DISTILLATION, MÉLANGE ET EMBOUTEILLAGE FAITS EN ECOSSE **Scotch Whisky**

W-133F EN BOUTEILLES DE 40 ET DE 26⅔ ONCES

Québec possède sa Ligue électrique

La Ligue des maitres électriciens de Québec a été reçu hier après-midi, à 5 h., par les délégués de la Canadian Electrical Association, au Château Frontenac. A cette occasion il y eut conférence de presse. M. Guy Dorval, de la Ligue électrique de Québec, s'est fait le porte-parole de ses confrères pour donner certains détails concernant la Ligue électrique de Québec.

Pour aider à guider les plans de filage électrique, l'industrie électrique canadienne a établi des ligues de service électrique dans plusieurs régions du pays. Ces ligues offrent un service de consultation gratuit au futur constructeur ou propriétaire qui veut renover. La ligue électrique de Québec est membre du Canadian Adequate Wiring Bureau et offre un service d'information qui se trouve à la portée de tous.

La Ligue Electrique comprend deux groupements, le bureau des examinateurs et les maitres électriciens.

Le but de la Ligue est de promouvoir la filerie adéquate, c'est-à-dire apte à satisfaire les besoins électriques d'une maison. La filerie sera adéquate si elle comprend: un branchement à trois conducteurs capable de fournir cent ampères ou plus au réseau de distribution, au moins douze dérivations, avec fusibles ou coupe-circuits, y compris une dérivation bipolaire pour poêle électrique de huit kw et une dérivation bipolaire de vingt-cinq ampères.

"Grâce à l'usage qu'elle permet de faire de tous les appareils électriques, l'électricité assure au foyer moderne: confort, commodité, sécurité et économie. Mais un bon éclairage et la possibilité d'utilisation de tous les accessoires électriques ne peuvent satisfaire que si leur fonctionnement et leur rendement sont parfaits en tout temps. Pour cela, il faut une source d'électricité économique assez abondante pour pourvoir à tous les besoins, sans toutefois mettre la sécurité en jeu. En un mot, il faut une filerie appropriée."

Parmi les principaux membres présents signalons: M. Lucien Tremblay, prés.; M. Gérard Furois, secrétaire et examinateur adjoint de la corporation; M. Gérard Niding, secrétaire de la corporation; M. P.-G. Paquet, directeur provincial; M. Guy Dorval, de la ligue électrique de Québec; M. Roland Malouin, examinateur du bureau des électriciens à Québec; M. George Stovald, chef inspecteur de la région de Québec; M. René Paré, ass.-directeur et examinateur du département de l'installation électrique.

Le chômage aux Etats-Unis

Washington (PA) Le gouvernement a signalé hier que 467,500 travailleurs ont réclamé leurs premières prestations d'assurance-chômage durant la semaine qui s'est terminée le neuf janvier. C'est le plus grand nombre de réclamations depuis août 1945.

Le bureau de sécurité d'emploi du ministère du Travail a précisé que 1,816,000 travailleurs américains ont réclamé des prestations d'assurance-chômage durant la semaine qui s'est terminée le deux janvier. Il y a probablement plus de 2,000,000 de chômeurs aux Etats-Unis à l'heure actuelle.

Verdict sur une tragédie

Un verdict de mort accidentelle a été rendu hier après-midi à l'issue de l'enquête du coroner sur les circonstances du tragique accident survenu lundi matin sur la rue Holland où M. Merrill Betts, 26 ans, 256, King-ouest, Sherbrooke, a été coincé à mort entre deux véhicules. Le jeune Betts a été victime de son dévouement et la tragédie dont il fut la victime eut pour cause principale le froid de 18 degrés sous zéro qu'il faisait lundi matin et qui immobilisait de nombreux véhicules.

M. Merrill Betts, qui était à l'emploie de W. Rourke Ltd, a eu la tête broyée entre deux véhicules. Betts venait de touer l'automobile du Dr Roland Leblanc, de Chicoutimi, et il était à enlever le cable qui reliait son camion à la voiture de Leblanc quand une autre automobile, conduite par M. Roland l'Espérance, 98 de Callière, poussée par un "jeep" du garage J.-L. Trottier, vint donner contre la première voiture en remorque. Sous le choc, Merrill Betts eut la tête broyée entre l'auto de Leblanc et son camion.

M. L'Espérance qui conduisait son automobile ne vit pas les deux automobiles arrêtées. Il a expliqué qu'il était aveuglé par le mirage du soleil dans le parebrise embrouillé par la buée. M. L'Espérance a aussi déclaré qu'il cherchait l'occasion de signaler au conducteur du "jeep" qu'il voulait arrêter lorsque son auto vint frapper la partie arrière de l'automobile du docteur Leblanc.

En plus de M. L'Espérance les autres témoins entendus ont été le docteur Leblanc à qui Betts avait offert ses services; M. Kenneth Semple, assistant gérant de W. Rourke Ltd; M. Geo. Pelletier, le conducteur du "jeep" du garage Trottier ainsi que le constable Thomas Labbé, de la police de Sillery qui a fait enquête avec le détective Roussel de la Sûreté provinciale.

La prudence recommandée

La municipalité de Rimouski aurait voulu obtenir du parlement provincial l'autorisation d'emprunter $150,000 pour favoriser l'industrialisation de la ville en acquérant des biens-fonds et en les mettant à la disposition d'industriels à des conditions avantageuses. La question a été mise sur le tapis à la séance du Comité des Bills Privés de l'Assemblée Législative hier soir; mais le comité a refusé d'accorder cette permission. Me Yves Prévost, ministre des Affaires Municipales, avait souligné qu'il n'est peut-être pas prudent pour la ville, si cruellement éprouvée en 1950, de vouloir se lancer dans de telles dépenses. Quant à M. George Marler, député libéral de Westmount, il avait émis la crainte que des difficultés ne surviennent en cas de crise économique.

Le projet de loi de Rimouski a été voté après amendement. Un article prévoit que le conseil municipal pourra voter une somme de $1,200 par an pour les dépenses du maire et une somme de $600 par an pour les dépenses de chaque conseiller.

AVIS DIVERS

Mercredis Littéraires — Conférence de M. Jean Bernier à l'amphithéâtre de physique, à 5 heures 15 p.m. Sujet: La journée d'un Romain à la fin de la République.

Rincon espanol — Réunion spéciale à la Basilique de Québec, à 7 heures 45 p.m. pour le baptême de l'enfant de M. et Mme Burgas, d'Espagne. Une réception suivra à 6 rue Laporte.

Femmes Universitaires — Réunion au Club de la Voirie, 130, Grande-Allée, à 8 heures 15 p.m. Conférencier: le R. Frère Clément Lockwell; sujet: Les écrivains québécois.

Institut Canadien — Conférence-récital du R. P. Emile Martin, orateur, à 8 heures 15 p.m. Sujet: Les notes et la musique.

A la salle des Promotions — Remise de doctorats d'honneur en Sciences de l'université Laval à M. René Dupuis, commissaire de l'Hydro-Québec, et à M. Charles Bacon, président de la Canadian Electrical Association, à 5 heures p.m.

Au temps où les marchands d'oeufs pourris s'en tiraient mal-en-point

Sous le règne du roi de France, Louis XI, les vendeurs d'oeufs gâtés, de "lait mouillé" ou de beurre renfermant des objets insolites, ne s'en tiraient pas à si bon compte qu'aujourd'hui. La loi prévoyant que le coupable serait châtié avec sa propre denrée.

Ce rappel historique est fourni par l'hon. juge Oscar Boulanger, en post-scriptum d'un jugement qu'il vient de rendre en Cour Supérieure. Le juge cite les ordonnances suivantes du monarque:

"Tout homme qui aura vendu oeufs pourris et gâtés sera pris à corps et exposé sur notre pilori. Lesdits oeufs seront abandonnés aux petits enfants qui, par manière de farce et joie, s'ébattront à les lui lancer sur le visage pour faire rire le monde".

"A tout homme qui aura vendu du lait mouillé sera mis un entonnoir de dans la gorge et ledit lait mouillé sera entonné jusqu'à temps qu'un médecin ou un barbier dise qu'il n'en peut, sans danger, avaler davantage".

"Tout homme qui aura vendu du beurre contenant navets, pierres ou autre chose, sera bien curieusement attaché à notre pilori. Puis ledit beurre sera rudement posé sur sa tête et laissé tant que le soleil ne l'aura pas entièrement fait fondre. Pourront les chiens le venir lécher et le menu peuple l'outrager par telles épithètes diffamatoires qui lui plaira (sans offense de Dieu ni du roi). Si le soleil n'est pas assez chaud, le délinquant sera exposé dans la grande salle de la geôle devant un beau, gros et grand feu où tout un chacun pourra venir le voir".

Progrès rapides du Nord-Ouest

Ottawa, 20. (PC) Le chef de l'Opposition, M. George Drew, a demandé, hier, que le gouvernement déploie tous les efforts possibles pour intéresser un plus grand nombre de gens à s'établir dans les Territoires du Nord-Ouest.

Au cours d'un débat sur un bill amendant la loi des Territoires du Nord-Ouest, M. Drew a déclaré que cette vaste région offrait de grandes opportunités aux gens de tout âge, qu'ils soient Canadiens d'origine ou immigrants.

Le bill, portant de trois à cinq le nombre des membres élus du conseil, a subi sa seconde lecture. La lecture finale viendra plus tard.

M. Drew a dit qu'au cours des dernières années les découvertes minières ont placé en évidence les Territoires du Nord-Ouest. La région est très importante pour sa contribution de matières utilisées dans la fabrication de l'énergie atomique.

Auparavant, le ministre des Affaires du nord, M. Jean Lesage, avait annoncé que le gouvernement avait accepté la suggestion du chef de l'Opposition d'augmenter à cinq le nombre des membres élus du conseil. Toutefois, le cinquième siège ne sera accordé que lorsque la population des Territoires sera suffisamment augmentée pour justifier la nomination d'un autre représentant.

La population des Territoires est d'environ 16,000 personnes. La plupart demeurent dans la vallée du fleuve Mackenzie. La majorité est composée d'Indiens et d'Esquimaux. Les Blancs sont au nombre de 6,000.

Un membre sera élu au quatrième siège en septembre prochain. Il représentera la vallée Mackenzie. Les circonscriptions actuelles sont Mackenzie-sud, Mackenzie-ouest et Mackenzie-nord. Le mandat des membres élus sera augmenté de deux à trois ans.

Une réception à MM. Minville et Guimont

Le groupe québécois des anciens élèves de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal a reçu hier soir au Cercle Universitaire deux membres de la Commission Tremblay sur les problèmes constitutionnels: M. Esdras Minville, directeur de l'Ecole des H.E.C. et M. Paul-Henri Guimont, secrétaire de la faculté des Sciences sociales et professeur à l'université Laval. Ce diner était présidé par M. Wilbrod Langlais, président de l'Association des anciens de l'Ecole des H.E.C. M. Hormidas Langlais, député des Iles-de-la-Madeleine à l'Assemblée Législative, a présenté les deux membres distingués. Il a souligné la haute et délicate mission confiée par le gouvernement de la province à MM. Minville et Guimont, personnalités très compétentes qui au sein de la Commission Tremblay ont fait depuis un an un excellent travail dans tous les domaines où leur action est requise.

A cette réunion fraternelle assistaient M. Louis Coderre, sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, M. C.-R. Fontaine, trésorier de la Cité de Québec, et plusieurs autres personnalités. M. Cyrille Bélanger, C.A., assistant-trésorier de la Cité, a été admis, sur la proposition de M. C.-R. Fontaine, comme nouveau membre de l'Association des Anciens de l'Ecole des H.E.C.

Le directeur de l'Ecole des Hau-

(Suite à la page 25, 5e col.)

Une enquête sur le communisme

Ottawa. (PC) — Un député créditiste au parlement a dit hier qu'il demandera au gouvernement de créer une commission spéciale chargée d'enquêter sur le communisme au Canada.

Ardent adversaire du communisme, M. John Blackmore, créditiste de Lethbridge, a dit dans une déclaration qu'il est d'avis qu'un organisme doit être institué aidé de la Gendarmerie royale et du ministère de la Justice pour "mettre le doigt sur les communistes au Canada et prendre les mesures qui s'imposent à leur égard".

Il a dit qu'une résolution dans ce sens apparaitra au feuilleton de la Chambre plus tard cette semaine.

Il a dit que cette commission devait avoir le pouvoir d'enquêter dans les domaines que voici:

1.—Espionnage communiste possible dans les industries canadiennes et autres agissements.

2.—Infiltration communiste concevable dans le gouvernement canadien allant "même jusqu'à installer des agents dans les postes de commande de certains ministères, agents soucieux d'influencer la politique ou d'entraver l'efficacité administrative".

Au Musée provincial

La population du Québec est invitée à se rendre au Musée de la province, y admirer une très riche collection de pièces d'émaillerie, d'orfèvrerie et de céramique, exécutées par des artistes canadiens, anciens et modernes, et dont le fini est particulièrement remarquable. Plusieurs item de cette collection ont été acquis récemment par le Musée, d'autres ont été gracieusement prêtés par des particuliers et quelques-uns sont la propriété de l'Ecole du Meuble de Montréal et ont été fournis par cette institution. Les pièces qui font partie de cette exposition sont contenues dans deux vitrines de la Salle Levasseur, Galerie des Arts (3ème plancher).

Un avertissement de Madrid à Londres

Madrid 20 (Reuter) L'Espagne a publiquement mis en garde la Grande-Bretagne, hier, contre les "graves répercussions" qui pourraient se produire si la reine visitait Gibraltar ce printemps, au cours de sa tournée dans le Commonwealth britannique.

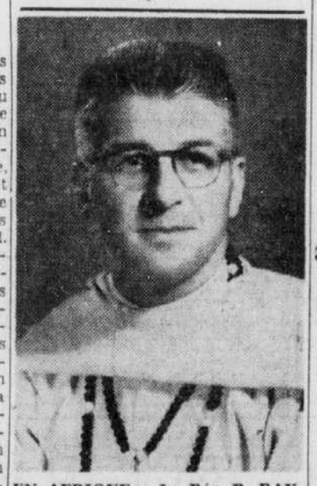

EN AFRIQUE: Le Rév. P. RAYMOND BEAUDET, P.B., fils du Dr Gustave Beaudet, de Charlesbourg, vient de s'embarquer à New-York après quelques mois de repos au pays natal, pour retourner en Afrique où il s'est généreusement dépensé durant dix ans déjà. Diplômé du College of Education de Toronto, le Père Beaudet dirige avec grand succès depuis de longues années le College Secondaire St. Mary's de Tabora, au Tanganyika. Il s'applique à former l'élite dirigeante catholique de l'Afrique de demain.

MACHINE A CALCULER

Précisa — Manuel. Récent modèle. En très bonne condition. Raison: Avons acheté machine électrique.

TEL.: 7-8435.

Appartements DEUVILLE

3 pièces - 4 pièces

• Chauffé • Concierge • Eau chaude à l'année • Incinérateur • Toutes taxes payées • Terrains de jeux pour enfants • Terrains de stationnement • Cuisine moderne • Chambre de bain en tuile • Service de Bendix • Autobus à la porte • Ecole • Eglise, etc.

Informations:
100 RUE ST-JEAN-BOSCO
Prolongement de l'avenue Myrand
Ste-Foy - Tél.: 7-7668

PRETS SUR 2ième hypothèque

SERVICE FINANCE CO.
37, de la Couronne, QUEBEC
Tels. 3-8109 - 3-9829

Pour accélérer le
SERVICE INTERURBAIN
servez-vous de votre
CARNET TÉLÉPHONIQUE *personnel*

Prenez note de tous les numéros interurbains dont vous pourrez avoir besoin à nouveau...

Si vous donnez le numéro,

vous obtiendrez votre communication interurbaine beaucoup plus vite.

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

EMPÊCHEZ LA TOUX DE VOUS RÉVEILLER!

Obtenez un soulagement durable avec L'ACTION ADOUCISSANTE de cette fameuse formule médicamentée

Voici un soulagement rapide et durable contre cette toux ennuyeuse qui empêche de dormir! Les pastilles NOIRES Smith Brothers contre la toux. En effet ces fameuses pastilles contre la toux "peinturent" votre gorge d'une réelle couche médicamentée . . . vous donnent une ACTION ADOUCISSANTE grâce à leur formule *médicamentée* exclusive. Obtenez dès aujourd'hui les pastilles NOIRES Smith Brothers.

Si les pastilles NOIRES Smith Brothers ne soulagent pas votre toux—consultez votre médecin!

10¢

BISCUITS QUE VOUS AIMEREZ ...et tout le monde les aime!

Biscuit fait avec le meilleur beurre de crémerie et pur sucre de canne.

DIGESTIVE
un biscuit nourrissant
SHORTCAKE
Riche biscuit sucré
Qualité anglaise Peek Frean
FAITS PAR
PEEK FREAN
FABRICANTS DE
BISCUITS RENOMMÉS

25¢ ½ lb.
6201

La BIÈRE rêvée des hommes

← Une bouteille de Labatt I.P.

VOICI une BIÈRE qui est de la vraie BIÈRE . . . moelleuse, piquante, corsée et satisfaisante. Si vous désirez une bière qui donne du "coeur au ventre", la Labatt I.P. est ce qu'il vous faut. A la taverne ou chez l'épicier, dites: "Labatt I.P.!" Et pour que vous et vos amis puissiez *mieux* apprécier cette bière, ayez-en toujours une caisse chez vous. La Brasserie Labatt.

Labatt— n'y a rien qui la batte!